

ÉTUDE TERRITORIALE

LYON-Villeurbanne

Centres-villes versus centres de vie :
comprendre et accompagner les déterminants à l'installation
et au choix de vie des salariés.

Partenaire : Action Logement,
Noel PETRONE,
Claire HUGON

Enseignant encadrant :
Christian DESMARIS

Équipe de la Public Factory : Elouan ALAMY, Erdem AYDIN, Camille DARDAILLON, Anthony LE PIFRE, Valentin PRODAULT, Marie RICOU, Camille ROBERT, Rose VELLA



TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIÈRES.....	2
INTRODUCTION DU LIVRABLE.....	3
FICHE STATISTIQUE DU TERRITOIRE.....	5
I. Démographie du territoire.....	5
II. Emploi et économie.....	7
III. Le logement sur Lyon.....	10
IV. Les transports sur Lyon.....	12
ENTRETIENS.....	16
I. RENAUD PAYRE (Métropole Lyon).....	16
V. Apport contextuel.....	16
VI. Contenu de l'entretien.....	17
VII. Prise de recul.....	19
VIII. Apports additionnels / Ressources.....	20
II. SOPHIA POPOFF (Mairie Lyon).....	21
I. Apport contextuel.....	21
II. Contenu de l'entretien.....	22
III. Prise de recul.....	24
IV. Apports additionnels / Ressources.....	25
Citations.....	26
III. CELINE ROBIN et SALIMA MAAROUK (Mairie Villeurbanne).....	27
Apport contextuel.....	27
Contenu de l'entretien.....	28
III. Prise de recul.....	30
IV. Apports additionnels / Ressources.....	31
Citations.....	32
IV. CAROLINE MEISS (EDF).....	33
I. Apport contextuel.....	33
II. Contenu de l'entretien.....	33
III. Prise de recul.....	36
IV. Apports additionnels / Ressources.....	37
Citations.....	38

V. MURIELLECHANTELOT (Adecco France).....	39
I. Apport contextuel.....	39
II. Contenu de l'entretien.....	39
III. Prise de recul.....	43
IV. Apports additionnels / Ressources.....	43
Citations.....	44
VI. SOPHIE ALONSO, VINCIANE ESCALLE ET EMILIE MOYROUD (Renault Trucks).....	45
Apport contextuel.....	45
Contenu de l'entretien.....	45
III. Prise de recul.....	49
IV. Apports additionnels / Ressources.....	49
Citations.....	50
VII. SALARIÉS.....	52
I. Apport contextuel.....	52
II. Contenu de l'entretien.....	53
III. Prise de recul.....	55
IV. Apports additionnels / Ressources.....	56
SYNTHÈSE DU TERRITOIRE.....	58
I. Lyon : Un territoire attractif et dynamique.....	58
II. Un marché de l'immobilier public-privé tendu.....	59
III. Un bassin d'emploi dynamique.....	62
IV. Les choix résidentiels des salariés de la métropole lyonnaise.....	63
SOMMAIRE.....	65
ANNEXES.....	66
I. Retranscription entretien Sophia Popoff.....	66
II. Retranscription entretien Céline Robin et Salima Maarouk.....	81
III. Retranscription entretien Caroline Meiss.....	98
IV. Retranscription entretien Murielle Chantelot.....	108
V. Retranscription entretien Sophie Alonso, Vinciane Escalle et Emilie Moyroud.....	118
VI. Retranscription entretien Salariés.....	130
Salarié 1.....	130
Salarié 2.....	132
Salarié 3.....	134
Salarié 4.....	136
Salarié 5.....	139
Salarié 6.....	141
Salarié 7.....	143
Salarié 8.....	145
Salarié 9.....	147

Salarié 10.....	150
Salarié 11.....	152
Salarié 12.....	154
Salarié 13.....	156
Salarié 14.....	158
Salarié 15.....	161
Salarié 16.....	163
Salarié 17.....	165
Salarié 18.....	167
Salarié 19.....	169
Salarié 20.....	171
Salarié 21.....	173
Salarié 22.....	175
Salarié 23.....	177
Salarié 24.....	180
Salarié 25.....	182
Salarié 26.....	184

INTRODUCTION DU LIVRABLE

Ce document, intitulé “Livable Territoire - Lyon - Villeurbanne”, rend compte **des dynamiques économiques et résidentielles qui agissent au sein de ce territoire métropolitain**. Dynamique et attractive, la métropole lyonnaise se démarque par un **puissant tissu économique**, entre industrie, biotechnologie, banque ou sièges d’entreprises. Elle polarise un bassin d’emploi conséquent, mais son **marché immobilier très tendu**, qui reflète un déséquilibre entre offre et demande, impose une sélectivité dans les possibilités de logement sur Lyon. Dans ce contexte, comment les salariés arbitrent-ils dans leur choix résidentiels ?

Le livrable présente d’abord une “**Fiche Statistique du Territoire**”, qui éclaire, par des indicateurs chiffrés, des thématiques diverses sur Lyon-centre et Villeurbanne. Parmi ces catégories, on retrouve essentiellement la **démographie**, l’**emploi** et l’**économie**, le **logement** ou encore le **transport**.

Pour cette étude, nous avons fait appel à des acteurs dits entrepreneuriaux, tels Mme **Caroline MEISS** (Délégue régionale de l’emploi Auvergne Rhône-Alpes pour le groupe EDF), Mme **Murielle CHANTELOT** (responsable du pôle expertise sociale et responsable de pôle avantages sociaux et réclamation salarié intérimaire chez Adecco France), et Mme **Sophie ALONSO** (Responsable des relations sociales chez Renault Trucks).

Nous avons également procédé à des entretiens avec des acteurs politiques de Lyon et Villeurbanne, Mme **Sophia POPOFF** (Conseillère du 5e arrondissement et 17e adjointe au maire de Lyon), Mme **Céline ROBIN** et Mme **Salima MAAROUK** (Chargée de mission habitat à la direction du développement urbain et Chargée du contingent de Villeurbanne Service Habitat à la direction du développement urbain).

Enfin, nous avons procédé à un **questionnaire** et des **entretiens informels spontanés** à destination des salariés lyonnais, effectués à Part-Dieu et Confluence, pour donner une idée, par leurs déclarations, d’une tendance globale sur leurs arbitrages.

Les conclusions tirées de ces entretiens apparaissent dans la section “**Synthèse du territoire**”, qui permet de donner un panorama des dynamiques que l’on retrouve sur le territoire de Lyon-Villeurbanne. L’articulation entre nos différents travaux montre que le marché de l’emploi lyonnais polarise un **territoire très étendu**, alors que **le marché du logement apparaît trop contracté pour la demande**. Dans ce contexte, les entreprises et Action Logement s’affirment comme des acteurs facilitant les **choix résidentiels** des salariés. Le **cadre de vie** apparaît comme un critère structurant, et opère une certaine catégorisation entre des populations privilégiant le **cadre métropolitain** et la **proximité du travail**, et d’autres s’éloignant principalement pour des raisons de **contexte familial**.

FICHE STATISTIQUE DU TERRITOIRE

Notre cadrage territorial se focalise sur la commune-centre de Lyon. Pour autant, les interactions et les flux qui existent entre Lyon et Villeurbanne, constatés empiriquement durant notre étude, nous ont conduit à intégrer certains indicateurs statistiques essentiels pour Villeurbanne, en particulier sur la démographie, le logement et l'emploi.

I. DÉMOGRAPHIE DU TERRITOIRE

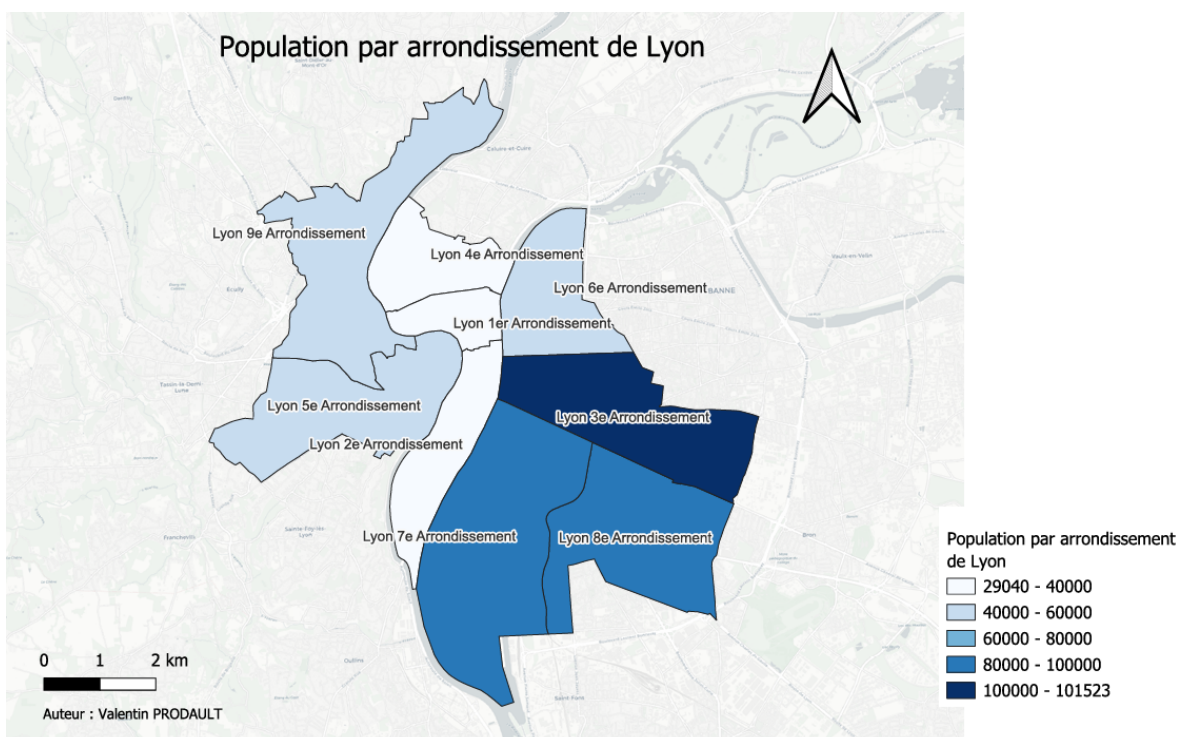
Gentilé : Lyonnais

Nombre d'habitants : 520 774 en 2022 ([Insee POP T0](#))

Par arrondissements : en 2022 (Insee)

- 1er : 29 040
- 2e : 29 880
- 3e : 101 523
- 4e : 35 232
- 5e : 48 277
- 6e : 50 718
- 7e : 87 491
- 8e : 84 956
- 9e : 53 657

Villeurbanne : 162 207 en 2022.



Sources : Insee, Data Grand Lyon

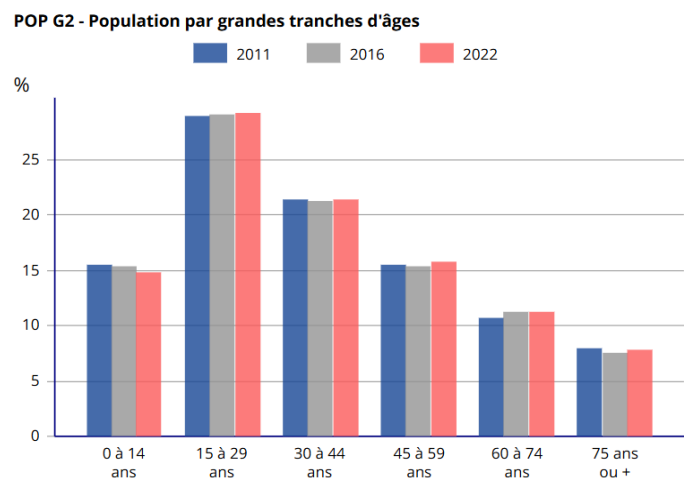
Auteur : Valentin PRODAULT

Superficie de la commune : 47,9 km² (2022)

Maire / couleur politique : Grégory Doucet (EELV) 2020-2026.

Densité de population : 10 878,9 habitants/km² en 2022 ([Insee POP T1](#))

Âge moyen de la population ([Insee POP G2](#))



Structure de la population : Au cours des derniers recensements, la structure de la population est restée particulièrement stable. Une population significativement plus jeune qu'ailleurs en France (45% a moins de 30 ans, seulement 20% a plus de 60 ans).

Structure familiale : en 2022, 51,8% de ménages d'une seule personne, 43,6% de ménages avec familles (dont 19,1% de couples sans enfants, 16,8% de couples avec enfants et 7,7% de familles monoparentales) et 4,6% de ménages

sans famille. ([Insee FAM T1](#)).

Évolution des habitants : en 2016, la population était de 515 695 habitants, et en 2022, la population était de 520 774 habitants. Source : ([Insee POP T0](#)).

Taux de croissance : Entre 2016 et 2022, la population a augmenté de 0,2% sur Lyon ([Insee POP T2M](#)). La population a augmenté de 1,4% sur cette même temporalité à Villeurbanne.

II. EMPLOI ET ÉCONOMIE

Étude du marché du travail

Nombre de salariés : en 2022, 308 941 salariés (87%) sur Lyon ([Insee EMP T6](#)).

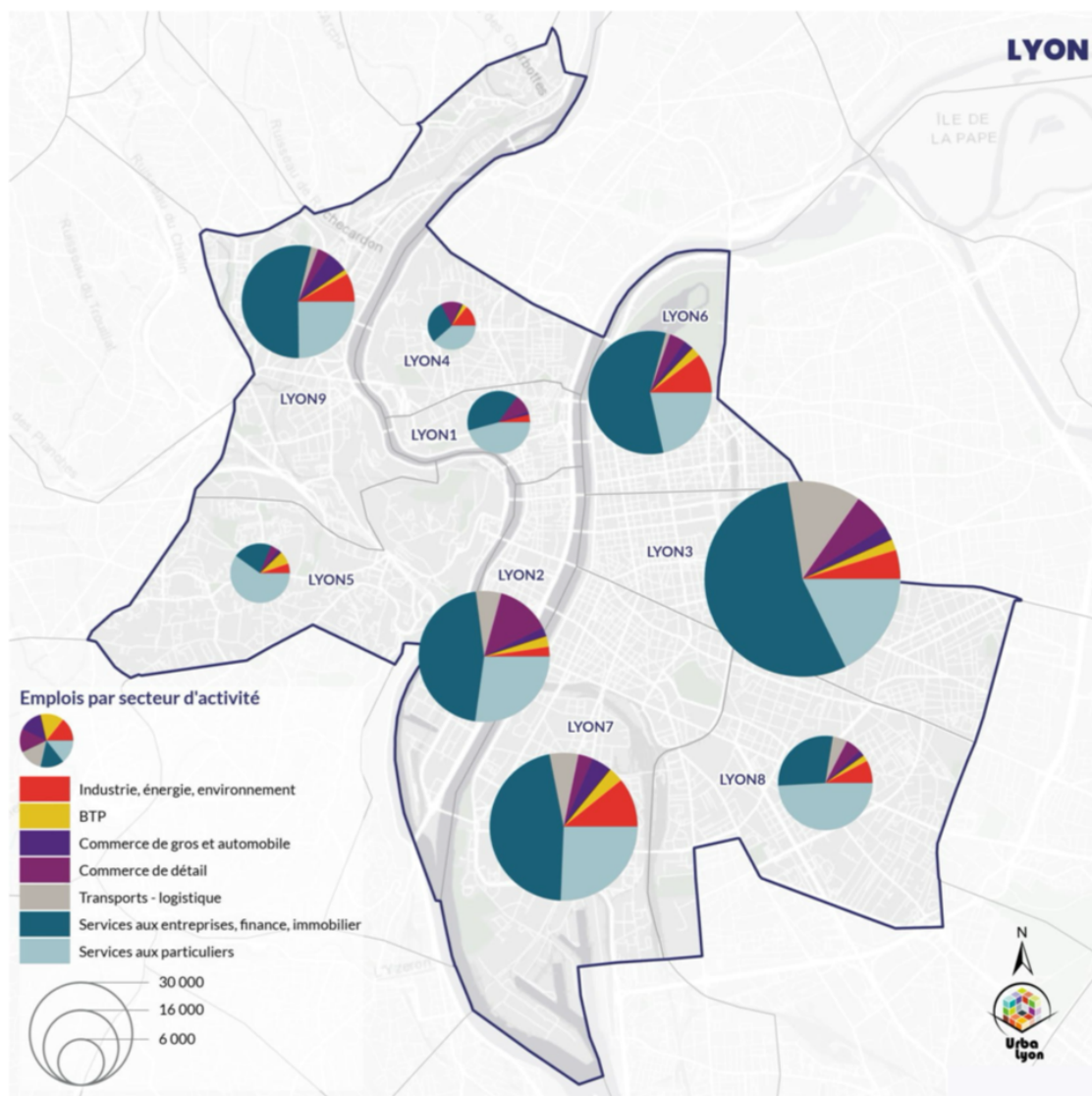
Secteurs clés et entreprises phares :

Historiquement, Lyon est une ville industrielle, bénéficiant depuis l'Antiquité (lorsqu'elle était capitale des Gaules) d'une situation de **carrefour européen**, d'autant plus dynamique qu'elle occupe un site de confluence, ouvert sur le **couloir rhodanien** et la Méditerranée. Au niveau économique, on peut souligner la prédominance du secteur **industriel**, anciennement la mécanique, et plus encore le **textile**. Aujourd'hui, Lyon compte d'autres secteurs de spécialisation, tels que :

- industrie chimique, pétrochimie (couloir de la chimie)
- biotechnologies et santé (Boiron, Sanofi).
- centre décisionnel et fonctions métropolitaines (le quartier de la Part-Dieu est le deuxième centre d'affaires de France).
- banques et assurances (Le Crédit Lyonnais).

[Répartition de l'emploi salarié privé par secteur d'activité en 2019¹](#)

¹ Voir document page 19.



Source : [UrbaLyon](https://www.urba-lyon.fr/), Portrait économique de territoire, Lyon 7e

Revenu moyen : selon les tranches d'âge ([Insee SAL T1](#))

- moins de 25 ans 1840€
- de 25 à 39 ans 2708,1€
- de 40 à 49 ans 3398,7€
- de 50 à 54 ans 3671,3€
- 55 ans et plus 3802,1€

Revenu médian : 25 430 €

Taux de chômage : 11,1% en [2022](#), soit 30 485 chômeurs à Lyon.

CDI et fonction publique : En 2022, à Lyon : 173 136

Salariés à temps partiel : En 2022, à Lyon : 36 251, surtout les femmes (25 370) et ceux âgés de 25 à 54 ans (20 604).

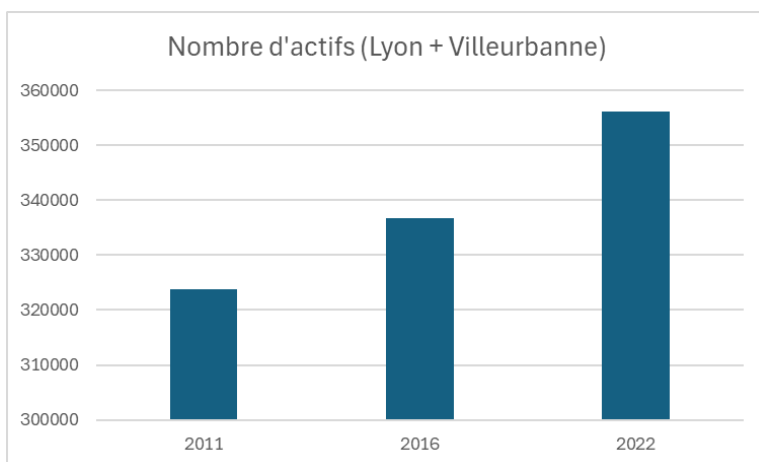
Emploi et activité : ([Insee EMP T5](#))

Indicateur de concentration d'emploi (Nb emploi / Actif résidant dans la zone *100) : 143.5

1 [salarié](#) sur 5 réside dans la zone où il travaille, ce qui indique potentiellement une forte périurbanisation de la métropole de Lyon, ce qui se ressent dans les chiffres d'emplois ; en 2022, sur 768 951 emplois en métropole de Lyon, 421 281 emplois se trouvent dans Lyon+Villeurbanne (soit environ 55%) alors que ces deux communes ne représentant que 47% de la population de la métropole. Il y a une surreprésentation des emplois dans cette zone. Cela indique qu'énormément de personnes travaillent sur Lyon mais n'y habitent pas.

A Lyon-Villeurbanne, la distance parcourue domicile-lieu de travail est de [19,7 km](#) en moyenne.

Depuis le début des années 2010, le nombre d'actifs à Lyon + Villeurbanne reste en forte expansion (+40 000 actifs en espace de 10 ans). Lyon (+ Villeurbanne) reste une ville extrêmement attractive.



Sur le marché du travail : Au troisième trimestre [2025](#), la métropole de Lyon connaît un ralentissement de 11% du volume d'offres publiées en CDI,CDD, alternance et intérim (un recul de 9,5% pour l'Auvergne-Rhône-Alpes).

Toutefois, la ville de Lyon en elle-même reste très attractive sur le plan économique.

[Lyon](#) dispose d'une attractivité commerciale renforcée par une densité du commerce de détails avec des pôles commerciaux attractifs (Part-Dieu, Lyon Presqu'île, Confluence) mais aussi avec ses zones périphériques (Carré de Soie, Porte des Alpes, Pétrolier Ecully). Le Marché de Gros Lyon-Corbas, considéré comme le « [ventre](#) » de la région Auvergne-Rhône-Alpes est un exemple de la diversité et de la densité du commerce, second marché de gros alimentaire français.

Evolution de la création d'entreprise (Source [UrbaLyon](#),)

En [2023](#) : 30 539 entreprises ont été créées dans le territoire de la Métropole de Lyon

La métropole lyonnaise représente ¼ des créations d'AURA.

Entre 2022 et 2023, la création diminue dans la plupart des territoires en France :

- Baisse de 6,2% dans les grandes métropoles françaises
- Baisse de 4% dans la métropole de Lyon, soit 1 287 créations de moins qu'en 2022 (BTP, activités immobilières, activités spécialisées scientifiques et techniques)

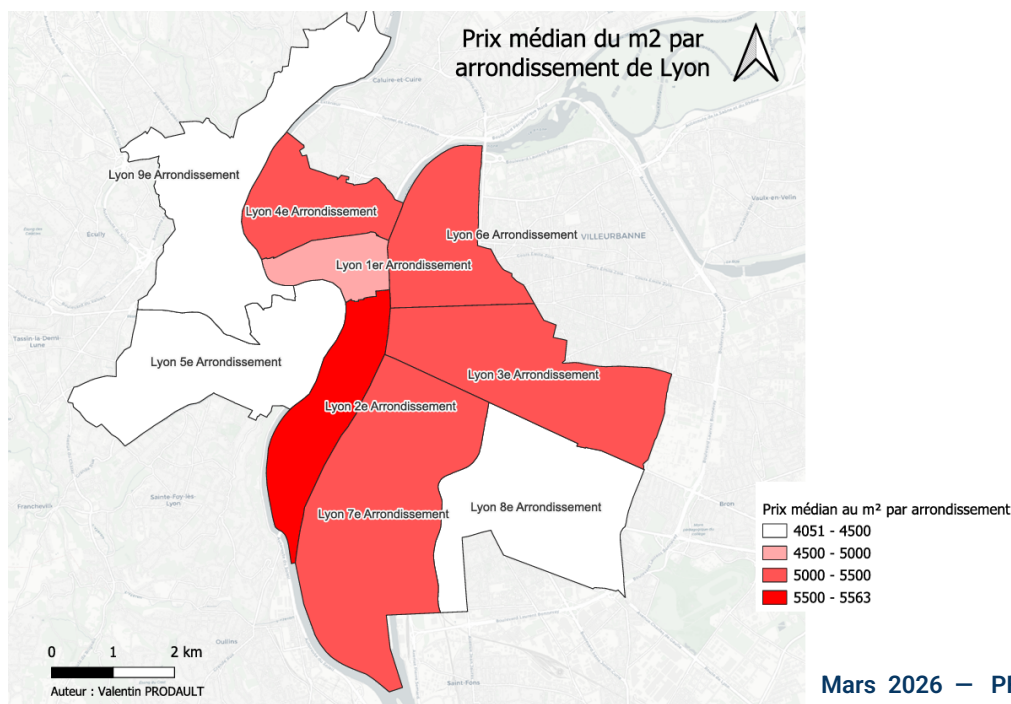
III. LE LOGEMENT SUR LYON

Étude du marché du logement (Sources : [Le Figaro Immobilier](#), [Insee](#)).

Cette étude des prix du logement révèle des prix bien plus élevés que la moyenne française, en achat comme en location, malgré une légère baisse sur les cinq dernières années.

Prix du m² de vente : 4848€/m² ([Le Figaro Immobilier](#))

Prix du m² de location : 20€/m² ([Le Figaro Immobilier](#))



Source : Data Grand Lyon, Le Figaro Immobilier

Auteur : Valentin PRODAULT

Taux de résidences principales : 271 602 en 2022 (85,2%). ([Insee LOG T1](#))

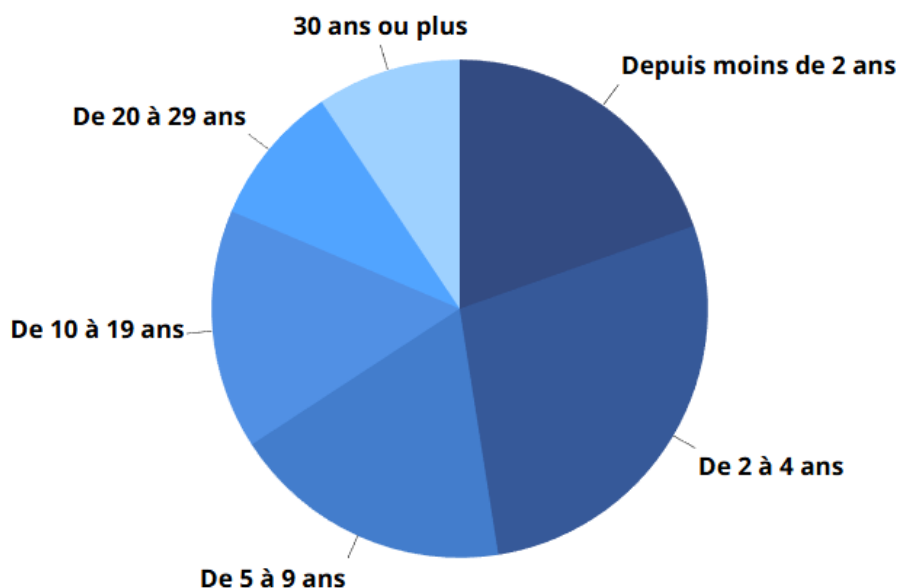
Taux de résidences secondaires : 18 549 en 2022 (5,8%). ([Insee LOG T1](#))

Taux de logements vacants : 28 461 en 2022 (8,9%). ([Insee LOG T1](#))

Nombre de logements : 318 612 en 2022. ([Insee LOG T1](#))

Ancienneté d'emménagement ([Insee LOG G2](#))

LOG G2 - Ancienneté d'emménagement des ménages en 2022



Ancienneté : Pratiquement la moitié (47,5%) des ménages de Lyon ont une ancienneté d'emménagement inférieure à 4 ans. Un tiers est présent depuis au moins 10 ans et moins de 10% sont présents depuis au moins 30 ans.

Proportion de logements sociaux : ([Logement social, Métropole de Lyon](#))

- Plus de [180 000](#) logements sociaux
- Plus de 88 700 demandes de logements sociaux en 2024
- Plus de 9 200 logements attribués en 2024

Indicateur de tension : En [2024](#), 9,6 demandes pour 1 attribution.

Données générales du logement social par arrondissement et Villeurbanne : ([au 1er janvier 2025](#))

1er arr. : 2 922 logements sociaux. Taux de pression : 22

2e arr. : 2 572 logements sociaux. Taux de pression : 14

3e arr. : 9 109 logements sociaux. Taux de pression : 16

4e arr. : 2 934 logements sociaux. Taux de pression : 15

5e arr. : 4 724 logements sociaux. Taux de pression : 12

6e arr. : 2 832 logements sociaux. Taux de pression : 19

7e arr. : 9 120 logements sociaux. Taux de pression : 12

8e arr. : 15 884 logements sociaux. Taux de pression : 10

9e arr. : 9 515 logements sociaux. Taux de pression : 8

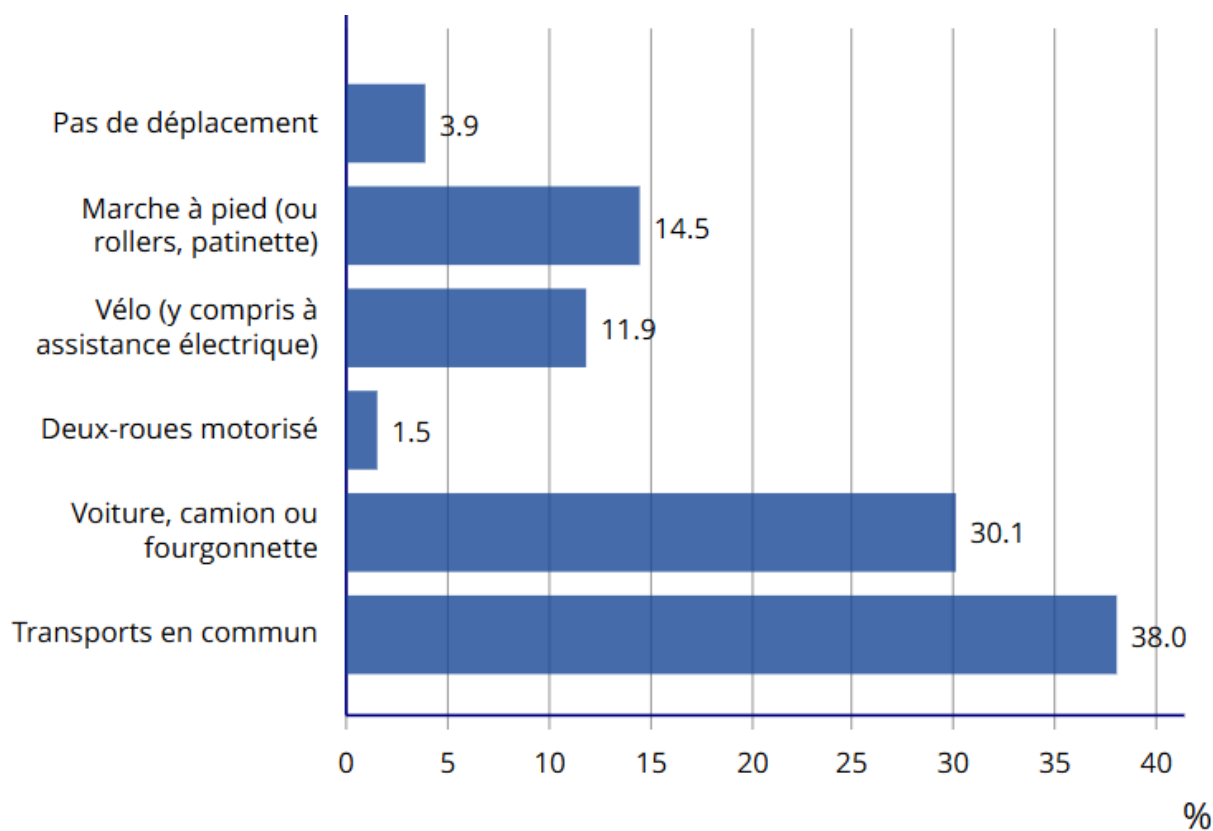
Villeurbanne : 21 293 logements sociaux. Taux de pression 8

IV. LES TRANSPORTS SUR LYON

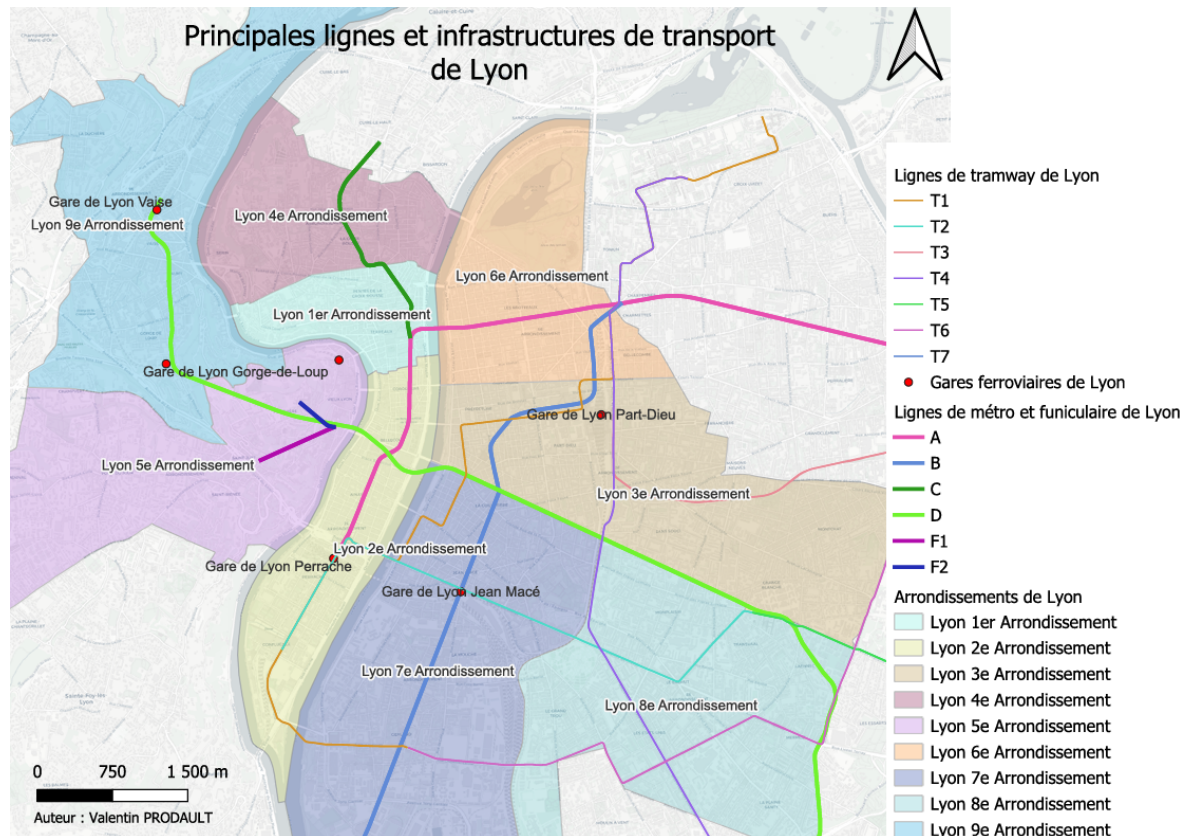
Etude du transport

Part modale des moyens de transport utilisés pour se rendre au travail ([Insee ACT G2](#)).

- Pas de déplacements : 3,9%
- Marche à pied : 14,5%
- Vélo : 11,9%
- Deux-roues motorisé : 1,5%
- Voiture, camion ou fourgonnette : 30,1%
- Transports en commun 38%

**Offre de transport ([RATPDev](#))**

- 120 lignes d'autobus
- 4 lignes de métro (environ 70kms de lignes)
- 7 lignes de tramway (environ 71kms de lignes).
- 6 gares (dont la gare Part-Dieu, première gare de France hors Paris).
- 1 aéroport + gare TGV (Lyon St Exupéry).
- liaison aéroportuaire Rhône Express (13kms de ligne).
- navette fluviale



Sources : Data Grand Lyon

Auteur : Valentin PRODAULT

Indicateur de fiabilité/efficacité : «Côté chiffres, les TCL indiquent que le réseau conserve actuellement un taux de fonctionnement supérieur à 98% sur toutes ses lignes. *«Les taux de fonctionnement depuis janvier 2025 témoignent de la fiabilité globale du service à l'échelle du réseau de transports en commun de France»*. Le taux de fonctionnement moyen des lignes de métro A, B, C et D atteint 98,5% sur les quatre premiers mois de l'année 2025, les tramways enregistrent un taux de 98,7% et les funiculaires de 99,8 %. Autrement dit, les métros ne fonctionnent pas correctement «seulement» 1,5% du temps». ([Le Figaro](#))

Dispositifs d'intermodalité (TCL) Une vingtaine de parcs relais (23).

Prospectives en termes de transport : Automatisation de la ligne A, modernisation des lignes C et D, mise en service des lignes de tramway T9 et T10, et prolongement de la ligne T6. Source : [RATPDev](#)

Flux touristiques :

Indicateurs de fréquentation : ([Office du tourisme de Lyon](#), sur l'année 2024)

Hébergement : 9,56 millions de nuitées, dont 56% dans des hôtels (74% de clientèle française)

Emploi : 42 000 emplois dans l'industrie touristique

Musées : 1 968 entrées en 2024 (+6% par rapport à 2023)

Transports : Plus de 60 millions de voyageurs dans les 3 gares TGV, 10,5 millions de passagers à l'aéroport de Lyon-Saint Exupéry.

ENTRETIENS

I. RENAUD PAYRE (MÉTROPOLE DE LYON)

Cet entretien s'inscrit dans le cadre de nos entretiens socles constituant davantage une présentation des problématiques liées au logement avec un regard académique mais aussi professionnel qu'un entretien. Toutefois, Monsieur Renaud PAYRE a échangé avec nous en tant que 3e Vice-Président de la Métropole de Lyon, c'est pourquoi son intervention s'inscrit dans ce livrable.

Entretien avec : Renaud PAYRE

Fonction : 3ème vice-président de la métropole de Lyon, professeur à Sciences Po Lyon

Date : 15 septembre 2025

Type d'entretien : Présentiel

Présents lors de l'entretien : Elouan Alamy, Erdem Aydin, Camille Dardaillon, Anthony le Pifre, Valentin Prodault, Marie Ricou, Camille Robert, Rose Vella

Synthèse : Valentin Prodault



Mots-clés : logement social, autorités publiques, métropole, densification, foncier, bâti, financement, bassin de vie, transports, salariés.

Contenu de la synthèse :

v. APPORT CONTEXTUEL

Renaud PAYRE est le 3ème vice-président de la métropole de Lyon délégué au Logement Social et la Politique de la Ville, et professeur à Sciences Po Lyon.

Cet entretien était le premier que l'équipe a réalisé. Le choix de faire appel à Renaud Payre pour procéder à ce premier entretien socle nous a semblé, d'une part, incontournable du point de vue de l'expertise thématique qu'il a pu apporter à notre recherche et de ses fonctions politiques au sein de la métropole de

Lyon (un de nos terrains de recherche); et d'autre part, assez simple, compte tenu de la présence de M. Payre au sein de l'écosystème de l'IEP.

Cet entretien dit "socle" avait pour but de donner un **cadre théorique** à notre sujet, afin de préciser le plus tôt possible les attendus du partenaire, et expliciter les pistes mentionnées dans la lettre de cadrage. Dès lors, M. Payre a pu nous donner une première approche sur la thématique du logement social, tant d'un point de vue historique, que politique, économique ou social. Il a également donné un bref portrait de l'organisme Action Logement et les liens que notre partenaire entretient avec les échelons institutionnels, les autorités publiques et les acteurs privés.

VI. CONTENU DE L'ENTRETIEN

Cet entretien socle s'est organisé selon un plan que nous avons organisé en trois points principaux :

1. Retour historique sur la question du logement social
2. Typologie et modalités d'application pour le logement social
3. Le logement social au prisme d'un changement d'échelle

1) Retour historique sur la question du logement social

Après la Seconde Guerre mondiale, de nombreuses villes sont détruites par les bombardements entraînant la nécessité d'une **reconstruction** massive de logements.

- Malgré des **initiatives publiques et privées** (par exemple le paternalisme ouvrier) :

- avant-guerre (loi Siegfried de 1894 ou loi Laurent Bonnevay de 1912)

- après-guerre (HBM et initiative citoyenne, qui dessine les contours du dispositif HLM)
rendant les pénuries de logement sont très importantes.

Ainsi, l'idée de prélèvement sur l'employeur a été retenue, c'est le dispositif de collecte 1% logement. Mais cette **collecte** était assez hétérogène donc pour unifier ce système, **Action Logement** a été choisi (années 2000) en tant qu'unique **organisme de distribution des financements** dans le contexte de la loi Borloo.

Action Logement finance tout d'abord ses propres bailleurs lyonnais, Alliade et IRA3F et **finance** le logement tandis que leur filiale (Association Foncière Logement) doit **reconstruire** des logements démolis dans des opérations de rénovation urbaine.

2) Typologie et modalités d'application pour le logement social

Cet entretien a permis de mettre en lumière trois différentes catégories de logements sociaux avec pour objectif d'inscrire le BRS dans le parc social :

- **PLAI** ("*logement très social*") : financement massif par des aides à pierre pour faire baisser les loyers. Des logements destinés aux personnes en situation de grande précarité.
- **PLUS** : deux fois moins cher qu'un loyer de droit commun (encadrés sur Lyon et Villeurbanne). Objectif de plus de 50% de BRS qui correspondent à des locataires de logement PLUS.
- **PLS** : loyer autour de 10€ au m².

Cela s'inscrit dans un contexte d'une très grande pression pour le parc social avec **70% à 75% de la population éligible au logement social**.

3) Logement social au prisme d'un changement d'échelle

L'entretien a permis de mettre en lumière un **marché du logement qui s'est déplacé** (sous l'effet de la crise et du ralentissement de l'offre), avec un élargissement en périphérie.

Comment caractériser ces espaces de périphéries, et comment délimiter le territoire de la métropole de Lyon ?

- Une définition officielle de la métropole de Lyon => 1,5M° d'habitants et un nombre de communes délimité.
- Pour autant il semble pertinent de comptabiliser certains territoires qui sont polarisés par le dynamisme économique de Lyon (ex. Est Loire, Nord Isère, plaine de l'Ain, Ardèche, Saône et Loire) **avec un enjeu central autour du cadre de vie entre les bourgs et la métropole** (ex. l'utilisation de la voiture).

Dans cet entretien, le rôle des transports est fondamental. D'une part en raison des **migrations pendulaires** (emploi capté autour de Lyon), d'autre part, la manière dont l'implantation d'une **infrastructure de transport** modifie un espace et l'intègre dans des flux métropolitains (ex. métro de St Genis). **La politique de transport** est alors très **largement en lien avec la politique de logement**. Cet enjeu met en lumière **deux paradigmes irréconciliables : l'étalement urbain et la densification**

Renaud Payre a par ailleurs lancé une idée : une **filiale d'Action Logement** qui travaille avec les entreprises de la métropole, et sur un **“carré métropolitain”** (centres-bourgs de l'aire métropolitaine). L'objectif est de construire des **polarités autour des gares** (anticipation d'un projet de RER métropolitain ?) et ne pas refaire l'erreur du modèle parisien qui ajoute de nouveaux territoires sans penser un maillage intelligent entre polarités et ce, tout en conservant l'idée de **décarbonation** des mobilités. Cela permet de rapprocher salarié et employé et d'instaurer une nouvelle idée du travail (ou du télétravail). C'est une piste d'autant plus intéressante que **les personnes qui ont quitté le centre sont avant tout des familles**.

VII. PRISE DE RECUL

→ Cet entretien nous a permis de découvrir les relations entre **les acteurs institutionnels et l'écosystème Action Logement**, et les projets concrets que la métropole met en place pour le logement social.

→ Il a également permis de donner une vision concrète des politiques de logement social, au regard des idées proposées et mentionnées par Renaud PAYRE, en particulier sur l'organisation d'un maillage sous forme de polarités, maillage destiné à **rapprocher les salariés et les emplois**.

→ Il est certain qu'une première lecture sous un angle académique du sujet et de la thématique du logement social globalement, nous a largement aidés à mettre en place relativement tôt un solide socle de connaissance. De même, une approche **politique**, mais également **concrète** de cet écosystème nous a permis de saisir certaines clés de compréhension sur l'organisme Action Logement et les relations entre acteurs du logement au sein de la Métropole

→ Si cet entretien a été très éclairant pour la poursuite de notre travail, et nous a permis de procéder à une **première lecture de la lettre de cadrage**, il faut toutefois mettre en **perspective** le propos. En effet, en

tant qu'élus de la Métropole, la pensée et le discours de Renaud Payre, témoignent d'une certaine **vision et conception de l'aménagement du territoire**, que d'autres acteurs ne partagent pas forcément (par exemple, les nombreux débats sur le ZAN ont montré une certaine dichotomie entre les élus).

→ De plus, on peut supposer que Renaud PAYRE, en tant qu'élus de la métropole, donne une lecture davantage tournée sur un environnement urbain, et métropolitain, que sur un environnement plus rural, ou en tout cas sur les villes moyennes, dont il est pourtant question dans notre étude. On doit donc prendre du recul sur ce regard, qui aussi éclairant soit-il ne donne peut-être pas une **lecture exhaustive** des territoires de notre étude.

→ L'entretien et la discussion ont permis de faire émerger une piste possible dans le travail, qui est celle de partir de l'**expérience des gens qui ont quitté le centre** pour la périphérie en essayant de travailler sur un enjeu autour de l'attractivité de la métropole de Lyon et le raccourcissement de la distance entre bassin de vie et bassin d'emploi.

→ Cet entretien insiste également sur la question des **transports comme composante centrale** dans la manière de concevoir les relations entre salariés et emplois, tant sur l'aspect des **politiques** mises en oeuvre par les pouvoirs publics (par exemple l'idée de construire des polarités à proximité des gares) que sur les **pratiques des populations** (migrations pendulaires, choix du mode de transport, décarbonation des mobilités).

→ Mise en lumière la façon dont le logement social est largement méconnu dans la société (par exemple le fait qu'il soit accessible pour 70-75% de la population contredit l'idée présumée d'un logement destiné seulement aux personnes précaires). Cela ouvre des pistes lors des entretiens sur la **connaissance** même qu'ont les salariés des dispositifs existants, des critères pour accéder au logement social etc.

VIII. APPORTS ADDITIONNELS / RESSOURCES

- *Le Livre blanc de l'habitat*, Métropole du Grand Lyon, 2022.

II. SOPHIA POPOFF (MAIRIE LYON)

Entretien avec : Sophia POPOFF

Fonction : Conseillère du 5e arrondissement et 17e adjointe au maire de Lyon

Date : 3 mars 2025

Type d'entretien : Distanciel, réalisé en visioconférence.

Présents lors de l'entretien : Rose VELLA et Valentin PRODAULT.

Synthèse et transcription : Rose VELLA



Mots-clés : position sociale, mobilité, étudiants, jeunes actifs, classes supérieures, vacance du logement, logement social, offre et demande, construction et production, ville et métropole de Lyon, crise du logement, transports en commun.

Contenu de la synthèse :

I. APPORT CONTEXTUEL

Présentation de la personne

Madame Sophia POPOFF est membre du groupe politique « Les écologistes » et conseillère à la Métropole de Lyon. Elle est membre des commissions « *Solidarités - Vie des aînés - Droits et égalités - Santé et prévention* » et « *Urbanisme - Nature en ville - Sécurité* ». Après avoir été pendant un an conseillère municipale déléguée « *Bien habiter en ville* », Madame POPOFF est, depuis 2024, 17e adjointe au maire de Lyon, au logement et renouvellement urbain et à l'hébergement d'urgence, mais aussi conseillère du 5e arrondissement.

Lors de cet entretien, Madame POPOFF nous parle en tant qu'élue, nous fait part des ambitions de son groupe politique et de leurs réalisations, et ce, dans un contexte électoral. Par ailleurs, elle témoigne une position d'experte sur les enjeux et dynamiques liés au logement au regard de son expérience

professionnelle. Cet entretien a ainsi été très marquant pour le groupe, nous offrons une perspective essentielle : une perspective au cœur des politiques publiques.

II. CONTENU DE L'ENTRETIEN

1) Un marché immobilier sous tension entre l'offre et la demande

Lors de notre échange, Madame Sophia POPOFF nous a fait un rappel sur la situation actuelle que l'on pourrait définir comme une **crise du logement**. Par exemple, bien qu'elle n'est pas spécialiste des dynamiques liées au marché du travail, la conseillère du 5e arrondissement nous a affirmé qu'aujourd'hui « *les recruteurs, [...] n'arrivent plus à recruter en partie parce que les gens n'arrivent pas à se loger* ». En ce sens, les **prix de l'immobilier** ayant des répercussions sur le reste de l'économie, entraîne une **instabilité économique** (BIGOT, 2011). Toujours dans le cadre des dynamiques de l'emploi, Sophia POPOFF, nous fait part de la "surconcentration de tous les emplois, [...] de tous les activités universitaires dans la ville de Lyon" entraînant un **déséquilibre entre l'offre et la demande et ainsi une forte spéculation immobilière**, renforçant les prix du foncier dépassant les 3 000 euros par mètres carrés dans certains secteur. Dans ce contexte, la 17e adjointe au maire de Lyon rappelle le **manque d'outils permettant de réduire le prix du foncier au niveau local**. Par ailleurs, cette inflation des prix a entraîné une crise conjoncturelle : les crédits auparavant accordés pour faciliter l'achat d'un logement ont été bloqués.

Dès les premières minutes de l'entretien, Madame Sophia POPOFF nous indique, sous un angle politique, que les décisions (ou le manque de décisions) prises au **niveau national freinent le développement de politiques locales** du logement. Depuis 2017, les mesures comme la transformation de l'ISF ont eu des **conséquences sur les investissements dans le logement public et privé**. L'adjointe au maire ajoute que, les bailleurs ont compensé la baisse des APL (n'ayant pas diminué pour les locataires du parc social) constituant une **baisse d'1 million d'euros par an depuis 2018** qui empêche l'innovation ou l'investissement.

2) L'impact de l'offre des transports sur la spéculation immobilière

Bien que Madame POPOFF n'est pas spécialiste de la question des transports, nous avons tenu à lui demander son ressenti sur l'offre de transport dans la ville de Lyon et leurs effets sur les prix de l'immobilier. **Le développement d'une politique de transport est synonyme de spéculation immobilière.** Toutefois, l'impact du métro, facteur de densification, sur le phénomène d'anticipation est plus important que celui du tramway. Dans ce contexte, l'adjointe au maire évoque la priorité accordée à la mise en place d'un tramway dans l'Ouest lyonnais qui desservirait le Vieux-Lyon : plus économe et rentable que le métro, tout en ayant une spéculation plus faible. Cette spéculation et anticipation peut s'expliquer par les choix résidentiels. Comme décrit dans le rapport des *Attentes et choix résidentiels des jeunes adultes dans l'aire métropolitaine lyonnaise*, quand le choix est permis, **ce qui impacte le plus les jeunes adultes est la localisation**, et 76% des sondés privilégient une zone proche des transports en commun (CAUDRON, 2022).

3) Entre bassin de vie et bassin d'emploi : qui peut se loger à Lyon ?

Sophia POPOFF nous a rappelé le projet porté par la ville de Lyon durant le mandat actuel : « *une métropole qui soit beaucoup plus équilibrée [...] on voudrait que quelqu'un puisse travailler, vivre, faire ses courses, faire ses activités culturelles à un quart d'heure à pied de chez lui* ». C'est dans ce contexte que la **ville de Lyon ne peut être accessible à la totalité des habitants de la métropole** et que durant leur mandat, les élus ont voulu renforcer l'accès aux aménités et aux transports dans toute la métropole - pas seulement Lyon et Villeurbanne.

Sociologiquement, cet échange nous a confirmé que la **position sociale et la CSP jouaient un rôle déterminant dans les choix résidentiels des salariés**. « *Nous, ce qu'on observe surtout à Lyon au niveau démographique, c'est qu'on a un peu une spécialisation du territoire* », cette spécialisation concerne les **étudiants**, les **jeunes actifs** qui trouvent leur premier emploi, notamment dans le secteur tertiaire et les **classes supérieures**. Dans les évolutions observées, les **familles** notamment celles constituées de 2 à 3 enfants **peinent à se loger sur Lyon du fait du prix de l'immobilier**, cela s'inscrit dans une dynamique plus large que la ville de Lyon, se retrouvant par exemple à Paris.

Tout en rappelant la difficulté de se loger à Lyon notamment pour les salariés de catégorie ouvrière ou employée au regard de la variable du pouvoir d'achat, Madame Sophia POPOFF nous fait part de la **variable « temps »**. En effet, ceux ayant davantage de temps sont plus aptes à avoir un logement

correspondant à leurs attentes et relevant de leur choix, étant en mesure de trouver la bonne équation en particulier en **cherchant en dehors des périodes de surtension**. Ainsi, apparaît une **construction sociale et spatiale des mobilités résidentielles**, les classes les plus favorisées ayant plus de choix (FOL et alii, 2014). Enfin, il serait probable que la population lyonnaise stagne dans les prochaines années.

III. PRISE DE RECUL

Cet entretien avec Madame Sophia POPOFF nous apparaît comme essentiel à notre étude nous ayant rappelé avec de nombreux détails les causes de la crise du logement ainsi que ces effets. Échanger avec une élue a apporté au groupe un regard sociologique des dynamiques de la ville et de la métropole de Lyon.

→ **Les efforts et les initiatives locales ne semblent pas suffisants pour atténuer la crise du logement**, qui est dans un premier temps structurelle et qui dépend de nombreux facteurs comme une **ligne directrice à l'échelle nationale**. Par exemple, une mesure phare telle que l'encadrement des loyers mis en place dans la ville de Lyon et à Villeurbanne ne permet pas de limiter « *la pénurie d'offres* ».

→ Le règlement de la **question de la vacance** ne permettrait pas à lui seul de résoudre la crise du logement. Statistiquement, bien que les chiffres soient débattus, on compte 6 000 logements vacants sur le territoire de la métropole contre 35 000 demandes de logements sociaux.

→ La ville de Lyon a pour particularité d'être **une ville-centre « extrêmement petite »** limitant la croissance en termes de logements, du moins, dans le centre. Cette particularité renforce le **déséquilibre entre l'offre et la demande**. A l'issue de cet entretien, il semble donc difficile de concentrer la population de la Métropole sur le territoire lyonnais. Le **développement d'infrastructures et d'aménités sur l'ensemble de la métropole** nous apparaît comme un enjeu important à prendre en compte dans les prochaines années par les politiques publiques et élus locaux.

→ Dans les années à venir, une **stagnation des habitants de la ville de Lyon** serait prévisible. La ville tend par ailleurs à une certaine **spécialisation sociologique** caractérisée par des étudiants, jeunes actifs et classes supérieures. Les familles ayant de plus de 2 enfants auraient tendance à rejoindre des bassins de vie en dehors de Lyon, en raison des prix avec « le rêve de la maison avec jardin ».

→ Il faut toutefois remettre cet entretien dans un **contexte** politique et **électoral** : à quelques semaines des élections municipales de mars 2026. Bien que dans une démarche de sincérité, l'élue avait tout intérêt à nous présenter les réalisations effectuées sous leur mandat telle que leur énergie déployée dans la production de logements avec 34 millions d'euros engagés ou la création de 50 000 emplois.

IV. APPORTS ADDITIONNELS / RESSOURCES

Les ressources tirées de l'état de l'art permettant de préciser l'analyse :

- BIGOT R., « Le coût de la crise du logement en termes d'emploi et de croissance », dans Les répercussions directes et indirectes de la crise du logement sur l'emploi, CRÉDOC, 2011, p. 6-29.
 - Ce rapport analyse la **hausse des prix de l'immobilier** qui, est **déconnectée de l'évolution des revenus des ménages**, prenant une place croissante dans leur budget, susceptible d'entraîner un déclassement, cela est ainsi observable chez les milieux modestes résidants à Lyon.
- CAUDRON D., Les attentes et choix résidentiels des jeunes adultes dans l'aire métropolitaine lyonnaise, Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, 2022, 56 p.
 - Ce rapport présente un panorama des comportements des jeunes adultes de 20 à 35 ans sur leur choix (ou leur non-choix / choix par défaut) dans les logements qu'ils cherchent à accueillir ou à louer. Ce rapport démontre que, à cause de la crise immobilière, **les jeunes éprouvent une grande difficulté à trouver un logement**. Les enquêtés estiment notamment l'**emplacement du logement** comme un critère important, surtout par rapport à leur lieu de vie que par rapport à leur lieu de travail.
- FOL S., MIOT Y., et VIGNAL C., Mobilités résidentielles, territoires et politiques publiques, Villeneuve d'Ascq, coll. « Le regard sociologique », 2014
 - Cet ouvrage présente les mobilités résidentielles et leur poids sur les inégalités territoriales et sociales au regard des politiques publiques. Cet entretien fait particulièrement écho à la Partie 1 de l'ouvrage : « Les mobilités résidentielles : déterminants et effets socio-spaciaux » qui présente le blocage sélectif des mobilités

résidentielles, et que **les statuts d'occupation sont déterminés par des choix économiques de revenus.**

CITATIONS

- *C'est sûr que le logement, c'est la première des préoccupations des Lyonnais et des Lyonnaises. Quand on va les interroger dans la rue sur ce qui les préoccupe, en premier, c'est les questions de logement.*
- *Je trouve que le problème n'est pas tant au niveau local, mais tout au niveau national en fait. Depuis 2017, on n'a pas de politique nationale du logement digne de ce nom.*
- *Il n'y a pas de lien de cause à effet entre l'encadrement des loyers et le fait qu'il y ait une pénurie d'offres.*
- *On a surconcentré notre métropole, et donc la vraie réponse à la crise du logement, c'est le fait de rééquilibrer notre territoire.*
- *Donc en fait la croissance en termes de logements et donc aussi en termes de population de la ville de Lyon, elle va ralentir. On ne pourra pas suivre en fait. Et c'est pour ça qu'il faut que le reste de notre métropole puisse se développer.*
- *Mais dès qu'on développe une politique de transport, dès qu'on annonce qu'on va développer une politique de transport, il y a un effet un petit peu de spéculation immobilière*
- *Et puis, en termes d'investissement, avec un métro, on peut faire 3 lignes de tramway.*
- *Sur la question des familles, il y a moins de bébés, en fait, qui naissent à Lyon. Et puis c'est surtout à partir du troisième enfant, là, vraiment, les familles quittent Lyon, parce que les prix de l'immobilier sont trop chers, en fait.*
- *Après, moi, ce que j'observe aujourd'hui, c'est plutôt une spécialisation vers les classes plutôt supérieures, une ville assez jeune, que ce soit avec des étudiants ou des jeunes actifs, plutôt des cadres, ou moins en moins de familles, et notamment moins en moins de familles à partir de 2, 3 enfants, où là, ça devient trop compliqué.*
- *A part les gens qui sont très riches et qui ont du temps, je pense qu'il n'y a pas de situation de logement vraiment totalement choisi sur Lyon*
- *Aujourd'hui, sur Lyon, les recruteurs, ils n'arrivent pas à recruter en partie parce que les gens n'arrivent pas à se loger. Et, ça passe du coup forcément par le développement des transports en commun*

III. CELINE ROBIN et SALIMA MAAROUK (MAIRIE VILLEURBANNE)

Entretien avec : Céline ROBIN et Salima MAAROUK

Fonction :

Céline ROBIN : Chargée de mission habitat à la direction du développement urbain

Salima MAAROUK : Chargée du contingent de Villeurbanne Service Habitat à la direction du développement urbain

Date : 5 mars 2025

Type d'entretien : Distanciel en visioconférence

Présents lors de l'entretien : Rose VELLA et Valentin PRODAULT

Synthèse : Rose VELLA et Antony LE PIFRE

Retranscription : Rose VELLA



Céline ROBIN

Mots-clés : gouvernance territoriale, volonté politique, vacance résidentielle, encadrement des loyers, pression locative, attractivité résidentielle

Contenu de la synthèse :

APPORT CONTEXTUEL

Présentation des personnes

Céline ROBIN, ingénieure territoriale en urbanisme, est responsable du service habitat à la ville de Villeurbanne. Salima Maarouk, quant à elle, est chargée du contingent social pour la ville de Villeurbanne. Toutes deux travaillent pour la municipalité et interagissent avec des partenaires du développement de l'habitat.

Lors de cet entretien, Mesdames ROBIN et MAAROUK nous parlent en tant qu'agents administratifs, cette interview nous offre ainsi une perspective plus technique que politisée.

CONTENU DE L'ENTRETIEN

1) Une gouvernance du logement marquée par des volontés politiques

La municipalité souhaite maintenir un coût de la vie abordable à Villeurbanne pour accueillir les familles. Mesdames ROBIN et MAAROUK nous expliquent que la municipalité affiche une volonté politique claire de ne **pas transformer Villeurbanne en ville dortoir**. La mairie cherche à préserver les activités économiques et familiales et les emplois existants, tout en développant de nouvelles zones d'activité, le tout en maintenant un équilibre avec le développement du logement. **L'efficacité de l'encadrement des loyers reste limitée** pour plusieurs raisons : tous les propriétaires ne le respectent pas, les plafonds évoluent régulièrement à la hausse via des mécanismes légaux (IRL, etc.), et le dispositif lui-même souffre de complexité et de zones grises, notamment sur la question des compléments de loyer.

2) La pression exercée sur le logement social

Mesdames ROBIN et MAAROUK nous présentent **trois grandes constatations à propos du logement social**.

Premièrement, **le parc privé devient de plus en plus inaccessible** : Le coût du logement privé (location et accession) est désormais hors de portée pour une partie croissante des ménages, qui se tournent alors vers le logement social. En effet, selon D. CAUDRON, dans *Les attentes et choix résidentiels des jeunes adultes dans l'aire métropolitaine lyonnaise*, entre 2016 et 2020, les prix des logements collectifs dans l'ancien ont augmenté de 25,8 % sur la métropole de Lyon. De plus, selon le même chercheur, seulement 30 % des répondants indiquent vivre dans un logement correspondant totalement à leurs attentes. Résultat : **la demande de logement social explose, sans que l'offre puisse suivre**.

Deuxièmement, **la production de logement social est fragilisée par le marché**. Le logement social est aujourd'hui largement produit via des obligations imposées aux promoteurs privés (les "secteurs de mixité sociale"). Mais quand un promoteur ne parvient pas à vendre la partie en accession libre, la partie sociale tombe aussi. **La crise du marché immobilier entraîne donc mécaniquement une crise de la production sociale**.

Troisièmement, **produire plus ne résout pas le problème**. Paradoxalement, **même les périodes de forte production n'ont jamais fait baisser la demande**. Au contraire : plus on construit, plus la demande s'exprime localement, attirée par la visibilité des chantiers et des programmes, le taux de pression reste donc élevé.

Enfin, Madame ROBIN nous a expliqué qu'il y avait **deux types de demandeurs de logement social : les demandeurs internes et les demandeurs externes**. Les demandeurs externes constituent les ménages du parc privé demandant un logement social alors que les demandeurs internes, les ménages déjà présents dans le parc social qui souhaitent changer de logement social. Cette demande de logement social d'interne en interne, rajoute de la pression sur l'agrandissement du parc social.

3) Villeurbanne : une attractivité résidentielle forte

Au niveau de l'emploi, la **Villeurbanne est dynamique et devrait continuer à se développer, avec un bassin d'emploi important**. En partenariat avec la métropole (qui a compétence sur les transports publics), de nombreux projets de connexion et de déplacements sont en cours, notamment autour du pont Saint-Jean et des Berges pour relier la partie de Villeurbanne au-delà du Rhône avec le reste de la ville tout comme la construction du T6. Villeurbanne est d'ailleurs une grande ville étudiante, par conséquent il est important de relier le campus universitaire avec les autres parties de la métropole.

En ce qui concerne le cadre de vie, la mairie a mis en place une politique de création d'espaces verts pour les habitants de la ville, avec la multiplication de projets de jardins communaux, pour les familles. La mairie veut maintenir Villeurbanne en tant que ville distincte de Lyon, et ce notamment en termes de cadre de vie et ne souhaite pas que les habitants aient à se déplacer sur Lyon pour des activités familiales.

4) L'impact des transports sur les prix

Madame MAAROUK nous explique que, même s'il est vrai que généralement la construction d'une ligne de transport mène à un gonflement des prix autour de cette ligne, à Villeurbanne ils n'ont pas encore remarqué cette hausse des prix autour de la nouvelle ligne T6. Les prix étant déjà très élevés dans la zone de la ligne avant sa construction, cela n'a pas vraiment eu d'incidence, car les milieux populaires y étaient déjà exclus auparavant. Cela rejoint l'étude, *Économie et Statistique*, qui rejette l'hypothèse classique selon laquelle les banlieues proches du centre-ville seraient rejetées par les milieux plus aisés

(COULOMBEL et alii, 2012). Les ménages ne s'éloignent pas du centre pour payer un loyer moins cher. Au contraire : *“le choix de l'éloignement est bien associé à des prix au m² plus faibles ainsi qu'à des surfaces plus grandes, mais pas à une dépense de logement plus faible.”* Cela signifie que **les ménages ne fuient pas le centre-ville pour payer un loyer moins cher, mais pour payer le même loyer mais avec une surface plus grande** ; ainsi les banlieues proches du centre-ville, contrairement à l'idée répandue, ne sont pas que des milieux populaires. Ainsi, construire une ligne de transport à Villeurbanne ne va pas forcément augmenter le prix du loyer, car les cadres étaient déjà prêts à payer un coût résidentiel aussi ou plus élevé qu'en centre-ville en choisissant d'habiter dans la ville.

5) Des prévisions futures

Céline ROBIN et Salima MAAROUK estiment que, **la construction de logements à Villeurbanne devrait naturellement ralentir**, passant de 1200 à 700 logements par an, au profit de communes périurbaines. Cette baisse s'explique par le fait que la ville est déjà “complètement construite”, n'ayant plus de terrain constructible. Par conséquent, désormais, **les constructions viseront plutôt une densification de certains quartiers qu'un élargissement des terrains fonciers**. Les politiques du logement ne seront donc plus seulement orientées vers la quantité mais la qualité de logement, et les politiques d'accueil (quels habitants accueillir ?). Aujourd'hui, **Villeurbanne est surtout un bassin de vie, car la plupart des habitants travaillent à Lyon**.

III. PRISE DE RECUL

L'entretien avec Céline ROBIN et Salima MAAROUK nous a fortement été utile nous apportant un regard d'agentes administratives sur les politiques publiques à Villeurbanne.

→ Cet entretien nous a servi à comprendre les différenciations locales au sein de la métropole de Lyon. Ainsi, les besoins de Villeurbanne ne sont pas les besoins de Lyon ; en effet, Lyon est un centre économique et une zone d'emploi alors que Villeurbanne est un bassin de vie. Ainsi, on remarque que beaucoup de salariés à Lyon y vivent juste “pour le travail”, alors que cela n'est pas le cas pour les salariés à Villeurbanne qui déclarent souvent y vivre pour “le cadre de vie” ou pour “des raisons familiales”.

→ Les politiques de Lyon influencent la vie à Villeurbanne. Ainsi, **beaucoup de jeunes salariés “fuient” le coût du logement à Lyon pour s’installer à Villeurbanne**, ce qui crée une gentrification de certains lieux.

IV. APPORTS ADDITIONNELS / RESSOURCES

- BIGOT R., *Les répercussions directes et indirectes de la crise du logement sur l'emploi* (3 chapitres), CRÉDOC, 2011
 - Ce rapport explique les conséquences économiques de la crise de l’immobilier sur la politique du logement. et démontre que l'augmentation du coût du logement met un frein à la mobilité professionnelle : **les individus (surtout les jeunes actifs) ne peuvent plus librement déménager pour trouver un travail à cause du prix de l’immobilier**. Cela affecte surtout les jeunes car selon le rapport 44% d’entre eux sont obligés de vivre chez leur parent. **La politique de la mairie de Villeurbanne s’inscrit donc dans ce champ, car elle entend éviter un phénomène de ville-dortoir en maintenant les emplois localement.**
- Coulombel N. & Leurent F., « Les ménages arbitrent-ils entre coût du logement et coût du transport ? », *Économie et Statistique*, 2012 — pertinent pour la partie sur l'impact des transports sur les prix.
 - Ce rapport **conteste l'idée de départ en économie urbaine qu'on appelle le modèle monocentrique** : les ménages, qui s'éloignent du centre-ville pour payer moins cher leur logement, compenseraient ce choix par des dépenses de transport plus élevées, et inversement. La conclusion principale des auteurs, est lorsqu'un ménage s'éloigne du centre, il paie certes moins cher au m², et il prend un logement plus grand, mais sa dépense totale de logement ne baisse pas pour autant. Il dépense simplement plus de surface. Et il paie en plus des frais de transport élevés, sans compensation. Le vrai déterminant du budget logement, ce n'est pas la localisation ni le coût des transports : c'est avant tout **le revenu du ménage**.

CITATIONS

- *En fait, les grands espaces disponibles qu'on pourrait construire pour créer de nouveaux quartiers, on est arrivé un peu au bout de l'exploitation de ces fonciers-là.*
- *Après, sur la place du sujet du logement dans les débats, moi, comme c'est mon métier, j'aurais toujours tendance à dire que non, ce n'est pas suffisamment mis en avant par rapport à ce que c'est important pour les gens*
- *On constate effectivement que sur les demandes de mutation, par exemple, on a des familles, au-delà de la mutation, des enfants qui ont eu un parcours dans le parc social qui veulent aussi accéder au parc social. Pour eux, ils n'ont jamais imaginé une autre perspective que le parc social.*
- *On ne pourra pas aller beaucoup plus loin en matière d'évolution des prix, parce qu'en fait personne ne pourra se loger après.*
- *"On a à peu près une dizaine de demandeurs pour un logement qui se libère sur le parc social."*
- *"Villeurbanne, Lyon 6 et Lyon 3, c'est un carré d'or. C'est là où souvent les familles, les personnes recherchent leur logement social parce qu'il y a de la connexion entre ces deux arrondissements et Villeurbanne."*
- *"On a des familles monoparentales, des familles, des jeunes aussi, qui veulent accéder à un logement social. Des personnes aussi retraitées. Ils quittent le parc privé pour aller vers du logement social parce qu'ils ont peur de ne pas s'en sortir avec le coût de la vie."*
- *"Il y a une déconnexion de plus en plus importante entre le coût du logement privé, que ce soit en location ou en accession, et les moyens des ménages."*
- *"On est arrivé très certainement un peu au palier supérieur. On ne pourra pas aller beaucoup plus loin en matière d'évolution des prix, parce qu'en fait personne ne pourra se loger après."*
- *"De plus en plus de ménages, familles, personnes, souhaitent avoir les transports en commun en ligne de tramway ou métro à proximité. On parle moins des bus, mais on parle plus du tramway et du métro."*
- *"Demain, je pense que les politiques de réhabilitation, de restructuration du parc existant prendront plus le dessus [...] que les politiques de développement. Tout simplement parce qu'on aura moins la possibilité de développer."*

IV. CAROLINE MEISS (EDF)

Entretien avec : Caroline MEISS

Fonction : Déléguée régionale de l'emploi Auvergne Rhône-Alpes pour le groupe EDF

Date : 11 février 2026

Type d'entretien : En distanciel, visioconférence

Présents lors de l'entretien : Rose VELLA et Valentin PRODAULT

Synthèse et retranscription : Rose VELLA



Mots-clés : habitat d'astreinte, trajectoire résidentielle, mobilité, arbitrage, aménités

Contenu de la synthèse :

I. APPORT CONTEXTUEL

Présentation de la personne

Madame Caroline MEISS a rejoint le groupe EDF en 1993, initialement en tant que juriste. Aujourd'hui, elle a deux principales missions. D'une part, porter les enjeux d'attractivité du groupe sur les prochaines années. Au regard des besoins de recrutement, la promotion auprès des jeunes, des jeunes femmes, des parents des professeurs des métiers de l'industrie, elle anime les DRH du groupe EDF sur l'Auvergne Rhône-Alpes. D'autre part, l'autre pan de son activité est de promouvoir la mobilité sur la région Auvergne Rhône-Alpes par le biais d'actions permettant aux salariés de mieux connaître la région. C'est dans ce cadre qu'elle anime le réseau "conseillers parcours professionnels" dans le groupe EDF. Madame Caroline MEISS est, dans son poste, en relation avec les DRH et conseillers qui communiquent avec les salariés.

II. CONTENU DE L'ENTRETIEN

1) Les conditions professionnelles influençant les choix résidentiels des salariés

Les salariés du groupe EDF sont peu dépendants du marché locatif. En effet, le groupe proposant des **parcs logements** à ses salariés dans les secteurs de l'hydraulique et du nucléaire pour qu'ils puissent se loger et faire tourner les centrales et donc permettre la production d'électricité. Ainsi, en fonction du taux d'occupation du parc logement, **un agent de terrain comme un cadre peut être affecté à un logement disponible dans le parc.** Des critères tels que la composition familiale sont pris en compte.

Pour les salariés occupant des fonctions techniques, qui travaillent à la centrale nucléaire de Bugey - au plus près de Lyon - se situent dans des **zones d'astreinte**, devant avoir un logement se situant à environ **40 kilomètres**, soit à maximum une heure (certains postes 30 minutes), de la centrale (au-delà, ils doivent déménager). L'astreinte est en dehors des heures ouvrables, permettant d'éviter certains embouteillages d'heure de pointe. De ce fait, **ceux travaillant à Bugey peuvent se loger dans la zone d'habitat d'astreinte qui regroupe une partie de Lyon.**

2) Les leviers mis en place par EDF pour faciliter mobilité et logement

Bien que, comme l'affirme Caroline MEISS, *“la mobilité géographique est moins le modèle aujourd'hui parce que les gens bougent moins géographiquement”*, le groupe **EDF accompagne les mobilités géographiques et professionnelles** de ses salariés. Par exemple, en cas de mutation, un organisme du groupe va les aider dans la recherche de logement. De même, sur Lyon et ailleurs, l'entreprise propose certains **dispositifs de télétravail qui sont en moyenne d'un à deux jours par semaine** selon les entités. Ce recours au télétravail arrive à la suite d'événements comme la crise de la COVID-19 qui ont fait passer le logement de ce que l'on peut qualifier de simple “lieu d'habitation” à un véritable “lieu de vie”. **Le télétravail permettant de transformer le logement en écosystème de vie** (CAUDRON, 2022).

Concernant les salariés les plus qualifiés tels que des cadres ou ingénieurs, Caroline MEISS nous a par exemple imaginé le cas d'un salarié habitant en Normandie ne souhaitant pas déménager du fait de contraintes familiales. Le groupe EDF propose des dispositifs tels que *“mon job en proximité”* permettant à ce type de salarié de travailler en Normandie et de ne venir qu'une semaine par mois (ou quelques jours par semaine) sur Lyon tout en étant accompagné par l'entreprise prenant en charge le transport et le logement sur Lyon.

Ainsi, du fait de ces mesures mises en place par l'entreprise, il était durant la première partie de l'entretien, difficile pour le groupe de tirer une analyse générale des déterminants à l'installation des salariés. Toutefois, les **contraintes familiales semblent être un facteur influençant les mobilités**. A des fins d'élévation sociale ou de projets de vie, les ménages peuvent éprouver le désir d'un logement plus grand, moderne et mieux situé. **Le cycle de vie est un moteur classique de mobilité** : des événements de vie comme la naissance d'un enfant, le mariage ou les changements familiaux modifient les besoins en logement (NAWAL et alii, 2025).

3) Les dynamiques résidentielles des salariés à Lyon et Villeurbanne : arbitrage entre bassin de vie et bassin d'emploi

Concernant les salariés habitants sur Lyon, on retrouve d'une part ceux étant en astreinte habitant dans la limite des 40 kilomètres de la centrale de Bugey. Ceux-ci vivent principalement dans le 6^e ou le 3^e arrondissement. Cette dynamique peut d'abord s'expliquer par une **question d'habitude : ceux qui travaillaient sur Lyon avant d'être embauchés chez EDF pour travailler sur la centrale ne déménagent pas**. Pour d'autres, la **variable familiale** rentre également en compte, **si le conjoint travaille initialement sur Lyon**. D'autre part, **ceux habitant à Lyon sont également ceux qui y travaillent** : que ce soit Lyon ou ses environs, notamment dans l'ouest lyonnais *"même si Lyon devient quand même assez cher au niveau logement ces dernières années"*.

Par ailleurs, tandis que Caroline MEISS estime qu'**environ 50% des collaborateurs habitent sur Lyon**, l'autre moitié concernerait surtout les plus âgés. La variable de l'âge, voire du cycle de vie apparaît comme déterminante dans les choix résidentiels. **Avec l'âge, certains salariés ayant des enfants privilégieraient d'être dans une petite commune aux alentours de Lyon**. Concernant les salariés plus jeunes travaillant sur Lyon, ceux-ci seraient davantage susceptibles de quitter la ville s'ils étaient véhiculés. Enfin, les choix résidentiels des salariés seraient également influencés par leur **appétence pour la ville ou la campagne**, la campagne facilitant les possibilités de vivre dans une maison. Ainsi, cette mobilité après l'âge de 30 ans renvoie à ce que les chercheurs de l'étude *Etats des lieux sur les trajectoires résidentielles* avaient appelé des **"migrations confort"** afin d'accéder à une maison, devenir propriétaire ou rechercher des aménités (AUTHIER et alii, 2012).

Cet échange a confirmé une tendance : celle du **temps de trajet comme facteur d'éloignement de bassin de vie pour se rapprocher d'un bassin d'emploi** : *"Lyon devient infernale comme ville en termes*

de circulation”. Caroline MEISS souligne particulièrement le **manque d’efficacité des transports en commun**, que ce soit au niveau des TER que des bus qui “ne sont pas adaptés [...] par rapport aux besoins des salariés, ce qui **encourage à prendre la voiture**.” estimant qu’environ la moitié des salariés se déplacent en transports en commun, quand l’autre moitié utilise la voiture. C’est dans ce contexte que l’entreprise met en place des **dispositifs pour encourager le covoiturage**.

III. PRISE DE RECUL

→ Il était, dans la première moitié de l’entretien, difficile pour le groupe de placer les salariés du groupe EDF dans le contexte de notre étude. Les **salariés du groupe EDF étant peu dépendants du marché locatif**, en particulier du fait du parc logement mis à disposition par l’entreprise. Il était ainsi d’autant plus difficile pour le groupe d’établir objectivement une ligne directrice de leurs choix résidentiels, et ce, d’autant plus au regard de l’habitat d’astreinte et de la limite des 40 kilomètres. Sur ce dernier point, **la proximité avec un bassin d’emploi apparaît alors évidente**. Cependant, certains salariés travaillant à la centrale de Bugey décident d’habiter dans le 6e ou 3e arrondissement de Lyon. Cette installation dans le centre ville et ainsi le bassin de ville est toutefois à remettre dans un contexte de **motivations subjectives caractérisées par la situation familiale ou le cycle de vie**.

→ Ce point se confirme auprès des salariés travaillant sur Lyon et n’ayant pas d’astreinte, où la moitié réside sur Lyon. Les plus jeunes et ceux qui ne sont pas véhiculés sont les plus susceptibles d’habiter à Lyon, tandis qu’**avec l’âge, les salariés préfèrent habiter à la campagne** (pour des raisons liées au cadre de vie et au prix de l’immobilier) résidant toujours dans la Métropole de Lyon. Ainsi, bien qu’il semble difficile de faire une objectivation des déterminants à l’installation des salariés, **la situation familiale, le cycle de vie et le prix de l’immobilier sont des facteurs plusieurs fois cités dans l’entretien qui, de fait, influencent fortement les choix résidentiels**.

→ Un **obstacle à résider sur Lyon est également lié aux embouteillages et à l’offre de transports en communs**. Comme nous l’a expliqué Caroline MEISS, si l’on se concentre sur les salariés en habitat d’astreinte, si cette dernière était en heure de pointe, Lyon ne rentrerait pas. Ainsi, le groupe peut déduire que le temps de trajet peut être un facteur repoussoir, “infernale”, pour les salariés de résider en centre ville qui privilégieraient d’habiter à proximité de leur lieu de travail, et donc d’un bassin d’emploi.

→ Enfin, dans la dernière partie de l'entretien, Caroline MEISS nous a évoqué le manque de connaissance par les salariés des dispositifs proposés par Action Logement, estimant que les aides à l'accèsion d'un logement social seraient susceptibles d'intéresser en particulier les jeunes actifs, en alternance, ou encore ceux ayant des ruptures résidentielles (décohabitation avec son conjoint par exemple).

IV. APPORTS ADDITIONNELS / RESSOURCES

- AUTHIER J-Y., BIDET J., COLLET A., GILBERT P., et STEINMETZ H., État des lieux sur les trajectoires résidentielles, 2012, 85 p.
 - Depuis les années 1980, l'âge, la structure familiale, les revenus et le diplôme sont des facteurs jouant un rôle déterminant dans les mobilités. Les cadres constituent la catégorie la plus mobile et qui parcourt de grandes distances. A partir des années 1990, est établi un constat : les individus seraient plus autonomes avec un isolement moindre, mais ils seraient aussi économiquement plus précaires, la parenté serait un moyen d'atténuer cela.
- CAUDRON D., Les attentes et choix résidentiels des jeunes adultes dans l'aire métropolitaine lyonnaise, Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, 2022, 56 p.
 - La COVID-19 a eu le double effet d'intensifier le recours au télétravail mais aussi de transformer le logement en écosystème de vie. Les conditions de vie (luminosité, isolation, exposition) constituent un critère important dans le choix du logement tout comme son emplacement. Les jeunes sondés de 20 à 35 ans dans la métropole de Lyon mettent davantage en avant l'importance d'un emplacement par rapport au lieu de vie plutôt qu'au lieu de travail.
- DOUNIT N. et ADRDOUR M., « Les déterminants de la mobilité résidentielle : revue de littérature et étude des motivations de la migration vers la ville d'Agadir », Revue Economie, Gestion et Société, vol. 1, no 44, 20 février 2025 (consulté le 12 novembre 2025).
 - L'âge, le statut marital ou la taille du ménage influencent la propension à déménager : les jeunes adultes, les couples ou les familles avec enfants présentent des profils différents. L'offre de logement, la disponibilité, les conditions du marché du logement (crédit, coût, régulation), jouent un rôle d'obstacle ou de facilitateur. L'étude reconnaît la pluralité des trajectoires et une hétérogénéité des profils : les ménages ont des motivations différentes

qui peuvent évoluer dans le temps du fait du cycle de vie, d'aspirations changeantes ou de contraintes nouvelles. Les désirs de qualité de vie, de confort, d'image sociale relèvent de perceptions personnelles, souvent changeantes et sont difficiles à mesurer objectivement.

CITATIONS

- *Après, ceux qui travaillent sur Lyon, une bonne partie habitent sur Lyon : Lyon ou les environs, parce qu'il y en a pas mal qui habitent aussi dans l'ouest lyonnais.*
- *La mobilité géographique, c'est moins le modèle aujourd'hui parce que la vie sociétale fait que les gens bougent moins géographiquement*
- *En fait, le Covid a fait évoluer les modes de représentation puisqu'il y a aussi la possibilité aujourd'hui de travailler en télétravail. Selon les entités, c'est un ou deux jours de télétravail par semaine.*
- *Pour ceux qui travaillent à Lyon, je pense que majoritairement les jeunes doivent être logés sur Lyon parce que potentiellement, il n'y en a qui n'ont pas de véhicule non plus.*
- *Il y en a qui aiment les maisons, alors c'est sûr qu'être en maison à Lyon, c'est plus compliqué, beaucoup plus cher que quand on est à la campagne. En plus, à la campagne, c'est quand même pas loin.*
- *Alors oui, il y a les salariés, je pense que par contre, il y a peut-être des choses à promouvoir pour les alternants, pour les jeunes, vraiment sur le public jeune qui peut avoir plus de difficultés à accéder au logement, pour des questions de salaire, pour pas mal de difficultés.*
- *Il y a des publics prioritaires qui, chez nous, pourraient être intéressés par des dispositifs d'Action Logement.*

V. MURIELLE CHANTELOT (ADECCO FRANCE)

Entretien avec : Murielle CHANTELOT

Fonction : Responsable du pôle expertise sociale et responsable de pôle avantages sociaux et réclamation salarié intérimaire chez Adecco France

Date : 9 mars 2026

Type d'entretien : Distantiel

Présents lors de l'entretien : Prodault Valentin, Vella Rose

Synthèse et retranscription : Prodault Valentin

Mots-clés : accompagnement, logement, logement social, profil, télétravail, équilibre, situations, solutions, étapes.

Contenu de la synthèse :

I. APPORT CONTEXTUEL

Murielle CHANTELOT est responsable du pôle expertise sociale, et responsable de pôle avantages sociaux et réclamation salarié intérimaire chez Adecco France. Cette entreprise est un géant du recrutement intérim, et son siège est situé à Lyon. Elle se divise en plusieurs filiales, comme Adecco Médical, et concentre un important réseau d'agences. Concernant cet entretien, Mme CHANTELOT apparaît en position d'experte, compte tenu de ses missions professionnelles, et de sa présence au sein de conseils d'administration de bailleurs sociaux, évoquée en entretien.

II. CONTENU DE L'ENTRETIEN

1) Une mission d'accompagnement sur un bassin d'emploi conséquent

Tout d'abord, l'entretien donne à voir le **lien étroit** qui existe entre Action Logement et Adecco, résultant d'un "partenariat historique" fondé d'une part sur le temps long, et d'autre part sur le montant pour les

cotisations. Comme rappelé en entretien par Mme CHANTELOT, les missions d'accompagnement proposées reflètent la manière dont le logement s'élève, au sein de l'entreprise, comme une préoccupation majeure, après l'emploi. Cette intégration forte du partenaire Action Logement passe également par des **structures présentes chez Adecco**, en constant dialogue avec l'organisme Action Logement. On peut par exemple citer le Fonds d'Action Sociale du Travail Temporaire ou le service "à vos côtés logement" qui renforcent son intégration au sein d'un véritable écosystème du logement dans l'entreprise, tout comme la présence de Mme CHANTELOT au sein de conseils d'administration de bailleurs sociaux.

Le siège de l'entreprise se situe à Lyon, raison pour laquelle l'ensemble des candidatures sont gérées depuis Lyon. Malgré un traitement des dossiers sur **plusieurs bassins géographiques**, Mme CHANTELOT assure que ce mode de gestion est "facilitant", en particulier pour les mobilités. Adecco peut également mettre en place un accompagnement sur du **logement temporaire**, censé permettre de "tester", dans le cadre d'une mission courte, avant d'accepter une mission longue, et dès lors, envisager une structure de logement pérenne. Mme CHANTELOT rappelle toutefois que **l'accompagnement peut s'avérer "compliqué", en particulier dans les territoires "tendus"**. En effet, en plus d'un marché tendu du logement, les temporalités peuvent également poser certains problèmes, en particulier le fait de trouver un logement sur le temps de la mission, ce qui n'est pas toujours possible.

Plus globalement, l'entretien a permis de mettre en lumière **l'accompagnement des différents profils vers Action Logement en fonction de leur situation**, avec un total évoqué dans l'entretien de 3 000 contacts par an échangés entre les deux organismes. L'entreprise gère des situations assez particulières, comme des cas de séparation entre conjoints, ou bien des problèmes administratifs sur des collocations par exemple. Des projets autour d'un changement de région sont également abordés, avec un accompagnement important autour des questions de mobilités, et de trajectoires résidentielles et professionnelles.

2) Une nouvelle préoccupation au centre : choisir

Dans un deuxième temps, il semble intéressant d'évoquer un "changement de principe", pour reprendre les mots de Mme CHANTELOT, ou en tout cas une tendance globale qui se dessine comme projet d'une part, et affirme également une séparation entre les différents profils concernés. En effet, l'entretien donne à voir une **priorité** accordée au choix de son mode de vie, au détriment de prérogatives professionnelles qui serait placée au centre de tout projet. Selon Mme CHANTELOT, depuis une dizaine d'années, les

personnes mettent de plus en plus en avant un choix de mode de vie, en lien avec un projet personnel, un environnement, **un cadre de vie particulier**. Le choix d'un logement agréable, et plus encore d'un certain cadre, d'une volonté d'être "acteur de son parcours" pour reprendre la formule de Mme CHANTELOT semble donc primer sur les exigences de mobilité et de transport. Si pour ces dernières générations, la notion de choix est aussi fondamentale, c'est parce que l'emploi n'est pas le seul aspect pris en compte dans un **parcours résidentiel**. Le parcours dit classique n'est également pas envisagé de la même façon, puisque devenir propriétaire n'est pas non plus, selon Mme CHANTELOT, une priorité.

Pour autant, le parcours résidentiel ne répond pas nécessairement et immédiatement aux attentes de chacun, et si tout le monde, selon Mme CHANTELOT, peut trouver un logement adapté à ses besoins propres, cela demande une certaine patience. Tout en admettant les difficultés existantes dans des marchés tendus, elle tient à dire que **personne ne se trouve sans solution**. L'essentiel est d'être patient, et Adecco s'affirme en ce sens comme la structure qui accompagne les salariés dans leurs étapes de choix.

La possibilité d'effectuer **plusieurs jours sur une semaine en télétravail**, qui permet de diminuer les déplacements renforce également l'idée d'une **priorité accordée au mode de vie**, mais révèle dans le même temps un certain gradient, dans la possibilité de choisir son parcours. En effet, si les salariés dits "permanents", qui travaillent au sein de l'agence Adecco peuvent bénéficier de plusieurs jours de télétravail (trois maximum), c'est beaucoup plus difficile pour les salariés intérimaires, dont les missions ne sont, d'une part, pas forcément adaptées au télétravail, et d'autre part dont l'encadrement est assez difficile à gérer dans le cas du télétravail.

Plus encore, **la notion de choix** est, comme l'évoque Mme CHANTELOT, plutôt adoptée par les salariés bénéficiant d'une certaine stabilité dans leur emploi, en l'occurrence les "permanents", ou bien les intérimaires répondant à des missions spécifiques, des postes dits "pénuriques" sur lesquels ils ont les moyens de négocier, accepter ou refuser une mission un salaire. **Une plus grande marge de manoeuvre au niveau de l'emploi, laisse donc mécaniquement une liberté accrue sur les choix résidentiels ou de mode de vie.**

3) "Autant de situations que de profil"

Pour autant, si certaines tendances se dessinent, la singularité des parcours est un aspect fondamental exprimé par Mme CHANTELOT dans cet entretien. La formule *“autant de situations que de profils”*, que nous avons employée d’abord, puis reprise par elle-même, confirme cette idée. En effet, **les trajectoires résidentielles sont largement définies selon les affinités de chacun, ses attentes, et les souhaits en termes de cadre de vie.** Après le “post-covid” qui a donné lieu à un large mouvement en direction des campagnes, dans l’idée de se mettre au vert, Mme CHANTELOT relate que si quelques-uns s’y sont faits, d’autres, confrontés à des **mouvements pendulaires** conséquents, ont décidé de se rapprocher des centres. **L’accès aux services peut également être une préoccupation majeure,** nécessitant pour certains ménages, un **retour vers les centres-ville**, avec toutefois le projet de se doter d’un logement toujours agréable, pour compenser et ne **pas perdre en qualité de vie.**

Comme le dit Mme CHANTELOT, les **situations des salariés** (célibataires, en couple, mariés), la **nature de leur emploi** (stable, intérim, peu demandé, pénurie), les **attentes** de chacun (environnement, ou “structure écologique” pour reprendre des termes qu’elle emploie), les **projets** (décohabitations, mobilités) sont autant de calculs qu’il convient de prendre en compte pour accompagner au mieux les salariés dans leur parcours. La **parentalité** joue également un rôle, et structure les habitudes et les modes de vie des salariés qui doivent composer avec des trajets et des prérogatives supplémentaires.

Les **problématiques de mobilité** questionnent également les situations de chacun, comme la nécessité parfois de disposer de deux véhicules, ce qui induit des coûts et contrebalance une économie faite antérieurement. La **diversité et la singularité des profils**, et les **changements qui peuvent s’opérer dans le temps** (décohabitation, ou mariage par exemple) **rendent ainsi difficile de généraliser, ou donner des tendances globales dans les arbitrages entre bassin de vie bassin d’emploi.** Pour autant, Adecco, dans le cadre d’un “accompagnement individuel et personnalisé” selon les mots de Mme CHANTELOT, tente de trouver des solutions, et agit comme intermédiaire avec Action Logement.

Ainsi, Adecco cherche à composer avec des logiques, des attentes, et des projets singuliers et diversifiés, qui ont toutefois pour caractéristique commune de remettre les modes de vie au centre, et ce, tout en gérant un flux important de travailleurs, et sur un marché du logement tendu qui nécessite certaines concessions.

III. PRISE DE RECUL

Cet entretien avec Mme CHANTELOT nous a permis d'en découvrir davantage sur les salariés de l'entreprise Adecco et sur leur arbitrage entre centre de vie et bassin d'emploi.

→ **La proximité avec l'emploi n'a pas énormément d'impact sur le choix résidentiel des individus**, a fortiori avec l'essor du télétravail qui limite les mobilités. La recherche d'un bon choix de **mode de vie** est priorisée.

→ Un "parcours-type" ne saurait être identifié précisément. Le **parcours des individus résulte surtout de logiques individuelles** qui leur sont propres, en fonction de leurs attentes, de leurs aspirations, ou encore de leurs projets.

→ Adecco agit, par ses nombreux services dédiés, comme un intermédiaire, une forme de relais des dispositifs existants.

→ Une des principales limites de cet entretien est le manque d'informations que nous avons pu tirer sur le marché du logement lyonnais en particulier.

IV. APPORTS ADDITIONNELS / RESSOURCES

- CAUDRON D., Les attentes et choix résidentiels des jeunes adultes dans l'aire métropolitaine lyonnaise, Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, 2022, 56 p.
 - Ce rapport insiste largement sur l'aspect fondamental du **choix du mode de vie** qui apparaît comme une composante centrale dans le logement, et fait écho au propos de Mme CHANTELOT, selon laquelle le choix du mode de vie est désormais une priorité.
- AUTHIER J-Y., et LÉVY J-P., « Rester ou partir ? La construction sociale des choix résidentiels des habitants des quartiers anciens centraux, en France », Dans Élire domicile. La Construction sociale des Choix Résidentiels, SANS LIEU, 2010.
 - L'entretien confirme ce qui est défendu dans cet ouvrage, en particulier la manière dont certains facteurs, comme l'âge ou encore l'emploi influencent les choix résidentiels. Par exemple, une situation professionnelle stable et plutôt sécurisée encourage une situation

résidentielle plutôt permanente, et non temporaire, qui concerne plutôt les emplois plus précaires et instables.

- CAUHOPE M. (COORDINATION), Outils de sensibilisation à l'impact des choix résidentiels : état des lieux et perspectives, CEREMA, 2019, 30 p.
 - Ce rapport illustre comment le **coût du logement et celui de la mobilité s'affirment comme les deux piliers du coût résidentiel**. Cette lecture rejoint le propos de Mme CHANTELOT, pour qui l'arbitrage entre mobilité et coût du logement est un calcul auquel les personnes réfléchissent largement.

CITATIONS

- *Donc un réel choix de vie de vouloir changer, de vouloir acheter, de vouloir financer des travaux, de vouloir qu'ils soient un peu plus en choix. Une partie de nos intérimaires qui sont aussi dans cette situation de choix de vie. Et une autre partie qui sont plutôt à subir ou être dans le besoin.*
- *Alors sur les choix c'est généralement des personnes à choix qui ont du coup une stabilité au niveau de l'emploi et qui font un choix de vie où ils peuvent s'installer différemment ou bouger différemment soit ce sont des intérimaires qui sont sur des postes très demandés donc ils savent qu'eux, ils ont le choix d'accepter ou de refuser une mission, ils ont le choix d'accepter ou de refuser un salaire parce qu'ils sont sur des postes ce qu'on appelle des postes pénuriques et donc ils savent forcément qu'ils auront du travail donc ils ont ce choix-là.*
- *C'est une tendance qui s'accroît un petit peu avec les deux dernières générations qui rentrent sur le marché de l'emploi où cette notion d'avoir le choix est très importante et parce qu'à côté, il n'y a pas que l'emploi c'est un petit peu un changement de principe.*
- *Ce qui fait toute la différence c'est la tension par rapport au poste c'est à dire que si au côté employeur si justement on est sur un secteur pénurique et qu'il y a quelqu'un qui arrive même de loin il va être prêt à faire beaucoup d'efforts, beaucoup d'adaptations pour avoir ce profil là.*
- *Alors nous, en tant que permanents du siège, oui. Parce qu'on a une possibilité de faire jusqu'à trois jours de télétravail. Donc ça, c'est dans un accord, c'est dans tout ça. Pour nos intérimaires, c'est beaucoup plus compliqué.*

VI. SOPHIE ALONSO, VINCIANE ESCALLE ET EMILIE MOYROUD (RENAULT TRUCKS)

Entretien avec : Sophie ALONSO, Vinciane ESCALLE et Émilie MOYROUD

Fonction : Responsable des relations sociales, assistantes sociales

Date : 11 mars 2026

Type d'entretien : Distanciel

Présents lors de l'entretien : Prodault Valentin, Vella Rose

Synthèse et retranscription : Prodault Valentin

Mots-clés : accompagnement, logement, logement social, concessions, mobilités, choix, télétravail, ressenti, entreprise, offre

Contenu de la synthèse :

APPORT CONTEXTUEL

Sophie ALONSO est responsable des relations sociales au sein de Renault Trucks, tandis que Vinciane ESCALLE et Émilie MOYROUD sont assistantes sociales. Sophie ALONSO assure le pilotage du service social de l'entreprise et les assistantes sociales travaillent sur de nombreuses thématiques, comme le travail ou le logement (par exemple l'accompagnement des personnes dans leur dossier logement) et se partagent différents secteurs.

CONTENU DE L'ENTRETIEN

1) Un accompagnement dans les démarches de mobilités et choix résidentiels

Chacune des personnes présentes durant l'entretien gère, depuis l'entreprise, une **mission d'accompagnement** pour les personnes sur de nombreuses thématiques y compris celle du logement. Cet accompagnement passe par une aide pour rédiger des **dossiers administratifs**.

L'entreprise est en lien étroit avec Action Logement, qualifié comme l'un des plus gros partenaires de l'entreprise. Une personne s'occupe par ailleurs de faire l'intermédiaire, par des missions de **communication** (par exemple des forums logements destinés à montrer ce que fait Action Logement) avec les dispositifs Action Logement. Une communication en interne s'effectue également, afin de tenir informés les salariés informés des différentes évolutions en termes de logement.

Selon les assistantes sociales, une commission logement existe, permettant pour l'entreprise, de suivre "aussi de près ce qui se passe, du coup, avec Action Logement, comment Action Logement intervient auprès des salariés, pour quels types de demandes", avant d'ajouter qu'elles observent des liens avec Action Logement "très régulièrement".

L'accompagnement se traduit également par des rendez-vous individualisés, permettant aux salariés d'évoquer leur situation, et le sujet du logement. Ceux-ci permettent de mettre en lumière certaines problématiques nécessitant une aide, en particulier pour des **situations d'urgence**. C'est le cas des séparations, où des solutions d'urgence, des **structures temporaires pouvant bénéficier d'un financement d'Action Logement peuvent être trouvées**. Des cas de personnes en situation de divorce mais toujours liées administrativement sont également évoqués. Cela se traduit par des **périodes dites de "transition"** avec un hébergement chez des parents, chez des amis ou un partenariat avec Action Logement, permettant de "reloger les personnes temporairement en attendant de trouver une solution pérenne".

Sur d'autres sites, comme celui de Bourg, les assistantes sociales ont, pour les personnes qui envisageaient une "mobilité interne", anticipé leur recherche de logement, et trouvé un logement à ces personnes.

Par ailleurs, l'entretien a permis d'estimer le **bassin de vie** des salariés de Renault Trucks. L'essentiel réside dans le Rhône, à proximité du site de l'entreprise, tandis que d'autres habitent dans l'Isère, la Loire, l'Ain, ou, pour un cas très singulier, dans la Drôme, globalement une "zone géographique assez ouverte" pour reprendre une formule de Sophie ALONSO. L'entreprise reçoit par ailleurs de nombreuses offres de logement sur des secteurs comme la **métropole lyonnaise** mais aussi le **val de Saône**.

L'accompagnement de Renault Trucks peut également se faire en lien avec le conseil d'Action Logement, particulièrement dans le cas de dossiers bloquants. En effet, c'est souvent au niveau du **secteur géographique que certaines demandes peuvent rester insatisfaites**, et dans le cas présent, il peut être

conseillé aux personnes d'étendre le champ géographique, en conseillant par exemple d'autres communes proches, également bien desservies par les **réseaux de transport**.

2) Le développement sur site d'une offre qui facilite les choix résidentiels

Les propos de Mme ALONSO, Mme ESCALLE et Mme MOYROUD ont permis de découvrir **l'offre en équipements et services** que propose Renault Trucks pour faciliter la prise en charge de certains aspects des **choix résidentiels**.

Premièrement, sur le plan des **mobilités**, il semble nécessaire de rappeler la **proximité entre le site Renault Trucks et gare de Vénissieux**, qui permet un accès particulièrement simple par le mode ferroviaire, et réduit par conséquent le temps de transport, même pour des salariés qui a priori sont situés assez loin du site, qui propose un service navette permettant de déplacer les salariés sur le site. L'entreprise prend en charge une importante part de ces mobilités, en particulier les **abonnements TCL** et les **trajets TER**, financés à hauteur de 80% par Renault Trucks, un dispositif *“qui peut vraiment être très intéressant financièrement surtout en ce moment au prix du gazole”*. Le versement d'une **indemnité transport**, en fonction des kilomètres parcourus est également possible. Le site propose des parkings et des bornes de recharges pour les véhicules électriques, qui permettent d'envisager une mobilité en voiture, alors que les politiques menées en région lyonnaise ne lui sont pas forcément favorables, comme évoqué par Mme ALONSO, qui mentionne en particulier les bouchons et la ZFE. L'entreprise bénéficie également du réseau de covoiturage LANE, particulièrement présent dans l'Isère. L'entreprise encourage également l'utilisation du vélo, et la **possible utilisation du télétravail** permet par ailleurs de réduire les mobilités, particulièrement pour certains postes.

L'entreprise propose également **plusieurs services, qui permettent de faciliter la prise en compte de nombreux critères dans un choix résidentiel**. La **crèche** en est un bon exemple puisqu'elle permet de résoudre aisément une problématique pesant lourd dans les choix résidentiels, la garde d'un enfant. La crèche permet ainsi à des salariés, même s'ils viennent d'assez loin, de s'organiser aisément pour cette problématique. Le site dispose également d'une **conciergerie et d'une salle de sport** qui facilitent les choix résidentiels, autant de dispositifs qui permettent, selon Sophie ALONSO, d'**atténuer certaines préoccupations des salariés dans leur choix**, ce qu'Émilie MOYROUD résume, en disant que l'entreprise a *“comblé un peu ce problème de trajet, de distance [...] par ce genre de choses”*.

Ainsi l'entreprise s'affirme comme un acteur qui **facilite les choix résidentiels** des salariés, en simplifiant grandement par une offre de services et d'équipements, une large dimension organisationnelle de ces choix.

3) Des concessions souvent nécessaires

Pour autant, les trois interlocutrices réaffirment une **nécessité d'établir des concessions dans son projet résidentiel**. Pour elles, les salariés sont bien souvent obligés de *“faire évoluer leurs attentes par rapport au marché”*, en particulier sur des secteurs où le marché de l'immobilier est aussi tendu. La situation personnelle implique aussi parfois des **compromis**, en particulier pour un **couple**, et plus encore si ce **couple a un ou des enfants**, qui implique de penser différemment un projet de mobilité, et complique assez largement la dimension organisationnelle d'un parcours résidentiel. C'est également le cas des problématiques de mobilité, par exemple si le couple dispose d'un seul véhicule, cela implique de changer son mode de **transport**, ou rationaliser ses déplacements. Ainsi, comme le résument les interlocutrices, *“il y en a qui sont obligés effectivement de lâcher sur certains critères qu'ils avaient au départ. Mais ça se travaille, ça se paie, on arrive à trouver des solutions”*.

Globalement, **le compromis se retrouve dans un choix entre montant du loyer et localisation du bien**. Selon les interlocutrices, plusieurs tendances se dessinent à ce sujet. En effet, les familles avec enfants semblent préférer rester **proche de leur lieu de travail** et résident tendanciellement à Lyon ou dans les alentours, compte tenu des efforts en termes d'organisation. Inversement, les familles dont les enfants sont plus grands, voire autonomes, ou les couples plus âgés, ou sans enfants, résident souvent **plus loin**, dans l'Isère, la Loire, ou l'Ain par exemple. Les interlocutrices mentionnent cette **dichotomie** et affirment *“C'est vrai que quand c'est des familles, généralement, c'est là où c'est plus compliqué pour eux de s'éloigner, ils préfèrent rester sur Lyon et les alentours. Les personnes que j'ai qui habitent dans l'Isère, ou certains dans l'Ain, c'est plus des personnes qui sont seules dans le couple, mais sans forcément avoir d'enfants à charge”*.

Le changement de situation personnelle (par exemple avec des enfants en bas âge) **peut largement encourager un déménagement**, par exemple pour trouver un logement dans un cadre de vie différent. Dès lors, le constat est celui, pour de nombreuses personnes, d'un **attachement particulier à un quartier, un environnement**.

Concernant la demande de logement social, les interlocutrices mentionnent le fait que les salariés sont conscients de la complexité d'une demande, et du temps nécessaire pour qu'un logement soit attribué. L'exigence de leurs **critères** est cruciale dans cette demande, et plus les critères sont précis et exigeants, plus l'attente peut être longue. Plus encore, la tension sur le marché du logement renforce aussi cette attente. Les personnes peuvent, compte tenu de ces difficultés, modifier leurs attentes, leurs critères, leur dossier, et en cela, nos interlocutrices montrent que la plupart des projets résidentiels sont le fruit d'un **compromis**, dans lequel un ensemble de **déterminants** entrent en jeu.

III. PRISE DE RECUL

→ L'entreprise représente un bassin de vie géographiquement étendu, qui laisse apparaître une certaine typologie de profils et de choix de localisation. Les familles privilégient une proximité avec le site permettant de faciliter leur organisation, tandis que les couples sans enfants peuvent se permettre une plus grande liberté.

→ De nombreuses solutions de mobilité sont employées pour se rendre sur le site de l'entreprise, qui s'affirme comme un acteur facilitant pour simplifier les choix résidentiels, tant d'un point de vue de l'offre de transport, que des services et équipements.

→ Des compromis sont toutefois nécessaires, compte tenu de la difficulté liée au secteur du logement dans un marché immobilier aussi tendu. Pour autant, les aménagements de transport jouent un rôle essentiel et permettent à des salariés d'envisager des territoires différents de leur choix initial mais tout aussi pratiques en termes de desserte.

→ Le changement de structure familiale, par exemple un couple qui attend un enfant, détermine largement le projet résidentiel, plus que les problématiques de mobilité, qui posent peu de problèmes aux salariés, qui parviennent à trouver des solutions.

IV. APPORTS ADDITIONNELS / RESSOURCES

- BLEHAUT M., COULONDRE A., JUILLARD C., LASSERE-BIGORRY V. et VIGOUROUX S., HABITER OÙ ? PAS !, IDHEAL, 2024.

- Le propos tenu lors de cet entretien confirme certains aspects de ce rapport, comme le mécanisme selon lequel **une demande de logement ne se borne pas aux frontières de la ville-centre, mais déborde sur les périphéries**. Cela montre que les territoires à proximité directe du site sont potentiellement tendus, et même impossibles d'accès pour certaines personnes.
- CAUDRON D. (directeur de publication), Les attentes et choix résidentiels des jeunes adultes dans l'aire métropolitaine lyonnaise, Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, 2022, 56 p.
 - Les interlocutrices ont montré que **la crise Covid** a, pour de nombreuses personnes, modifié le regard par rapport au logement, et **renforcé l'importance accordée au "lieu de vie"**. Ainsi, les préoccupations accordées au cadre de vie sont plus grandes, tandis que la mobilité, compte tenu du propos tenu lors de l'entretien perd en importance.
- CAUHOPÉ M. (COORDINATION), Outils de sensibilisation à l'impact des choix résidentiels : état des lieux et perspectives, CEREMA, 2019, 30 p.
 - Comme évoqué dans ce rapport du Cerema, **les choix résidentiels relèvent d'une part d'un calcul économique objectif mais également de choix et arbitrages subjectifs**.

CITATIONS

- *Il y a les personnes qui veulent vraiment, la priorité, c'est de rester proche de leur lieu de travail, donc ils vont cibler en priorité, ce qui est tendu sur ces secteurs-là, toutes les communes qu'il y a, donc Vénissieux-Saint-Priest, et puis toutes les communes limitrophes, donc eux, ça va être vraiment en priorité de passer peu de temps en voiture ou dans les transports.*
- *Et on a une autre catégorie de personnes, parce qu'on a quand même beaucoup de salariés qui vivent notamment dans l'Isère, beaucoup dans l'Isère, moi personnellement, j'en ai aussi dans la Loire et dans l'Ain. Alors là, on est sur des profils, alors soit ils sont d'ici de base, ils se sont un petit peu éloignés, mais plus pour des raisons personnelles et familiales*
- *C'est vrai que quand c'est des familles, généralement, c'est là où c'est plus compliqué pour eux de s'éloigner, ils préfèrent rester sur Lyon et les alentours. Les personnes que j'ai qui habitent dans*

l'Isère, ou certains dans l'Ain, c'est plus des personnes qui sont seules dans le couple, mais sans forcément avoir d'enfants à charge.

- *Ça dépend des critères, parfois ils ont des critères un peu spécifiques et donc on leur dit que ça va prendre du temps. On doit aussi leur parler souvent de la réalité du marché, de la location, parce que du coup, il y a des secteurs dans la région qui sont très tendus, et donc pour certains, ils ont des critères très stricts au niveau géographique, ils veulent typiquement une terrasse, un balcon, je n'en sais rien, une place de parking attitrée.*

VII. SALARIÉS

Entretien avec : Salariés du quartier Part-Dieu et Confluence
Fonction : Secteurs divers, surtout vente, restauration, assurance
Date : 4 mars 2026 et 11 mars 2026
Type d'entretien : Présentiel, sous forme de questionnaire bref.
Présents lors de l'entretien : Prodault Valentin et Vella Rose
Synthèse : Prodault Valentin et Vella Rose
Retranscription : Prodault Valentin

Mots-clés : compromis, critères, temps de transport, mobilités résidentielles, cadre de vie, logement, logement social, situation professionnelle.

Contenu de la synthèse :

I. APPORT CONTEXTUEL

Ces entretiens dits “informels” ont été passés sur deux jours, le mercredi 4 mars après-midi, et le mercredi 11 mars après-midi, sur deux quartiers différents. Nous avons choisi les quartiers **Part-Dieu** dans le 3e arrondissement, le 4 mars et **Confluence** dans le 2e arrondissement, le 11 mars car ils concentrent chacun, comme mentionné dans la synthèse du territoire, un important **bassin d'emploi sur Lyon centre**. De surcroît, ils s'affirment comme des centralités et des **poumons tant économiques que politiques** et semblaient pour nous, des choix cohérents pour capter un maximum de réponses à nos questionnaires.

Pour ces entretiens “informels”, nous avons choisi de marcher et d'interroger des personnes sur leur lieu de travail, en leur demandant s'ils disposaient de quelques minutes pour répondre à nos questions. Ces entretiens ont donc pris la forme d'un **échange de 5-10 minutes**, sur le lieu de travail des personnes, au cours duquel l'un d'entre nous posait les questions, tandis que l'autre prenait en notes les réponses.

Malgré plusieurs refus, notre questionnaire a plutôt été bien perçu, et nous avons globalement obtenu un nombre satisfaisant de réponses. Pour autant, nous avons conscience que les entretiens ne sauraient donner une réponse de nature quantitative au problème. Ils donnent cependant de **bonnes informations**

qualitatives sur les problématiques que rencontrent les salariés dans leurs arbitrages. Nous avons au total obtenu 26 réponses, dont les compte-rendus se trouvent en annexe.

II. CONTENU DE L'ENTRETIEN

1) Synthèse et analyse des entretiens spontanés lors du déplacement dans le 3e arrondissement

	Genre	Age	Intitulé du poste	Situation professionnelle	Ancienneté	Situation familiale	Lieu de résidence	Eligibilité au logement social	Formation	Rémunération	Temps de trajet domicile/travail	Type de logement	Attrait pour la ville de Lyon
Salarié 1	Femme	27	Responsable en restauration	CDI	1 an	En couple	Lyon 3, Lacassagne	Ne pense pas	/	2 350€ brut mensuel	7 min de vélo	T1 bis, locataire	L'emploi et culture
Salarié 2	Homme	38	Boulangier	CDI	1 an et plus	Célibataire	Bellecour	Non	Comptabilité	SMIC	12 min à pied	/	Attachement familial, intérêt pour la grande ville
Salarié 3	Femme	25	Employée référente fromagerie	CDI	1,5 an	Célibataire	Lyon 3	Ne sait pas	3 ans d'études littéraires	2 000€ net mensuel	10 min à pied	Appartement, colocation	Etudes, emploi et culture
Salarié 4	Femme	23	Vendeuse polyvalente	Intérim	2 mois	En couple	Villeurbanne	Ne sait pas	Master 2, études linguistiques	319€ net sur un mois	10 min	Appartement, locataire	Etudes et emploi
Salarié 5	Femme	23	Vendeuse polyvalente	Intérim	Le jour même	En couple	Villeurbanne	Ne sait pas	Master 2, études linguistiques	/	10 min à pied	Domicile parental	Etudes, emploi et environnement
Salarié 6	Femme	28	Conseillère de vente	CDI	Début août	Célibataire	Villeurbanne	Ne sait pas	Bac + 3	SMIC	15 min de transports en commun	Appartement, locataire	Intérêt pour la grande ville et culture
Salarié 7	Femme	31	Directrice de magasin	CDI	9 ans	Mariée	Lyon 3	Non	Bac + 3	2 000 - 3 000€ net mensuel	10 min à pied	Appartement, locataire	Attachement familial, intérêt pour la grande ville
Salarié 8	Femme	24	Vendeuse	CDI	7 mois	En couple	Lyon 3	Ne pense pas	Licence 2	SMIC	7 min à pied	Appartement, locataire	Attachement familial, intérêt pour le cadre de vie
Salarié 9	Femme	21	Vendeuse	/	/	Célibataire	Villeurbanne	Ne pense pas	Bac + 3	SMIC	15 min de bus	Appartement, locataire	Cadre de vie
Salarié 10	Femme	24	Conseillère de vente	CDI	2,5 ans	En couple	Lyon 6	Non	Bac + 3	1 350 - 2 100€ net mensuel	10 min à pied	Appartement, locataire	Emploi et attachement familial
Salarié 11	Femme	30	Conseillère de vente	CDD	2 mois	En couple	Ternay	Oui	Bac + 3	1 400€ net mensuel	35 min à 1h de voiture	Domicile parental	Emploi
Salarié 12	Homme	22	Vendeur	CDI	3 mois	En couple	Villeurbanne	Ne pense pas	Bac + 3	1 500 - 1 700€ net mensuel	20 min de bus	Appartement, locataire	Etudes, emploi et culture
Salarié 13	Femme	24	Assistante commerciale	CDD	1 semaine	Célibataire avec enfant	Lyon 5	Ne sait pas	Bac + 3	25 000 - 30 000€ net annuel	20 min de transports en commun	Appartement, locataire	Emploi et environnement

Ce tableau ci-dessus présente de manière synthétique les questions posées et résultats obtenus lors de notre premier déplacement dans le 3e arrondissement de Lyon. Ces entretiens spontanés se sont déroulés auprès d'**employés en restauration**, de **salariés aux Halles Paul Bocuse** et de **salariés au sein du centre commercial La Part Dieu**. La tranche de salariée interrogée regroupait des **jeunes actifs : de 21 à 38 ans**. De fait, il semble difficile de porter une analyse regroupant chaque étape du cycle de vie.

Lors de nos échanges, la quasi-totalité des répondants affirmait avoir un **temps de trajet domicile-travail acceptable ou tout à fait acceptable**, habitant principalement dans un appartement à Lyon ou Villeurbanne. Quand certains salariés se disent attachés à la ville de Lyon pour ses offres culturelles ou affirment que "c'est une ville à taille humaine", **la quasi-totalité des répondants restent principalement sur Lyon pour des raisons liées à leur emploi ou à un attachement personnel et familial**. Ceux qui se

se disent prêts à déménager ou quitter la ville de Lyon prochainement, souhaitent particulièrement **bénéficier d'un logement plus grand et moins cher**, cela est également à mettre en lien avec la sociologie des personnes interrogées, majoritairement des employées qui n'ont pas (encore) le statut de cadre et ayant dû faire des compromis lorsqu'ils ont trouvé leur logement (ex : taille ou salubrité). Chez les célibataires, **un changement de situation familiale serait un facteur de mobilité géographique**. La mise en couple augmente fortement la mobilité, avec un recours fréquent à la location (DELANCE et alii, 2017).

2) Synthèse et analyse des entretiens spontanés lors du déplacement dans le 2e arrondissement

	Genre	Age	Intitulé du poste	Situation professionnelle	Ancienneté	Situation familiale	Lieu de résidence	Eligibilité au logement social	Formation	Rémunération	Temps de trajet domicile/travail	Type de logement	Attrait pour la ville de Lyon
Salarié 14	Femme	27	Conseillère de vente	CDI	8 mois	Célibataire	Lyon 2, Confluence	Ne sait pas	Bac + 5, Marketing	SMIC	5 min à pied	Appartement, locataire	Emploi, environnement et culture
Salarié 15	Femme	23	Conseillère de vente	CDD	3 semaines	Célibataire	Bron	Ne sait pas	Bac + 3	SMIC	50 min de transports en commun	Appartement, locataire	Emploi, habitude et environnement
Salarié 16	Homme	30	Vendeur	CDI	2 ans	Célibataire	Monts d'Or	Ne pense pas	Sans diplôme	1 400€ net mensuel	1h20 de voiture	Appartement, locataire	Emploi
Salarié 17	Femme	22	Vendeuse	CDI	1 an	Célibataire	/	Ne sait pas	Bac	1 400€ net mensuel	30 min de voiture	Domicile parental	Cadre de vie
Salarié 18	Femme	26	Vendeuse	CDI	Moins d'1 an	Célibataire	Lyon 7	Ne sait pas	Bac + 5, études d'art	SMIC	20 min de tramway	Appartement, locataire	Cadre de vie
Salarié 19	Homme	19	Vendeur	CDD	9 mois	Célibataire	Lyon 2	Ne sait pas	Bac	1 100€ net mensuel	5 min à pied	Appartement, locataire	Emploi et cadre de vie
Salarié 20	Homme	22	Vendeur	CDI	5 ans	Célibataire	Lyon 9	Ne sait pas	CAP	1 800€ net mensuel	35 min en transports en commun	Domicile parental	Attachement familial et cadre de vie
Salarié 21	Femme	22	Vendeuse	CDI	1 mois	Célibataire	Lyon 7	Ne sait pas	Bac + 3	SMIC	20 min de tramway	Appartement, locataire	Cadre de vie et prix abordables
Salarié 22	Homme	22	Vendeur	CDI	10 mois	En couple	Lyon 5	Ne sait pas	Bac	SMIC	25 min de transports en commun	Appartement, locataire	Cadre de vie
Salarié 23	Femme	33	Responsable de magasin	CDI	14 ans	Célibataire	Villefranche-sur-Saône	Ne sait pas	Bac	1 800 - 2 600€ net mensuel	40 min à 2h de voiture	Maison, locataire	Attachement personnel
Salarié 24	Homme	21	Vendeur	CDI	1,5 an	Célibataire	Rillieux-la-Pape	Non	Bac + 2	1 250 - 1 400€ net mensuel	45 min de voiture	Appartement, locataire	Emploi
Salarié 25	Homme	25	Responsable adjoint	CDI	6 mois	En couple	Lyon 1	Non	Bac + 3	1 600 - 1 700€ net mensuel	20 min	Appartement, locataire	Emploi
Salarié 26	Femme	22	Responsable adjointe	CDI	3 ans	Célibataire	Lyon 2	Ne pense pas	BTS	1 500€ net mensuel	20 min de tramway	Appartement, locataire	Emploi et cadre de vie

Notre second déplacement s'est effectué dans sa totalité au centre commercial *La Confluence*, expliquant que la majorité des salariés occupent un poste dans la vente. La tranche d'âge est similaire à celle de notre premier déplacement, mais légèrement plus jeune : **les salariés ayant entre 19 et 30 ans**. La tranche de revenu est également similaire. Toutefois, une **variable est différente : celle du temps de trajet**. Tandis que dans le 3e arrondissement, les salariés se déplaçaient principalement à pied ou par le biais des transports en commun pour se rendre sur leur lieu de travail, ceux du centre commercial *La Confluence* ont un temps de trajet relativement plus élevé. Le groupe fait ainsi l'hypothèse des **prix de loyers plus**

chers dans le 2^e arrondissement, incitant les salariés à habiter plus loin de leur lieu de travail. En effet, la moitié des salariés de *La Part Dieu* résidaient à Villeurbanne où les loyers sont plus abordables.

3) Tendances et dynamiques observables suite à ces entretiens spontanés et qualitatifs

Bien que la tranche de salariés interrogés semble à elle seule incomplète pour rendre compte des déterminants à l'installation des salariés résidants à Lyon et Villeurbanne, certaines tendances ont pu être observées. Par exemple, les interrogés, ayant pour la quasi-totalité des revenus modestes, seraient éligible au logement social. Toutefois, **seulement 6 d'entre eux ont connaissance des dispositifs permettant d'obtenir un logement social**, et parmi eux, nombreux n'ont pas fait les démarches pour des questions de temps et de complications avec leur dossier. Pour les autres, ils ont notamment une image déformée d'accompagnements fournis par la CAF ou les logements CROUS.

La question des **prix des loyers et des difficultés à se loger à Lyon** a souvent été évoquée par les interrogés durant nos échanges. Cela rentre dans un contexte plus global où **la part consacrée au logement dans le budget des ménages est de plus en plus importante**, au détriment d'autres postes de dépenses. **La hausse des prix de l'immobilier limite également la mobilité résidentielle des individus** (BIGOT, 2011). Que ce soit dans le 3^e arrondissement, à *La Part Dieu* ou à *La Confluence*, nombreux sont les salariés à avoir fait des compromis, ou appel à un "chercheur d'appart". De manière générale, ceux-ci se verraient **quitter Lyon s'ils touchaient un salaire plus élevé afin d'avoir un logement plus grand et à un prix plus adapté à leur budget**. D'autres, restent à Lyon en raison de leur travail, estimant que la **ville leur offre des opportunités d'emplois**, mais n'éprouvant aucun attachement ou d'appétence particulière à la ville. Enfin, la majorité des salariés aspire à devenir **propriétaire**.

III. PRISE DE RECUL

En dépit de l'intérêt des entretiens, surtout d'un point de vue qualitatif, il semble toutefois essentiel de mentionner plusieurs limites :

→ Tout d'abord, comme mentionné en première partie, ces entretiens permettent, au maximum de donner certaines tendances, mais **ne sauraient représenter les habitudes de l'ensemble des salariés**.

→ Si l'ensemble du questionnaire a pu être posé pour chaque entretien, la dimension informelle, et la méthode choisie, à savoir interroger les personnes sur leur lieu de travail, a pu décourager certaines personnes à donner beaucoup de détails. Cet effet est toutefois limité car un certain nombre d'enseignes étaient désertes lorsque nous avons interrogé les salariés.

→ Etant donné l'importante proportion de salariés que nous avons interrogé dans les centres commerciaux Part-Dieu et Confluences, **le secteur commercial est assez largement surreprésenté dans les réponses de ce questionnaire**. C'est une limite, car d'autres secteurs d'activité, pourtant assez présents sur Lyon, ne sont pas représentés, du fait de la réticence des personnes à nous répondre. Que ce soit en extérieur, de manière spontanée ou en amont, **de nombreuses demandes avaient pourtant été faites de notre part**, par exemple sur le secteur pharmaceutique, **mais n'ont pas donné suite**. Ainsi, il nous semble important de préciser que **ce sont majoritairement des personnes aux revenus modestes qui ont constitué cette source d'analyse**.

→ Nous réitérons ainsi, comme nous l'avait expliqué notre partenaire Action Logement, que la prise de contact avec les salariés est difficile, expliquant notre secteur d'analyse assez réduit.

→ Par ailleurs, les salariés ayant répondu à ce questionnaire répondent tous à **une tranche d'âge assez réduite**, ce qui pose des limites en termes de représentativité des personnes.

IV. APPORTS ADDITIONNELS / RESSOURCES

- DELANCE P. et VIGNOLLES B., « Ça déménage ? La mobilité résidentielle et ses déterminant », Les conditions de logement en France, vol. 2017, coll. « INSEE Références », 21 février 2017.
 - **La mobilité résidentielle en France dépend notamment des transitions familiales et professionnelles ou des caractéristiques du logement** : les effets sont variables selon le statut des ménages. **Le niveau de diplôme et le revenu influencent la mobilité** : un revenu du faible accroissant la mobilité contrainte, cela a notamment été observé chez certains salariés ayant déménagé pour quitter un logement insalubre. Les caractéristiques du logement influencent donc la mobilité, les petits logements générant plus de départs.
- BIGOT R., « Le coût de la crise du logement en termes d'emploi et de croissance », dans Les répercussions directes et indirectes de la crise du logement sur l'emploi, CRÉDOC, 2011, p. 6-29.

- **L'augmentation des loyers a été synonyme d'effort accru sur les locataires subissant une baisse de leur pouvoir d'achat.** La hausse des prix s'est notamment manifestée dans le logement ancien entraînant de nombreuses demandes pour les logements à proximité des centres villes, mais l'offre n'a pas suivi ce qui a entraîné de l'inflation. Ces prix élevés de l'immobilier ont une incidence sur le moral des ménages car encourageant le déclassement social.

SYNTHÈSE DU TERRITOIRE

I. LYON : UN TERRITOIRE ATTRACTIF ET DYNAMIQUE

Tout d'abord, Lyon, Villeurbanne et leurs communes limitrophes apparaissent comme un **ensemble particulièrement attractif et dynamique sur le plan économique**. L'aire urbaine de Lyon polarise un bassin de plus de **2,2 millions de personnes, dont 1,4 millions dans la seule métropole de Lyon**. Particulièrement jeune, la métropole de Lyon compte en 2021-2022 189 449 étudiants, dont près de 80% sont répartis sur les communes de Lyon et Villeurbanne uniquement. D'ampleur européenne, la ville cultive des **ambitions métropolitaines**. Son pouvoir **économique**, et plus encore **politique** en témoigne. Ses **systèmes productifs multisectoriels**, en partie fondés sur un **tissu industriel** encore présent, et représentés par des acteurs comme Sanofi, Renault Trucks, ou encore le siège d'Interpol font de Lyon un **bassin d'emploi extrêmement dense et attractif**.

En effet, les emplois sont disponibles en nombre, et sur des secteurs particulièrement divers. Bien souvent, les salariés sont attirés sur Lyon par leurs **études**, comme l'ont révélé les entretiens. Puis ils ont largement tendance à rester sur place dans le cadre de leur **premier emploi**, tant les possibilités sont importantes (secteur des **biotechnologies, finances, banque-assurance, commerce, restauration, industrie, recherche** ...). Lors des entretiens passés avec les salariés, la principale raison justifiant une présence sur Lyon était l'emploi, d'autant que celui-ci est concentré largement dans le **centre**, mais également sur les **périphéries**. L'exemple de Renault Trucks l'illustre de manière assez éloquent.

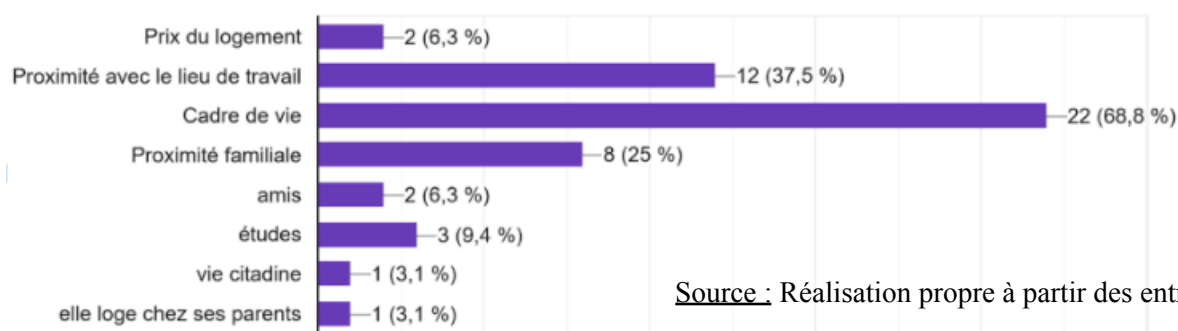
Le cadre de vie lyonnais renforce **l'attractivité** de ce territoire. L'ancienne capitale des Gaules est historique, gastronomique, patrimoniale et culturelle. Ce dernier point apparaît d'ailleurs comme une aménité particulièrement importante, surtout chez les populations plutôt jeunes. Par exemple, durant nos entretiens spontanés auprès d'employés dans le secteur tertiaire, suite à la question “ *Qu'est ce qui vous fait habiter et rester dans cette ville ?* ”, l'emploi, le cadre de vie et l'offre culturelle sont les réponses majoritaires expliquant leur intérêt à rester dans la ville de Lyon.

Différents quartiers s'affirment par ailleurs comme des **polarités fonctionnelles** dans lesquelles coexistent bassin d'emploi et centre de vie. Comme le dit Stéphane DUBOIS, “ *la ville se veut technopôle*,

autour de quelques quartiers devenus des pôles de services supérieurs (Confluence, Vaise, Part-Dieu, Gerland) qui génèrent de nouvelles centralités dans la trame urbaine lyonnaise”². La densité de **services** et d'**équipements**, d'ampleur souvent régionale (centres commerciaux, opéra) offre un **cadre de vie** particulièrement **attractif** où proximité et activité s'affirment comme les arguments d'une présence pérenne sur le territoire. En effet, les entretiens salariés ont montré, par des formules telles que “Il y a tout” ou en général la mention de l'aspect agréable du territoire, que les aménités sont fondamentales dans leur choix.

Ce diagramme réalisé par notre équipe rend compte de l'importance du critère “**cadre de vie**” lorsque que la question “Quelles sont les raisons qui vous font habiter dans la commune où vous vivez actuellement ?”.

Quelles sont les raisons qui vous ont fait habiter dans la commune où vous vivez actuellement ?
32 réponses



Source : Réalisation propre à partir des entretiens

Il montre à quel point le critère des **aménités** et du **cadre de vie** s'impose pour le territoire lyonnais, **région attractive et dynamique**. Pour conclure, la formule du géographe Stéphane BUBOIS semble particulièrement éloquent pour éclairer ce point, il écrit “*Lyon a fait également du « vivre en ville » une politique urbaine structurante. Construction de voies piétonnes et de pistes cyclables (en front de fleuve notamment), développement des transports en commun (métro et tramway), protection du patrimoine architectural historique (Croix Rousse, place Bellecour, Fourvière), érection de nouveaux bâtiments (Musée de la Confluence) ... Autant d'éléments qui renforcent la qualité de vie et l'attractivité touristique de la ville (deuxième ville de France pour le tourisme d'affaires)*”.

II. UN MARCHÉ DE L'IMMOBILIER PUBLIC-PRIVÉ TENDU

² Carroué, Laurent. *La France des 13 régions*. Collection U. Armand Colin, s. d. Cairn.info.
<https://doi.org/10.3917/arco.carro.2017.01>.

1) Lyon–Villeurbanne : une attractivité forte face à un marché du logement saturé

L'attractivité de la métropole lyonnaise, semble pour autant se conjuguer à un caractère très tendu du **marché de l'immobilier lyonnais**, où le prix médian pour la commune centre de Lyon est de 4913€/m² selon Le Figaro Immobilier³. Pour Villeurbanne, le prix médian est un peu moindre mais toujours élevé, avec 4060€/m². Malgré l'étendue du **parc de logement** sur la seule commune de Lyon (318 612 en 2022 selon l'Insee), le marché demeure très **tendu**, et les difficultés à proposer des logements en commune centre, et même en périphérie, sont importantes, comme en témoigne l'entretien avec l'organisme Renault Trucks, durant lequel il a été évoqué les difficultés, durant les procédures d'accompagnement, à trouver des logements trop proches de Lyon, tant le marché est tendu, a fortiori pour des critères trop exigeants. Concernant Villeurbanne, le parc total de logements (91 641 en 2022 selon l'Insee) semble présenter aussi quelques difficultés, même si bon nombre de salariés interrogés y résidaient.

La **recherche de logement social se heurte également au temps**, souvent très long, pour trouver un bien. En effet, la mairie de Lyon actuelle est politiquement, et à priori **favorable au logement social**, souhaitant peindre 40% de logements sociaux pour la ville de Lyon en 2040. A Villeurbanne, comme nous l'ont affirmé Mesdames Salima MAAROUK et Céline ROBIN, il y a une **porte d'entrée de demande de logement social par l'emploi**, dans le **cadre de la mobilité**. Or, le taux qu'exige la **loi SRU** n'est pas atteint dans certaines parties de la métropole, et les taux de pression sont bien trop élevés. Par exemple, le taux de pression est de 22 sur le 1er arrondissement, de 19 sur le 6è arrondissement, ou encore de 8 sur Villeurbanne.

2) Un déséquilibre entre l'offre et la demande

Plus globalement, une dynamique constante est observable : celle d'un **déséquilibre entre l'offre et la demande**. La **hausse des prix de l'immobilier** s'est notamment manifestée dans le logement ancien renforçant la demande pour les logements à proximité des centres ville, mais l'offre n'a pas suivi ce qui a donné lieu à de l'inflation (BIGOT, 2011). Ce déséquilibre a été largement évoqué durant nos entretiens et ce constat est partagé par Sophia POPOFF, Céline ROBIN et Salima MAAROUK.

³ [Prix m2 immobilier à Lyon \(69000\) en mars 2026](#)

Pour la première, **le centre, restreint en superficie et comportant une densité déjà importante en logements, ne peut davantage concentrer de logements.** C'est dans ce contexte que Sophia POPOFF nous explique que selon elle, *“la vraie réponse à la crise du logement est de rééquilibrer le territoire”* expliquant que durant leur mandat, les élus ont voulu renforcer l'accès aux aménités dans toute la métropole, comme par exemple à Oullins. C'est ce que Sophia POPOFF défend comme « *une métropole qui soit beaucoup plus équilibrée [...] on voudrait que quelqu'un puisse travailler, vivre, faire ses courses, faire ses activités culturelles à un quart d'heure à pied de chez lui* ».

Par ailleurs, dès notre premier entretien soclé avec l'ensemble du groupe, Monsieur Renaud PAYRE a mis l'accent sur la **question de la vacance du logement** dans la ville de Lyon. Dans ce contexte, il nous semblait essentiel d'échanger avec Madame Sophia POPOFF sur les réponses à la vacance ainsi que ses effets sur la crise du logement. Celle-ci nous a affirmé que *“sur la question du logement social, on voit bien qu'on ne répond pas à la question du logement juste avec la question des logements vacants”*. D'une part, **la vacance est difficile à observer**, d'autre part **elle ne saurait à elle seule résoudre la crise du logement**. Bien que des mesures et des outils visant à limiter la crise du logement comme **l'encadrement des loyers** (ayant été efficace pour freiner la hausse des loyers), **la politique locale ne peut répondre à elle seule à la crise du logement**. C'est ainsi, - dans un contexte électoral - que Madame Sophia POPOFF a précisé la nécessité d'avoir une ligne directrice nationale du logement, notamment de soutien aux APL et de consultation de la société civile.

Les secondes, Céline ROBIN et Salima MAAROUK, plutôt en faveur de la **densification acceptable de population sur un secteur donné**, estiment que **la commune de Villeurbanne atteint sa limite en termes de densité**. Par exemple, elles estiment que *“les grands espaces disponibles qu'on pourrait construire pour créer de nouveaux quartiers, on est arrivé au bout de l'exploitation de ces fonciers là”*. Ainsi, en ce qui concerne la politique de l'habitat à mener, il s'agit davantage de **l'entretien du parc existant** que de la production neuve. Sur Villeurbanne, alors que la production de logements sociaux sur la commune dépasse déjà le seuil demandé par le SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale), la pression est toujours très élevée, signe d'une demande qui surpasse largement l'offre proposée.

III. UN BASSIN D'EMPLOI DYNAMIQUE

Le **dynamisme économique** de la région lyonnaise, auquel on peut ajouter la contraction du marché immobilier, entraîne mécaniquement, pour de nombreux salariés, un **éloignement des centralités**, produisant une extension du bassin d'emploi. Si Adecco était un cas particulier, car il s'agit du siège de l'entreprise, qui devait gérer l'ensemble des demandes, l'exemple de Renault Trucks est en revanche assez éloquent. En effet, l'entreprise draine un **bassin d'emploi particulièrement étendu**. Beaucoup d'employés résident dans le Rhône, mais bien d'autres dans l'Ain, l'Isère ou encore la Loire. La Drôme est également évoquée, tout comme la situation de certains employés qui disposaient d'un logement pour 3 jours sur Lyon, et vivent ailleurs le reste du temps. Cette dernière possibilité laisse supposer une **distance particulièrement importante entre le domicile et le lieu de travail** de cette personne.

En lien avec **l'étendue du bassin d'emploi de la région lyonnaise**, les infrastructures de transport jouent un rôle structurant pour permettre des **mobilités pendulaires** parfois importantes. De plus, et malgré certains effets négatifs, comme la spéculation immobilière, les transports permettent d'étendre le bassin de vie des salariés, et leurs choix résidentiels, car **certains territoires moins connus demeurent pourtant bien desservis et offrent des solutions attractives pour rejoindre un bassin d'emploi**, tout en limitant son temps de trajet.

Les **infrastructures de transport** doivent en théorie répondre à des logiques politiquement défendues, telles que le projet de permettre à chacun d'accéder aux services sur un périmètre assez court. Par exemple, comme nous l'ont expliqué Mesdames Céline ROBIN et Salima MAAROUK : **Villeurbanne, Lyon 3 et Lyon 6** constituent un **“carré d'or”** où *“les familles, les personnes recherchent leur logement social parce qu'il y a de la connexion entre ces deux arrondissements et Villeurbanne”* que ce soit à pied, ou en longeant la ligne de Métro. En ce sens, les transports en communs permettent à ceux ayant des revenus relativement plus faibles de se loger à Villeurbanne, tout en allant travailler à *La Part Dieu* par exemple (comme les salariés interrogés). Ces transports en communs sont ainsi favorables à une **mobilité pendulaire**.

Toutefois, **pour les salariés résidant sur Lyon mais ayant leur emploi en dehors de la Ville, l'offre de transport en commun apparaît comme insuffisante**. C'est notamment ce que Madame Caroline MEISS nous a expliqué durant notre échange où la plupart des salariés du groupe EDF étaient fortement

dépendants de la voiture amenant l'entreprise à mettre en place des dispositifs pour faciliter le covoiturage. De ce fait, **l'offre de transport ou encore un long temps de trajet sont susceptibles d'influencer les choix résidentiels** : les coûts du transport pouvant aussi être non monétaires liés au temps sur une journée ou la distance (COULOMBEL, 2012)⁴.

Globalement, lorsque les employés déclarent résider loin de leur lieu de travail, leur situation est souvent le fait d'un **contexte familial**, qui s'affirme comme un **déterminant central** pour expliquer les choix résidentiels. D'autres facteurs sont néanmoins mentionnés, et selon Mme POPOFF, ce serait une **spécialisation territoriale qui se jouerait sur le territoire de Lyon, avec des catégories spécifiques qui y résident tels que les étudiants, les jeunes actifs, ou les classes supérieures**. La conseillère du 5^e arrondissement décrit cela comme une *“surconcentration de tous les emplois, [...] de toutes les activités universitaires dans la ville de Lyon”*, et globalement les aménités proposées ne permettent pas de loger tout le monde, et cette contraction de l'offre produit mécaniquement de la **spéculation immobilière**.

IV. LES CHOIX RÉSIDENTIELS DES SALARIÉS DE LA MÉTROPOLE LYONNAISE

Les différents entretiens ont permis d'éclairer certaines tendances dans les choix résidentiels des salariés de la métropole de Lyon.

Tout d'abord, le choix entre éloignement ou proximité au lieu de travail, est un choix qui semble découler d'un critère principal, âge et globalement situation personnelle des salariés. On observe de façon générale, que **plus les salariés sont jeunes, plus ceux-ci ont tendance à se loger à proximité de leur lieu de travail**. Parmi les personnes qui ont répondu lors de nos entretiens informels, la plupart étaient jeunes (quelques rares personnes étaient âgées de 30 ans ou plus), et résidaient à proximité directe de leur emploi. Cela est très clair avec les salariés interrogés à Part-Dieu, dont la moyenne d'âge est de 26 ans, puisque la quasi-totalité déclarait habiter sur Lyon ou Villeurbanne. Pour autant, **l'intérêt du cadre de vie** dans le choix de leur logement reste, selon leur propos, **un critère majoritaire**. Par ailleurs, les entretiens informels ont permis d'éclairer largement le fait que les **salariés sont globalement satisfaits de leur**

⁴ COULOMBEL N., et LEURENT F., « Les ménages arbitrent-ils entre coût du logement et coût du transport ? Une réponse dans le cas francilien », Economie et Statistique, vol. 457, no 1, 2012, p. 57-75.
<https://hal.science/hal-00926248>

temps de trajet. Sur les salariés interrogés à Part-Dieu, tous déclarent leur temps de trajet acceptable ou tout à fait acceptable.

L'éloignement au lieu de travail est plutôt le fait de salariés plus âgés, ou en situation de parentalité (en particulier lorsqu'ils ont plus d'un enfant). Les entretiens de RH et acteurs sociaux, comme ceux de Mme CHANTELOT et ALONSO ont montré que **certains salariés éprouvaient certaines difficultés, compte tenu de leur temps de trajet, à concilier les obligations familiales** (garde d'enfants) **et professionnelles**. Les solutions mises en place par les entreprises limitent toutefois ces difficultés et selon Mme ALONSO, les **employés n'expriment pas de plainte concernant leur distance domicile-travail**. En effet, les employés en **horaire décalé** peuvent se permettre de résider plus loin, car les difficultés de transport sont atténuées sur leurs horaires (circulation fluide sans bouchons). Cela rejoint le constat selon lequel la population résidant sur Lyon est surtout une population étudiante, ou de jeunes actifs, ou cadres supérieurs.

Enfin, lors de nos entretiens spontanés, plusieurs personnes ont déclaré **ne pas avoir de critères spéciaux dans leur recherche de logement**, et avoir opté pour le premier logement qui se présentait, leur amenant à faire des **compromis**, ce qui souligne clairement l'existence d'un marché immobilier extrêmement tendu. Ainsi, si le groupe ne devait garder que trois variables influençant les choix résidentiels, il s'agirait **des prix de l'immobilier, de la position dans le cycle de vie** et ainsi la proximité/ l'attachement familial. Les prix de l'immobilier influencent fortement les trajectoires résidentielles amenant les plus modestes à faire des compromis tels que sur la taille du logement, la salubrité ou le temps de trajet. En ce sens, ceux souhaitant un logement plus grand et plus abordable et prêtant peu d'attention au temps de trajet préfèrent résider en périphérie. Ainsi, en dehors de Lyon et Villeurbanne, **un cadre de vie plus rural** peut également attirer les salariés. Ceux-ci, notamment plus avancés dans leur cycle de vie, souhaitent par exemple un logement plus grand, comme l'explique Sophia POPOFF, à partir du deuxième ou troisième enfant, dans une commune disposant de nombreuses **aménités** (tout en étant proches de Lyon). Enfin, l'attachement familial détermine les trajectoires résidentielles. Par exemple, comme l'a affirmé Caroline MEISS, avoir un conjoint travaillant sur Lyon peut inciter un salarié à rester vivre en ville, afin de résider à proximité du bassin d'emploi de son conjoint (ou du sien s'il travaille sur Lyon).

SOMMAIRE

TABLE DES MATIÈRES.....	2
INTRODUCTION DU LIVRABLE.....	5
FICHE STATISTIQUE DU TERRITOIRE.....	7
ENTRETIENS.....	18
I. RENAUD PAYRE (Métropole de Lyon).....	18
II. SOPHIA POPOFF (Mairie Lyon).....	23
III. CELINE ROBIN et SALIMA MAAROUK (Mairie Villeurbanne).....	29
IV. CAROLINE MEISS (EDF).....	35
V. MURIELLE CHANTELOT (Adecco France).....	41
VI. SOPHIE ALONSO, VINCIANE ESCALLE ET EMILIE MOYROUD (Renault Trucks).....	47
VII. SALARIÉS.....	54
SYNTHÈSE DU TERRITOIRE.....	60
SOMMAIRE.....	67
ANNEXES.....	70

ANNEXES

I. RETRANSCRIPTION ENTRETIEN SOPHIA POPOFF

Entretien : Rose Vella et Valentin Prodault

Retranscription : Rose Vella

Date de l'entretien : 2 mars 2026 en distanciel, visioconférence

PF13 : Bon, du coup, on a fait un entretien, on a procédé avec Rose un petit entretien, du coup, on a quelques questions, au total, on va dire une dizaine à vous poser. Voilà, je pense qu'on va procéder comme ça, si ça vous va.

Sophia Popoff : Pas de problème. Est-ce que vous pouvez juste, du coup, redire le contexte de l'entretien ?

PF13 : Depuis septembre, on a un projet conjoint avec Action Logement pour savoir tous les déterminants à l'installation des salariés. Et en fait, c'est parti du constat qu'ils voyaient qu'il y avait moins d'habitants dans le centre-ville de Lyon, mais que, par exemple, une ville comme Aurillac gagnait des habitants. Donc, du coup, ils voulaient savoir qu'est-ce qui explique cela et comment orienter, par exemple, leur financement dans le logement social et comprendre quelle était la priorité pour les salariés. Est-ce que c'était plus habiter autour de leur lieu de travail ou plutôt habiter dans un endroit plus calme, moins cher, mais éloigné de leur lieu de travail ? Enfin, c'était plusieurs questions comme ça qui ont été posées. Et du coup, nous, pouvoir réaliser un entretien avec vous et avec des élus, ça nous permet d'éclairer un peu la question et voir d'autres dynamiques, comme par exemple le transport ou l'évolution du marché du travail. Pour un peu affiner notre analyse, quoi. Je te laisse, Valentin, si tu veux, pour la première question.

PF13 : Du coup, on avait une première question. C'était tout bêtement par rapport à Action Logement. On voulait savoir comment ça s'opère un peu la relation entre la ville de Lyon et Action Logement. C'est-à-dire à quel point Action Logement est présente sur la ville de Lyon ? Est-ce qu'il y a des négociations entre les acteurs politiques et l'organisme Action Logement ?

Sophia Popoff : Action Logement, c'est un des financeurs du logement social. Donc après, c'est plutôt les bailleurs sociaux, en fait, qui échangent avec Action Logement pour compléter leur financement. Donc des liens directs entre la ville et Action Logement : on a plutôt des relations dans le cadre du renouvellement humain, puisque là, Action Logement est un des principaux financeurs finalement des actions de renouvellement humain. Donc là, on a des relations avec Action Logement.

Mais sur le reste des opérations, c'est plutôt les bailleurs qui échangent directement avec Action Logement et puis des autres financeurs comme la ville de Lyon.

Nous, on est une commune qui finance la production de logements sociaux. Mais disons qu'on est plutôt relatifs avec les bailleurs, notamment si on donne des subventions exceptionnelles ou des choses comme ça. Alors on essaie d'obtenir des réservations supplémentaires. On essaie d'obtenir des avantages supplémentaires contre les financements vides.

Mais du coup, après, c'est eux qui vont négocier avec les autres financeurs pour soit baisser le nombre de réservations, soit affecter son contact mais dans le cadre d'opérations. Hors renouvellement humain, on n'a pas énormément de relations directes, à part avec certaines filiales d'Action Logement, comme Alliade, Unis, les bailleurs qui appartiennent à Action Logement, avec lesquels on peut avoir des relations, mais comme tout autre bailleur, soit sur les projets, soit sur les questions de gestion locative ou sur certains sujets.

PF13 : Est-ce que vous avez un exemple de grandes opérations hors renouvellement humain comme vous l'avez évoqué ?

Sophia Popoff : Par exemple, Mermoz. Il y a Mermoz, *inaudible* et La Duchère, ce sont les trois grands projets d'hors renouvellement humain sur Lyon. Et donc à chaque fois, Action Logement finance une partie des projets qui sont développés sur le territoire. Et en échange, ils ont le droit à ce qu'on appelle une contrepartie foncière. Donc en fait, ils ont des terrains qu'ils achètent, on va dire, très peu chers. Et donc c'est surtout dans le cadre de ces contreparties qu'on peut avoir des échanges. J'avais parlé à la sauvegarde, Action Logement avait une contrepartie foncière.

Ils avaient le droit à tant de milliers de mètres carrés de foncier. Et si ils prenaient que cette partie-là au niveau foncier, ça faisait qu'ils avaient 3 immeubles sur un bloc de 4. Et donc comme Action Logement a pas mal de standards assez stricts sur les clôtures, etc., ça faisait qu'ils allaient clôturer 3 immeubles sur un bloc de 4. Donc on a eu des échanges pour leur dire prenez le quatrième immeuble qui est un immeuble qui pourrait sortir en logement libre. Et donc voilà, on a discuté pour que le projet, l'ensemble ait plus de cohérence et qu'on n'ait pas des clôtures qui passent au milieu d'un îlot. Sur le projet de la Duchère, on est sur un projet où on veut faire en sorte que ce quartier, ce soit vraiment une forêt urbaine. Et donc s'il y a des clôtures au milieu de la forêt, c'est pas tout à fait dans l'esprit du projet d'ensemble. Donc là, du coup, on a eu des discussions doubles.

Et après, sur les projets de renouvellement urbain, on peut aussi avoir des discussions avec Action Logement sur leurs projets. Parce que nous, en tant que ville, on délivre les permis de construire. Et donc nous, on a nos propres standards en matière de qualité urbaine, architecture, les matériaux qu'on souhaite voir utilisés. Et puis Action Logement ont leur propre cahier des charges et, parfois, c'est pas tout à fait exactement les mêmes critères. Donc on est amené à pouvoir échanger sur la qualité et le contenu des projets.

PF13 : D'accord. Merci beaucoup pour votre réponse. Moi, j'avais du coup une question sur la période actuelle, parce que vous êtes adjointe aux maires et spécialiste des questions liées au logement. Est-ce que vous considérez que dans la période actuelle, le secteur du logement, c'est un enjeu pour la ville et la métropole de Lyon ? Et quelle serait la place qui est accordée au logement social dans les débats actuels ? Si, selon vous, elle est suffisante ou pas ?

Sophia Popoff : C'est sûr que le logement, c'est la première des préoccupations des Lyonnais et des Lyonnaises. Quand on va les interroger dans la rue sur ce qui les préoccupe, en premier, c'est les questions de logement. Donc c'est vraiment un sujet qui est fondamental.

Lyon et sa métropole, on a eu un peu « la malchance », entre guillemets, d'être le territoire qui a vraiment suivi le phénomène de métropolisation qui avait commencé à Paris et qui ensuite s'est étendu sur d'autres grandes agglomérations de notre territoire. Mais nous, on a vraiment été interrogés. Là, on a direct enchaîné.

Et du coup, c'est vrai, il y a une surconcentration de tous les emplois, de toutes les activités, de toutes les activités universitaires sur le cœur de l'agglomération, sur la ville de Lyon. Et ça, ça crée un déséquilibre fort entre l'offre et la demande. Et ça, c'est un déséquilibre qui existe malheureusement depuis des années et qui a amené à une spéculation immobilière extrêmement forte, que ce soit sur le prix du foncier, qui ont vraiment explosé. Et puis après, le foncier, ça impacte le prix de l'immobilier, le prix de l'allocation, etc. Donc c'est vraiment un sujet qui est clé et central pour les Lyonnais et aussi pour le développement de notre ville. Et bon, aujourd'hui, je suis toujours adjointe, mais on est aussi en campagne électorale.

Et c'est un des sujets quand même de débat. C'est quand même un sujet principal qui est mis sur la table des débats de cette campagne. Par contre, moi, je trouve que le problème n'est pas tant au niveau local, mais tout au niveau national en fait.

Depuis 2017, on n'a pas de politique nationale du logement, digne de ce nom. On a plutôt une politique menée par le président Macron, qui a considéré le logement plutôt comme une source de financement, là où il pourrait aller taper, pour aller chercher, pour refinancer tout un tas de sujets. Par exemple, moi, je pense que le choix qui a été fait en 2017, par exemple, de transformer l'impôt sur la fortune immobilière, ça veut dire qu'on concentre la taxation du capital uniquement sur l'immobilier. C'est un signal politique extrêmement fort et défavorable qui est donné aux gens qui ont du capital, en disant que si vous investissez dans l'immobilier, vous allez être taxé. Par contre, si vous mettez votre argent dans des actions, vous serez pas taxé.

On a à la fois du logement public, le logement social, et on a aussi du logement privé. Pour qu'il y ait du logement privé, il faut qu'il y ait des investisseurs. Il y a un certain nombre de signaux qui ont été donnés sur le logement social.

Pour revenir sur votre question, c'est pareil, depuis que les APL ont baissé, le gouvernement Macron a demandé aux bailleurs sociaux de compenser cette baisse des APL. Ça veut dire que les APL n'ont pas baissé pour les locataires du parc social, ça c'est très bien parce que c'est généralement les populations les

plus vulnérables qui sont au parc social. Par contre, c'est les bailleurs sociaux qui compensent la baisse des APL. C'est autant d'argent qu'on ne peut pas mettre pour investir, pour rénover, ou juste pour en soutenir le parc. À la Société d'économie mixte municipale, c'est le bailleur social de la ville de Lyon. C'est 1 million par an depuis 2018 de rentrées d'argent en moins donc ça a un impact extrêmement important sur la capacité des bailleurs à construire du logement social, à juste entretenir le parc complètement (les ascenseurs, les canalisations, tout ça), ou alors à rénover, à engager des grandes communes d'innovation et d'investissement. Il y a plein d'autres mesures, des décisions qui ont été prises au niveau national sur le sujet, qui vont, à mon avis, dans de nombreux sens.

Je ne vais pas dans toutes les détailler, ce que je veux dire, c'est qu'à mon avis, le problème, il est vraiment au niveau national. Je pense qu'à Lyon, y compris dans la campagne électorale, on voit bien que le logement, c'est un sujet qui est adressé à l'ensemble des candidats, donc ça veut dire que c'est un sujet de campagne. Il est adressé de façon différente forcément. On a des listes de gauche, on a des listes de droite, donc ce n'est pas du tout la même vision du logement quand on est à gauche ou à droite. Mais c'est un enjeu. Les gens, on n'a pas la même réponse au même problème, mais on identifie tous que c'est un problème.

Par contre, au niveau national, là, c'est vraiment chou blanc. Et ce n'est pas que moi qui le dis, je suis la cliente au maire, je suis écologiste. Forcément, je tape sur Macron, cela n'a rien de très surprenant. Par contre, regardez, il y a eu un travail qui a été fait. Il y avait un conseil national sur le logement qui est réuni. On a rassemblé l'ensemble des acteurs du logement, des associations, des fondations pour le logement, les grands promoteurs, comme Nexity. Vraiment, tout le monde s'est rassemblé. Ils étaient tombés d'accord sur un certain nombre de recommandations, et il n'y en a aucune en place.

PF13 : Donc, s'il n'y a pas de direction à donner au niveau national, c'est compliqué à votre niveau ?

Sophia Popoff : En fait, s'il n'y a déjà pas assez de financement pour les bailleurs sociaux, moi, je veux dire, en tant que ville et ville de Lyon, je pense qu'on est une des villes qui finance le plus le logement social sur toute la France. On donne 500 euros, dans certaines opérations, on va donner 500 euros de subvention par mètre carré construit. C'est énorme. On a dépensé sur ce mandat 34 millions d'euros pour produire du logement social sur notre territoire. La métropole, c'est 100 millions d'euros d'aides à la terre. Donc, ça veut dire que la ville, c'est un tiers des aides qui sont données par la métropole. Et la métropole, c'est l'autorité organisatrice de l'habitat. Donc, c'est vraiment le big player, si on veut dire. Normalement, c'est la métropole qui donne les subventions et les villes ne sont pas obligées d'en donner. Nous, on en donne énormément. Mais on ne peut pas arriver à compenser les pertes de financement qui viennent du national, en fait.

Et on n'a pas tous les bilans, par exemple, sur ce sujet. C'est la question des prix du foncier, le prix du foncier a explosé. Avant, c'était moins de 1 000 euros pour du mètre carré et bien moins, vous voyez,

c'était 500 mètres carrés, le prix du foncier. Aujourd'hui, dans certains secteurs, on dépasse les 3 000 euros. Donc, en fait, c'est impossible. Même les plus gros promoteurs, les Vinci, qui ont quand même des marches financières importantes, ils n'arrivent plus à acheter le foncier. Les propriétaires veulent vendre trop cher, en fait. Et ça, nous, au niveau local, on n'a pas d'outil qui nous permettrait de dire je vais réduire le prix du foncier. Et pour ça, il nous faut un cadre légal au niveau national. Et ça, c'est un sujet qui n'est pas du tout abordé, en fait.

PF13 : Mais moi, ça me fait penser à une mesure, qui est un peu différente, mais que vous aviez mise en place sur l'encadrement des loyers. Est-ce que, selon vous, cette mesure, elle était efficace pour contrer le boom autour des prix de l'immobilier ?

Sophia Popoff : L'encadrement des loyers, comme son nom le dit, l'objectif, c'était d'encadrer les loyers, parce qu'on a le foncier qui a éclaté, du coup, les prix de l'immobilier qui ont éclaté, et à la fin, c'est les loyers qui explosent. L'objectif, c'était vraiment d'arriver à un peu faire en sorte que la courbe des loyers ne soit pas exponentielle, mais qu'elle s'arrondisse. On a, nous, aujourd'hui, les preuves que ça fonctionne. Il y a les prix à Lyon, et si on les compare, Lyon et Villeurbanne, si on s'applique sur Lyon et Villeurbanne par rapport au reste de la métropole, les prix des loyers dans le reste de la métropole augmentent plus vite que ce qu'ils n'augmentent sur Lyon et Villeurbanne. Donc, l'encadrement des loyers, qui avait pour objectif de freiner la hausse des loyers, a été efficace.

Après, est-ce que l'encadrement des loyers, à lui seul, règle la crise du logement ? Non, mais ça n'a jamais été son objectif. Il n'y a pas d'outil magique : baguette magique, bam, encadrement des loyers. Non, ça ne fonctionne pas comme ça. Donc, c'est pourquoi il a été mis en place, l'encadrement des loyers est efficace.

Après, le dispositif, tel qu'il a été pensé au niveau national, est plein de biais. Et c'est pour ça que, nous, on demande au niveau local et au niveau national que l'encadrement des loyers puisse être pérennisé. Parce que c'est un outil qui fonctionne et on n'a pas trouvé d'autres outils qui seraient plus efficaces pour arriver à faire en sorte qu'il y ait une relation entre le pouvoir d'achat des ménages et le prix des loyers qu'ils payent.

Et, en même temps, on veut qu'il soit amélioré. Donc, on veut, par exemple, que la notion de complément loyer soit plus encadrée. Parce qu'aujourd'hui, on les voit les annonces qui disent qu'il y a un frigo, donc qu'il y a un complément loyer de 200 balles. Alors, il faut dire, si c'est meublé, c'est meublé. Ce n'est pas quelque chose d'exceptionnel que d'avoir un frigo dans un appartement loué meublé. Donc là, on a vraiment des abus. Et malheureusement, comme on est dans le domaine du logement, on est souvent dans le domaine de la propriété privée et donc de relations privées entre le bailleur et son locataire. C'est au locataire d'aller se défendre face à son propriétaire qui abuserait, d'aller prouver qu'il y a abus. Et nous, en tant que collectivité, on ne peut pas intervenir directement. On peut juste soutenir des associations, par exemple, qui accompagnent les locataires. On ne peut pas, nous, se porter partie prenante d'un conflit, entre un propriétaire et un locataire.

Et donc, nous, on porte une vision en disant, s'il faut que la collectivité, elle, puisse agir plus fortement, il faut que ce complément de loyer, il soit mieux encadré et que l'encadrement des loyers soit plus efficace. Par rapport à ça, c'est un problème de prix, mais c'est aussi un problème de rareté du logement, c'est-à-dire que les gens, peinent, ne savent pas ce qu'est trouver du logement abordable, mais même, au-delà de ça, trouver du logement tout court.

PF13 : Du coup, par rapport à ça, est-ce que la problématique des logements vacants, ça peut être une réponse sérieuse à apporter à ça ?

Sophia Popoff : Alors déjà, il y a une première chose, c'est de dire qu'il n'y a pas de lien de cause à effet entre l'encadrement des loyers et le fait qu'il y ait une pénurie d'offres. Par exemple, sur la ville de Nice, qui n'a pas l'encadrement des loyers, ces dernières années, on a vu une chute de 72% de l'offre locative. C'est une chute qui est beaucoup plus importante que ce qu'on a observé sur Lyon. Donc nous, on ne dit pas qu'il n'y a pas de problème d'offres de logements, il y a un problème d'offres. Il y a une chute du nombre d'offres disponibles à la location, que ce soit sur le logement social ou sur le logement privé, mais ça n'est pas en lien avec l'encadrement des loyers puisque, si on regarde sur toute la France, des agglomérations qui ont l'encadrement des loyers et d'autres qui ne l'ont pas, on voit bien qu'il y a des disparités et qu'il n'y a pas de relations de connexion. Et ça, c'est la première chose qui est importante, parce que c'est quelque chose qu'on entend énormément. Ce serait de dire que l'encadrement des loyers serait responsable du fait qu'il n'y ait plus d'offres sur les lieux qui cessent.

La deuxième chose, c'est... En fait, si on a un problème d'offres locatives, c'est parce déjà, on est dans un système qui est ultra tendu depuis 15 ans. Les difficultés à se loger des lyonnais, des étudiants, des familles sur Lyon, c'est un truc dont on entend parler depuis 10 ans, parce qu'il y a eu, ce que j'expliquais, une très forte inflation et donc, des prix qui ont explosé. Et ça, ça a été... Ensuite, ça, c'est une crise un peu structurelle. Et après, ces dernières années, on a connu une crise conjoncturelle. À un moment donné, les banquiers ont bloqué les crédits. Et donc, tous les gens qui voulaient acheter, qui voulaient libérer un appartement en location, qui auraient pu être remis sur le marché, ces gens-là, ils ont été bloqués parce qu'ils ne pouvaient plus accéder aux crédits. Et donc, ça a fait un énorme embouteillage et c'est pour ça que le nombre d'offres disponibles à l'allocation, il a baissé, parce que les gens qui devaient acheter et qui devaient, du coup, quitter le parc locatif et créer de la fluidité, ils ont été bloqués. Donc ça, c'est quand même... Enfin, c'est ce que nous, on a pu observer dans les faits.

Après, comment est-ce qu'on répond à ça ? Ce que je disais, c'est que notre agglomération, pendant des années, on a voulu tout mettre Lyon. On a voulu mettre tous les emplois à la part Part Dieu. On a rapatrié toutes les grandes écoles. Voilà, l'EM Lyon, qui a emménagé dans le 7e en début de mandat. C'est une catastrophe. C'est des milliers d'étudiants qui, avant, étaient à Écully, qui pouvaient, du coup, aussi se loger, il y avait un pôle de logement autour du campus d'Écully, et qui, du coup, ils ne vont pas rester logés à Écully ces gamins qui sont maintenant en plein centre de l'agglo, ils vont évidemment vouloir se loger près de leur école, dans le 7e, en plus, plus près du centre de l'agglomération, avec toutes les communautés qu'on peut connaître dans un cœur de ville.

On a surconcentré notre métropole, et donc la vraie réponse à la crise du logement, c'est le fait de rééquilibrer notre territoire. C'est ce qu'on a commencé à faire, nous, sous ce mandat, qu'on a porté aussi dans le stock, le SCOT qui n'a pas été tout à fait adopté, donc qui sera adopté en début de prochain mandat, ça a été de dire qu'il faut desserrer les taux, en fait : tout le monde ne pourra pas aller à Lyon. Voilà, c'est pas possible.

Moi, des demandeurs de social soutenus, j'en ai 35 000. Quand je vous dis que j'ai 35 000 personnes, enfin, 35 000 demandes, donc ça veut dire plus de personnes. Parce que derrière 1 000 demandes, il peut y avoir 2 personnes, 3 personnes, 4 personnes. C'est pas avec les soi-disant 6 000 logements vacants sur le territoire de la métropole que je vais répondre à ces 35 000 demandes, en fait. Donc, il faut qu'on continue à lutter contre la vacance, parce que chaque logement vacant dans notre territoire où les gens galèrent à se loger, où il y a des gens à la rue, c'est inacceptable. Et c'est un symbole qu'on ne peut pas s'autoriser. Et ça n'a pas de sens. Mais, juste par exemple, sur la question du logement social, on voit bien qu'on ne répond pas à la question du logement juste avec la question des logements vacants. La question des vacances, déjà, la première chose, c'est que c'est quelque chose qui est difficile à observer. Nous, à la ville de Lyon, on a un observatoire de la vacance depuis 15 ans. Donc, des collègues qui, depuis 15 ans, bossent sur le sujet, ils me disent à chaque fois, moi, « je vous donne des tendances et les chiffres que je vous donne, ils ne seront jamais vrais ».

Il n'y a pas de guide de la vacance. On a d'ailleurs écrit, avec le maire et le président de la métropole, à tous les propriétaires de logements vacants qui nous avaient été signalés par l'administration et le fiscal, et il y en a plein qui nous ont répondu, pour l'appui, que leur logement n'était pas vacant, en fait et que ça faisait 5 ans qu'ils battaient avec l'administration fiscale pour faire reconnaître que leur bien était loué, et donc il ne fallait pas qu'ils payent la taxe pour le logement vacant.

Donc, c'est un phénomène qui est très compliqué à observer et, de toute façon, les chiffres ne permettraient pas de résorber le sujet complètement, même si, encore une fois, tout logement vacant sur notre territoire ne devrait pas être vacant. Voilà, ça créerait quand même de l'offre, mais ça ne permettrait pas de résoudre le problème. Pour résoudre le problème, il faut continuer à produire, il faut résorber la vacance, mais il faut surtout desserrer notre métropole.

PF13 : D'accord. Et pour revenir un peu sur le logement social, du coup, vous êtes conseillère du 5e arrondissement, et selon nos recherches, le 5e arrondissement, on a un peu plus de 4 700 logements sociaux, avec un taux de pression de 12 %. Et comment vous expliquez les freins à l'obtention d'un logement social et quelles seraient les politiques publiques que vous pourriez mettre en œuvre ? Et après, j'ai une autre question aussi qui est un peu agencée à ça, c'est quel est le profil des personnes qui demandent un logement social, mais à Lyon et dans le 5e arrondissement ?

Sophia Popoff : Alors, moi, je suis conseillère du 5e, mais je ne suis pas en charge du logement social sur le 5e.

PF13 : Oui, mais c'est pour savoir si vous aviez des petites pistes.

Sophia Popoff : Donc, sur la situation à l'échelle de la ville, sur le logement social, déjà, il faut quand même dire que la ville de Lyon n'est toujours pas au 25 %. En fait, il y a une loi dans ce pays, ça veut dire que toutes les grandes villes et tous les grands territoires doivent atteindre au moins 25 % du logement social. On n'y est toujours pas, donc c'est pour ça que nous, depuis le début du mandat, on a mis le bâton sur le logement social. Je vous ai dit, on a des aides qui sont extrêmement importantes. On a révisé tous les documents d'urbanisme pour faciliter la production du logement social partout dans tous les territoires. Et on a été, dans le cadre de la crise aussi, beaucoup en accompagnement, dans le dialogue. On a vraiment regardé opération par opération pour faire en sorte que les opérations sortent en mettant plus de social. Il conclut des fois dans certains quartiers dans lesquels on se dit que : « De base, je ne ferais pas trop de social, mais bon, en fait, si ça permet de débloquent une opération de logements libres et de logements sociaux », on est allé trouver des marges de manœuvre pour accompagner tous les projets.

Sur le mandat, on a autorisé à la construction de 8 000 logements sociaux sur l'ensemble de la ville de Lyon. On a quand même, je le dis, on n'atteint pas les 25 %, mais on a quand même beaucoup remonté au niveau du taux SRU, puisqu'on était à 21,7. En dessous du mandat aujourd'hui, on est à 24,4. Donc on a quand même fait une progression importante. On a augmenté au niveau du taux et on a aussi augmenté au niveau de l'inventaire SRU. Donc il y a des nouveaux logements sociaux qui ont intégré notre inventaire SRU. Et nous, ce qu'on porte comme projet, c'est le projet de pouvoir continuer, c'est-à-dire d'abord remplir nos obligations légales, ce qui me paraît une chose, mais de ne pas s'arrêter là et d'aller au-delà. Donc de peindre 40 % de logements sociaux pour la ville de Lyon en 2040. Et pour ça, il faut continuer à subventionner, à contraindre, donc à obliger tous les opérateurs du territoire à construire des logements sociaux dans chaque quartier, dans chaque opération.

Et aussi dans toutes les opérations maîtrisées, les opérations d'aménagement, la Part Dieu, la Confluence, continuer à produire des logements sociaux. On veut aussi pouvoir reconstituer des logements sociaux qu'on va devoir détruire dans le quartier des États-Unis. Parce que ça, c'est le prochain grand projet de renouvellement urbain de la métropole, c'est le boulevard des États. Et sur ce boulevard, nous, on porte l'ambition de pouvoir construire 30 % de logements sociaux, donc chaque construction neuve dans le territoire nous permet de reconstruire des logements sociaux dans un quartier. On en a déjà beaucoup, mais on pense que c'est important de, quand même, qu'ils soient là. Donc voilà.

Et après, après, encore une fois, le problème, c'est qu'il y a un déséquilibre trop important entre l'offre et la demande, en fait. Et donc, il faut, moi, la réponse que j'ai, c'est que nous, au niveau de la ville, on sait tous les efforts nécessaires, sachant qu'en plus, on a cette particularité d'être une ville-centre qui est extrêmement petite. On nous compare avec Toulouse, en réalité, ça n'a aucun sens de nous comparer à Toulouse. En termes de superficie, c'est trois fois la taille de Lyon. Voilà. Et puis, en plus, c'est un territoire qui est extrêmement peu dense. Voilà. Nous, la Croix-Rousse, les pentes de la Croix-Rousse, c'est le quartier le plus dense d'Europe. Toulouse va dépasser la ville de Lyon en nombre d'habitants. C'est normal. Voilà. Et nous, le problème, c'est qu'on est déjà très dense, on est tout petit et donc on a de moins

en moins de terrain disponible. Donc en fait la croissance en termes de logements et donc aussi en termes de population de la ville de Lyon, elle va ralentir. On ne pourra pas suivre en fait. Et c'est pour ça qu'il faut que le reste de notre métropole puisse se développer.

Et pour prendre un exemple un peu symbolique, quand en début de mandat, on nous a dit qu'il fallait que les grands locaux, il fallait que tous les grands festivals de musique, les biennales, etc. trouvent un autre endroit parce que l'endroit où ils étaient hébergés en début de mandat devait être utilisé pour le développement des transports en commun. Nous on a notamment une partie de nos services qui nous ont dit qu'il faut absolument qu'on trouve un lieu sur Lyon, c'est pas possible, on ne peut pas laisser partir la Biennale,, c'est des éléments lyonnais qu'on garde à Lyon. Bon, on a regardé un peu, on n'a pas trouvé. Et puis la métropole est venue avec cette idée des grands locaux, à Oullin en nous disant « nous on a son hangar et on voudrait en faire quelque chose ». Nous, élus Lyonnais, on a dit que c'est très bien, parce que comme ça, les gens vont arriver jusqu'à Oullin, ils vont se rendre compte qu'Oullin, c'est sympa, qu'il y a un centre de ville, qu'il y a des transports, que c'est facilement accessible. Et ça va peut-être permettre aussi à cette partie de la métropole de se développer grâce à l'implantation notamment des lieux sonores, des biennales, et en plus, un lieu qui est vraiment extraordinaire, c'est super cool, ça a super bien marché.

Enfin, nous, en tout cas, en tant que ville-centre, on a à cœur de partager, en fait, la prospérité de notre territoire avec d'autres villes, pour qu'on ait une métropole qui soit beaucoup plus équilibrée, et que les gens puissent bénéficier, on voudrait que quelqu'un puisse travailler, vivre, faire ses courses, faire ses activités culturelles à un quart d'heure à pied de chez lui. Bon, ben, en fait, pour ça, il faut pas que tout le monde aille à Lyon, parce que c'est pas possible. Voilà. Et donc, nous, on est pour le partage de la richesse et de la prospérité de notre territoire.

PF13 : Mais c'est vrai qu'à ce propos, ça nous fait envoyer sur une autre thématique. On avait eu un entretien en tout début d'année avec M. Renaud Payre, qui est aussi notre prof à Sciences Po, qui nous avait montré comment l'urbanisation pouvait se faire au fil du transport et il avait pris l'exemple du métro B, en fait, justement en direction d'Oullin, qui avait vraiment fait gonfler les prix du mobilier et qui avait un peu intégré cette périphérie au centre-ville. Du coup, à ce sujet, on voulait savoir quel était, selon vous, l'impact du transport en commun sur le marché du logement. Et deuxième question, si personnellement, vous trouviez l'offre de transport pertinente sur le territoire, compte tenu des arbitrages entre bassin d'emploi et bassins de vie.

Sophia Popoff : Ah, je suis un peu juge et partie, quand même, là, parce que moi, je suis conseillère de la métropole, donc je vais pas vous dire que notre politique de transport en commun, elle est pourrie.

Mais dès qu'on développe une politique de transport, dès qu'on annonce qu'on va développer une politique de transport, il y a un effet un petit peu de spéculation immobilière. Donc ça, c'est assez classique. On l'a connu, justement, sur le 5e. Ça fait des années qu'il y a les prix du métro. Maintenant, c'est le tramway. Donc on sait qu'il y a une certains quartiers où les prix ont un petit peu augmenté, parce qu'il y a une

anticipation qu'il va y avoir une meilleure desserte en matière de transport en commun, et donc qu'il va y avoir de la plus-value à se faire, un peu augmenter.

Après, je pense que... Mais moi, je suis vraiment pas une spécialiste des transports. Mais ce que mes collègues me disent toujours, c'est qu'il y a une vraie différence de l'impact du métro versus du tramway. Et c'est pour ça que nous, en tant qu'écologistes aussi, on a plutôt souhaité développer le tramway, parce qu'en fait, un métro, pour qu'il soit rentable, il faut qu'il y ait beaucoup de gens qui le prennent. C'est pas une rentabilité économique, un transport en commun n'est jamais rentable. Mais pour qu'il y ait suffisamment de gens qui l'utilisent, pour que ça vaille le coup d'avoir un métro et de faire des investissements qui sont extrêmement importants, il faut qu'il y ait beaucoup de gens qui le prennent. Et beaucoup de gens qui le prennent, ça veut dire qu'il faut qu'il y ait beaucoup de gens qui habitent à côté.

Et par ailleurs, le métro, ça a aussi un effet un peu d'aspiration et ça peut aussi étendre un peu l'urbanisation et venir impacter un peu sur les terres naturelles. Il n'y a qu'à Paris où il y a des stations tous les 200 mètres. Dans tout le reste de la France et du monde, les stations sont quand même assez éloignées. Donc ça permet à des gens qui habiteraient très loin de venir ultra rapidement en centre-ville. Et donc, ça peut avoir un impact aussi sur les clés globales du territoire.

Nous, on a préféré le tramway parce que, vu que c'est en surface, déjà, ça dessert plus tous les quartiers. Et ce n'est pas forcément que des gens de l'extérieur qui viennent en centre-ville, mais tout le long du trajet, les habitants prennent le tramway pour aller faire leurs courses, etc. Et puis, c'est quand même moins rapide, et donc, forcément, ça ne permet pas aucune façon à des gens qui habiteraient très loin de faire des mouvements pendulaires tous les jours pour aller travailler. Cela fait qu'il y a peut-être moins de lotissements de terres naturelles qui sont construites en bout de chaîne de métro. Et puis, en termes d'investissement, avec un métro, on peut faire 3 lignes de tramway. Donc, on dessert beaucoup plus de territoires.

Et par contre, pour nous, c'était important, justement, d'offrir des transports en commun plus efficaces pour réduire l'utilisation de la voiture. Et du coup, le tramway a moins besoin de densification, une densification moins forte. Donc, c'est par exemple aussi une raison pour laquelle, nous, on porte un projet de tramway à Lyon, 5e, et vers l'ouest de Lyon, parce qu'il y a une densité de population extrêmement faible sur le plateau du 5e. Mais alors ensuite, quand on parle de Tassin, Craponne, etc., on peut pas justifier mon métro et si on faisait un métro, on devrait énormément densifier. Et ça, les gens, ils veulent pas, en fait.

PF13 : Et tout à l'heure, vous parliez un peu de cet aspect de centre, d'Ecully, de la Part Dieu, et on avait une question un petit peu par rapport à ça. Selon vous, comment les salariés perçoivent-ils le centre-ville de Lyon ? Plutôt comme un centre de vie avec qualité de vie, service, sociabilité, ou comme un territoire que l'on rejoint uniquement pour le travail ?

Et selon vous, quelles seraient aussi les freins à l'installation à Lyon-centre par les salariés, comme l'environnement, le coût de la vie, les dynamiques liées à l'emploi, ce genre de choses ?

Sophia Popoff : En fait, ça dépend quel salarié. C'est toujours difficile de se loger à Lyon. Mais, quand on a les moyens, on y arrive quand même plus facilement. Si vous parlez de salariés qui sont plutôt catégorie ouvrière ou employée, là, c'est un vrai sujet. Nous, ce qu'on observe surtout à Lyon au niveau démographique, c'est qu'on a un peu une spécialisation du territoire. Donc il y a de plus en plus d'étudiants, ensuite, de jeunes actifs. Soit c'est des étudiants qui restent pour leur premier emploi, souvent, du secteur tertiaire. Et de moins en moins de familles, en fait. C'est ça, les grandes évolutions qu'on voit.

Sur la question des familles, il y a moins de bébés, en fait, qui naissent à Lyon. Et puis c'est surtout à partir du troisième enfant, là, vraiment, les familles quittent Lyon, parce que les prix de l'immobilier sont trop chers, en fait. Il faut la chambre en plus, etc. et là, en fait, ça décale. Après, on est une ville qui est extrêmement attractive en termes d'emploi.

Je sais que les Lyonnais sont exigeants. Moi, je suis pas Lyonnaise de base, donc je peux me permettre, étant de région parisienne et ayant vécu à Toulouse, Strasbourg... enfin voilà, j'ai quand même vu différentes grandes accumulations de notre territoire et beaucoup de différents cadres de vie. Sur la question des transports en commun, on a quand même le deuxième meilleur réseau de France, même si on est toujours prompt à râler quand ça ne fonctionne pas. On a quand même un réseau ultra bien développé qui se développe encore davantage.

On a une densité commerciale qui est extrêmement forte et par rapport à d'autres centres-villes, et notamment de grandes villes, on a moins d'offres commerciales que dans d'autres territoires. Donc, même si, comme partout, notre commerce est affecté, notamment par le e-commerce, les commerçants y rentrent moins et tout le monde achète en ligne, on a quand même une offre initiale qui est importante.

Et après, je pense que le vrai sujet, c'est les prix. Les prix sont trop élevés. Dans le neuf, on dépasse les 10 000 € du m². Dans certaines parties et projets de la Confluence, dans les quelques projets neufs en presque... Et ça, il n'y a que des cas dans le supérieur qui peuvent se le permettre, en fait.

Donc pour moi, le problème, ce n'est pas les salariés en règle générale. En fait, le problème, c'est les classes moyennes et populaires.

PF13 : On a bien compris, du coup, tout est lié à la CSP... Mais est-ce que vous auriez une vision prospective peut-être pour 5, 10, 15 ans sur la suite ? C'est-à-dire est-ce que vous pensez qu'à terme, les catégories ouvriers/employés sont condamnées à ne plus pouvoir s'installer à Lyon ? Est-ce que vous auriez une idée à propos de ça, de partager ?

Sophia Popoff : Non. Ça, c'est le boulot de l'INSEE. Nous, on n'est pas de l'INSEE.

Ce qu'on sait, c'est qu'a priori, le pari, c'est que la courbe de population va commencer à stagner. Donc là, on est toujours en croissance, mais on va commencer à stagner au niveau de Lyon. Après, moi, ce que j'observe aujourd'hui, c'est plutôt une spécialisation vers les classes plutôt supérieures, une ville assez jeune, que ce soit avec des étudiants ou des jeunes actifs, plutôt des cadres, ou moins en moins de familles, et notamment moins en moins de familles à partir de 2, 3 enfants, où là, ça devient trop compliqué.

Après, voilà, nous, on porte des politiques publiques qui essayent de changer ça, de créer plus de logements sociaux et abordables. Mais la vérité, c'est que c'est des phénomènes aussi qui nous dépassent, en fait. Le fait qu'il y ait de moins en moins d'enfants, c'est pas non plus un truc lyonnais. À Paris, on fait moins d'enfants. À un moment donné, forcément, ça se retrouve.

PF13 : Vous avez une idée de où déménagent les familles qui s'en vont ? Est-ce qu'elles restent en couronne lyonnaise pour pouvoir continuer à travailler à Lyon ou est-ce que c'est un déménagement plus lointain ? Est-ce que vous n'avez pas de réponse ?

Sophia Popoff : Nous, on fait le pari qu'elles restent dans l'agglomération, mais vont plus loin. Encore une fois, les CSP à Lyon, par rapport à l'agglomération, on a des CSP plus importantes : il y a aussi le rêve de la maison avec jardin. Je pense qu'ils restent dans l'agglomération, mais un petit peu plus loin pour pouvoir avoir plus d'espace, mais aussi plus d'espace vert.

Mais nous, en tant que ville, une fois que les gens sont partis de notre ville, on n'a plus de lien avec ces gens. En plus, là, on ne parle pas que du logement social, en fait, on parle du logement privé. Donc voilà, ça, c'est plutôt des choses qui sont, encore une fois, les grandes analyses démographiques, etc. C'est plutôt l'INSEE qui gère. Ils ont des liens avec les gens parce que c'est une ville nationale.

PF13 : Et si vous avez peut-être une idée sur ça, pour les nouveaux travailleurs qui arrivent à Lyon aujourd'hui, est-ce que vous savez quel type de logement ils recherchent ? Et est-ce que même s'ils ont les moyens, le logement qu'ils peuvent obtenir, c'est un logement qui est contraint du fait du manque d'offres, ou au contraire, c'est un logement qui est totalement éclairé, une décision qui n'est pas contrainte ?

Sophia Popoff : Moi, à part les gens qui sont très riches et qui ont du temps, je pense qu'il n'y a pas de situation de logement vraiment totalement choisie sur Lyon.

Pour avoir moi-même déménagé à plusieurs reprises sur Lyon et pourtant n'étant pas forcément dans les catégories les plus populaires, on voit bien qu'en fait, c'est juste une galère dans les catégories de populations. Donc moi, je pense qu'à part certaines catégories, encore une fois, je pense qu'il y a à la fois le côté pouvoir d'achat mais aussi le côté temps. Si vous n'êtes pas pressé de déménager, là, vous pouvez prendre le temps, trouver la bonne équation, se mettre en dehors des périodes vraiment de surtension. Mais sinon, à mon avis, il y a très peu de situations de logement complètement choisies.

C'est pour ça, par exemple, que nous, on se bat contre tout ce qui est le co-living, donc les espèces de colocations avec services qui sont proposés aux étudiants, aux jeunes actifs avec des loyers complètement éclatés au sol sous prétexte qu'il y aurait des services d'ailleurs plus ou moins existants, parce qu'on sait bien qu'il y a tellement de pression et qu'il y a tellement peu de choix que les gens, oui, ils vont payer deux fois plus cher quelque chose qu'ils pourraient payer deux fois moins cher parce que juste ils ont pas

envie de se retrouver à la rue en fait. Donc c'est pour ça que nous, on essaie vraiment de lutter contre toutes les dérives du système du logement qui sont en fait une financiarisation du logement, Airbnb et tout ce qui met un peu de contraintes sur notre part parce qu'on sait que malheureusement, comme on est encore dans une période où il y a trop de demandes pour l'offre, il faut essayer de mettre le moins de contraintes possible sur les personnes.

PF13 : On a une autre question, mais qui est un peu plus liée aux dynamiques du marché du travail. Donc si jamais vous avez une petite idée, parce que du coup, vous êtes devenue conseillère municipale en 2020 et selon vous, depuis que vous avez pris vos fonctions, quelles étaient les dynamiques locales du marché du travail à ce moment-là et quelles sont-elles maintenant ? Parce qu'on s'intéresse aussi dans notre étude pour savoir si l'évolution du logement ou de la fréquentation de Lyon-Centre est aussi liée à l'installation d'entreprises, par exemple, ce qui amènerait du coup les gens à davantage s'installer à Lyon ou dans la métropole en général.

Sophia Popoff : Bon, moi je suis en charge du logement, pas de l'emploi ni du travail, mais je sais que sous ce mandat, il y a quand même 450 000 emplois qui ont été créés, en net, donc on continue d'être une métropole qui est attractive. Et nous, on a essayé, de desserrer les taux, c'est-à-dire que sous les précédents mandats, le président de la métropole qui était le maire de Lyon aussi, à une époque, avait décidé que à Villeurbanne, ils n'avaient pas le droit de construire de bureaux. C'était que à la Part Dieu les bureaux parce qu'il fallait que la Part Dieu ce soit le plus grand centre d'affaires d'Europe. Ça nous est arrivé, on a dit qu'en fait les bureaux, à Part Dieu, c'était miné :ous, on n'en veut plus. Civil Urban veut des bureaux, mais qui construit des bureaux ? Voilà, et en fait, c'est ce que je dis, c'est que la politique publique qu'on a essayé de mener, c'est de se dire comment on desserre, en fait.

Donc de continuer à ce qu'au global, on reste une métropole qui soit attractive. Et donc on a créé en positif, en net, plus de 50 000 emplois sur le mandat. Mais par contre, que les bassins d'emplois soient mieux répartis. Parce qu'en fait, aujourd'hui, sur Lyon, les recruteurs, ils n'arrivent pas à recruter en partie parce que les gens n'arrivent pas à se loger. Et, ça passe du coup forcément par le développement des transports en commun.

PF13 : On a une question qui est un peu plus légère. En cette fin de mandat, comment vous définirez votre politique du logement à Lyon ? Et quels sont vos projets phares que nous, on pourrait vraiment retenir dans notre étude ?

Sophia Popoff : Nous, on a vraiment essayé de faciliter l'accès au logement des ménages de la classe moyenne et des ménages modestes. Voilà, on a vraiment mis nos efforts. Notre ambition, c'était d'essayer de faciliter l'accès au logement de toutes et tous, mais plus particulièrement, surtout, des familles modestes et des classes moyennes.

Et donc, c'est pour ça qu'on a pris des grandes mesures phares. On a aussi travaillé, on a mis beaucoup d'énergie sur la question de la production, que ce soit du logement privé, du logement social, avec un

budget qui n'avait jamais été engagé à ce niveau-là. Donc, 34 millions d'euros sur le précédent mandat, c'était 23 millions.

On a aussi été créé des outils qui vont permettre, sous le prochain mandat, qui ont déjà commencé à porter leurs fruits, mais je pense qu'ils vont faire passer la lutte contre la vacance à une autre échelle sous le prochain mandat, notamment avec la création par la métropole, avec la ville de Lyon, d'une foncière pour pouvoir, proposer aux propriétaires de logements vacants sur Lyon de leur racheter leur logement. Vraiment, s'ils se sentent dépassés de leur propriété et les travaux de leur dire : « nous, on vous l'achète, vous n'avez plus ce problème ».

Parler aussi de l'accès à la propriété des familles, parce qu'en fait, en France, on est toujours quand même dans cette dynamique de dire qu'il faut devenir propriétaire à un moment donné. C'est un peu le Graal. Et donc, c'est pour ça qu'on a aussi mis le paquet sur le bail réel et solidaire, qui permet justement aux classes moyennes, aux familles modestes de devenir propriétaires et propriétaires.

Donc voilà, nous, notre ambition, c'était vraiment ça. Et je pense qu'on a fait preuve de beaucoup d'agilité dans un contexte quand même national et même européen. Parce qu'aujourd'hui, on a la Commission européenne une vice-présidente en charge du logement, alors que la Commission européenne n'a aucune compétence directe en matière de logement. C'est parce qu'en fait, on a une crise du logement à l'échelle européenne dans toutes les grandes agglomérations. Et donc voilà, on a dans ce contexte-là utilisé vraiment tous les moyens qu'on avait à nos dispositifs pour essayer de faire en sorte qu'on continue d'être dans une dynamique positive. Et je pense que le fait qu'on ait autorisé 8 000 logements sociaux sous le mandat, alors que sous le précédent mandat, dans un contexte complètement différent, ils en avaient approuvé 10 000, je pense qu'on s'en est pas trop mal sortis.

PF13 : On a une dernière question qui est pareille comme la précédente, assez légère pour les deux dernières questions. Donc ça, c'est vraiment sur votre vision personnelle. Selon vous, quelle serait votre vision de Lyon-Centre pour les 10-15 ans à venir ?

Sophia Popoff : Moi, je pense qu'il faut qu'on continue à travailler sur le fait que Lyon-Centre reste une ville accessible, abordable, qu'on essaye de soutenir aussi une diversité de populations. Ce que je disais, c'est qu'il y a une forme de spécialisation vers des catégories sociales supérieures, des cadres très jeunes aussi.

Et je pense que c'est important pour l'équilibre d'un territoire pour garder quand même une diversité de populations, donc des classes moyennes mais aussi des plus âgées, et de continuer aussi à faire en sorte que notre territoire, ce soit un territoire qui soit agréable à vivre. Et ce soit pas, par exemple, uniquement un territoire agréable à consommer. Voilà. Donc on dirait que la Presqu'Île, par exemple, avec tout un nombre de rues qui sont ultra-commerçantes, qui étaient avant vachement circulées, où les gens, en fait, venaient des monts du Lyonnais avec leur 4x4, ils se garaient, ils consommaient, machin et tout. En fait, il en faut de la consommation, mais il faut aussi des espaces où on peut tout simplement vivre. Voilà. Le fait

de pouvoir se poser sans forcément avoir besoin de consommer en terrasse, juste sur un banc public, de pouvoir avoir des toilettes, ça, c'est cool.

Enfin voilà, en fait, juste d'avoir des espaces ou des espaces végétalisés qui permettent des espaces espaces de jeunes pour les enfants, avoir une ville aussi qui laisse sa place, toute sa place à toutes les populations. Voilà. Il y a aussi les jeunes qui sont souvent un peu les ados. Ils ont souvent une mauvaise image, ils font un peu froid, avec leurs trottinettes, ils font du bruit. Voilà. Moi, je voudrais qu'on garde une ville où on s'accepte tous les uns les autres. D'accord. Pas des quartiers interdits aux enfants, interdits aux ados, interdits aux personnes âgées... en fait, qu'on arrive à garder une ville où on arrive à vivre tous ensemble. Du coup, qu'elle reste accessible à tout le monde, adaptée aussi à tout le monde.

PF13 : C'est pareil pour Villeurbanne, j'imagine ?

Sophia Popoff : Moi, je n'ai pas de compétence sur Villeurbanne. Je n'ai pas le droit d'en parler, surtout en tant qu'adjointe au maire de Lyon, là. Mais bon, pour notre territoire, de façon générale, je pense qu'il faut essayer de limiter au maximum où on peut, avec les moyens qu'on a, qui ne sont pas des moyens... enfin, en fait, on est la ville, voilà. Mais en fait, on est un tout petit acteur avec des tout petits moyens. Mais je pense que, nous, l'ambition qu'on porte, c'est d'essayer de garder une diversité et de garder, du coup, aussi une ouverture à l'autre, quoi. Ça, je pense que c'est important.

C'est un sujet aussi, par exemple, pour la question du déplacement. On voit aujourd'hui que c'est ultra-tendu entre les cyclistes, les trottinettes, les piétons, les voitures. On a utilisé beaucoup dans ce mandat le terme « d'apaisement » qui hérisse les poils de tous les Lyonnais aujourd'hui.

Donc, je ne vais pas vous parler d'apaisement parce que, voilà. En plus, on est dans une société qui est de plus en plus fracturée, de plus en plus tendue. Enfin, je ne sais pas.

Moi, les gens, le matin, ils ne se disent pas « Bonne journée », ils se disent « Bon courage ! ». Donc, voilà. Moi, je souhaite qu'on retrouve peut-être un peu le chemin de... Si je perds 30 secondes à mon feu rouge, eh ben... Je perds 30 secondes à mon feu rouge, quoi. Donc, en deux mots, ce serait accessibilité et apaisement, quoi. Pas apaisement parce que, voilà. Ça énerve tout le monde, ce mot-là. Mais d'être dans l'acceptation de l'autre, de l'altérité et de se dire « Bon, ben... » Oui. Voilà. Dans la compréhension, quoi, d'essayer de faire ensemble, voilà. Mais bon.

PF13 : En tout cas, merci beaucoup pour votre temps de poser toutes les questions qu'on avait à vous poser. Et je vois que c'est pile à l'heure, donc c'est super. Merci beaucoup.

Sophia Popoff : Merci beaucoup. Et puis, bon courage. Pour la fin du travail, pas pour la journée. On va profiter des fleurs. Allez.

PF13 : Merci. Merci à vous. Au revoir.

II. RETRANSCRIPTION ENTRETIEN CÉLINE ROBIN ET SALIMA MAAROUK

Entretien : Prodault Valentin, Vella Rose

Retranscription : Vella Rose

Date de l'entretien : 5 mars 2026 en visioconférence

Retranscription Céline Robin, Salima Maarouk, 5 mars 2025

PF13 : Du coup, si ça vous va, on va démarrer avec nos premières questions.

Céline Robin : Oui, je vais me présenter. Je suis responsable du service habitat à Villeurbanne.

Salima Maarouk : Et puis moi, je suis Salima Maarouk, chargée du contingent du logement social pour la ville de Villeurbanne.

PF13 : Ok, super. Très bien. Du coup, on avait une première question. On voulait savoir comment s'opérait la relation entre la commune de Villeurbanne et Action Logement, est-ce qu'il y a des négociations, est-ce qu'il y a des coopérations ? On a vu dans un entretien précédent avec la conseillère habitat du 5e arrondissement de Lyon qu'il y avait notamment des grandes opérations de renouvellement. On voulait savoir comment c'était réalisé avec Villeurbanne ? Si il y avait des exemples, des différentes opérations...

Céline Robin : On a des opérations de rue à Villeurbanne et des opérations aussi de renouvellement urbain hors en rue. Il y en a plusieurs avec plusieurs bailleurs sociaux. Mais après, je n'ai pas compris le lien que vous établissez avec les négociations avec Action Logement.

PF13 : En fait, on a posé hier la question de la relation entre Action Logement et la Métropole de Lyon à l'élue dont je vous parlais. Elle nous a par exemple donné l'exemple de la Duchère. Je vous pose un peu la même question par rapport à Villeurbanne.

Céline Robin : Nous, en tant que municipalité, on n'a pas forcément des relations directes avec Action Logement au niveau des services. On les croise dans tout un tas d'endroits, avec tout un tas de réunions, puisqu'ils font partie des partenaires du développement de l'habitat. Mais par contre, on n'a pas de lieu de négociation, en tout cas technique, politique peut-être. Je serais à même de vous répondre sur ce sujet-là, pour négocier des choses avec Action Logement directement. Mais par contre, effectivement, ils sont dans plein de lieux partenariaux où on interagit avec eux. Après, pas forcément sur les mêmes entrées, c'est-à-dire qu'on peut les trouver des fois en réservation de logement... Mais on n'a pas des relations directes avec Action Logement pour négocier des choses directement avec eux. Si c'est ça votre question, la réponse est non.

PF13 : D'accord. Une autre question qu'on voulait vous poser, c'est qu'on aimerait vous demander, selon vous, comment la ville a évolué dans un premier temps en termes d'emploi et de logement ? Et quand vous avez pris vos fonctions, quelles étaient les dynamiques locales de marché de travail, de création d'entreprise ? Et qu'est-ce qu'il en est maintenant ?

Céline Robin : Là, vous nous posez des questions qui ne sont pas forcément trop de nos compétences. Il aurait fallu qu'on ait nos collègues du développement économique autour de la table. Ils auraient pu davantage vous dire. Parce que moi, je ne suis absolument pas compétente en matière de développement économique. Je ne connais pas les dynamiques. Ce n'est vraiment pas ma matière.

PF13 : D'accord. Si vous n'avez pas de réponse, c'est pas grave.

Salima Maarouk : Après, la seule chose que je peux vous apporter comme information, on a de plus en plus de publics qui... bon... Villeurbanne, c'est une des communes les plus attractives. Mais il y a aussi cette porte d'entrée de demande de logement social par l'emploi, dans le cadre de la mobilité. Mais au niveau de l'insertion, je ne pourrais pas vous répondre.

PF13 : Il y a des gens qui déménagent à Villeurbanne pour leur emploi et qui ensuite demandent leur logement social ?

Salima Maarouk : Oui. C'est la partie du logement social, potentiellement privé. Mais là, je n'ai pas de chiffre à vous donner.

Céline Robin : En fait, il existe des données statistiques sur la question du nombre de personnes qui vivent sur la commune par rapport à celles qui travaillent également ou pas. Mais ça, c'est des données que moi, je n'ai pas en tête. Et je ne pourrais pas vous dire dans quel sens ça évolue. C'est-à-dire, si on a de plus en plus de gens qui travaillent dans la commune et qui habitent en même temps, ou de moins en moins, ça, je ne saurais pas le dire. Après, ce qui est sûr, c'est que nous, les gens qui nous demandent du logement en général, ceux qui s'adressent à nous, ils sont souvent dans une volonté de se rapprocher de leur lieu de travail. Ça, ça arrive souvent.

Par exemple, on gère un contingent de logements en direction des employés municipaux. Dans les demandeurs, on en a beaucoup qui nous donnent comme argument qu'ils habitent trop loin du site dans lequel ils travaillent, notamment, par exemple, les ADSEM qui travaillent dans une école, elles vont nous demander de se rapprocher parce qu'elles ne sont pas véhiculées ou parce qu'elles ont des horaires de travail décalés. Ça dépend des métiers.

Et du coup, oui, cette sollicitation-là, on l'entend. Mais vous dire les grandes dynamiques, est-ce qu'aujourd'hui, on a plus de gens qui travaillent et qui vivent à Villeurbanne que par le passé, ça, je ne saurais pas vous dire.

Salima Maarouk : C'est bien une porte d'entrée au niveau de l'habitat et de logement social. C'est un des critères sur lesquels certains usagers nous demandent de les conseiller parce que souvent, on a la mobilité, ou les astreintes également. Astreintes au niveau de l'emploi.

PF13 : Est-ce que vous considérez, du coup, dans la période actuelle de campagne par exemple, est-ce que vous considérez que le logement est un enjeu pour Villeurbanne ? Et est-ce que vous pensez aussi que la place accordée au logement social dans les débats est suffisante ?

Céline Robin : Alors là, nous, on n'est pas censés trop avoir d'idées politiques sur les débats et la campagne. Mais oui, en effet, les périodes électorales sont toujours des périodes où nos services sont très sollicités. Parce que justement, il va y avoir des élections et donc les gens pensent que c'est le moment ou jamais pour demander d'accélérer leur dossier ou des choses comme ça. Bon, il se trouve que nous, on n'agit pas en ce sens.

Donc voilà, c'est une pression supplémentaire qui est subie par les différents services au moment des campagnes électorales et c'est toujours un peu le cas. Après, sur la place du sujet du logement dans les débats, moi, comme c'est mon métier, j'aurais toujours tendance à dire que non, ce n'est pas suffisamment mis en avant par rapport à ce que c'est important pour les gens. Mais voilà, j'ai un peu une déformation professionnelle sur ce genre de vision. Donc peut-être que mes collègues au déplacement urbain, vous direz qu'on ne parle pas assez des déplacements urbains.

PF13 : Alors, pour rajouter un petit point, c'est vrai qu'hier, on a fait des entretiens informels. Et sur la question du logement social, notamment de savoir si les gens savaient s'ils étaient éligibles ou pas, dans quasiment tous les entretiens, les gens ne savaient pas. Les gens ne savaient pas s'ils étaient éligible, ils n'avaient pas connaissance du dispositif.

Salima Maarouk : En règle générale, ils recherchent l'information que quand ils ont un besoin de relogement. Une nécessité où ils ont besoin d'aller chercher des informations, soit auprès d'associations, soit auprès d'un travailleur social ou la ville, éventuellement. La métropole a conçu une plateforme en collaboration avec les communes et les associations, une plateforme qui s'appelle logementsocial.grandlyon.com, qui est extrêmement bien conçue et qui est aussi très intuitive. On peut faire le test d'éligibilité, on peut se laisser accompagner pour rechercher des informations. Certains salariés qui cotisent au 1% à Action Logement ne savent pas très souvent si leurs employeurs cotisent ou non et s'ils sont éligibles au logement social. Voilà.

PF13 : Merci beaucoup. On avait une autre question. On l'avait un peu abordée précédemment, c'était le fait que Lyon-Centre perdait des habitants. On a remarqué hier qu'il y a beaucoup de salariés qui travaillent en plein centre de Lyon, en l'occurrence, dans le troisième, et qui s'installent à Villeurbanne pour des questions surtout de prix, en fait.

On voulait savoir si vous aviez peut-être un peu plus connaissance des déterminants qui poussent ces gens-là à s'installer à Villeurbanne. Est-ce que c'est le prix ? Est-ce que c'est le transport, le secteur d'activité ? Je voulais savoir si vous saviez répondre pour ça.

Céline Robin : Moi, j'ai lu, effectivement, il n'y a pas très longtemps, un article qui est sorti, un article de l'INSEE sur le sujet à la fois du fait que Villeurbanne avait une population très jeune et que sa population rajeunissait, et qu'il y avait effectivement beaucoup de jeunes qui quittaient Lyon pour venir à Villeurbanne s'installer.

Alors, effectivement, comme vous l'avez dit, il y a une question de coût de l'immobilier, des loyers et aussi du coût de vente des logements pour ceux qui deviennent acquéreurs. Il y a aussi, effectivement, la question de la mobilité qui a été renforcée avec des lignes fortes. Villeurbanne est aujourd'hui très bien desservie par les transports en commun. Il y a les pistes cyclables, tout ce qui est mobilité a été amélioré. Et puis après, peut-être aussi qu'on peut imaginer qu'il y a l'identité de cette ville qui est un facteur d'attractivité pour les jeunes. Bon, ça, c'est difficile pour nous de dire ça, mais en interrogeant des personnes, vous auriez des retours un peu sur leur motivation.

Mais il y a un peu un mélange de tout ça. C'est-à-dire le prix, le cadre de vie, la mobilité qui est renforcée et puis peut-être aussi l'ambiance de la ville. Je ne sais pas, vous en pensez quoi, vous ?

PF13 : Nous, en fait, hier, on a rencontré des salariés et la plupart des personnes mettaient en priorité le prix. Il y avait énormément de salariés qui travaillaient à la Part Dieu, au centre commercial et qui habitaient à Villeurbanne parce qu'ils disaient que les loyers étaient moins chers. Il y a eu ça. Ce qui est beaucoup ressorti, c'est l'aspect culturel, plutôt pour Lyon. Mais pour Villeurbanne, il y avait aussi l'aspect culturel, le fait que Villeurbanne était très bien desservie et liée au centre de Lyon et la proximité, en fait, beaucoup avec les emplois.

Salima Maarouk : Effectivement, il y a certes les emplois, mais il y a aussi, on l'appelle le carré d'or chez les bailleurs : Villeurbanne, Lyon 3 et Lyon 6, c'est un carré d'or. C'est là où souvent les familles, les personnes recherchent leur logement social parce qu'il y a de la connexion entre ces deux arrondissements et Villeurbanne. Et vous pouvez aussi, bien sûr, pour Villeurbanne, vous vous déplacez à pied. Vous pouvez longer la ligne de métro.

Et, comme le disait Céline, il y a une certaine attractivité même sur les événements culturels et autres. C'est une ville qui est dynamique, qui bouge. Il y a des commerces de proximité et souvent, les familles nous expliquent très souvent qu'il y a aussi tous les spécialistes pour leurs enfants, les activités aussi sportives. Donc oui, c'est ce fameux carré d'or. Villeurbanne, Lyon 6, et Lyon 3.

PF13 : Et selon vous, ça c'est purement personnel, après si vous avez des réponses, on prend, mais quelles seraient vos prévisions d'évolution sur les 5, 10 ou 15 prochaines années ?

Céline Robin : Quand vous parlez d'évolution, vous voulez dire quoi par rapport à l'évolution de la production de logements, par rapport à l'évolution de l'attractivité de la ville, par rapport à quoi ?

PF13 : Les deux, production de logements et attractivité de la ville.

Céline Robin : Sur la production de logements, on est plutôt dans une période où les capacités résidentielles de la commune sont moins importantes parce qu'on a beaucoup construit ces dernières années, il y a eu pas mal d'opérations publiques, de mise en œuvre, etc. Il y a encore des volumes de logements importants à sortir sur des opérations qui sont en cours, mais on est plutôt dans l'idée que la production de logements va être moins importante à l'avenir qu'elle ne l'a été par le passé.

En gros, on produisait entre 1 000 et 1 200 logements par an à Villeurbanne. Les éléments du schéma de cohérence territoriale du SCOT nous amènent plutôt à un objectif de 700 par an. On est sur une diminution de l'objectif de production sur la ville qui est déjà une ville très constituée.

En ce moment, on est, comme ça ne vous l'a pas échappé, dans une crise immobilière qui bloque un petit peu tout. La production a déjà diminué par rapport à ce qu'on a connu par le passé, mais plus en lien avec la crise immobilière qu'avec les capacités résidentielles. À l'avenir, les capacités résidentielles vont peu à peu s'amoinrir.

Les questions de production de logements vont se poser sur de l'existant par rapport à la densification, par rapport à la surélévation, et beaucoup moins que par la production d'habitats neufs comme on l'a fait par le passé sur un immeuble neuf qui sort de terre. La ville va continuer à se construire sur elle-même et à plus petite touche. Voilà un peu comment c'est projeté.

Après, pour l'évolution de la population, ces dernières années, on est sur une évolution forte de la population à la hausse. Je n'ai pas de boules de cristal, je ne peux pas vous dire si ça va se poursuivre. Ce que j'ai en tête, c'est que j'avais des études il y a un certain nombre d'années qui disaient qu'avec une production d'environ 700 logements, Villeurbanne perdrait de la population.

Je ne sais pas si le dimensionnement de la production projetée à l'avenir va permettre de continuer un développement. Est-ce qu'il est souhaitable ? Je ne suis pas sûre non plus. Quelle ville on veut pour demain ? C'est des questions politiques aussi. Je ne sais pas. C'est les futures équipes politiques qui prendront les rênes de cette ville qui auront peut-être des choses à dire là-dessus. Ce matin, par exemple, j'étais dans un codec logement étudiant. La question de quelle place pour le logement étudiant, quelle place pour le logement familial, quelle place pour les résidents spécifiques, pour les personnes âgées, etc. se pose. C'est-à-dire qu'en fait, il y a une concurrence entre les différents produits qu'on sort et ça répond à un projet politique aussi de dire, je ne sais pas, si je caricature, on peut dire que « je veux une ville d'étudiants, je ne fais plus que du logement étudiant » par exemple. Ce n'est pas forcément une réponse aux besoins. C'est un projet politique. Voilà ce que je peux vous dire là-dessus.

PF13 : Merci beaucoup. Notre travail repose aussi sur l'arbitrage entre coup bassin de vie, bassin d'emploi. Compte tenu de ce que vous avez dit par rapport notamment au carré d'or du logement, est-ce que vous pensez qu'à terme, Villeurbanne peut devenir un bassin d'emploi, on va dire, pas comparable, mais tendre un peu vers la puissance du centre de Lyon ou pas ? Parce qu'on a vu hier que Villeurbanne était surtout un bassin de vie et que les gens se rendaient sur Lyon pour travailler.

Est-ce que vous pensez qu'à terme, je dis n'importe quoi, si la ville se densifie, s'il y a de l'accueil, plus d'entreprises, est-ce que ça peut devenir en soi un bassin d'emploi ?

Céline Robin : À ce sujet, on est un peu plus sur les sujets de mes collègues du développement économique, donc on est moins calé là-dessus. Ce que je peux vous dire que j'ai entendu dans certaines réunions, c'est qu'il y avait une volonté politique, en tout cas de l'équipe actuelle, de préserver des entreprises et du tertiaire et de la production à Villeurbanne et de ne pas faire de Villeurbanne une ville dortoir. Donc il y a toujours cette recherche d'équilibre et la volonté de protéger les emplois qui existent et éventuellement d'en développer sans doute, puisqu'on parle de créer des zones d'activité à tel ou tel endroit, sur tel ou tel quartier. Donc il y a cette volonté politique aujourd'hui d'avoir un équilibre entre les emplois qui existent, sont à préserver et pourraient être développés sur Villeurbanne et le fait d'avoir du logement.

On n'est pas sur une position où on dit que ce n'est pas grave si on est une ville dortoir. Voilà ce que je peux vous dire aujourd'hui. Après, quelle est la capacité de la ville à préserver ses emplois ? Quelle est la volonté de la métropole à développer du tertiaire ou autre sur Villeurbanne ? Ça, je ne connais pas les stratégies, je ne peux pas vous dire. Mes collègues du développement économique pourraient vous répondre là-dessus, mais nous, ce n'est pas à nos missions.

PF13 : D'accord, merci beaucoup en tout cas. Vu que nous aussi, on se centre beaucoup sur les salariés dans notre étude, pour vous, ce serait quoi les freins à l'installation à Villeurbanne ou à Lyon Centre, mais donc plus Villeurbanne, par les salariés ? Ce serait l'environnement, le service, le coût de la vie ? Quels seraient les freins qui empêcheraient les salariés de se dire « Ok, là, je vais aller à Villeurbanne pour trouver un logement, pour trouver un emploi. »

Céline Robin : Je pense que c'est une ville de centralité qui est bien équipée, qui a des moyens de mobilité très développés. En termes d'équipement, je pense qu'on est plutôt pas mal ici en matière d'équipement culturel sportif, etc. Peut-être au niveau sportif, il manque un peu, j'ai pu le voir dans une étude il n'y a pas très longtemps, qu'il manque des équipements sportifs, mais bon, c'est aussi des choses qui sont en cours de réflexion pour être développées.

Moi, je pense que c'est une ville bien équipée, qu'au niveau scolaire, il y a des écoles, il y a des écoles rénovées, etc.

C'est difficile pour nous de se le prononcer, vu qu'on travaille pour cette ville. Mais bon, ce qu'on voit en tout cas, c'est que pour les jeunes actifs, c'est une ville qui est attractive et dans laquelle ils se sentent plutôt bien. Mais je ne saurais pas vous dire ce qu'il manquerait au territoire. Peut-être du logement plus accessible, parce que ça reste quand même un territoire qui est assez cher, ça c'est sûr. Et là-dessus, nous on y travaille.

Pour le coup, c'est une question sur laquelle on travaille, notamment en matière de développement de logement social, de logement intermédiaire ou de bail réel solidaire, de BRS. Donc c'est des choses qui font partie pour le coup de nos missions d'essayer de faire en sorte d'offrir du logement pour tous. On a à

Villeurbanne presque 31% de logements sociaux, donc on est quand même bien dotés. On a une diversité en matière de logement. Après, il y a une forte pression de la demande, donc forcément on ne peut pas répondre à tout le monde. On a à peu près une dizaine de demandeurs pour un logement qui se libère sur le parc social.

Donc forcément, il y a beaucoup de gens qui sont en attente. Et puis pour compléter, ce qu'on a réalisé, c'est qu'on a un engouement pour le neuf aussi. Beaucoup de familles, même les personnes seules, souhaitent du neuf, parce que ce sont des logements moins énergivores, avec très souvent les charges comprises dans des secteurs très attractifs.

PF13 : Merci beaucoup. Pour rejoindre la question du logement social, on s'est enseigné avant, on a vu que vous dites 30%, on a vu que c'était plus de 21 000 logements sociaux sur la commune. Je ne sais pas si vous pouvez confirmer ce chiffre, normalement, il est relativement actualisé, avec un taux de pression, comme vous l'avez dit, assez élevé. Est-ce que vous pouvez nous dire quels sont les freins à l'obtention d'un logement social et quelle serait la politique publique à mettre en œuvre pour solutionner ce problème ? Le fait que le taux de pression soit aussi élevé, aussi important, et qu'il y ait, par exemple, vous avez dit, 10 demandes pour une attribution, quelle serait la politique publique à l'obtention d'un logement social ?

Céline Robin : En fait, on est dans une problématique un peu globale. C'est-à-dire qu'on a, aujourd'hui, une difficulté d'accès au parc privé qui est de plus en plus cher. Donc, en fait, par le passé, il y avait certainement des gens qui avaient le même profit, qui se sont tournés vers le parc privé, qui aujourd'hui ne peuvent plus y accéder. Donc, forcément, le logement social porte la demande d'un public de plus en plus important.

Il y a une déconnexion de plus en plus importante entre le coût du logement privé, que ce soit en location ou en accession, et les moyens des ménages. Donc, forcément, toute la pression se retrouve sur le logement social. Les politiques publiques qu'on pourrait développer et qu'on essaie déjà de développer, c'est essayer d'encadrer les loyers sur le parc privé.

Donc ça, on le fait déjà avec des résultats plus ou moins aboutis. Ça fonctionne plus ou moins bien d'encadrer les loyers parce que tous les propriétaires ne respectent pas l'encadrement. C'est un peu comme toujours, on met une règle en place, mais elle n'est pas forcément respectée. En plus, l'encadrement des loyers fonctionne sur l'observation des loyers existants. On a une progression constante des plafonds loyers liés à l'IRL, à tout ce qui fait que les loyers évoluent, quoi qu'il en soit, de manière légale. Les loyers de stock, je veux dire. Donc, on a l'engagement des loyers, mais ce n'est pas miraculeux. Et puis, ça nécessite quand même d'être amélioré parce que le système est à la fois complexe et mal défini sur certains de ses aspects, notamment la question des compléments loyers.

Après, il y a la question de tout ce qui est accession. Dans le parc ancien, aujourd'hui, il y a quand même énormément de transactions et ces dernières années, c'est le seul endroit où, finalement, ça a eu crise

immobilière puisque les transactions se sont maintenues et ils sont même de plus en plus soutenus sur le parc ancien, faute de pouvoir acheter dans le parc neuf. Par contre, il y a la crise immobilière qui vient, au milieu de tout ça, générer des difficultés supplémentaires, ça c'est sûr, puisque une partie de notre production de logement social est complètement liée à la promotion immobilière.

En fait, aujourd'hui, le logement social est en partie importante produit par une obligation qui est faite au permis de construire de réaliser une part du permis en logement social. Je donne un exemple, vous pouvez avoir un secteur de mixité sociale de 30% sur une géographie donnée de l'asile. Si un promoteur dépose un permis de 40 logements dans ce secteur, il va devoir revendre 30% de l'immeuble à un bailleur social pour réaliser du logement social. Une grosse partie de la production de logements neufs, aujourd'hui, émane de ces secteurs de mixité sociale, parce qu'en fait les bailleurs sociaux ont beaucoup de mal, eux, à aller acquérir directement des fonciers sur lesquels ils sont en concurrence avec la promotion immobilière.

Donc, en fait, quand une opération n'arrive pas à sortir parce que le promoteur n'arrive pas à vendre la partie accession libre de son programme, la partie sociale ne sort pas non plus. Donc, on a un problème, en gros, d'arrêt de la production de logements sociaux parallèlement à l'arrêt de la production de logements libres. Il y a quelques opérations de logements sociaux qui vont sortir sur des fonciers de zones d'aménagements concertés, de ZAC, de grands projets urbains, etc., mais ce n'est pas le plus gros de la production. Donc il y a aussi un marché. A la fin du marché immobilier, créé aussi une crise de la production de logement social.

Donc voilà. Après, moi, ce que je peux dire, c'est qu'en fait, ces dernières années, on a produit énormément de logements sociaux, même plus que nos objectifs. Mais en fait, ça n'a jamais fait baisser la demande. C'est-à-dire qu'en fait, le besoin et la demande exprimée ne baissent pas parce que vous produisez davantage. Je pourrais même dire le contraire. C'est-à-dire que plus vous produisez, plus il y a des chantiers, plus il y a des affiches comme quoi il y a un programme qui va être livré et plus la demande s'exprime ici. Donc le taux de pression, il est aussi lié à la forte production d'une époque. Quand on sait que sur une ville, on produit beaucoup de tel type de logements, les gens demandent plus particulièrement là aussi. Donc voilà.

Après, c'est difficile de maîtriser tous les mouvements. On ne peut pas avoir une politique de production qui ne fait que répondre à la demande parce qu'en fait, la demande, elle augmente avec la production.

PF13 : Quel est le profil des personnes qui demandent un logement social à Villeurbanne ?

Salima Maarouk : On a tous types de profils. On a des familles monoparentales, des familles, des jeunes aussi, qui veulent accéder à un logement social. Des personnes aussi retraitées. Ils quittent le parc privé pour aller vers du logement social parce qu'ils ont peur de ne pas s'en sortir avec le coût de la vie. Des salariés, énormément de salariés. Et puis nous, tout ce qui est agents d'État, agents de collectivité, agents d'État en général sont intéressés parce que très souvent, ils savent qu'il y a un réservoir. L'État est

réservataire de certains logements. Après, sur la demande d'un logement social, il y a une partie de la demande qui s'exprime, qui est déjà à Villeurbanne et qui est déjà des gens qui sont dans le parc social.

Donc en fait, une partie de la demande, c'est ce qu'on appelle des demandeurs d'habitation qui vont, par exemple, habiter dans un T2 et puis leur famille s'est agrandie, ils veulent un T3 ou un T4 ou ils veulent changer de quartier. Donc il y a de la demande interne à Villeurbanne et interne au parc social. Et puis après, il y a de la demande du parc privé qui vient s'exprimer sur le logement social parce que le loyer est trop cher, parce que habitat indigne... parce qu'il peut y avoir des tas de raisons à venir demander un logement social.

Et puis après, il y a la demande externe qui s'exprime, qui peut être de la demande de rion, de l'agglomération, de la région ou de la demande nationale. On constate effectivement que sur les demandes de mutation, par exemple, on a des familles, au-delà de la mutation, des enfants qui ont eu un parcours dans le parc social qui veulent aussi accéder au parc social. Pour eux, ils n'ont jamais imaginé une autre perspective que le parc social.

On a plusieurs critères, vous pouvez vous référer aux CRPA, les demandes de logement social. Vous verrez, il y a plusieurs critères qui vous permettent de sélectionner, de motiver votre recherche. Et de fait, on a différents publics qui sont soit des publics avec des difficultés de logement et inadaptés, soit l'handicap aussi, on néglige souvent l'handicap, même s'il nécessite d'avoir un logement adapté. Et on a aussi, en l'occurrence, les logements indignes et indécents, et des difficultés dans leurs logements qui sont très souvent avérées, soit mutation, ou du parc privé vers le parc social.

Et puis après, vous avez aussi tout un tas de gens qui ont un parcours logement où ils ont été hébergés, soit chez des tiers, soit dans des structures d'hébergement, où ils ont vécu dans des résidences sociales, par exemple, où en fait, ils sont dans une forme d'habitat transitoire et qui, en sortant de ce genre de structure d'hébergement, vont demander nécessairement à accéder à un logement social. Il y a aussi ces mouvements-là de personnes qui sont prioritaires, d'ailleurs. Oui, ce sont des plus gros demandeurs, effectivement, et ils sont très souvent accompagnés par des travailleurs sociaux ou des associations avec d'autres possibilités sur un bail glissant. Il y a des jeunes qui veulent décohabiter, de leurs parents.

Enfin, il y a un peu tous les profils. Après, si vous voulez vraiment avoir des données un peu précises sur les demandeurs de logements sociaux, on pourrait peut-être vous sortir la fiche avec les statistiques de la demande à Villeurbanne.

Entre les critères d'éligibilité du logement social et certains ménages qui n'ont pas imaginé d'autres perspectives que du parc social. Très souvent, grâce à la plateforme Logement Social, on vous donne des indicateurs, soit vers l'acquisition du parc privé. Cette plateforme, elle est essentielle, justement, pour se laisser guider avant le dépôt de demandes de logement social.

PF13 : À un moment donné, vous avez parlé de ceux qui étaient déjà dans le parc social et qui redemandaient un logement social. Pour vous, c'est quoi environ le temps d'attente ? Est-ce qu'ils ont quand même un nouveau logement social plus rapidement, vu qu'ils sont déjà dans le parc social, ou ça reste plutôt long et ils ne sont pas prioritaires par rapport aux autres ? Ou ça dépend des configurations familiales, par exemple ?

Céline Robin : Non, on sait aujourd'hui que les demandeurs de mutation ont de plus grandes difficultés à obtenir une réponse à leur demande que les primo-accédants. Et après, les temps d'attente, c'est très compliqué de vous répondre à ce sujet-là parce que ça dépend sur quelle typologie de logement vous vous positionnez. Si, par exemple, vous voulez un T2, vous allez attendre beaucoup moins longtemps parce que c'est un type de logement sur lequel il y a plus de rotation. Donc, les gens bougent davantage. Alors que si vous voulez un T5, vous pouvez attendre très longtemps parce qu'en fait, les T5 sont relativement peu libérés par les familles et on en produit aussi beaucoup moins en logement neuf. Donc, en fait, le temps d'attente est très relié à la typologie du logement demandé.

Salima Maarouk : Après, moi, ce que je constate, je rejoins Madame Robin, on a des anciennetés moyennes. Ce que je constate, c'est qu'initialement, pour les demandeurs de mutation, sur les délais d'attente, très souvent, ils déposent leurs demandes de logement social sans être très objectifs, en fait, dans leurs demandes. Ils vont indiquer une seule commune, ils ne vont pas remplir correctement, ils ne mettent pas les pièces correctement sur le menu SNE.

Donc, ça aussi, ça rajoute des freins et ils peuvent se faire identifier chez leurs bailleurs sur une demande de mutation ou très souvent, certains, pensant qu'ils sont dans le parc social, oublient d'interroger, par exemple, Action Logement, s'ils sont salariés. Donc, il y a tellement de situations diverses et variées. Après, moi, ce que je dirais, ce que je constate, c'est aussi pour certains ménages qui ont une ancienneté importante, ils ont eu des propositions aussi par leurs bailleurs qui refusent aussi.

Donc, ça aussi, c'est des critères, c'est des éléments sur lesquels on travaille et on sensibilise aussi les ménages parce qu'on moi, j'ai eu sur des dossiers 16 propositions de logement sur une demande de mutation et les 16 logements ne correspondaient pas.

Céline Robin : Après, je pense qu'ici, à la fois, les demandeurs de mutation ne relèvent pas de critères de priorité. Donc, forcément, en n'étant pas public prioritaire, ils sont moins ciblés dans les objectifs de relogement. Dans les publics prioritaires, il doit être relogé au minimum 25% des attributions. Donc, quand vous n'êtes pas dans la liste de ces critères de priorité, forcément, c'est un objectif qui reste secondaire pour les bailleurs. Et ils peuvent avoir un objectif interne à leur entreprise de bailleur social de travailler les mutations, mais c'est propre à chaque société d'entreprise sociale pour la VITA ou d'OPH et ce n'est pas un objectif qui est donné par l'État. Donc, forcément, ça peut être très varié en fonction de tel ou tel acteur sur le sujet.

Et puis après, c'est un peu ce que disait Salima aussi, c'est que les gens qui sont dans le parc social et qui veulent bouger, ils ont peut-être un plus grand niveau d'exigence pour avoir un deuxième logement dans leur parcours parce qu'ils se disent qu'ils vont rester longtemps dans ce logement, peut-être même qu'ils y

resteront jusqu'à la fin de leur parcours de locataire. Donc, du coup, ils sont aussi peut-être plus regardants sur les quartiers, sur le projet de logement, sur les prix. Et donc, c'est sans doute aussi pour ces raisons-là qu'ils attendent un peu plus longtemps que les autres ou qu'ils aboutissent moins dans leurs contributions que les prix augmentent.

PF13 : Est-ce que vous diriez que l'offre pour les salariés est contrainte sur la commune ? L'offre en termes de logements est-elle contrainte ?

Céline Robin : Sur le logement social, on dirait qu'ils ont quand même pas mal de réservations. Action Logement pour nous, c'est quand on est sur des opérations de renouvellement urbain et qu'il y a une offre neuve qui est livrée sur une commune, on sait qu'en fait, ceux qui vont pouvoir avoir Action Logement, ils sont favorisés par rapport à tous les autres publics. Parce qu'on sait qu'Action Logement a beaucoup de logements dans les opérations neuves en général, en réservation. Pour moi, être salarié d'Action Logement, c'est un critère d'avoir plus de chances d'accéder au logement social.

Salima Maarouk : C'est comme ça que nous on le ressent. Action Logement, ils ont quand même l'opportunité de pouvoir se positionner sur des offres en ligne et choisir leur logement. Ils ont deux plateformes, ils ont Action Logement et IORA, sur des logements intermédiaires, ce qui leur permet quand même d'aller sélectionner leur logement.

Céline Robin : C'est d'être plus proactif en fait de le cadre de logement que dans le cas du logement social classique, où vous inscrivez une demande avec vos critères, et le bailleur social fait la proposition de l'offre qu'il trouve qui ne correspond pas forcément exactement au cas où vous voulez vivre, à la typologie du logement, etc. Donc là, effectivement, ils sont plus dans une démarche où eux peuvent être acteurs de la demande, c'est Action Logement. Par exemple, des candidats Action Logement, s'ils sont déjà dans un T3, ils peuvent très bien posséder sur un autre T3, parce que l'employeur cotise au 1%.

PF13 : Mais est-ce que vous pensez que, au-delà du logement social, que l'arbitrage par les salariés de leur choix de logement, c'est un arbitrage qui est contraint, ou sinon l'offre de logement est suffisamment développée, qu'ils ont de multiples choix, ou au contraire, ils prennent ce qu'ils ont, car il y a une crise immobilière, ou au contraire, ils ont de larges possibilités de choix et il y a moins de contraintes ?

Céline Robin : Je pense que c'est contraint par le prix, c'est-à-dire par leurs moyens, et par le prix de ce qui est offert sur le marché. Aujourd'hui, si on se base sur la stricte offre neuve, il n'y a quasiment rien à vendre. Il y a très peu de logements à vendre sur le neuf. Après, on peut habiter une ville sans forcément habiter un logement neuf. Après, je pense qu'on est forcément toujours contraint dans son accès au logement, par les moyens qu'on a pour payer un loyer, ou un crédit pour une accession, ou un logement social. Forcément, il y a une offre qui est assez, il me semble, diversifiée à Villeurbanne, de produits, mais selon qui on est, et selon les moyens dont on dispose, on ne va pas avoir tous les choix, ça c'est sûr. Je pense que c'est la vie, et c'est partout. Mais après, on est sur un marché de centralité, d'une agglomération

qui est chère en matière d'immobilier, ça c'est certain. Si vous comparez à Saint-Etienne, c'est beaucoup plus aisé à Saint-Etienne d'aller se loger sur un patrimoine beaucoup moins cher.

Après, il y a d'autres questions qui se posent sur un territoire, c'est-à-dire quels emplois offrent le territoire, quelle attractivité en matière d'équipement, de loisirs, de culture, de sport, offre un territoire aussi. C'est tout ça qui fait qu'on s'installe à tel endroit.

PF13 : Très bien. Du coup, on va envoyer sur une autre thématique. On a eu un entretien socle en tout début d'année, avec M. Renaud Payre, qui était notre professeur à Sciences Po et qui est dans le même temps le troisième vice-président de la métropole de Lyon. Il nous a évoqué la manière dont les prix de l'immobilier pouvaient gonfler après l'aménagement d'une infrastructure de transport. Il a pris l'exemple du métro B à Saint-Genis. Du coup, on voulait savoir ce que vous pourriez dire à ce sujet à Villeurbanne. Est-ce que vous avez pu constater, par exemple, que le développement de lignes de transport avait fait gonfler les prix dans la commune ou si vous aviez quelque chose à dire à ce sujet.

Céline Robin : Non, on n'a pas constaté ça, mais ce que vous dites est vrai. C'est quelque chose qui est observé en général autour d'une ligne de transport en commun. On voit qu'il y a toujours une transformation de la ville. Par exemple, je donne l'exemple des petites maisons qui sont rachetées par des promoteurs pour faire des immeubles ou des choses comme ça. Donc, densifier certains secteurs pour permettre de faire bénéficier plus d'habitants d'une ligne de transport en commun. Effectivement, ça peut aussi tirer les prix vers le haut.

Là, on a une ligne de transport en commun qui vient d'être livrée, le T6. On n'a pas pu observer ça parce qu'on est en pleine crise immobilière qui fait qu'il n'y a pas grand-chose qui se vend dans le neuf. Du coup, les gens n'arrivent pas à avoir des crédits et les prix sont déjà très élevés. On était aussi peut-être dans une période où les prix étaient déjà très élevés avant que le T6 arrive. Et ça fait ça depuis plusieurs années à la faveur des promoteurs qui achetaient le foncier de plus en plus cher et à la faveur aussi de la construction neuve qui coûte de plus en plus cher depuis la guerre en Ukraine et tout ça. Du coup, en fait, on n'a pas observé un mouvement particulier lié au T6, à l'arrivée du T6, parce qu'on était déjà dans un contexte de marché immobilier très cher. Par contre, ce qu'on observe ces dernières années, ces deux dernières années, c'est plutôt une baisse du coût de l'immobilier que ce soit le neuf ou que ce soit l'ancien mais lié à la crise immobilière.

Par contre, ce que vous avait dit, Renaud Payre, c'est vrai que c'est quelque chose qui est observé en général. En fait, il y a tout un tas de choses qui influencent les prix de l'immobilier et du coup, ça dépend dans quel contexte on est. Je pense que ça, on l'observe quand on est dans un marché immobilier qui va bien, qui n'est pas en crise. Nous, avec la crise, ça, on a pas pu le voir.

PF13 : Est-ce que vous trouvez que l'offre de transports en commun est pertinente sur la métropole compte tenu des problématiques qu'il y a entre bassin de vie et bassin d'emploi ?

Céline Robin : Alors, la question que vous nous posez, elle sort totalement de notre champ de compétences. En fait, on aurait dû vous faire venir toute notre équipe parce que, je ne saurais pas vous dire ça.

Salima Maarouk : Moi, très souvent, les usagers me demandent d'avoir des transports en commun à proximité pour mieux se déplacer. Moi, je remarque que de plus en plus de ménages, familles, personnes, souhaitent avoir les transports en commun en ligne de tramway ou métro à proximité. On parle moins des bus, mais on parle plus du tramway et du métro.

Pour moi, sur mon expérience personnelle, j'habitais dans l'Ain, et c'était très mal desservi. Je suis revenue sur Villeurbanne parce que mon emploi était trop éloigné et il n'y avait pas de transports en commun. Il y avait deux heures de trajet donc à un moment donné, même ma fille, qui a 18 ans, n'en pouvait plus. Mais oui, pour moi, je dirais que le bassin d'emploi est la manière de se déplacer dans le cadre de la mobilité est essentiel et indispensable. C'est ce que nous font monter aussi pas mal de publics. Et là, je parle en tant que maman. Après, c'est sûr qu'on peut partager que c'est toujours insuffisant. Il faudrait un jour en développer plus.

Céline Robin : Mais après, il y a le coût de ces infrastructures-là aussi. C'est des arbitrages politiques.

PF13 : On avait préparé une petite question sur les logements vacants. Je ne sais pas si vous voulez qu'on vous la pose ou s'il vous reste un peu de temps. Selon vous, quelles seraient les solutions à mettre en place pour lutter contre les logements vacants et favoriser à la place de ces logements le développement de logements sociaux ?

Céline Robin : C'est extrêmement compliqué la question du logement vacant. On y a travaillé. Je ne sais pas si vous avez rencontré des gens qui vous en ont déjà parlé. Il y a eu un travail de fait sur les logements repérés comme vacants dans l'outil national de la base de données des logements vacants avec des publics postages en direction des propriétaires qui laissaient leurs logements vacants pour leur proposer éventuellement de rentrer en lien avec des associations qui pourraient les aider à remettre leurs logements sur le marché. C'était fait à plusieurs reprises pendant 2 ou 3 ans.

C'est très compliqué parce qu'à la fin la base de données n'est pas juste. C'est-à-dire qu'il y a plein de gens qui nous répondent « mon logement n'est pas vacant » ou alors « mon logement je l'ai vendu, je suis propriétaire ». On a déjà une problématique d'observation. C'est-à-dire que ce qu'on observe dans les données n'est pas tout à fait la réalité. Quand on écrit aux gens on se rend compte que la réalité est tout autre.

C'est souvent le décalage de l'observation de la donnée. Ce qu'on regarde c'est surtout la vacance de plus de 2 ans. Pour qu'un marché immobilier fonctionne on a besoin d'une vacance frictionnelle. Ce qu'on appelle la vacance frictionnelle c'est la vacance entre deux locataires, la vacance de relogement, la vacance de remise en état d'un logement, etc. Cette vacance frictionnelle, on en a besoin. La vacance sur laquelle on travaille c'est les logements qui sont vacants depuis plus de 2 ans.

On a eu des études qui nous ont montré que la vacance à Villeurbanne en tant que telle n'est pas très importante et qu'elle est souvent le fait soit de logements qui sont vraiment en très mauvais état, très anciens, le fait aussi de propriétaires qui peuvent être des personnes très âgées, voire en débat, des choses comme ça, et donc qui ne vont pas se lancer dans des travaux, qui ne vont pas faire, comment dire, en sorte de faire des démarches pour remettre ces logements sur le marché. Nous on est arrivés au résultat à un moment donné avec la Métropole de se dire que les efforts déployés pour faire ces campagnes nous ramenaient tellement peu de gens vers nous pour éventuellement remettre des logements sur le marché que ça n'en valait pas la peine. C'était pas satisfaisant.

Du coup, il avait été plutôt décidé d'arrêter ces envois de campagne auprès des ménages propriétaires. Et puis, il y a une association qui a décidé de reprendre ce travail-là en lui donnant un aspect un peu plus opérationnel, plus en lien avec leur métier aussi. Pour l'instant, je n'ai pas de retour de ce que ça a donné.

Mais en fait, la vacance, on a l'impression qu'on a une vanne de logements avec la vacance, mais quand on regarde un peu plus dans le détail la réalité, c'est-à-dire le fait que les chiffres ne sont pas tout à fait justes, le fait que la vacance de plus de deux ans est la seule qui nous intéresse, le fait que certains de ces logements ne peuvent pas être remis sur le marché car ont vraiment trop mauvais états, ou que leurs propriétaires, ça peut être aussi des individus, des gens qui se bagarrent, des choses comme ça. En fait, on se rend compte que la complexité du sujet est telle qu'il n'y a pas de coup de baguette magique pour remettre ces logements facilement sur le marché. Voilà.

Il y en a un par-ci, un par-là. Ce n'est pas un immeuble de logements vacants. On en a très peu de concentration de plusieurs logements sur le même immeuble qui serait vacant. Ça n'existe quasiment pas. C'est un logement par-ci, un par-là qui est vacant. Ils appartiennent tous à des gens différents. Il faut aller mobiliser propriétaire par propriétaire et négocier. Mais après, certains ne seront jamais d'accord pour rentrer dans ce que l'on peut leur proposer comme aide pour les travaux par exemple. Parce qu'en fait, si le propriétaire veut remettre son logement en état, soit il va assumer les travaux tout seul et ça peut nous coûter cher et il n'en a pas forcément les moyens, soit il va aller chercher des aides par exemple de l'ADA et des collectivités, mais en contrepartie, il va devoir limiter le niveau de loyer pour fonctionner son logement etc.

Et sur un marché tendu comme Villeurbanne, ça ne va du tout être actif. Donc, il y a des tas de raisons qui font que c'est vraiment très compliqué d'aller chercher les logements au vacant.

PF13 : Merci beaucoup. On avait juste une dernière question, un peu une question bonus si je puis dire, qui est très large et c'est vraiment très personnel ce que vous en pensez. Quelle serait votre vision pour Villeurbanne de manière très globale dans les 10-15 prochaines années futures ? Ce que vous pensez que Villeurbanne va devenir.

Salima Maarouk : Alors moi, je pense que Villeurbanne, c'est une commune qui bouge énormément et en matière d'habitat, je pense qu'ils vont continuer à développer.

Ils ont commencé déjà à faire un travail sur lequel il y a aussi une forte mobilisation. Donc je dirais que je pense que Villeurbanne va être une ville encore plus attractive et une des villes qui sera aussi comment dire avec un bassin d'emploi important.

C'est aussi une ville où il y aura énormément de connexions dans le cadre de la mobilité. Il y a des déplacements également et on le voit entre ce fameux pont qui menace Saint-Jean, les Berges et tous les autres projets qui sont en train de sortir de fer. Sans oublier aussi les fameux jardins de poche et les jardins tout courts qui permettent à ces familles aussi de se ressourcer.

Céline Robin : J'aurais du mal à répondre à votre question, parce qu'en fait, il faudrait une boule de cristal pour savoir exactement quelles politiques vont être menées sur ce territoire, parce qu'en fait, c'est aussi les projets de territoire qui sont portés par des équipes municipales ou métropolitaines qui vont largement influencer le devenir de la communauté.

Villeurbanne, si on se base sur son passé, c'est une ville qui a toujours été une ville d'accueil et hospitalière, qui brasse les populations, ça c'est sûr. C'est plutôt une ville qui a eu tendance ces dernières années à fortement augmenter sa part de logement social, puisqu'on était à moins de 23% il y a peut-être 15 ans de ça et on est à 31% aujourd'hui. Donc il y a eu une volonté d'accompagner fortement l'évolution à la hausse du marché immobilier par cette compensation-là. Mais pour autant, ça n'a pas empêché qu'effectivement, même en mettant en place des tas d'outils, que le marché immobilier ait évolué à la hausse énormément ces dernières années. Et ça, c'est quelque chose qui dépasse un petit peu le territoire d'une ville. C'est la question de la métropole et de l'attractivité d'une métropole comme celle de Lyon, qui à un moment donné a ce genre de conséquences.

On l'a vu dans plusieurs métropoles françaises ces dernières décennies, la flambée des prix immobiliers un peu partout. Donc là, moi j'aurais tendance à dire qu'on est arrivé très certainement un peu au palier supérieur. On ne pourra pas aller beaucoup plus loin en matière d'évolution des prix, parce qu'en fait personne ne pourra se loger après.

Mais de fait, vous dire est-ce que les prix vont énormément baisser ? Est-ce qu'on va arriver finalement à avoir moins de spéculation sur le foncier ? Est-ce qu'un jour on aura des outils pour lutter contre la spéculation sur le foncier ? Toutes ces questions-là, je ne saurais pas y répondre parce qu'en fait il y a plein de points d'interrogation et pas beaucoup de réponses. Après, je pense que les villes dans leur ensemble, elles ont des identités qui ne bougent pas quand même du jour au lendemain. C'est vraiment des grands mouvements d'évolution quand il va y en avoir.

Et donc je ne pense pas que la ville changera tant que ça finalement, que son évolution sera sans doute à la marge. Parce que moi, contrairement à Salima, je ne pense pas qu'elle continuera éternellement à évoluer en population. Parce qu'à un moment donné, il y a aussi une densité acceptable de population dans un secteur et qu'à un moment donné, ça s'arrête aussi. Et qu'on est dans une ville déjà très constituée, très peuplée et qui ne peut pas éternellement venir accueillir de nouvelles personnes sans être aussi accompagnée par des équipements publics de tout ordre. Et puis les objectifs qu'on a justement, comme ce

que je disais tout à l'heure sur le SCOT, font penser qu'on sera plutôt sur une stagnation de la population dans quelques années et plus qu'une progression toujours à la hausse.

Après, je ne sais pas, j'entends beaucoup parler un peu partout de tout ce qui est sur-élévation pour produire du logement. Donc je ne sais pas, s'il y aura une tête de ciel de plus en plus lointaine à Villeurbanne. Je sais qu'on peut se poser. Parce qu'effectivement, la densité au sol, elle va se limiter de plus en plus.

En fait, les grands espaces disponibles qu'on pourrait construire pour créer de nouveaux quartiers, on est arrivé un peu au bout de l'exploitation de ces fonciers-là. En tout cas, aujourd'hui, par exemple, on n'est pas sur la projection de nouvelles actes sur des territoires où on a carré du foncier public pour développer tout un quartier. On en a qui sont en cours, qui sont en réflexion, en études, qui ont été créées, mais on n'en réfléchit pas des nouvelles parce qu'il y a des études de territoires, mais qui ne passent pas par un foncier entièrement libre ou rasé pour reconstruire entièrement un quartier dessus. Et puis là, on a quand même pas mal de projets dans le cadre du renouvellement urbain.

Salima Maarouk : C'est vrai qu'il y a certains territoires où il y a encore la possibilité de développer, mais vraiment à taton.

Céline Robin : Et après, pour ce qui est de la politique de l'habitat, ce qui est devant nous, ça va être aussi beaucoup l'entretien du parc existant et peut-être un peu moins des objectifs de production neuve qui étaient peut-être par le passé plus mis en avant dans nos politiques de l'habitat. Demain, je pense que les politiques de réhabilitation, de restructuration du parc existant prendront plus le dessus, y compris pour les co-rénovations, etc., que les politiques de développement. Tout simplement parce qu'on aura moins la possibilité de développer.

Et aussi, par rapport aux politiques de renouvellement urbain, ce qu'on peut dire, c'est que par le passé, on a beaucoup eu des projets où on démolissait des grands ensembles pour reconstruire. Et aujourd'hui, on est dans une époque où on n'envisage plus de démolir comme ça des ensembles, mais plutôt de restructurer, réaménager, réhabiliter, parce que le coût écologique des démolitions est moins acceptable aujourd'hui.

Voilà, donc il y a toutes ces dévolutions-là qui sont liées à la société, qui sont liées aussi aux questions qui occupent le devant de la scène aujourd'hui, qui seront nécessairement à décliner à Villeurbanne aussi.

Salima Maarouk : Ce que je voudrais compléter, c'est que ce que je constate, les échanges que j'ai avec les usagers, je constate des populations qui ont quitté les territoires de Villeurbanne pour des raisons de parcours de vie ou de terres d'accueil, qui souhaitent revenir vers leurs vieux jours au port, parce que c'est une ville très attractive ou une ville où il fait bon vivre quand même. Donc ils nous le disent très souvent que Villeurbanne, il y a une attacherie très particulière avec la ville de Villeurbanne.

PF13 : D'accord, merci beaucoup pour vos prévisions hyper complètes. C'était vraiment hyper intéressant pour nous. Si vous avez quelque chose à ajouter, ce sera avec plaisir. Sinon, merci beaucoup.

Salima Maarouk : Non, ça va être dans l'ensemble.

En tout cas, merci beaucoup pour votre temps. C'était franchement très intéressant pour nous. Merci beaucoup.

Céline Robin : Avec plaisir. Merci à vous.

PF13 : Merci beaucoup pour votre temps. Merci.

III. RETRANSCRIPTION ENTRETIEN CAROLINE MEISS

Entretien : Prodault Valentin, Vella Rose

Retranscription : Vella Rose

Date de l'entretien : 11 février 2026, en visioconférence

PF13 : Merci beaucoup, d'avoir accepté de nous livrer cet entretien. On a quelques petites questions à vous poser. On travaille en partenariat avec Action Logement pour notre quatrième année à Sciences Po. On a un module qui s'appelle la Public Factory qui est une commande, on va dire, passée avec un acteur professionnel qui nous met sur un projet qu'on construit au fil de l'année. Là on doit répondre à la question, quels sont les déterminants à l'installation des salariés en lien avec leur emploi dans le centre-ville de Lyon et Villeurbanne.

Caroline Meiss : D'accord.

PF13 : Donc en première question, on voulait aussi de votre côté, que vous vous présentiez pour que ça rende l'entretien un peu plus fluide : vos principales missions, est-ce que vous êtes régulièrement en contact avec les salariés par exemple ?

Caroline Meiss : Alors, pour ma part, je suis déléguée régionale de l'emploi Auvergne Rhône-Alpes pour le groupe EDF.

En fait, dans mes missions, j'en ai deux principales. La première, c'est de porter tous nos enjeux à l'attractivité compte tenu des enjeux industriels qu'on a pour les prochaines années, à la fois sur le nucléaire, sur le réseau de transport, distribution d'électricité, l'hydraulique et tout ce qui est énergie renouvelable et services énergétiques. Et donc, vu nos gros besoins de recrutement, il faut promouvoir les métiers de l'industrie auprès des jeunes et des très jeunes pour leur donner envie de rejoindre l'industrie, surtout les jeunes femmes. Et donc aussi promouvoir ces métiers et l'intérêt de venir dans l'industrie auprès des parents et des profs. Donc ça, c'est un gros, gros travail. Donc dans ce cadre-là, j'anime tous les DRH qui sont présents, groupe EDF sur l'Auvergne Rhône-Alpes. On est 28 000 collaborateurs. Il y a une soixantaine d'entités qui sont présentes sur la région. Et j'ai toute la relation avec le rectorat, avec la métallurgie, l'OPCO pour les dispositifs de formation. Et toutes les relations avec l'enseignement supérieur qui est dans les écoles, qui sont nos écoles cibles, notamment les écoles d'ingénieurs.

Et puis, par ailleurs, donc l'autre pan de mon activité, c'est tout ce qui est promouvoir la mobilité sur la région Auvergne Rhône-Alpes. Là, c'est plutôt une action tournée vers l'interne pour faire connaître les métiers et puis promouvoir, faire des actions qui peuvent permettre aux salariés de mieux connaître à la fois la région et les métiers qui existent sur la région Auvergne Rhône-Alpes. Et donc dans ce cadre-là, j'anime, en fait, on a un réseau, ce qu'on appelle chez nous, dans le groupe EDF, c'est les conseillers parcours professionnels. C'est des salariés qui ont pour mission d'accompagner les salariés dans leur

parcours professionnel pour leur présenter les métiers. Et puis voilà, en fonction des besoins de l'entreprise, faire en sorte que les deux coïncident.

Après, là, moi, je suis plus directement en relation avec les salariés puisque c'est plutôt en interne, c'est les DRH et les conseillers partout, qui sont mes interlocuteurs. Par contre, dans mes deux fonctions auparavant, j'étais DRH sur la centrale du budget et DRH sur l'UFPIC et l'organisme de formation interne d'EDF. Voilà.

PF13 : Très bien. On voulait savoir aussi comment est-ce que le groupe EDF, il assure la communication entre Action Logement et les salariés ?

Caroline Meiss : Peu, je pense. Moi, en tout cas, là, je parle plutôt de mes anciennes fonctions de DRH, où y avait des fois, je crois que c'était via notre CE, plutôt la partie œuvre sociale de notre comité d'entreprise qu'on appelle la CCS (Caisse Centralisée d'Action Sociale). Moi, je n'avais pas de relation particulière. Je sais que j'avais dû faire une ou deux opérations où ils étaient venus sur le site. Mais sinon, pas d'action particulière, de promotion des actions que pouvait faire Action Logement.

Même si les installations nucléaires ne sont pas sur Lyon, elles sont plutôt hors périphérie enfin, on a Bugey qui est pas très loin à Saint-Vulbas, mais sinon, les centrales sont quand même plutôt en milieu rural. En fait, dans l'hydraulique et dans le nucléaire, on a des parcs logements parce que nous, on doit s'assurer que nos salariés puissent se loger pour faire tourner les centrales. Donc, on ne peut pas être trop dépendant du marché locatif. Donc, il faut qu'on ait un parc logement qui soit suffisant pour accompagner nos salariés, faire en sorte qu'ils puissent travailler dans de bonnes conditions, compte tenu des enjeux, notamment pour assurer la production d'électricité. C'est le minimum.

PF13 : Et dans ces parcs logements, c'est tous les salariés du groupe qui ont accès ? Ou c'est certaines tranches, genre par exemple, plus les ouvriers, comme vous dites, qui doivent être disponibles assez régulièrement ? Ou est-ce que certains qui ont des postes assez élevés résident aussi dans ces parcs logements ?

Caroline Meiss : En fait, tous les salariés EDF qui travaillent sur la centrale, peuvent, en fonction du taux d'occupation du parc logement, accéder au parc logement. Donc, qu'on soit agent de terrain ou qu'on soit cadre de quelque niveau que ce soit, on peut accéder aux logements qui sont disponibles au parc. Et après, c'est des affectations qui se font en fonction de la composition familiale. Enfin, il y a pas mal de critères qui rentrent en ligne de compte.

PF13 : On a vu que le nucléaire sur la région, au total, c'est 50 000 emplois. Donc c'est quand même conséquent. On voulait savoir un peu autour de votre groupe quel était le bassin de vie : d'où viennent en gros les salariés qui viennent travailler dans les différentes centrales ? Est-ce qu'ils viennent de loin ?

Caroline Meiss : En fait, si je prends par exemple sur le nucléaire, il faut voir que dans les métiers, on a les métiers de l'ingénierie nucléaire. Donc là, on va les retrouver chez Framatome, qui a une grosse base d'ingénierie nucléaire sur Lyon et on va les retrouver dans nos entités d'ingénierie nucléaire EDF, puisque Framatome est une filiale. Et là, pareil, on a une grosse base d'ingénierie nucléaire sur Lyon plutôt dans le 7e, que ça soit Framatome ou notre ingénierie nucléaire. Notre filiale Edvance aussi qui est sur l'ingénierie nucléaire.

On a aussi une filiale sur les SMR, donc les nouveaux réacteurs petite taille, qui est également dans le 7e et donc on est principalement sur l'ingénierie nucléaire, c'est une grosse base sur Lyon.

Après, sur la production nucléaire, donc au plus près de Lyon, c'est la centrale nucléaire de Bugey. Alors la particularité de cette centrale, c'est qu'on a des zones d'astreinte quand on travaille sur une centrale nucléaire. En fait, on calcule, la zone d'astreinte, on est à peu près à 40 km. On peut avoir un logement qui est à 40 km de la centrale. Parce qu'il faut qu'on soit à son poste de commandement. Il faut qu'on soit sur site en une heure depuis son domicile. Donc en fait, c'est pour ça qu'on prend 40 km. Donc ce qui fait qu'il y a une partie de Lyon, pour Bugey, qui est dans la zone, ce qu'on appelle d'habitat d'astreinte.

PF13 : D'accord. Et au-delà, c'est pas possible. C'est-à-dire que le groupe refuse, par exemple ?

Caroline Meiss : Après, c'est pas que c'est pas possible : dès lors qu'on est d'astreinte, on doit habiter... alors tous les salariés sur un site nucléaire ne sont pas d'astreinte, dans les fonctions en support, ils sont pas forcément d'astreinte et c'est plutôt les fonctions techniques. Et eux, oui, c'est obligatoire. Et en plus, il y a même des fonctions où ils doivent être à 30 minutes. Les ingénieurs sûreté sont à 30 minutes de la centrale, donc là, ils peuvent pas venir jusqu'à Lyon.

Par contre, à 40 minutes, il y a une partie de Lyon, le 6e, le 3e ville urbaine aussi, une partie de ville urbaine où, effectivement, on a des pas mal de salariés qui - alors après, moi, j'ai pu les proportions - habitaient également sur Lyon, parce qu'il y en a qui travaillaient à Lyon avant à EDF et puis après, ils vont travailler sur centrale et donc ils déménagent pas. Et puis il y en a aussi, quand ils arrivent, qui sont mutés sur Bugey, les conjoints, eux, peuvent être amenés à travailler sur Lyon et, donc, du coup, ils vont privilégier un habitat sur Lyon.

PF13 : Donc, c'est pas forcément lié au poste qu'ils occupent, en fait, s'ils restent sur Lyon ?

Caroline Meiss : Après, si sur la centrale, ils doivent prendre un poste avec astreinte, ils doivent habiter dans les 40 kilomètres. Donc, s'ils habitaient Lyon et que leur logement est dans les 40 kilomètres, il n'y a pas de souci. Si c'est pas dans les 40 kilomètres, ils doivent déménager.

PF13 : Sachant que ça peut poser des problèmes, parce qu'à Lyon, on peut être dans la couronne des 40 kilomètres. Mais compte tenu de la congestion, des choses en termes de temps, ça peut être très différent.

Caroline Meiss : Oui, surtout que Lyon vient d'être promu la première ville de France en termes de bouchons. Donc, c'est sûr que ça n'aide pas. Par contre, ce qu'il faut voir sur l'astreinte, c'est qu'on est en dehors des heures ouvrables, donc, généralement, c'est pas là où il y a les bouchons. Même si maintenant, ça reste un peu aléatoire, parce que même à 19 heures, il y a du monde sur la route.

Mais globalement, après, c'est toujours la difficulté des référentiels qu'on peut prendre. Parce que si on fait 40 kilomètres en pleine heure de pointe, Lyon ne rentre pas. Parce qu'en une heure, c'est pas possible. C'est compliqué. Mais normalement, l'astreinte, c'est avant 8 heures et c'est après, 17 heures, 18 heures donc, c'est en dehors des heures ouvrables. D'accord.

PF13 : Et est-ce que vous avez aussi connaissance des salariés qui, eux, par contre, ne sont pas dans l'astreinte et s'ils sont directement sur site, par exemple, à la Part Dieu. Est-ce que vous avez un peu connaissance des dynamiques de choix résidentiels de ceux-là ou aussi de leur type de poste qu'ils occupent ?

Caroline Meiss : Après, ceux qui travaillent sur Lyon, une bonne partie habitent sur Lyon : Lyon ou les environs, parce qu'il y en a pas mal qui habitent aussi dans l'ouest lyonnais. À l'inverse, par exemple, moi, ça a été mon cas : je travaille sur Bugey, j'habite plutôt dans l'Ain. Je n'ai pas déménagé alors que je travaille sur Lyon maintenant parce que c'est faisable en voiture. Donc, après, ça va dépendre de l'éloignement géographique, de leurs pratiques. Mais beaucoup habitent sur Lyon. Après, je n'ai pas la proportion. On n'a pas les chiffres parce que comme c'est par métier et puis que tout ça, ce n'est pas forcément consolidé au niveau national, au niveau du groupe. Mais on a une grosse proportion de salariés qui habitent Lyon. Même si Lyon devient quand même assez cher au niveau logement ces dernières années.

Et puis, alors juste quand même, entre parenthèses, on a quand même un organisme. Je ne sais plus parce que je ne suis plus DRH, mais on a des organismes. En fait, quand les salariés sont mutés, ils ont un accompagnement à la mobilité par un organisme qui va les aider dans la recherche de logement. Il y a tout un accompagnement à la mobilité qui est fait dans ce cadre là. Je sais que les prestataires ont changé, je n'ai plus les noms.

PF13 : Ça, c'est quand ils s'éloignent, mais qu'ils restent dans le même groupe ? C'est pour pallier les difficultés ?

Caroline Meiss : Dans le groupe EDF, ils sont accompagnés quand ils sont obligés de bouger géographiquement pour les aider à la recherche de logement. Il y a tout un dispositif d'accompagnement qui vise aussi à favoriser la mobilité. Déjà que la mobilité géographique, c'est moins le modèle aujourd'hui parce que la vie sociale fait que les gens bougent moins géographiquement. Mais, il y a déjà un accompagnement qui est prévu pour aider à la recherche de logement, le déménagement. Il y a des choses qui sont prévues pour accompagner les collaborateurs.

PF13 : Notre question suivante rejoint un peu ça. C'était par rapport aux freins à l'embauche. Est-ce que vous avez eu affaire à des situations vraiment de contraintes entre le lieu de résidence et l'impossibilité de travailler, l'obligation de déménager et le fait que ce ne soit plus possible de travailler, ou inversement de votre côté, l'impossibilité à embaucher parce que les gens sont trop loin ?

Caroline Meiss : Si je pense sur Lyon, si on recentre sur Lyon et Villeurbanne, ils n'ont pas d'astreinte. C'est surtout sur les sites de production où il y a de l'astreinte, quoique l'ingénierie, ils en ont, mais comme ils sont tous sur le périmètre, ça ne pose pas de soucis. Après, la difficulté... En fait, le Covid a fait évoluer les modes de représentation puisqu'il y a aussi la possibilité aujourd'hui de travailler en télétravail. Selon les entités, c'est un ou deux jours de télétravail par semaine.

Et en plus, sur certaines compétences ... par exemple, je recherche un ingénieur dans tel domaine vraiment spécifique de compétences. Il s'avère que cet ingénieur-là est en Normandie, il ne veut pas déménager parce qu'il y a des contraintes familiales : son épouse travaille, les enfants sont scolarisés là-bas... Et en fait, on a des dispositifs qui permettent aux salariés d'exercer ce qu'on appelle « mon job en proximité » c'est-à-dire qu'en fait, je vais venir, par exemple, une semaine par mois sur Lyon et le reste du temps, je vais travailler dans un lieu de travail à proximité du domicile en Normandie pour être quand même dans une équipe de travail. Donc en fait, c'est des personnes qui peuvent soit venir deux jours par semaine sur Lyon et après, ils travaillent dans un autre lieu qui est à proximité de leur domicile, qui est situé à 500 ou 600 kilomètres, peu importe. Après, c'est au management de voir en fonction de l'organisation de son équipe et des besoins de temps en collectif.

PF13 : Et il se matérialise comment ? Ce dispositif d'aide, c'est quoi ? C'est une aide financière ? Un accompagnement ?

Caroline Meiss : En fait, il n'y a pas d'aide financière, c'est-à-dire mon salarié, il habite à Dunkerque ou à Dieppe, puisque j'étais en Normandie. Il habite à Dieppe. Du coup, il va venir travailler à Lyon soit une semaine entière par mois, soit deux jours. Après, c'est le management qui décide un peu l'organisation. Donc, il va travailler comme ça. Et donc, du coup, il n'y a pas d'aide financière. Mais par contre, quand il vient à Lyon de Dieppe, ses déplacements lui sont payés. C'est un déplacement où on prend en compte le transport et le logement quand il est logé sur Lyon. Donc, on va lui payer son hôtel et on va payer le transport pour venir sur Lyon.

PF13 : D'accord. Et ça, ça touche, j'imagine, plus les postes très qualifiés ?

Caroline Meiss : Oui, pour beaucoup, c'est plutôt du nouveau cadre, alors, même si on a quelques niveaux qui ne sont pas cadres, mais la majorité sont quand même des cadres.

PF13 : D'accord. Et par rapport au télétravail, du coup, est-ce que ça aussi, c'est adressé à tous les salariés ? Enfin, à part ceux qui doivent vraiment être sur site. Mais pour revenir sur Lyon, est-ce que, par exemple, la majorité des salariés qui travaillent dans le troisième ont accès au télétravail ?

Caroline Meiss : Oui, oui. Ils sont plutôt à deux jours par semaine de télétravail sur Lyon. C'est ce qu'on trouve dans les entités, dans nos métiers qui sont sur Lyon : que ce soit sur l'ingénierie, les fonctions supports, l'ESI, enfin tout ça. Ils sont à deux jours de télétravail par semaine.

Après, ce qui peut se passer, c'est qu'on peut avoir des métiers, mais ils ne sont pas sur Lyon, parce que je peux avoir des formateurs, quand ils forment, ils ne peuvent pas être en télétravail. C'est normal. Il y a des métiers, c'est plus compliqué que pour d'autres d'être en télétravail, où ils ne vont pas être sur des fréquences de télétravail hebdomadaire. Des semaines, ils ne pourront pas être en télétravail compte tenu de l'activité qu'ils ont. Et puis après, ils pourront l'être sur d'autres périodes. C'est organisé par le management.

PF13 : Vous savez un peu le temps de transport que mettent les gens globalement pour venir travailler le matin ?

Caroline Meiss : Après, tout dépend s'ils sont sur Lyon ou s'ils ne sont pas sur Lyon. Je vais vous donner mon exemple. Je suis sur Lyon, je ne suis qu'à 18 kilomètres. Je mets une heure le matin et je pars à 7 heures. Ça devient infernal. Avant, on mettait beaucoup moins de temps. Mais Lyon devient infernale comme ville en termes de circulation. Je pense que c'est quand même un vrai sujet, les transports collectifs dans cette ville en dehors de Lyon. Les trains, quand ils marchent, parce que le réseau TER, la partie qui va sur Saint-Étienne, ce n'est quand même pas terrible. Moi, sur Lyon, ce n'est pas terrible non plus. Les bus ne sont pas adaptés. On a des transports, les derniers bus, même dans les trains, c'est 21 heures. C'est un peu tôt. Des fois, on peut avoir des contraintes qui ne font que les transports ne sont pas vraiment adaptés, en tout cas sur cette ville, par rapport aux besoins des salariés, ce qui encourage à prendre la voiture.

PF13 : Est-ce que l'entreprise indemnise un peu les déplacements ? Est-ce qu'il y a des offres pour réduire le coût des transports, que ce soit en commun ou par exemple sur l'essence, qui pourraient inciter davantage les gens à rester en dehors de Lyon ?

Caroline Meiss : Les transports en commun, l'entreprise prend en charge 75 % de l'abonnement. Légalement, c'est 50, et nous, on est à 75 %. Et après, il y a aussi un dispositif de covoiturage. Je ne sais plus, je crois que c'est 2 euros. Je n'ai plus en tête, mais il y a un dispositif qui est prévu pour encourager aussi le covoiturage.

Parce qu'en fait, personne ne prend les transports en commun pour venir. A part les gens qui sont vraiment peut-être dans Lyon-Centre, mais sinon, dès lors qu'on habite autour, les communes autour, même dans la

métropole, ou dès qu'on sort un peu du giron lyonnais, les gens prennent leur voiture, C'est à peu près du moite-moite, dans ceux qui utilisent les transports et ceux qui utilisent leurs véhicules.

PF13 : Est-ce que par hasard, vous auriez les chiffres de ceux qui habitent dans Lyon, Lyon-Villeurbanne, et ceux qui habitent à l'extérieur ?

Caroline Meiss : Non, parce qu'en fait, on a tellement d'entités, même au niveau national, en plus, ce n'est pas forcément des données dont on a besoin en termes d'exploitation, donc ça ne serait pas nécessaire de faire une demande au niveau des RH groupes, si par une extraction de l'USI, ils pourraient le faire, mais ça risque d'être un peu compliqué, je pense.

Mais après, pour vous dire au niveau du groupe Rhône, on est 10 221 effectifs sur Lyon et que pour EDF, on est 4094. Après le groupe, il y a beaucoup d'Enedis, presque 1 600, il y a Framatome où ils sont plus de 2600 sur Lyon. Framatome, sont ceux qui fabriquent les gros composants des centrales nucléaires, notamment les cuves.

PF13 : Et parmi tous ces salariés qui sont sur Lyon, vous pensez qu'il y a plus de la moitié qui habite à Lyon ?

Caroline Meiss : Si je regarde dans les métiers que j'ai occupé, quand je vois, on a à peu près ça, je pense qu'on est à 50% de collaborateurs qui habitent sur Lyon.

PF13 : Et selon vous, qu'est-ce qui les amènerait à quitter la ville ? Avoir un logement plus grand, du fait d'une famille ou plus la proximité avec le conjoint ? Est-ce que vous auriez des idées par hasard ? Parce que vous nous parliez justement de la contrainte des transports cela peut emmener certaines personnes à se dire, je préfère avoir un logement plus petit, mais au moins j'ai pas une heure de transport à chaque jour.

Caroline Meiss : Lyon, c'est une ville, quand on sort de Lyon, on n'est plus en ville. C'est quand même un peu plus rural, c'est des petites communes, on ne recherche pas forcément la même chose. Je pense qu'aussi, en fonction des tranches d'âge, on ne cherche pas la même chose non plus. Donc ça joue aussi dans le choix du logement.

C'est sûr que quand on est en ville, c'est quand même plus sympa. Après, quand on commence à avoir les enfants et qu'on peut être dans une petite commune où il y a le collège, le lycée, il y a tout ce qu'il faut, et que les enfants peuvent y aller à pied sans problème de sécurité, c'est un choix aussi. Donc je dirais que l'habitat, il est aussi en fonction de ses tranches de vie.

Et puis, il y en a qui aiment plus la campagne et il y en a qui aiment plus la ville. Donc ça joue dans les choix de là où on s'implante. Il y en a qui aiment les maisons, alors c'est sûr qu'être en maison à Lyon, c'est plus compliqué, beaucoup plus cher que quand on est à la campagne. En plus, à la campagne, c'est

quand même pas loin. Donc il y a vraiment cet aspect de proximité à la campagne. Sur l'autre moitié qui n'habiteraient pas à Lyon, ce serait plus des personnes plus âgées que les jeunes.

Pour ceux qui travaillent à Lyon, je pense que majoritairement les jeunes doivent être logés sur Lyon parce que potentiellement, il n'y en a qui n'ont pas de véhicule non plus. Alors ce qui explique aussi qu'ils privilégient de vivre à Lyon. Après, je pense qu'il y en a quand même pas mal pour 35-40 ans qui n'habitent pas forcément sur Lyon non plus. Je ne sais pas après quelle typologie peut être faite. Je ne suis même pas sûre que nous, côté logements ou politiques à RH, ils aient fait des études là-dessus.

PF13 : Juste pour revenir aussi à Action Logement, est-ce que vous auriez peut-être des retours des salariés concernant Action Logement ?

Caroline Meiss : Non, non.

PF13 : Quel public en bénéficierait-il plus ? Si le logement social était assez démocratisé auprès de votre entreprise ?

Caroline Meiss : Non.

PF13 : C'est une bonne réponse pour nous aussi.

Caroline Meiss : Non, non. Et puis, clairement, dans mes deux fonctions de DRH, je pense que leur offre n'est pas non plus suffisamment peut-être connue aussi, même si elle doit être connue chez nous à un niveau. Le relais sur le terrain, des fois, ça ne se fait pas forcément très, très facilement. Donc, du coup, pas forcément de visibilité sur leur offre et comment on pourrait l'utiliser.

Alors oui, il y a les salariés, je pense que par contre, il y a peut-être des choses à promouvoir pour les alternants, pour les jeunes, vraiment sur le public jeune qui peut avoir plus de difficultés à accéder au logement, pour des questions de salaire, pour pas mal de difficultés. Et là, il peut y avoir un vrai intérêt à jouer Action Logement.

Moi, j'ai pu connaître aussi, en tant que DRH, des situations un peu compliquées. Je repense notamment à un cas où : il est marié, il s'est divorcé et puis la conjointe, elle, elle ne travaillait pas. Donc forcément, là, c'est un vrai souci. Enfin, quand on se retrouve seul avec son enfant et sans ressources, c'est quand même compliqué. Donc, je pense que dans ce cadre-là, il y a des publics prioritaires qui, chez nous, pourraient être intéressés par des dispositifs d'Action Logement.

Ce n'est pas assez connu. Je n'ai jamais porté fortement Action Logement auprès des salariés. Je sais, par contre, qu'il y a des syndicats, parce que je me rappelle, FO, quand j'étais dans mon ancienne unité, avait fait un web sur Action Logement, est-ce que ça pouvait ouvrir aux salariés. Et puis après, je sais aussi, via

les assistantes sociales, il y a des choses qui se font aussi directement, parce qu'elles connaissent bien les dispositifs d'Action Logement.

PF13 : D'accord. Très bien. On voulait juste vous poser une dernière question. On a préparé un questionnaire et on voulait savoir si ça pouvait être diffusé auprès de vos salariés. Donc, aussi, on voulait se demander quelle forme ça pouvait prendre, parce qu'on sait que Google Forms, parfois, ce n'est pas accepté par les entreprises. Et en fait, du coup, ce serait pour directement avoir un contact avec les salariés. Ça se présente sous forme, rapide de questions, en gros, à cocher. Et après, à nous retourner pour donner un peu une autre dimension à notre étude, un peu quantitative, quoi.

Caroline Meiss : Oui, mais du coup, parce que moi, je ne peux pas vous donner les adresses des salariés, les adresses mêmes. Donc forcément, il faut que ça passe par nous. Mais du coup, si on envoie l'enquête... après, on peut le relayer, ils répondront ou ils ne répondront pas. Moi, par les DRH, je peux leur envoyer et qu'ils invitent leurs salariés à répondre.

PF13 : Ce serait idéal pour nous. Merci beaucoup. On peut vous transmettre ça, je pense, d'ici la fin de semaine.

Caroline Meiss : Oui, alors moi, je serai en congé la semaine prochaine. Par contre, de ce que je comprends, c'est quand même plutôt pour les salariés lyonnais.

PF13 : Oui, oui, mais salariés qui travaillent sur le site de Lyon, mais qui peuvent habiter en dehors.

Caroline Meiss : Je pense que je le ferai suivre à nos filiales parce qu'on a des filiales, comme je disais, Framatome, c'est quand même une grosse filiale, potentiellement inédite. Et puis, on a pas mal de filiales qui sont présentes sur le territoire.

PF13 : Et le format Google Forms vous convient ?

Caroline Meiss : Alors, je sais plus si ça passe chez nous. Je crois que oui. Il me semble, je sais plus, mais il me semble Google Forms qu'on peut faire. Je crois, oui, parce qu'il me semble que j'ai déjà répondu à du Google Forms. De mémoire, c'est possible, Google Forms. De toute façon, moi, j'essaierai. Si ça marche pas, je vous le dirai.

PF13 : OK, c'est parfait. Je pense qu'on arrive pile poil à la fin du temps de créneau. Et bien, parfait. En tout cas, merci beaucoup.

Caroline Meiss : Merci beaucoup pour l'entretien. Et puis, n'hésitez pas, s'il y avait des points qui n'étaient pas suffisamment clairs, parce que moi, je connais bien. Donc, des fois, il ne faut pas hésiter. S'il y a des points sur lesquels vous souhaitez revenir, pas de souci.

PF13 : Très bien. Écoutez, merci beaucoup, et on vous transmet le questionnaire par mail sous peu.

Caroline Meiss : OK, bonne continuation, bon courage.

PF13 : Merci beaucoup. Bonne journée. Au revoir.

IV. RETRANSCRIPTION ENTRETIEN MURIELLECHANTELOT

Entretien : Prodault Valentin, Vella Rose

Retranscription : Prodault Valentin

Date de l'entretien : 9 mars 2026, en visioconférence

Murielle CHANTELOT : Désolée pour mes retours qui ont été un peu longs, un peu pas très organisés, mais c'est vrai que vous êtes tombés dans une période qui était assez intense au niveau de l'entreprise et des sollicitations, et c'est vrai que là, c'était un petit peu compliqué pour gérer. Mais on y arrive, c'est l'essentiel. Alors pour ma part, pour me présenter, moi je travaille au sein du groupe ADECCO. Donc le groupe ADECCO, c'est ADECCO ou [inaudible]. On a aussi des structures, comme LHF et l'ingénierie, sur Humano qui est de l'insertion, sur ADECCO médical, qui est vraiment spécialisé dans le domaine du médical, et puis nos permanents. Donc quand on parle de nos salariés, on fait un peu une distinction entre nos salariés intérimaires et nos salariés permanents. Les permanents sont ceux qui travaillent dans nos agences et avec qui on a un lien direct. Et les intérimaires, c'est ceux que nos agences font travailler chez nos clients et qui sont nos salariés, et qui ont un statut salarié aussi. Moi je travaille au sein de la direction des relations intérimaires et CCI intérimaires, c'est un statut particulier des intérimaires, et je m'occupe de tous les environnements, on va dire, autre que le travail. Donc le logement en fait partie, la mutuelle, les prévoyances, les avantages sociaux, tout ce qui tourne autour de la [inaudible], et qui a forcément un impact sur le travail en direct, sur la disponibilité, sur la fidélisation, sur l'attractivité de nos salariés intérimaires. Et on travaille aussi pour le logement, pour nos permanents. C'est quasiment un des seuls services dans l'entreprise qui fait la même chose que le permanent et l'intérimaire, en adaptant les conditions, en adaptant les réponses, mais en ayant une équivalence. Et on traite aussi toute une partie de réclamations, c'est-à-dire les intérimaires qui font des réclamations directement au siège, sans passer par leurs agences. Et on s'en sert pour l'amélioration continue, bien évidemment.

PF 13 : D'accord. Et qu'est-ce que, on a aussi une question à vous poser par rapport à votre relation avec Action Logement. Est-ce que vous avez déjà connaissance des dispositifs proposés par Action Logement ? Si oui, lesquels ? Par quels biais ? Qu'est-ce qu'on voit en fait ?

Alors en fait, on est très très au fait avec Action Logement, on le considère comme un vrai partenaire, vraiment au niveau de l'entreprise, parce que juste après l'emploi, le sujet qui arrive derrière, c'est le logement. Et avec des relations qui sont très très importantes, comme on est une entreprise qui a vraiment une grosse masse salariale, on est aussi très cotisant auprès d'Action Logement. Voilà. Je pense qu'il n'y a pas de secret. On est à hauteur de 15 millions.

D'accord.

Bien sûr. Oui. Voilà. Donc du coup, on fait partie des grosses entreprises d'Action Logement. On a une particularité d'être, pas sur Paris, mais d'être sur la région lyonnaise. Notre siège est à Lyon, et donc voilà. Et du coup, le partenariat avec Action Logement, il est historique. Déjà, il est installé avant même

qu'Action Logement soit Action Logement, où on avait directement tous les collecteurs. Donc on faisait une gestion avec les collecteurs en direct. Après, quand ils se sont regroupés sous l'égide de l'organisation Action Logement, on y a pris part aussi. Moi, je suis dans des conseils d'administration de bailleurs sociaux. On a un organisme au niveau du travail temporaire qui s'appelle le FAST, qui est le Fonds d'Action Sociale du Travail Temporaire, qui a des liens avec Action Logement également. Donc Action Logement est vraiment intégré à notre environnement de partenaire. Et ce matin, on avait une discussion justement avec nos interlocuteurs d'Action Logement qui étaient là ce matin pour parler d'une problématique particulière qui est l'accompagnement par exemple des violences conjugales.

D'accord, ok.

Donc ces échanges-là, on est très très proches sur la gestion, les problématiques. Le travail temporaire, il a aussi des fois une particularité, c'est qu'il a les effets d'une activité économique avant. C'est-à-dire que quand il y a une crise, on s'arrête les premiers. Quand il y a une relance, on démarre les premiers. Parce que quand il y a une crise, les entreprises, elles commencent par arrêter les contrats intérim, avant de commencer à faire des licenciements, etc. On arrête les premiers. Et quand ça démarre, avant de réembaucher, ils commencent par l'intérim pour voir si ça va durer. Et donc c'est en ce sens-là où on est souvent un peu un baromètre aussi des besoins qui vont se produire sur l'emploi et du coup sur le lien sur le logement.

Et comment vous assurez la communication avec les salariés sur l'aide que Action Logement propose ?

On passe par tous les moyens possibles et imaginables. On communique par les informations détaillées qu'ils ont dans les newsletter en emploi de salariés intérimaires. Sur les applications, on envoie des notifications quand il y a des impôts ou des changements. Dans les petits postes, on met leur fiche de paye. Ça marche pas mal parce que la fiche de paye, on est les seuls qui l'analysent quasiment. Donc quand il y a une information, on le fait sur les réseaux sociaux. Dès qu'il y a une actualité qui nous intéresse, on ne sait pas toujours comment, mais on sait qu'il y a des périodes où le logement est important. Là, on sait que le mois de mars, c'est la fin de la trêve hivernale. Donc les personnes qui ont été à l'abri pendant un temps et qui n'ont pas profité de cette période pour prendre les mesures vont se retrouver en difficulté d'ici la fin du mois. Donc on sait qu'on va avoir des accompagnements de logements d'urgence à mettre en place. Donc nous, on essaie tout au long d'être un petit peu pédagogiques là-dessus. Quand il y a des changements aussi sur les dispositifs, des changements de conditions, des choses comme ça on fait des communications en direct.

Est-ce que vous avez des retours de salariés concernant un peu Action Logement ? Et on a une deuxième question. Est-ce que vous savez le type de profil au niveau de vos salariés qui est le plus concerné ?

Alors là, c'est un peu plus compliqué parce qu'on va dire tout type de profil. Alors oui, le retour, nous, on a un service dédié qui s'appelle chez nous "à vos côtés logement". Et on essaye de se faire, parce que nos

agences qui sont les personnes qui sont les premières en rapport avec les intérimaires ne sont pas des experts de logement. Elles sont des experts de recrutement. Donc on a notre service interne qui est au siège, avec une de mes collaboratrices. Et là, on répond en direct, on valide les dossiers. On donne justement des indications d'accompagnement vers Action Logement en fonction de la situation de la personne. On est en contact. On sort des chiffres assez régulièrement. On n'est pas loin de 3000 contacts par an. Donc quand on dit contact, c'est tout confondu. On valide un dossier, on oriente. Et voilà, on est sur cet ordre de contact-là en direct. Et au niveau des profils, on va avoir, si on fait des grosses mailles, nos permanents qui vont être plutôt en choix de vie. Donc un réel choix de vie de vouloir changer, de vouloir acheter, de vouloir financer des travaux, de vouloir qu'ils soient un peu plus en choix. Une partie de nos intérimaires qui sont aussi dans cette situation de choix de vie. Et une autre partie qui sont plutôt à subir ou être dans le besoin. Avec les deux côtés d'urgence plus ou moins importantes. C'est-à-dire que là, on va connaître aussi bien la personne qui va se dire je veux m'installer et partir chez mes parents ou je suis alternant et il faut que je trouve un deuxième logement. Donc là, on est dans l'accompagnement. Et puis on est, justement, ce qu'on peut en parler ce matin, je suis en violence conjugale, je suis en séparation et il faut que je trouve un logement. J'étais en colocation, mais je n'apparaissais pas sur le bail. Du coup, je me retrouve à la rue avec mes valises devant la porte et il faut me trouver une solution. On peut avoir tout ce panel-là. Et puis aussi, on peut avoir, je veux changer de région pour pouvoir prendre une mission qui m'intéresse. Parce que c'est dans cette région qu'il y a le client ou le poste qui m'intéresse. Et comment vous pouvez m'accompagner sur les mobilités. On a aussi ça. Donc, on balaye vraiment quasiment tous les dispositifs d'Action Logement sur les besoins. Le principal, c'est quand même le logement dans un logement social. Et là encore, on a des profils qui correspondent aux critères de ressources du logement social et d'autre part, qui ont un niveau un petit peu plus élevé. Et donc là, on va être sur le logement intermédiaire. Donc là, on va être aussi sur le dispositif où ils choisissent un petit peu plus, où il y a moins de critères sociaux.

On imagine que Lyon, c'est quand même un bassin d'emploi conséquent, y compris pour les contrats intérim. On voulait savoir si vous saviez de votre côté le bassin de vie de vos salariés, c'est-à-dire les gens qui viennent s'inscrire en intérim. Comme vous l'avez précisé, les gens soit qui sont en contrat intérim, soit qui sont salariés directement de ADECCO. Est-ce que vous savez un peu d'où ils viennent pour venir bosser ici ?

Le problème qu'on a, c'est que nous, on agit sur toute la France. Parce que nos agences à ADECCO, elles sont sur tout le territoire en France. Notre siège est à Lyon. Mais on loge et on prend les candidatures de tout le monde parce qu'on a 900 agences sur toute la France. Donc du coup, ce sont tous les salariés intérimaires. Donc les demandes, elles sont sur tous les bassins géographiques. Donc là, on est vraiment sur un territoire national et sur une amplitude nationale. Ce qui nous permet d'avoir justement des interactions beaucoup plus faciles. C'est-à-dire que quelqu'un qui nous dit là aujourd'hui, je suis sur Marseille et j'aimerais travailler sur Lyon, on le met en relation avec notre agence d'emploi de Lyon. S'il a déjà travaillé, sa candidature suit tout simplement. Donc on est facilitant sur les mobilités. Ensuite, la problématique justement du logement sur le territoire où la personne arrive, elle est réelle. Elle est réelle sur plusieurs points. C'est-à-dire qu'elle est réelle sur... Est-ce que justement on va avoir le logement au même moment que la mission ? C'est pas évident. Donc on met en place d'autres possibilités avec du

logement temporaire par exemple, qui peut être intéressant et de se dire là c'est une mission d'une courte durée avant une possible ou embauche ou longue mission et la personne va pouvoir tester du coup et prendre un logement temporaire et une mission courte pour se dire ok ça marche et là je vais décider de faire bouger ma famille ou pas. Donc on a besoin d'avoir une bonne cohésion comme ça mais c'est vrai que sur des territoires tendus c'est parfois compliqué.

Qu'est-ce que vous entendez par logement temporaire ?

Toutes les structures qui existent alors soit en appart hôtel soit en structure... Il y a des programmes justement qui ont été réhabilités par Action Logement de faire pendant un temps la possibilité que le logement s'il y a des travaux qui sont prévus, c'est dans un immeuble il y a des travaux qui sont prévus mais il y a toujours un temps long avant de pouvoir sortir tous les habitants donc du coup ils font des structures temporaires pour que l'immeuble ne soit pas inoccupé alors qu'il y a des besoins. Ensuite c'est des constructions qui ont été faites juste pour du logement temporaire aussi qui existe. Ça peut nous sauver soit sur une mobilité soit sur l'urgence.

Vous avez évoqué tout à l'heure le fait qu'il y ait des salariés qui ont plus ou moins le choix sur leur niveau de vie est-ce que vous pourriez développer ce gradient peut-être qui existe au niveau des contrats, du poste ?

Alors sur les choix c'est généralement des personnes à choix qui ont du coup une stabilité au niveau de l'emploi et qui font un choix de vie où ils peuvent s'installer différemment ou bouger différemment soit ce sont des intérimaires qui sont sur des postes très demandés donc ils savent qu'eux, ils ont le choix d'accepter ou de refuser une mission, ils ont le choix d'accepter ou de refuser un salaire parce qu'ils sont sur des postes ce qu'on appelle des postes pénuriques et donc ils savent forcément qu'ils auront du travail donc ils ont ce choix-là. C'est une tendance qui s'accroît un petit peu avec les deux dernières générations qui rentrent sur le marché de l'emploi où cette notion d'avoir le choix est très importante et parce qu'à côté, il n'y a pas que l'emploi c'est un petit peu un changement de principe. On a eu des générations qui ont été l'emploi, la carrière, si je fais toute ma vie dans une boîte c'est sûr, tout va bien, ou le fonctionnariat. Ça a dérivé vers j'ai envie de faire des choses qui m'enrichissent intellectuellement, professionnellement et là maintenant j'ai envie de mener ma vie comme bien me semble. Je veux travailler 6 mois et puis 6 mois me consacrer à une autre cause où je veux devenir indépendant donc oui j'ai besoin d'un emploi pour faire ma base de vie mais derrière ça ne sera pas mon objectif de vie je mène autre chose et donc là cette notion de choix et d'être acteur de son parcours est plus fort actuellement sur les 2 derniers c'est pas des générations c'est par 5 ans les 2 derniers groupes de 5 ans donc en gros on est sur la tranche 20-30 20-30 ans on connaît ça et donc là ils n'ont pas forcément un choix économique mais c'est un choix de vie et du coup l'engagement sur le logement est pas tout à fait le même parce que l'objectif va pas être de devenir propriétaire l'objectif va être de trouver le logement là où il est, qui va peut-être correspondre à d'autres choix de vie ou de quartier ou de structure écologique. Il y a d'autres choses et ce qui est un tout petit peu plus compliqué là-dessus c'est que justement ça rentre pas dans des cases et on fait beaucoup plus difficilement des cases. Chacun sa façon de voir et c'est un peu plus

compliqué. Je pense que c'est aussi plus compliqué pour tout ce qui est promoteur de dire ok ça va correspondre, non ils vont faire et puis on va voir si ça va correspondre.

Juste pour clarifier quelque chose quand vous dites deux générations ce changement s'est fait quand selon vous ?

Alors quand j'ai dit générations c'est plus deux groupes on est sur une dizaine d'années on voit on a vu aussi justement ce rapport au travail qui a changé. Il y a eu un rapport aux études qui a changé et puis un rapport au travail et puis on a aussi des changements d'orientation c'est à dire des métiers qui ont été très intellectuels et les personnes reviennent sur du très manuel donc voilà on a ces parcours un petit peu qui sont qui sont pas linéaires. Ils sont riches mais ils sont pas linéaires donc difficile à dire je vais proposer ça je suis sûre que c'est bon. Non, je vais proposer ça et je vais voir si c'est bon et que ce soit pour les postes ou qu'on propose également c'est la même chose, que ce soit pour le logement, le choix de vie ou les postes on est sur le même principe. Et le deuxième il y a une autre partie aussi sur les difficultés de logement on a énormément aussi de décohabitations, décohabitations familiales, décohabitations amicales, décohabitations conjugales et on a beaucoup ça et donc là on a d'autres problématiques quand il y a des enfants il y a des principes de des contraintes de garde, des contraintes de structure quand c'est de la décohabitation un peu un peu rapides ou dans la violence là on est sur des problématiques d'urgence, on peut avoir des problématiques de ressources aussi c'est à dire que la personne avant a connu un certain niveau de vie a donc classifié ses choix et là il faut changer tout ça et ce travail là il est vraiment à accompagner parce qu'il se fait pas facilement. Et l'autre problématique qu'on peut avoir c'est quand les gens changent de région aussi ils arrivent avec la réalité de la région qu'ils connaissaient qui n'est pas forcément la réalité de la région où ils arrivent en termes de loyer, en termes de structure de logement.

Je me disais si vous avez eu affaire à une problématique du fait de tensions entre emploi et choix résidentiels et notamment au moment de l'embauche est-ce que vous pensez que certaines personnes vont se restreindre de postuler du fait de l'éloignement ou en fait du côté de l'employeur est-ce qu'il va être plus restreint à embaucher ceux qui habitent plus loin ?

On a un peu les deux. Tout dépend. Ce qui fait toute la différence c'est la tension par rapport au poste c'est à dire que si au côté employeur si justement on est sur un secteur pénurique et qu'il y a quelqu'un qui arrive même de loin il va être prêt à faire beaucoup d'efforts, beaucoup d'adaptations pour avoir ce pour avoir ce profil là. Si c'est pas un profil pénurique il ira au plus simple à celui qui arrivera le moins en retard avec le moins de risque de trajet avec une adaptation de se dire si sa famille est loin. S'il a le choix il ira au plus sûr s'il n'a pas le choix parce que le profil est pénurique il acceptera tout, et du côté du salarié c'est à peu près la même réaction. S'il sait qu'il est recherché il va être demandeur de beaucoup de choses. S'il est content de trouver un job parce que là où il était il n'y en avait pas il va s'adapter. Souvent il va y avoir une période de transition de dire ok là je vais accepter mais il va falloir que ça bouge assez rapidement donc nous en tant qu'employeur on va se dire ça peut être justement la structure temporaire mais rapidement il va falloir qu'il trouve une structure pérenne et un logement qui correspond à ses attentes sinon il commencera à chercher autre chose. Mais cette relation là avec l'emploi c'est vraiment sa position sur l'emploi qui va faire ses exigences après on connaît aussi tous les autres profils avec des gens

qui sont très exigeants qui n'ont pas du tout la notion de la réalité mais là il faut accompagner pour leur dire ce qu'est la vraie vie. C'est aussi dans notre rôle.

Peut-être aussi par rapport à ce que vous évoquez ce que vous aviez dit comme un changement de principe est-ce que peut-être par rapport à l'éloignement des salariés par rapport à leur lieu de travail est-ce que ça joue aussi c'est-à-dire est-ce qu'ils consentent pour améliorer leur cadre de vie familiale à faire plus de chemin pour aller bosser ? Je ne sais pas si j'ai été très clair.

Oui mais il faut que ça soit... je pense que c'est ok mais il faut que ça soit un choix. Et on a pas mal de gens aussi qui font ce qu'on appelle des allers-retours c'est-à-dire qu'ils disent oui je vais m'éloigner parce que la campagne on l'a connue le post-covid ça a été évident, tout le monde a voulu la campagne et tout ça et avoir un espace vert. il y en a qui se sont très bien faits et puis il y en a d'autres qui se sont rendus compte que passer une heure dans les trajets pour aller bosser c'est compliqué parce que du coup ce n'est pas le boulot et on a certaines formes de travail qu'on ne peut pas faire en télétravail quelqu'un qui travaille à l'usine, quelqu'un qui est dans le service il doit se rendre sur son lieu de mission il n'y a pas de télétravail possible dans ces conditions-là. Donc là il se dit il y a une heure le matin, une heure l'après-midi s'il y a des enfants, pour accompagner il faut toujours qu'il y ait quelqu'un et là il y a des retours. Il peut y avoir aussi des retours vers la proximité aussi de tous les services parce qu'on se rend compte que quand on est loin on est au vert mais on est aussi un peu loin de tout, que les horaires des boutiques ce n'est pas tout à fait les mêmes il y a pas mal de choses donc du coup il y en a un certain nombre qui font un retour vers les centres. Mais si ce retour se fait dans ce sens-là il faut qu'il y ait une compensation sur de l'espace et souvent ils vont être dans un appartement plus grand pour qu'ils trouvent une compensation à la vie de plus loin mais ne pas avoir l'impression de revenir et de se restreindre. Donc ça aussi. La petite difficulté qu'on peut avoir nous à vraiment avoir l'évaluation de ça on va le voir sur nos permanents plus que sur les intérimaires qui sont souvent de passage. On les a pas nous, il y en a quelques-uns qu'on a sur du long terme mais la plupart du temps c'est un passage, après ils peuvent revenir en fonction de leur parcours mais on va les avoir à un moment.

Est-ce que vous pensez personnellement que s'il devait y avoir un arbitrage pour les salariés entre eux être plus proche de leur travail mais j'ai pas accès à certaines aménités par exemple si vous disiez les boutiques c'est un peu loin, ils vont pas aller chercher les enfants mais j'ai moins de temps de trajet ou au contraire est-ce qu'ils préfèrent être proche des bassins de vie et donc plus éloignés de leur travail est-ce que vous pensez qu'il y a un arbitrage et sur l'un sur lequel ils pencheraient ?

Je suis pas sûre qu'on puisse faire parce que tout va dépendre de plein de choses un célibataire, pas célibataire avec des enfants ou pas. La gestion du couple quand c'est en parentalité c'est pareil il y en a un qui va peut-être être comme ça puis l'autre qui va être autrement. La notion économique aussi elle est aussi très claire parce que la notion économique en étant loin on peut avoir effectivement et en plus il y a eu une étude il y a pas très longtemps où effectivement on va avoir un loyer moins cher mais il faut deux voitures, de l'essence et que finalement l'économie elle y est pas. Je sais pas si on peut très sincèrement là j'ai pas de c'est tellement tellement différent en fonction des profils que là j'ai pas une vraie tendance là-dessus.

Il y a autant de situations que de profils en fait.

Il y a autant de situations que de profils et même dans le temps c'est-à-dire le même profil dans le temps ça évolue. Et puis il faut voir aussi en fonction des régions comment bouge la région et les structures qui arrivent dans les régions parce que c'est aussi des réflexions qui sont menées par rapport aux communautés les communautés de région se dire bah tiens il faut qu'on facilite les transports ou il faut justement pas tout centraliser. Il y a eu un gros mouvement qui était justement on a fait exploser les centres-villes et puis maintenant on a un petit peu tendance à en refaire et il y a eu pas mal de logements qui ont été quand on revient sur le logement qui ont été un petit peu abandonnés sur les centres-villes et puis maintenant on les réhabilite donc il y a du va et vient comme ça et je sais même pas si tout ça peut être en fonction des régions peut être aussi totalement différent. Si on prend aussi tout le côté qui est par exemple limitrophe avec la Suisse ils ont une autre réalité aussi avec d'autres difficultés justement par la problématique des personnes qui vont travailler en Suisse et qui habitent en France et qui font grimper les loyers et les gens sont obligés de s'éloigner de plus en plus parce que la réalité du loyer devient très très forte donc il y a toujours des paramètres en tous les cas à mon niveau. Il y a certainement des études, mais il faut que ce soit visible comme ça. Il faut que tout existe. En fait, il faut qu'on ait une réponse à tout et que toutes les solutions existent.

Et plus globalement, est-ce que vous estimez que le marché du logement permet à chacun de trouver un logement adapté à ses besoins, de manière assez globale ?

Alors, je dirais oui, à condition d'être patient. Parce que oui, quand on regarde, il existe tellement de choses. Alors, on n'en a jamais assez. Et c'est vrai qu'on connaît les marchés tendus du logement, avec des réalités fluctuantes aussi. Mais on n'est pas sans solution. Mais la solution proposée n'est pas toujours la solution rêvée. Et c'est plutôt là, le travail que nous, on fait dans l'accompagnement. C'est ça, c'est de se dire je ne te laisse pas sans solution. Oui, c'est parce que tu rêves. Ça arrivera. Il faudra peut-être un peu plus de temps. Mais on n'est pas sans solution. Et même dans les solutions d'urgence. Mais c'est aussi sur les solutions d'urgence où, en fait, il faut plus amener les gens vers leur réalité. Et ensuite de dire on continue jusqu'à une solution pérenne et rêvée. Mais la première solution, on est sûr. Alors, quand on travaille avec Action Logement, on travaille beaucoup sur le logement social. Donc, à partir du moment où on entend le mot social, c'est aussi une réalité de difficulté qui contraint un peu. Donc, il faut arriver à faire monter ces contraintes en disant c'est pas éternel. Mais là, aujourd'hui, il y a une contrainte. Il y a une solution. Elle, c'est là. Et puis derrière, il y a un autre travail qui se fera pour arriver au rêve, à l'ambition. Et ça, on a tous le droit, effectivement, même en difficulté, d'avoir envie d'un logement particulier et de bien-être. Et il n'y a aucun problème. C'est un objectif qui est porteur, qui est très bien. Mais il y a deux contextes. Alors, des fois, c'est compliqué. Je ne cache pas que les tensions et les exigences, on les connaît aussi. Et on a exactement la même chose sur l'emploi. Oui, tu voudrais avoir tel poste avec tout ça, avec pas trop loin, bien payé, pas trop d'horaires ou de la flexibilité. Un truc qui t'enrichisse. OK. La réalité du poste, aujourd'hui, elle est là. Tu vas y arriver. Mais ça sera peut-être étape par étape. Les plus courtes possibles. Ça ne veut pas dire qu'on va passer dix ans pour arriver à l'objectif. Mais on commence comme ça. Et des fois, c'est ce qu'on dit. Il y a un pied dans l'entreprise qui permet de

grimper à un étage plus haut. Et puis il y a un moment de réaliser ou de faire un palier pour se réaliser soi-même ou pour se mettre à son compte, pour se créer son poste. Ça, c'est tout à fait possible.

Est-ce que vous observez des refus de mobilité interne ou des mutations pour des raisons liées au logement ? Par exemple, le prix, la partie du logement ou la localisation de manière générale ?

Alors, c'est plus un axe de négociation qu'un axe de refus. Parce que quand on est déjà dans ce que la personne déjà s'envisage dans le poste, si elle a refusé parce que le loyer est trop cher, elle a arrêté sa démarche de recherche. Et si on est dans son vis-à-vis, ça va devenir un axe de négociation. Et là, il va falloir soit un niveau de salaire compensant, soit une indemnité, soit un accompagnement pour se loger correctement. Ce n'est pas forcément le refus. Le refus, il peut venir sur quelque chose sur lequel on n'a pas forcément la maîtrise. On va le voir plutôt côté permanent. C'est le refus du conjoint. Celui qui va devoir bouger, mais pas pour le poste, en fait. Il accompagne et... Donc, le refus, il peut se faire là et on n'a pas forcément d'action là-dessus. Parce que la personne qui suit la mobilité de son conjoint, elle n'en voit quasiment que les contraintes dans un premier temps. Et ce refus, il n'est pas gérable, nous, en direct.

Est-ce qu'à tout hasard, vous avez connaissance des dynamiques de déplacement des salariés, comme par exemple le temps pour les salariés pour se rendre en entreprise sur les postes ?

Non.

Est-ce que vous avez, par hasard, des retours de salariés sur le temps en trajet ? Par exemple, des salariés qui diraient que le temps est jugé plutôt long.

Non, ça non plus je n'ai pas. Je sais qu'il y a eu une étude qui a été faite, parce que nous, par exemple, juste au niveau de notre siège, on a déménagé en 2016-2017, on était sur un mot, il y a eu une étude qui a eu une dizaine d'années, il y avait une étude qui avait été faite justement par rapport au déménagement du siège, donc qui allait allonger le temps de trajet de certains, en raccourcir d'autres, donc de savoir comment c'était pris, comment c'était géré. Et derrière, il y a eu un suivi de satisfaction là-dessus, c'était juste pour augmenter les mobilités vertes aussi, et justement l'engagement vers ces principes-là. Mais ça, moi, je n'en ai pas le résultat. Je vais peut-être regarder si je trouve des éléments là-dessus. Et là, on sera spécifique sur les personnes dans notre siège.

Oui, pour le moment, ça nous convient très bien. Si jamais vous arriviez à trouver les chiffres, ça serait hyper pertinent pour nous. Les chiffres des retours directement. Et toujours par rapport un peu aux transports et mobilités, quelque chose qui pourrait aussi faciliter, c'est le télétravail. Avez-vous connaissance, si du moins dans votre groupe, que ce soit des salariés en intérim ou pas, si les salariés ont accès à des dispositifs de télétravail ?

Alors nous, en tant que permanents du siège, oui. Parce qu'on a une possibilité de faire jusqu'à trois jours de télétravail. Donc ça, c'est dans un accord, c'est dans tout ça. Pour nos intérimaires, c'est beaucoup plus compliqué. C'est plus compliqué à plusieurs titres. Un, comme je disais tout à l'heure, par rapport aux

postes qu'ils occupent, qui ne sont pas forcément adaptés au télétravail. Et deux, sur l'encadrement. C'est-à-dire qu'encadrer un intérimaire en télétravail, c'est très compliqué. Donc, c'est pas zéro. Il y en a forcément, mais c'est pas la majorité du temps. Mais par contre, pour nos permanents, oui, on a un accord télétravail. Et ça fait partie de l'équilibre vie pro-vie perso. Ça fait partie de la contribution également à diminuer les déplacements. Et ça, comme beaucoup d'entreprises, ça a été l'après-Covid, qui a fait faire un bond organisationnel très, très fort.

Et autre question, est-ce que vous savez si les difficultés de logement contraignent certains salariés à accepter des longs trajets ou des horaires atypiques, par exemple travail de nuit, horaires décalés, qui impacteraient ce que vous disiez auparavant, la relation avec le conjoint, typiquement ?

C'est pas forcément le logement le problème. Ce qui fait le travail de nuit, c'est plus l'organisation de l'entreprise dans laquelle on les délègue, où il y a du travail posté, du travail de nuit ou du travail en horaire décalé. Mais ça, c'est ce qui est pratiqué dans l'entreprise, et du coup, c'est pas par rapport à leur logement. Et si la personne accepte ou refuse, on est plus, je pense, sur l'organisation de vie que sur le fait du logement. C'est à dire que ça va être de l'organisation de vie sur une garde d'enfants, sur la possibilité de les emmener à l'école ou bien récupérer. On est plus sur ces concepts-là plutôt que sur le logement éloigné ou pas éloigné.

Une question un peu plus sur le dernier point. Là, c'est un peu plus léger, mais c'est au niveau du service, au niveau du groupe. Est-ce que vous pensez que pour mieux agir et pour mieux accompagner les salariés sur ces sujets-là, qu'est-ce que vous montrez ? Est-ce que vous aurez besoin d'informations supplémentaires ? Pour mieux accompagner ?

L'information, généralement, on l'a. Et si on ne l'a pas, on va la chercher. Et on a justement un relationnel avec, par exemple, Action Logement logement qui est assez bon là-dessus. Souvent, ce qui nous est, et c'est ça pour le logement comme le reste, ce qui fait la différence, c'est ce qu'on appelle l'accompagnement individuel et personnalisé. Parce que la personne qui va être en réelle problématique de logement ou qui veut faire une recherche vraiment pensée, la phrase qui sort, c'est « oui, mais moi, c'est pas pareil ». Est-ce qu'elle attend derrière cette phrase « oui, mais moi, c'est pas pareil », on va lui donner tous les principes qui existent, elle dit « oui, mais moi, j'ai ça, j'ai ça, j'ai ça ». Elle veut entendre une personne qui se dit « ok, ta situation personnelle à toi, c'est ça, ça, ça, avec ces contraintes-là, avec cette envie-là, la réponse qui est totalement adaptée et personnalisée, c'est celle-là ». Donc la recherche de la qualité de service, elle serait sur de l'accompagnement individualisé et personnalisé. Quitte à appliquer des choses qui existent et qui sont standardisées, mais c'est la façon d'apporter la réponse. Et nous, c'est ce qu'on fait, on va dire partiellement, puisqu'on n'est qu'un intermédiaire vis-à-vis du logement, c'est d'avoir ce service qui est totalement dédié, et on a, que ce soit nos salariés intérimaires ou permanents, on les a en direct. On peut dire « ok, tu m'as rempli ta fiche de demande, j'ai vu ça, ça, ça, bon, mais je reste disponible pour ta problématique à toi, et pour être sollicité, pour que tu nous poses la question, que tu as l'impression que c'est juste toi qui as cette problématique là, alors qu'en fait, il y en a plein. Mais, voilà, c'est cette attente de « je voudrais qu'on traite individuellement et personnellement ». Et on connaît ça sur le logement et sur plein d'autres choses. Alors, enfin, c'est la même chose.

À ce propos, on a réalisé avec le groupe, on a réalisé un questionnaire à destination des salariés, qui est censé recueillir ce genre d'informations. Est-ce que vous seriez en mesure de le faire passer aux salariés, en échange de nous le faire circuler après les réponses ?

On le voit avec le [inaudible]. C'est un questionnaire qui est long ?

Non, non, il fait une ou deux pages, je crois. Mais les questions sont, enfin, je veux dire, c'est sous forme de petits paragraphes, donc ça se fait vite.

Et si vous voulez nous faire suivre ? Oui, bien sûr. Et je vois ça avec Virginie. Et quand on a une demande, une sollicitation, est-ce qu'ils accepteraient de répondre à ces questions-là ?

Très bien, ce serait très bien pour nous, franchement.

Et le temps de traitement, la période de votre écrit ?

En fait, nous, on va restituer notre travail le 3 avril. D'ailleurs, on organise une session finale, donc si jamais vous êtes libre, vous êtes bienvenue. On vous fera suivre un mail, une invitation, si vous venez. Donc du coup, il faut qu'on termine une semaine avant le document, qui sera plutôt conséquent. Donc du coup, peut-être remplir le dernier délai, semaine du 20 mars.

D'accord. Si vous me le faites passer là, avec Virginie, pour qu'elle puisse l'intégrer, et voir si il y a un truc qui ne fonctionne pas, ce qu'on dirait. On va pas vous faire espérer, si ce n'était pas possible, pour [inaudible].

Ok, en tout cas, merci beaucoup. Voilà. J'aimerais ajouter, si jamais ... Non, moi non plus, non, non. Et vous, Madame Chantelot aussi, si jamais vous...

Oui, non, non, c'est intéressant, parce qu'en même temps que vous posez des questions, ça nous en fait poser aussi. Et ça peut nous alimenter, c'est important. Mais oui. Non, c'est terminé.

Eh bien écoutez, si c'est bon pour vous, on vous remercie beaucoup pour votre temps.

Pas de soucis.

On vous transmet au plus vite le questionnaire.

Merci beaucoup, au revoir. Bonne journée à vous.

Merci, vous aussi.

V. RETRANSCRIPTION ENTRETIEN SOPHIE ALONSO, VINCIANE ESCALLE ET ÉMILIE MOYROUD

Entretien : Prodault Valentin, Vella Rose

Retranscription : Prodault Valentin

Date de l'entretien : 11 mars 2026, en visioconférence

Renault Trucks : Moi, Sophie Alonso, je suis responsable des relations sociales sur l'établissement de Lyon de la société Renault Trucks. Et j'ai le pilotage de notre service social au travail, donc de nos trois assistantes sociales. Alors là, vous en avez deux imminentes représentantes devant vous, la troisième ne travaillant pas aujourd'hui. Donc voilà, moi, j'ai cette activité-là. Les filles, je vous laisse vous présenter. Merci. Merci.

Du coup, moi, je suis assistante sociale sur une partie, on va dire, de Renault Trucks. On se partage nos secteurs avec Émilie, qui est là. Et brièvement, on accompagne du coup les salariés sur plusieurs thématiques, dont celle du logement. Et on exerce [inaudible] du logement social, par exemple. Donc voilà, on est bien au fait, généralement, de [inaudible].

Voilà, bon, pareil. Donc, je suis assistante sociale sur l'entreprise. Moi, je suis à temps plein, ici, depuis 15 ans. Et ça représente une grosse partie de mon activité d'aider les salariés à faire leur dossier logement. Donc, logement social, du coup, pour le coup, sur le site du gouvernement. Et donc, ça leur permet, effectivement, d'avoir une idée de ce qu'ils recherchent pour eux et leur famille. Voilà. Dans la région, par contre. OK. Dans notre région.

PF 13 : OK, c'est super. Merci beaucoup. Est-ce que tu veux poser la prochaine question, Valentin ? Eh bien, je peux commencer, si... Enfin, ou comme tu veux, peu importe. Du coup, on voulait savoir, du coup, si vous aviez connaissance des dispositifs d'Action Logement. Si oui, par quel biais ? Quelle vision, si vous avez, du logement social dans l'entreprise ? Et enfin, dernière sous-question, si je puis dire, c'est comment vous assurez la communication entre salariés et, du coup, l'organisme Action Logement ?

Je peux commencer, Vinciane, puis tu prends la suite. Oui, pas de souci. Donc, du coup, Action Logement, pour nous, c'est un de nos partenaires principaux, avec, en gros, les caisses de retraite, mais ça correspond un peu au type de demande que nous font les salariés, puisqu'on va intervenir sur tout ce qui est aspect personnel, professionnel, familial, etc. Donc, déjà, Action Logement, ça fait partie un peu de notre top 3, en gros, des partenaires que l'on a extérieurs à l'entreprise. On est en lien vraiment très régulier avec le service locatif d'Action Logement, au niveau du Rhône. On a aussi une référente chez Action Logement, qui s'occupe un peu du lien entre Action Logement et l'entreprise. Elle participe, elle vient sur Renault trucks, elle se déplace. On fait des forums logements pour présenter un petit peu les différentes actions que nous, on connaît. Évidemment, Action Logement nous envoie à chaque fois les dernières nouveautés. On a des réunions régulières, on se rencontre. Elle vient faire deux forums par an sur les différents sites de l'entreprise pour présenter un petit peu tout ce que fait Action Logement en

termes de locatifs, mais pas que. Du coup, tout ce qu'ils font, comme prestations, dispositifs, tout ça. Et puis, on a aussi une commission logement, puisque l'entreprise suit aussi de près ce qui se passe, du coup, avec Action Logement, comment Action Logement intervient auprès des salariés, pour quels types de demandes. C'est une présentation, c'est une sorte de bilan annuel, anonyme, évidemment, avec des chiffres. Et ça nous permet de voir un petit peu quelles sont les retombées de tout ça. Mais c'est un partenariat qui est, moi, sur mes secteurs, quasi quotidien. J'ai des liens avec Action Logement vraiment très régulièrement. Il y a de la communication aussi, en interne, au niveau de l'entreprise, qui fonctionne bien pour faire connaître l'organisme aux salariés. Il y a notamment un journal de [inaudible]. Dès qu'il y a des nouveautés, Sophie, du coup, elle se charge de faire le lien, de faire apparaître des articles pour parler de ces évolutions au niveau du logement. Et après, du coup, pour les salariés qu'on reçoit en individuel, par exemple, on va recevoir un alternant. Au cours de l'échange, on va venir à parler du logement, de lu logement social, du logement pass. C'est aussi un moyen, en tout cas, quand on rencontre les salariés, on fait une évaluation globale de leur situation. Et souvent, on est amené à parler du logement et à présenter les dispositifs Action Logement. C'est un autre moyen aussi.

Sur Internet aussi, on a une partie logement, là sur Ice-K-Char, ce qui s'appelle comme ça chez nous, où il y a une partie aussi logement. Effectivement, plus pour les populations tertiaires, c'est un outil informatique et qui peuvent aller aussi par ça. Et c'est en lien avec notre traite d'union, parce que chaque fois qu'on fait effectivement une newsletter traite d'union, comme le disait Vinciane, on essaie de renvoyer la main. Mais bon, voilà, on essaie d'utiliser l'outil piano. C'est vrai qu'Emilie en a parlé, le forum, deux fois par an, dans les restaurants d'entreprise, vers octobre, parce qu'on est un grand site. Il faut comprendre qu'on est un site d'environ 5000 collaborateurs situés sur deux communes géographiques, qui sont Vénissieux et Saint-Priest, et donc avec deux restaurants. Donc à chaque fois, notre représentant d'Action Logement vient sur les deux sites.

OK, merci beaucoup pour cette réponse très complète. Est-ce que vous, dans votre métier, au cours des discussions avec les salariés, vous avez vu si des difficultés de logement contraignaient, certains salariés acceptaient des plus longs trajets ou des horaires un peu plus atypiques, plus décalés, travail de nuit, etc.?

Oui, après, c'est des demandes assez différentes, parce qu'on a toute une partie des salariés... En fait, il y a deux cas de figure. Déjà, on a des salariés qui ont des horaires en 2-8, donc un horaire d'équipe, une semaine du matin, une semaine du soir, donc c'est des horaires décalés. On a aussi des gens, quelques personnes aussi, bien sûr, qui travaillent de nuit, d'autres à la journée, donc on a un peu tout ce pannel-là. Mais après, je dirais, sur les secteurs, je vois quand même deux catégories, au niveau des personnes que j'accompagne pour l'accès au logement social, etc., dans la recherche de logement. Il y a les personnes qui veulent vraiment, la priorité, c'est de rester proche de leur lieu de travail, donc ils vont cibler en priorité, ce qui est tendu sur ces secteurs-là, toutes les communes qu'il y a, donc Vénissieux-Saint-Priest, et puis toutes les communes limitrophes, donc eux, ça va être vraiment en priorité de passer peu de temps en voiture ou dans les transports. Voilà, ils favorisent vraiment ça, l'articulation entre le travail et la vie de famille. Et on a une autre catégorie de personnes, parce qu'on a quand même beaucoup de salariés qui vivent notamment dans l'Isère, beaucoup dans l'Isère, moi personnellement, j'en ai aussi dans la Loire et

dans l'Ain. Alors là, on est sur des profils, alors soit ils sont d'ici de base, ils se sont un petit peu éloignés, mais plus pour des raisons personnelles et familiales, je dirais. Après, est-ce qu'ils ont été contraints de s'éloigner s'ils sont de base originaire d'ici ? Pas vraiment. Je ne sais pas toi, Vinciane, moi par exemple, les salariés qui vivent dans l'Isère, c'est parce qu'ils ont grandi là-bas, ils ont leur famille là-bas, etc. Et du coup, ils sont venus travailler ici, après.

La plupart, ils n'ont pas forcément d'enfants à charge, donc ils peuvent se permettre, ou alors ils ont des enfants qui sont grands, qui sont assez grands, et qui sont plutôt mobiles, du coup, soit avec les transports humains, soit avec leurs propres véhicules. C'est vrai que quand c'est des familles, généralement, c'est là où c'est plus compliqué pour eux de s'éloigner, ils préfèrent rester sur Lyon et les alentours. Les personnes que j'ai qui habitent dans l'Isère, ou certains dans l'Ain, c'est plus des personnes qui sont seules dans le couple, mais sans forcément avoir d'enfants à charge.

Est-ce que vous observez, ceux et ces personnes-là qui vraiment cherchent la proximité avec leur travail, est-ce que vous observez des refus de mobilité interne, de mutation, pour des raisons liées au logement ?

Des refus de mutation ? Des refus de leur part ? Ou de mobilité, c'est-à-dire, là, je sais que si je bouge, mon logement sera peut-être plus cher, donc je préfère pas bouger. Ils vont peut-être pas forcément venir nous voir, du coup, pour le coup, s'ils ne souhaitent pas changer de logement. Ouais, je pense qu'on sait, on sait. Ouais, non, on les voit au moment où en fait, ils sont décidés à changer de logement, donc peut-être qu'ils occupent déjà, alors pareil, il y a différentes situations, mais dans les raisons principales qui font qu'un salarié va nous contacter pour du logement, soit ça va être un alternant ou un nouvel embauché qui arrive dans la région, peut-être à la suite aussi, un nouvel embauché à la suite d'une mobilité, mais dans ce cas-là, voilà, il va rechercher là, près du travail, du coup. Soit c'est des personnes qui sont déjà dans du logement social, et la famille, par exemple, s'agrandit ou bien ils sont dans un quartier parce qu'ils attachent beaucoup d'importance au quartier, à l'environnement, à l'ambiance, et donc ils sont dans un quartier qui leur convient plus parce qu'entre-temps, ils ont des enfants et que du coup, ça ne va plus, voilà, mais nous, on les voit vraiment au moment où du coup, c'est décidé, il faut trouver un logement, il faut déménager, et du coup, on est plutôt, voilà, sur ce profil-là, et même quand les personnes arrivent dans le cadre d'une mobilité, souvent c'est, par exemple, moi j'ai eu des situations où il y en a qui venaient du site de Bourg, de Blainville ou autre, donc qui sont aussi des sites de l'entreprise, dans ce cas-là, c'était une mobilité interne et c'est plutôt nos collègues assistantes sociales de ces sites-là qui ont anticipé la recherche de logements et qui ont trouvé pour eux un logement, dans ce cas-là, j'imagine que du coup, c'était pas du tout, voilà, un frein, voilà, mais nous, c'est vrai qu'on les voit vraiment au moment où il y a un changement de situation plutôt personnel, familial, et où il faut déménager, quoi.

Ou ceux qui souhaitent pas forcément changer du coup de quartier ou autre, ils peuvent lancer la demande de logement social, mais ils sont conscients que ça va prendre des années et il y en a qui attendent trois, quatre, même plusieurs, encore plus en termes de temps, mais ils savent que comme leur recherche est assez restreinte, ça va prendre beaucoup plus de temps. Avec Action Logement, sinon ça fonctionne

quand même pas trop mal, ils peuvent obtenir des logements en plusieurs mois, ça va dépendre de leur secteur de recherche.

Ça dépend des critères, parfois ils ont des critères un peu spécifiques et donc on leur dit que ça va prendre du temps. On doit aussi leur parler souvent de la réalité du marché, de la location, parce que du coup, il y a des secteurs dans la région qui sont très tendus, et donc pour certains, ils ont des critères très stricts au niveau géographique, ils veulent typiquement une terrasse, un balcon, je n'en sais rien, une place de parking attitrée. Déjà on est dans des critères qui sont très spécifiques, et du coup pour ces personnes-là, ça peut prendre énormément de temps, donc là on est obligés quand même de leur dire les choses telles qu'elles, pour qu'eux puissent, s'ils le souhaitent, réajuster ou pas leurs demandes, leurs critères, leurs dossiers, puisque de toute façon le dossier est modifiable à n'importe quel moment, et puis c'est eux qui font la démarche de postuler ou pas sur une offre, donc il y a ça aussi, ils sont quand même acteurs de leurs recherches, et du coup ils ont accès aux offres, aux photos, aux adresses, ils vont repérer, voilà, donc ça c'est plutôt bien.

On avait une autre question, vous l'avez quand même abordée, donc je vais peut-être passer à la suivante si vous n'avez rien à ajouter, c'était de savoir si vous connaissiez le bassin de vie de vos salariés, mais du coup vous avez dit qu'ils venaient plutôt de l'Ain, de l'Isère, de la Loire, si vous avez quelque chose à ajouter là-dessus peut-être ?

La plupart, ils viennent par contre plus des alentours. Des alentours de l'entreprise, donc autour de Saint-Priest Vénissieux, la majorité des salariés, ils n'habitent pas forcément en Isère ou dans l'Ain, la majorité... –

Moi aussi la majorité je suis dans le Rhône, et après je dirais en deuxième position pour les dossiers que moi j'ai accompagnés, je dirais que c'est plutôt, quand c'est un autre département, c'est plutôt l'Isère, plus que l'Ain, la Loire, etc., puis j'en ai même un dans la Drôme, mais c'est vraiment à part quoi, c'est beaucoup plus loin, mais par contre la plupart des personnes qu'on accompagne sont déjà dans le Rhône, oui des fois c'est un peu limite l'Isère-L'Ain, mais ils sont quand même dans le Rhône la plupart.

On est assez frontalier nous, à Vénissieux Saint-Priest, l'Isère arrive très vite, vers [inaudible] tout ça, c'est tout de suite l'Isère, et effectivement l'Ain n'est pas très très loin en fait, on est vraiment sur une zone géographique qui est assez ouverte, il y avait eu un travail il y a quelques années de mapping d'où venaient nos salariés pour travailler sur la mobilité de tous, on voit que c'est assez... –

Est-ce que vous pensez que vous pourriez par hasard nous partager ce document-là ?

Non, je ne pense pas, il n'est pas à jour en plus, donc ça ne serait pas pertinent.

Mais est-ce que dans vos souvenirs vous avez un peu une idée de combien de salariés étaient à Lyon ? – Lyon intra-muros et Villeurbanne ? –

C'est compliqué.

Est-ce que d'ailleurs, est-ce que vous avez identifié des salariés qui n'avaient pas de logement stable par exemple, des solutions temporaires ou des changements fréquents de logement ?

Oui, ça peut arriver notamment en cas de séparation conjugale, c'est ce qu'on voit le plus où des fois les salariés sont hébergés avant de trouver un logement pérenne ou sont accueillis en logements temporaires ou dans des hôtels avec un financement d'Action Logement et des fois se retrouvent aussi sans hébergement avant que nous puissions intervenir les accompagnants pour trouver quelque chose. Donc ça peut arriver.

Oui, quand il y a des difficultés plutôt familiales, du type aussi, j'avais eu moi il y a un an ou deux en arrière plusieurs situations de violences conjugales, intra-familiales, mais en l'occurrence conjugales, donc avec des personnes qu'il faut reloger aussi rapidement, c'est des cas heureusement qui sont à la marge, par contre on a quand même beaucoup de situations de séparation et quand les personnes sont encore liées par le mariage, il se trouve qu'au niveau administratif ça peut être compliqué pour les reloger parce qu'on leur demande des documents par rapport à la procédure de divorce sinon ils sont obligés de prendre en compte les revenus tels que c'est au réel. Et donc du coup ça peut être un peu compliqué donc bien souvent il y a une petite transition qui se fait où ils sont hébergés dans la famille ou dans leur entourage, c'est possible aussi et puis effectivement on a quelques situations où on a des personnes qui sont dans des structures d'hébergement temporaires et là on a eu un partenariat important dans ce cas-là avec Action Logement avec leur conseillère sociale et tout ça pour trouver des solutions pour reloger les personnes temporairement en attendant de trouver une solution pérenne.

Est-ce que vous d'après votre expérience vous diriez qu'il est possible pour chacun compte tenu de ses moyens, compte tenu de sa catégorie socioprofessionnelle de trouver un logement adapté à ses besoins ?

Oui. Il faut parfois des concessions. Il faut qu'ils regardent parfois si c'est l'aspect financier le montant du loyer qui va primer ou plus la localisation des fois ils sont obligés leur projet initial va évoluer en tout cas ils sont obligés de faire évoluer leurs attentes par rapport au marché. Parfois on élargit les demandes par exemple si un salarié vient nous voir en disant voilà moi ça fait des mois que je cherche j'ai peu d'offres dans mon espace personnel j'ai du mal à postuler voilà j'ai pas assez d'offres et tout ça dans ce cas-là nous on se rapproche d'Action Logement dans ces cas-là pour savoir ce qui est bloquant déjà dans le dossier pour nous permettre de comprendre pour pouvoir les conseiller au mieux et dans ce cas-là la plupart du temps Action Logement nous indique qu'effectivement soit c'est un petit peu trop fermé au niveau secteur géographique soit voilà il y a quelque chose dans la demande ça peut bloquer un petit peu que du coup il y a peu d'offres adaptées. Bien souvent ça concerne quand même le secteur le secteur géographique et donc parfois on est obligé d'élargir un petit peu de leur parler d'autres communes de leur montrer d'autres offres qui peuvent peut-être les intéresser en leur disant allez voir cette commune aussi c'est vraiment à côté, c'est bien desservi. Ils regardent aussi beaucoup au niveau des transports aussi les personnes parfois ils ont un véhicule pour le couple et donc il faut que l'un ou deux se déplace en

transport, il y a aussi les écoles tout ça donc parfois oui il y a des concessions à faire mais quand ils ont des enfants scolarisés ça peut être un peu plus compliqué parce qu'ils n'aiment pas trop changer les habitudes, il y a ça aussi qui joue, donc il faut vraiment qu'ils établissent un ordre de priorité. Il y en a qui sont obligés effectivement de lâcher sur certains critères qu'ils avaient au départ. Mais ça se travaille, ça se paie, on arrive à trouver des solutions

Est-ce que vous avez connaissance des dynamiques de déplacement de vos salariés comme leur temps pour se rendre à l'entreprise et selon les postes par exemple si par exemple ils ont du poste un peu plus de cadre ou quoi, si c'est plus rapide ou au contraire c'est plus pesant pour d'autres ?

Moi je dirais que c'est plus par rapport aux horaires peut-être, parce que notamment ceux qui habitent un peu plus loin en Isère tout ça, moi j'ai plutôt un profil de personnes en horaire décalé ou en tout cas qui peuvent se permettre de passer avant ou après les bouchons, en gros c'est plutôt ça, je dirais après bon bah les horaires décalés des 2-8 c'est effectivement des profils de non-cadre donc en l'occurrence d'ouvriers donc j'en ai un certain nombre qui sont en horaire décalé et qui habitent un petit peu plus loin et qui me disent que la route même s'il y a des kilomètres à faire ça leur convient parce que du fait de leurs horaires ils sont un peu tout seuls sur la route à ce moment-là donc ça leur convient bien, c'est très tôt le matin ou ils rentrent assez tard le soir. Ca j'ai plutôt ce profil-là pour ma part après je sais que le temps de trajet est important pour eux j'ai de plus en plus de personnes aussi qui prennent quand même les trains donc toi aussi Vincianne je pense que t'as des personnes...

Oui et il faut savoir qu'il y a du télétravail aussi mis en place sur Renault Trucks pas pour les ouvriers pour le coup mais pour les autres salariés et quand ils peuvent avoir 1 ou 2 jours de télétravail dans la semaine ils sont plus amenés à s'éloigner effectivement de l'entreprise en se disant qu'ils ne vont pas avoir les trajets à faire tous les jours donc ça on peut le voir aussi parfois. Ca va dépendre de chaque situation chaque salarié fait son choix aussi, on peut pas dire que tous les cadres par exemple habitent plus loin il y en a qui habitent aussi juste à côté de l'entreprise malgré le télétravail ou autre.

Est-ce qu'il y a certaines offres pour réduire les coûts de transport qui sont permises par l'entreprise par hasard ?

Oui déjà sur l'abonnement bus nous on est à 80% enfin l'abonnement bus l'abonnement transport en commun on est légalement ... vous savez que les entreprises prennent en charge 50% de l'abonnement transport en commun les TCL ou tout ce qui est TER. Nous chez Renault Trucks on est à 80% donc déjà ça c'est un point et on a une indemnité transport qui existe depuis notre convention de 1989 avec des barèmes en fonction du nombre de kilomètres entre notre domicile et l'entreprise. C'est pas non plus extraordinaire mais il y a quand même des droits, un versement d'une indemnité en fonction du nombre de kilomètres entre [inaudible] et notre domicile on a effectivement le télétravail qui génère aussi moins de transport. La mobilité c'est un vrai sujet on a sur nos parkings, il y a des obligations légales par rapport à ça mais on met en place, on a un vrai développement, on a mis en place des bornes de charge pour les véhicules électriques donc voilà il y a aussi des interventions, on parlait tout à l'heure des forums action logement dans nos restaurants d'entreprise ils ont fait venir l'autre jour ... les TCL tiennent

régulièrement... mais aussi tout ce qui est SNCF et dernièrement il y a eu le réseau qui marche bien dans l'Isère, le covoiturage le réseau de covoiturage c'est LANE qui permet de covoiturer un peu partout mais qui facilite beaucoup plus le covoiturage dans l'Isère parce que du coup il est gratuit je suis allée voir si tu covoitures dans le Rhône tu payes X centime du kilomètre mais dans l'Isère c'est gratuit donc effectivement on a eu aussi l'intervention du Réseau LANE avec le covoiturage donc oui on ouvre vraiment il faut faire voir qu'après sur notre site on a des navettes interne pour se déplacer donc si les gens viennent en transport en commun après c'est pas un problème de bouger sur le site. On a des navettes on a de plus en plus de vélo de service donc voilà il y a plein de choses qui sont mises en place mais déjà principalement chez Renault Trucks il y a les 80% de prise en charge des aménagements collectifs donc qui peut vraiment être très intéressant financièrement surtout en ce moment au prix du gazole.

Du coup là entre ce dont vous nous parlez Madame Alonso et les stratégies si je puis dire d'adaptation dont vous avez parlé également en fait on avait une question sur le frein à l'embauche entre l'employeur qui se restreint à embaucher un salarié compte tenu de la distance mais on imagine que du coup ça limite quand même pas mal cet effet là ?

Après c'est à chaque salarié, après c'est des choix personnels enfin ... moi je sais qu'on a aussi des gens la dernière fois sur des recommandations que je devais faire à mes débuts j'en ai qui habitaient à Mâcon bon c'est un choix après. Il y a des gens aussi qui peuvent faire le choix de venir vivre 3 jours par semaine à Lyon et d'avoir une autre vie bien ailleurs ça j'en connais on en a aussi. Tu vois mais vraiment à l'autre bout de la France et qui viennent vivre à Lyon quelques jours par semaine et puis voilà un petit logement et puis qu'ils repartent le jeudi soir et puis voilà donc après ça j'ai envie de dire

Oui c'est leur choix, c'est pas un frein du côté de l'employeur, ça change rien que la personne vienne du fin fond de la Drôme ou de l'Ardèche, c'est un choix personnel ça l'employeur.

En fait la question initiale c'était pas forcément du côté de l'employeur c'était les deux, c'était réciproquement est-ce que certains salariés se restreignent eux-mêmes du fait de la distance est-ce que réciproquement l'employeur peut aussi refuser si c'est trop loin ?

Moi j'ai pas de recrutement au quotidien donc je peux pas dire si j'ai des collègues RH qui vont enfin si ils ont une pépite devant eux, un talent je suis pas sûre que la question du lieu après aussi qu'il y a action logement il y a des possibilités pendant un temps du double loyer il y a plein de choses donc après les gens c'est des choix de vie. On a une dynamique la région lyonnaise elle est hyper agréable. On a aussi des collègues il faut savoir qu'on a un site un site à Bourg on a aussi un site à Blainville on a des collègues qui de Blainville viennent travailler à Lyon parce qu'il y a une autre vie donc je suis vraiment pas sûre que mes collègues RH quand ils voient un CV, quand ils ont quelqu'un qui correspond, c'est un blocage. On peut se dire bah lui il a 8 mois après je pense qu'il doit voilà je pense qu'il doit et même je le fais à la personne qui a fait le kilomètre mais après c'est un choix de vie à chacun on ne connaît pas aussi ce qu'il y a derrière. Est-ce que des gens se restreignent de postuler chez Renault trucks parce qu'ils habitent loin je ne peux pas savoir non plus mais aujourd'hui on est une entreprise avec une dynamique donc après ça c'est compliqué à dire. Vu qu'aujourd'hui on voit qu'on a des gens qui sont quand même, qui habitent pas

tous à 5 kilomètres autour de Vénissieux Saint-Priest je pense que c'est pas un frein. J'avais déjà une collègue au service RH qui habitait à St L'hermitage donc c'est quand même pas la porte à côté elle venait en train donc voilà il faut savoir qu'on est juste derrière la gare de Vénissieux donc on a aussi des gens ça peut paraître très très loin mais ils vont monter dans un frein, ils vont arriver à la gare de Vénissieux ils traversent la route, ils sont sur le site de Renault Trucks. De Renault Trucks ils prennent une petite navette qui va les amener dans leur bureau donc je pense que c'est vraiment pas un frein on est aujourd'hui situé d'une manière qui en fait le fait aussi où on est situé avec la gare etc moi même j'habite à 35 kilomètres de Renault Trucks oui alors je pars très très tôt le matin mais l'entreprise de nos rêves elle est pas toujours au pied de notre maison donc je pense pas que je pense pas que ça soit où on est situé aujourd'hui en tout cas on fait tout pour développer le fait que ça soit pratique pour les gens, des bornes de charge avec les gens qui peuvent se charger vous savez qu'il n'y a pas besoin d'être en véhicule électrique je peux venir en train, je peux venir en TCL, je peux venir en covoiturage donc voilà. Je sais pas si ça répond à votre question mais en tout cas je travaille sur des relations sociales donc pas sur du recrutement j'ai pas du recrutement mais bon quand on discutait avec nos collègues ils nous remontraient qu'on aurait pas des gens qui viennent un peu de partout on aurait des gens qui sont ... vous savez il y a des gens ils habitent en plein Lyon ils mettent des fois autant de temps que moi le matin donc ça veut rien dire quand vous avez des rues lyonnaises qui sont toutes bouchées la ZFE, un jour où il y a des problèmes de pollution, vous savez, il y a des moyens de transport qui font que des fois on est un peu plus vite. Et après, il y a les gens en équipe, qui eux sont en horaire décalé, donc effectivement, ils sont souvent hors des bouchons. Ceux en journée, bon, là c'est notre histoire. Et puis après, le cadre porté jour, on voit bien que chacun s'organise un peu, voilà, en fonction aussi de ses compétences. Donc voilà.

Ça expliquerait pourquoi certaines personnes refusent d'habiter dans le centre-ville et préfèrent habiter dans la banlieue lyonnaise.

Oui, parce qu'en fait, on se rend compte aussi avec des collègues que c'est pas toujours évident. Alors maintenant, on a aussi pas mal de [inaudible] dans le vélo, les vélos électriques, tout ça. Mais oui, quand vous discutez avec des gens, vous vous rendez compte qu'il y en a qui vivent en centre-ville. Après, il y a eu l'effet Covid aussi, où les gens sont allés à la campagne. Enfin, on est très vite autour de Lyon et notamment, on en parlait. C'est un tout petit peu vers Brignais, Corbas, tout ça, hop, il y a la nature, il y a les champs. Bon, après, c'est après, chacun a des goûts différents aussi. Il y a ceux qui viennent d'être en ville et pouvoir descendre. Mais aussi, oui, on a le vélo électrique. Ça, on le voit, même sur nos capsules, sur plein, plein, plein de catégories. Tu vois, il y a l'usine moteur qui est juste à côté. C'est rempli de vélos. Il y a beaucoup de gens qui viennent en vélo aussi maintenant. Donc, il y a quand même un gros développement des pistes cyclables. Donc, même des gens, des fois, qui habitent Meyzieux, tout ça, ils essayent de venir en vélo. Donc voilà, après, c'est des goûts, c'est des choix personnels, familiaux, intimes, relationnels. En fait, avec un site comme le nôtre, je crois qu'on aura tous les cas de figures. Vous allez tout retrouver. Je ne sais pas ce que vous en pensez, les filles, mais on va tout retrouver. Donc voilà.

Mais c'est ça qui est hyper pertinent pour nous. C'est ça qui est trop bien pour nous parce que vous avez tellement de salariés que vous avez forcément, vous parlez forcément de l'expérience des gens, en fait.

Et d'ailleurs, je vais vous dire, Action Logement nous envoie régulièrement des offres, des annonces, etc. Mais il y a autant de choses qui sont, et du coup, on ne se bride pas d'ailleurs de tout publier parce qu'il y a des choses, des offres de nouveaux logements qui sont autant autour de l'entreprise Vénissieux Saint-Priest ou dans Lyon que des fois, des choses qui sont effectivement dans le Val-de-Saône ou dans l'Isère, etc. Donc nous, on ne se bloque pas. Dès qu'ils nous envoient quelque chose, on le met parce qu'on sait qu'il faut tout pour en faire un monde et qu'effectivement, notre entreprise, on sait qu'on a des gens un petit peu de partout. Donc voilà.

Est-ce qu'au cours de certaines discussions, même si j'entends que certains sont prêts à faire de longs trajets et ça ne les dérange pas et c'est déjà personnel. Est-ce que par contre, il y a certaines personnes qui font ces trajets-là et qui sont plutôt contraints et qui disent, ces trajets, je les trouve longs. Et pour vous, c'est à partir de quel seuil? Est-ce que c'est 45 minutes de trajet? Est-ce que c'est 1h, 1h30? Voilà.

Vous avez des retours, les filles, de gens qui disent des fois des choses?

Non, moi, je n'en ai pas qui se plaignent. Ça ne vient pas en entretien, en tout cas. Je n'en ai pas qui se plaignent de leur temps de trajet. Non, moi, j'ai eu des situations où il fallait reloger des gens. Oui, pour les rapprocher un petit peu, tout ça. Mais après, en termes de temps, je ne sais pas bien combien de temps ils mettaient. Mais c'était plus pour arriver à l'heure par rapport à l'organisation familiale, leurs enfants, tout ça. Voilà, il fallait un peu s'approcher pour pouvoir s'organiser différemment ou à l'arrivée, tout pareil, à l'arrivée d'un enfant. Voilà, des choses comme ça. Mais c'est pareil pour les longs trajets. En plus, il y a... Renault Trucks a aussi une crèche. C'est ça, pour vous dire que Renaud Trucks... Je ne sais pas si c'est un bon exemple, il existe tellement ... C'est pas pour dire que nous, on n'est pas Renaud Trucks, les assistantes sociales. On est prestataire. Donc, en toute objectivité, et pour avoir fait deux entreprises avant celle-ci, en prestation aussi, Renaud Trucks propose aussi beaucoup de choses. Et je pense à la crèche parce que j'ai en tête des situations de personnes qui peuvent venir d'un petit peu plus loin et qui ont juste eu la possibilité d'avoir une place à la crèche, dans l'une des crèches de l'entreprise. Mais il y en a une juste à côté, là. Et ça aussi, ça permet de s'organiser. Donc, le fait que Renaud Trucks propose aussi des prestations qui n'existent pas du tout dans d'autres entreprises de la région, il faut dire ce qui est, je pense que ça enlève quand même beaucoup de freins, quitte à faire un petit peu de route. Ils ont quand même des prestations qu'on ne trouve pas ailleurs. Donc, je pense que ça, ça limite aussi beaucoup. Et je pense que c'est aussi pour ça qu'on n'a pas forcément de retour de cet ordre-là. Voilà, on trouve des solutions.

Oui, effectivement, c'est une bonne remarque, Émilie. Effectivement, on a la crèche. Et puis après, effectivement, sur le site, on offre des choses comme la conciergerie, il y a une petite salle de sport. Donc, en fait, après, c'est des organisations où les gens peuvent se dire aussi, je reste, je fais mon sport, je rentre après. Donc, quand je rentrerai, après, les bouchons sont passés, mais j'aurais fait mon sport. Donc, vous voyez, il y a plein de choses comme ça qui peuvent effectivement jouer. Et puis bon, après, on a une dimension où les gens ne sont pas contraints non plus. Ça reste du travail. Donc, après, effectivement, ça peut extrêmement vous plaire. Mais si à un moment donné, ça devient une contrainte, les gens doivent

choisir autre chose. Enfin, après, c'est tout à chacun. Mais effectivement, on a une offre de plein de choses qui fait que ça peut, comme on dit d'ailleurs dans la vie, faire des concessions. Et il y a peut-être des choses où, voilà. Effectivement, la crèche aussi, il y a des gens qui peuvent se dire, comme l'enfant, il est à son berceau dans la crèche à côté de l'entreprise. Une fois que je suis arrivée, voilà, je sais que mon enfant est là à côté. Au moment de partir, j'ai pas de stress parce que je vais le chercher, j'ai juste la route à traverser. Et après, je rentre tranquillement, mais j'ai mon bébé avec moi. Donc, oui, ça peut jouer.

Moi, je sais que ça a joué dans certaines situations. On a comblé un peu ce problème de trajet, de distance et tout ça par ce genre de choses. Et ça l'a fait, quoi. J'ai pas en tête, en tout cas, moi, au niveau de difficultés comme ça qui me remontent par rapport au trajet à la distance, ouais.

On a des salariés heureux.

On en fait trop, on en fait trop. Je rigole.

Mais oui, c'est vrai. Après, c'est vrai que c'est une combinaison de choses. Vous avez la conciergerie, vous pouvez poser votre... On part sur d'autres choses, mais vous pouvez placer votre pressing. Donc, du coup, il y a moins de... Vous voyez, c'est plein de choses qui font que... Plein de petites choses qui font qu'après, quand on rentre le soir, on a peut-être moins de contraintes. Donc, on n'est plus à 5 minutes près.

Voilà. Oui, ils se sont livrés leurs colis ici. Ils ont pas les postes avant la fermeture. Vous voyez, il y a plein. Oui, c'est ça. Il y a tout ça qui joue. Il y a une fierté aussi pour certains de travailler pour Renault Trucks, qui est une grosse entreprise dans la région. Donc, il y en a qui, même s'ils avaient des trajets assez longs, ils y resteraient. Parce que voilà, quand on en parle autour d'eux, des fois, c'est même de génération en génération. Leur père a travaillé pour Renault Trucks. Donc, il y a ça aussi qui leur permet d'être bien dans cette entreprise et de ne pas vouloir changer. Tout à fait. On a des personnes avec beaucoup d'ancienneté. Ça, c'est vrai. Et voire même, il y a des personnes qui sont intérimaires pendant des années ici. Ils n'habitent pas forcément à côté. Et quand on leur propose d'être embauchés, ils sautent sur l'occasion. Dans ce cas-là, ils viennent nous voir parce qu'ils ne sont plus intérimaires. Donc là, on peut faire le dossier logement parce que nous, on ne reçoit pas les intérimaires de l'entreprise. On reçoit les personnes qui sont sous contrat. Donc, CDD, CDI, alternants, etc. Avec Renault Trucks, du coup. Mais pour le coup, même un intérimaire qui est là depuis des années, qui habite un petit peu loin, tout ça, ce n'est pas forcément un frein. Il ne va pas forcément vouloir se rapprocher même. Il va vouloir changer de logement parce qu'il attend un peu d'autres choses, il a d'autres critères. Mais c'est vrai que ce n'est pas un frein. Et ces horaires décalés là aussi, je pense que ça permet aussi ce genre de choses. Et les salariés en horaire décalé ou qui habitent loin, je pense que ce n'est vraiment pas un problème. Il covoiture, il y a plein de choses. Il arrive à faire plein de choses. Je pense que le covoiturage aussi est un système qui marche bien. Vous avez d'autres questions, Rose et Valentin ?

En fait, on parlait aussi, vous avez évoqué le télétravail. Nous, on a une question un peu relative au télétravail. A quel salarié ce dispositif est-il adressé ?

En fait, après, c'est les gens du tertiaire. Parce que c'est adressé aux salariés qui ont un ordinateur portable et qui ont une activité télétravaillable. Après, c'est pas le fait d'avoir un ordinateur qui fait tout, mais qui ont une activité qui est télétravaillable. Parce qu'après, il y a toutes les activités opérationnelles. Les ouvriers, c'est bien sûr exclu totalement. Du coup, c'est vraiment des activités tertiaires avec des activités télétravaillables. On a une charte. Mais après, avec parfois des restrictions dans certaines entités. Je prends l'usine de moteur. Notre charte, elle est à deux jours maximum par semaine. L'usine de moteur, c'est un jour maximum par semaine. Parce que même dans l'activité support, elle nécessite quand même d'être auprès de la production et éventuellement de répondre à des besoins [inaudible]. Donc, il faut que les activités soient télétravaillables. Donc, ça s'applique. Mais bon, après, c'est vrai qu'on a des fonctions informatiques. C'est vrai que c'est des gens qui n'impriment pas, principalement derrière un ordinateur avec un casque. Oui, ils sont très demandeurs de ce type de format de travail. Mais voilà, c'est une possibilité qu'on a, soumise à l'accord du manager et sur une activité qui rend possible le télétravail. Il y a eu une vraie émergence avec le Covid. On ne va pas se le cacher. Au moment du confinement.

Et après, on avait une question qu'on avait posée à d'autres entreprises. Vous m'avez l'air quand même d'avoir beaucoup de données et beaucoup de conversations et d'informations sur les trajets de vos salariés et même leur logement. Mais en fait, la question, c'était de quel type d'informations complémentaires vous aurez besoin? C'est-à-dire de statistiques, locales, données des acteurs publics pour mieux comprendre et agir sur les questions de logement sur les salariés. Mais je pense que visiblement, vous avez un peu tout. Vous n'avez pas besoin d'autre chose.

Après, Émilie et Vinciane et leurs collègues, elles accompagnent les salariés en fonction de leurs besoins. Les filles, je vous laisse compléter. Mais ce n'est pas vous qui allez chercher le collaborateur. C'est lui qui vient vous voir et qui est accompagné dans la démarche. Donc, après, Action Logement est un acteur majeur. Il y a une offre sur le site. Nous, on a accès à des logements. On est un peu plus privilégiés. C'est ça, un peu. Mais aujourd'hui, nous, on offre des choses dans l'accompagnement. Mais ce n'est pas nous qui avons un besoin. Nous, on est à l'écoute du collaborateur. Surtout Émilie et tiane. On n'a pas besoin d'informations collectives. On a besoin de savoir le ressenti du salarié par rapport à ses temps de trajet, par exemple, ou par rapport à son logement. Ça va vraiment être propre à chacun. Il ne manque pas d'informations à ce niveau-là. On va la chercher en entretien individuel. On est vraiment une grosse entreprise. C'est ça que je pense qu'il faut avoir en tête. Si on était une PME sans salarié, avec des difficultés pour rejoindre notre entreprise, je pense que peut-être qu'on irait plus chercher de l'info. Mais aujourd'hui, on a une offre pour rejoindre le site qui se développe. Bien sûr, on travaille avec la métropole. On a des collègues qui sont en échange avec des acteurs du bassin. Mais c'est sur du développement. L'ancrage, il est fait. Bien sûr qu'il va falloir développer des choses. On voit bien qu'il y a des choses. On disait qu'on parlait de l'offre de trains. Oui, il y a des trains derrière chez nous, mais il n'y a pas tous les trains qui viennent. Ça va être des discussions à continuer avec les acteurs extérieurs. Mais on ne va pas avoir un focus, parce qu'on a tellement de salariés que l'idée, c'est que ça se développe et que ça croît. Mais il n'y a pas une zone à privilégier aujourd'hui. Aujourd'hui, on n'a pas rien aussi. On n'a pas tout qui répond à tout. Il y a tous les besoins, mais il y a quand même une diversité de choses.

On avait une question conclusive pour terminer. Avec le groupe, on a conçu un questionnaire à destination des salariés. Il faut cinq ou six minutes, je pense, pour y répondre. On voulait savoir s'il était possible pour vous de le transmettre aux salariés et en échange de nous retourner les réponses.

Alors, vu comment a marché le dernier sondage qu'on a fait justement avec Action Logement avec 72 réponses sur 4500 CDI. Franchement, je pense qu'en plus, vous aurez un tour de réponse qui va être ridicule. Et étant donné qu'on a eu le questionnaire Action Logement il n'y a pas longtemps, les gens ne vont pas comprendre. C'était là au début de l'année ? Oui, c'était en janvier. On y a même laissé sur février. Franchement, j'aurais bien aimé qu'on vous aide plus. Mais je pense, un, que vous n'aurez pas de réponse. Et deux, je ne vais pas arriver à avoir l'engagement collectif derrière mes RH qui ont pourtant essayé de pousser celui d'Action Logement, même en secteur [inaudible] et ça n'a pas marché. Donc là, c'est certain que ça ne va pas marcher. Vous n'aurez pas de réponse. Et comme en plus, on a eu ce questionnaire Action logement il n'y a pas longtemps, ça va créer de l'incompréhension. J'aurais bien aimé qu'on vous aide, mais personnellement, je sais que mon service, quand même, va me dire, mais attends, on vient de faire un truc, c'est quoi ça ? Ça va créer trop d'ambiguïté. Donc je suis vraiment désolée, ça par contre, je ne peux pas vous aider.

Pas de problème. Pas de problème, merci beaucoup quand même.

C'est tout bon pour vous ?

Eh bien, de notre côté, c'est bon. Si vous, vous avez quelque chose à ajouter, peut-être ?

C'est bon, les filles ? Non, pas de soucis. Eh bien, super. On est content en tout cas d'avoir pu participer, d'avoir pu vous donner un petit peu de temps. Et puis effectivement, envoyez-nous votre résumé écrit pour qu'on puisse le relire. Et puis éventuellement, voilà, s'il y a quelque chose qu'on a mal formulé, il faudra revenir dessus.

À ce sujet, on fait notre restitution finale le 3 avril au parc Blondan, dans les locaux de la Public Factory. Donc on pourra vous envoyer aussi un mail d'invitation. C'est aussi en visuel, si jamais vous ne pouvez venir ou pas.

Eh bien, avec plaisir. Merci beaucoup. Merci. Très bien.

Merci à vous pour votre temps. Bonne journée.

Bonne journée. Merci, au revoir. Merci, au revoir.

Au revoir. Au revoir.

VI. RETRANSCRIPTION ENTRETIEN SALARIÉS

SALARIÉ 1

Présentation du salarié

- Intitulé du poste / entreprise, secteur de l'entreprise
Responsable restaurant
- Situation professionnelle : CDI / CDD / intérim / indépendant / autre
CDI
- Durée d'ancienneté dans l'entreprise
1 an
- Genre
Femme
- Âge
27 ans
- En couple sans enfant/ en couple avec enfant / seul / famille monoparentale
couple
- Lieu de résidence / quartier / code postal
Lyon 69003, quartier Lacassagne
- Éligibilité au logement social ?
Elle ne croit pas
- Tranche de rémunération
2350€ bruts mensuels
- Niveau de diplôme, domaine/type d'études

Trajectoire résidentielle/professionnelle

- Lieux d'habitations
Vienne, Lyon
- Lieux de travail
Jobs en contrat étudiant

Trajet :

- Temps de trajet moyen domicile-travail ?
7 minutes
- Par quel mode de transport ?
Vélo
- Ce temps de trajet est pour vous :
 - **Tout à fait acceptable**

- Acceptable
- Plutôt difficile à vivre
- Très difficile à vivre

Statut

- Propriétaire / **locataire**
 - Passage de propriétaire à locataire ?
 - type de logement (**appartement**, maison etc)
T1 Bis
 - logé par l'employeur ? Un accompagnement par l'employeur ? **Non**

Justification ville de résidence

- Qu'est-ce qui vous fait habiter et rester dans cette ville ?
études, emploi
- Vous êtes-vous installé dans cette ville uniquement pour votre emploi ?
d'abord pour les études
- Qu'appréciez-vous dans le cadre de vie proposé par cette ville ? Quels sont les éléments constituant la qualité de vie de [VILLE] ?
culture, musique, musée, "toujours de quoi s'occuper"

Choix du logement

- Comment avez-vous trouvé votre logement ? (bouche à oreille, agence immobilière...)

Chasseur d'appart

Critère du choix de logement :

- Qu'est-ce qui a pesé dans votre choix de logement ? Quels étaient vos critères ?

Emploi

- Pouvez-vous hiérarchiser les critères suivants :
 - proximité du lieu de travail
 - accessibilité au transport, (transports en commun, parking, réseau routier)
 - proximité avec la famille,
 - caractéristiques du logement (superficie, type de logement, jardin)
 - cadre de vie (nature, parcs, commerces, services etc)
 - prix du logement
- Est-ce qu'il y a eu des compromis que vous avez dû faire dans votre choix final ? Si oui, lesquels et pourquoi ? **Pas de compromis**
- Quels sont / Y-a-t-il des dispositifs au sein de votre entreprise proposant des aides au logement / des informations pour trouver un logement ?
Elle n'en connaît pas

Projet de mobilité résidentielle

- Envisagez-vous de changer de logement dans les prochaines années ?
 - si oui, pour quelles raisons principales ?
Logement trop petit / inadapté / Logement trop cher / Problèmes de qualité / confort / Se rapprocher du travail / Se rapprocher de la famille / des services / Changement de situation professionnelle / Changement de situation familiale / Envie d'acheter / devenir propriétaire / Autre (préciser)

Logement social :

- Avez-vous connaissance des dispositifs permettant d'accéder à un logement social ?
 - Si oui, lesquels ? Via quel biais ?

Elle s'est renseignée il y a quelques années mais elle ne connaît pas tellement.

SALARIÉ 2

Présentation du salarié

- Intitulé du poste / entreprise, secteur de l'entreprise
Boulangerie
- Situation professionnelle : CDI / CDD / intérim / indépendant / autre
CDI
- Durée d'ancienneté dans l'entreprise
1 an et plus
- Genre
Homme
- Âge
38 ans
- En couple sans enfant/ en couple avec enfant / seul / famille monoparentale
célibataire
- Lieu de résidence / quartier / code postal
Bellecour
- Éligibilité au logement social ?
Non
- Tranche de rémunération
SMIC
- Niveau de diplôme, domaine/type d'études
Comptabilité

Trajectoire résidentielle/professionnelle

- Lieux d'habitations
Lyon, Fontaines-sur-Saône
- Lieux de travail

Trajet :

- Temps de trajet moyen domicile-travail ?
5 min en trottinette et 12 min à pied
- Par quel mode de transport ?
trottinette et piéton
- Ce temps de trajet est pour vous :
 - Tout à fait acceptable
 - **Acceptable**
 - Plutôt difficile à vivre
 - Très difficile à vivre

Statut

- Propriétaire / **locataire**
 - Passage de propriétaire à locataire ?
 - type de logement (appartement, maison etc)
 - logé par l'employeur ? Un accompagnement par l'employeur ?

Justification ville de résidence

- Qu'est-ce qui vous fait habiter et rester dans cette ville ?
Attachement familial, intérêt de la grande ville
- Vous êtes-vous installé dans cette ville uniquement pour votre emploi ?
- Qu'appréciez-vous dans le cadre de vie proposé par cette ville ? Quels sont les éléments constituant la qualité de vie de [VILLE] ?
Présence de tous les services

Choix du logement

- Comment avez-vous trouvé votre logement ? (bouche à oreille, agence immobilière...)
Bouche à oreille

Critère du choix de logement :

- Qu'est-ce qui a pesé dans votre choix de logement ? Quels étaient vos critères ?
 - Pouvez-vous hiérarchiser les critères suivants :
 1. **décohabitation des parents**
 2. **emploi**
 - proximité du lieu de travail
 - accessibilité au transport, (transports en commun, parking, réseau routier)
 - proximité avec la famille,

- caractéristiques du logement (superficie, type de logement, jardin)
 - cadre de vie (nature, parcs, commerces, services etc)
 - prix du logement
- Est-ce qu'il y a eu des compromis que vous avez dû faire dans votre choix final ? Si oui, lesquels et pourquoi ?
- Quels sont / Y-a-t-il des dispositifs au sein de votre entreprise proposant des aides au logement / des informations pour trouver un logement ?

Projet de mobilité résidentielle

- Envisagez-vous de changer de logement dans les prochaines années ?
 - si oui, pour quelles raisons principales ?
Logement trop petit / inadapté / Logement trop cher / Problèmes de qualité / confort / Se rapprocher du travail / Se rapprocher de la famille / des services / Changement de situation professionnelle / **Changement de situation familiale** / Envie d'acheter / devenir propriétaire / Autre (préciser)

Logement social :

- Avez-vous connaissance des dispositifs permettant d'accéder à un logement social ?
 - Si oui, lesquels ? Via quel biais ?

Renseigné mais pas besoin

SALARIÉ 3

Présentation du salarié

Salarié 3

- Intitulé du poste / entreprise, secteur de l'entreprise
Employé référent fromagerie
- Situation professionnelle : CDI / CDD / intérim / indépendant / autre
CDI
- Durée d'ancienneté dans l'entreprise
1 an et demi
- Genre
Femme
- Âge
25 ans
- En couple sans enfant/ en couple avec enfant / seul / famille monoparentale
célibataire

- Lieu de résidence / quartier / code postal
Lyon 3ème
- Éligibilité au logement social ?
Elle ne sait pas
- Tranche de rémunération
autour de 2000€
- Niveau de diplôme, domaine/type d'études
3 ans en études littéraires

Trajectoire résidentielle/professionnelle

- Lieux d'habitations
Lyon, St Étienne
- Lieux de travail

Trajet :

- Temps de trajet moyen domicile-travail ?
10 min
- Par quel mode de transport ?
Piéton
- Ce temps de trajet est pour vous :
 - **Tout à fait acceptable**
 - Acceptable
 - Plutôt difficile à vivre
 - Très difficile à vivre

Statut

- Propriétaire / **locataire**
 - Passage de propriétaire à locataire ?
 - type de logement (appartement, maison etc)
 - logé par l'employeur ? Un accompagnement par l'employeur ?

Justification ville de résidence

- Qu'est-ce qui vous fait habiter et rester dans cette ville ?
Études et emploi
- Vous êtes-vous installé dans cette ville uniquement pour votre emploi ?
D'abord pour études
- Qu'appréciez-vous dans le cadre de vie proposé par cette ville ? Quels sont les éléments constituant la qualité de vie de [VILLE] ?
Culture, emploi

Choix du logement

- Comment avez-vous trouvé votre logement ? (bouche à oreille, agence immobilière...)

Site

Critère du choix de logement :

- Qu'est-ce qui a pesé dans votre choix de logement ? Quels étaient vos critères ?
 - Pouvez-vous hiérarchiser les critères suivants :
 - **proximité du lieu de travail**
 - accessibilité au transport, (transports en commun, parking, réseau routier)
 - proximité avec la famille,
 - caractéristiques du logement (superficie, type de logement, jardin)
 - cadre de vie (nature, parcs, commerces, services etc)
 - prix du logement
- Est-ce qu'il y a eu des compromis que vous avez dû faire dans votre choix final ? Si oui, lesquels et pourquoi ?
- Quels sont / Y-a-t-il des dispositifs au sein de votre entreprise proposant des aides au logement / des informations pour trouver un logement ?

Projet de mobilité résidentielle

- Envisagez-vous de changer de logement dans les prochaines années ?
 - si oui, pour quelles raisons principales ?
Logement trop petit / inadapté / Logement trop cher / Problèmes de qualité / confort / Se rapprocher du travail / Se rapprocher de la famille / des services / **Changement de situation professionnelle** / Changement de situation familiale / Envie d'acheter / devenir propriétaire / Autre (préciser)

Logement social :

- Avez-vous connaissance des dispositifs permettant d'accéder à un logement social ?
 - Si oui, lesquels ? Via quel biais ?

Non

SALARIÉ 4

Présentation du salarié

- Intitulé du poste / entreprise, secteur de l'entreprise
Vendeur polyvalent
- Situation professionnelle : CDI / CDD / intérim / indépendant / autre
Intérim

- Durée d'ancienneté dans l'entreprise
Deux mois
- Genre
Femme
- Âge
23 ans
- En couple sans enfant/ en couple avec enfant / seul / famille monoparentale
Couple
- Lieu de résidence / quartier / code postal
Villeurbanne
- Éligibilité au logement social ?
Elle a vécu dans un logement CROUS mais n'a pas d'informations concernant sa situation sur le logement social.
- Tranche de rémunération
319€ sur un mois
- Niveau de diplôme, domaine/type d'études
M2 Anglais

Trajectoire résidentielle/professionnelle

- Lieux d'habitations
St Priest
- Lieux de travail

Trajet :

- Temps de trajet moyen domicile-travail ?
10 min
- Par quel mode de transport ?
- Ce temps de trajet est pour vous :
 - Tout à fait acceptable
 - Acceptable
 - Plutôt difficile à vivre
 - Très difficile à vivre

Statut

- Propriétaire / locataire
 - Passage de propriétaire à locataire ?
 - type de logement (appartement, maison etc)
 - logé par l'employeur ? Un accompagnement par l'employeur ?

Justification ville de résidence

- Qu'est-ce qui vous fait habiter et rester dans cette ville ?
Études puis emploi

- Vous êtes-vous installé dans cette ville uniquement pour votre emploi ?
D'abord études
- Qu'appéciez-vous dans le cadre de vie proposé par cette ville ? Quels sont les éléments constituant la qualité de vie de [VILLE] ?
Culture / fête

Choix du logement

- Comment avez-vous trouvé votre logement ? (bouche à oreille, agence immobilière...)
Bouche à oreille

Critère du choix de logement :

- Qu'est-ce qui a pesé dans votre choix de logement ? Quels étaient vos critères ?
 - Pouvez-vous hiérarchiser les critères suivants :
 - **proximité du lieu de travail**
 - accessibilité au transport, (transports en commun, parking, réseau routier)
 - proximité avec la famille,
 - caractéristiques du logement (superficie, type de logement, jardin)
 - cadre de vie (nature, parcs, commerces, services etc)
 - **prix du logement**
- Est-ce qu'il y a eu des compromis que vous avez dû faire dans votre choix final ? Si oui, lesquels et pourquoi ? **Non**
- Quels sont / Y-a-t-il des dispositifs au sein de votre entreprise proposant des aides au logement / des informations pour trouver un logement ? **Non**

Projet de mobilité résidentielle

- Envisagez-vous de changer de logement dans les prochaines années ?
 - si oui, pour quelles raisons principales ?
Logement trop petit / inadapté / Logement trop cher / Problèmes de qualité / confort / Se rapprocher du travail / Se rapprocher de la famille / des services / **Changement de situation professionnelle** / **Changement de situation familiale** / Envie d'acheter / devenir propriétaire / Autre (préciser)

Logement social :

- Avez-vous connaissance des dispositifs permettant d'accéder à un logement social ?
 - Si oui, lesquels ? Via quel biais ?
Non

SALARIÉ 5

Présentation du salarié

- Intitulé du poste / entreprise, secteur de l'entreprise
Vendeur polyvalent
- Situation professionnelle : CDI / CDD / intérim / indépendant / autre
Intérim
- Durée d'ancienneté dans l'entreprise
Le jour même
- Genre
Femme
- Âge
23 ans
- En couple sans enfant / en couple avec enfant / seul / famille monoparentale
Couple
- Lieu de résidence / quartier / code postal
Lyon 3ème
- Éligibilité au logement social ?
Elle a vécu dans un logement CROUS mais n'a pas d'informations concernant sa situation sur le logement social
- Tranche de rémunération
- Niveau de diplôme, domaine/type d'études
M2 Anglais

Trajectoire résidentielle/professionnelle

- Lieux d'habitations
Proche Lyon (domicile parental), Villeurbanne
- Lieux de travail

Trajet :

- Temps de trajet moyen domicile-travail ?
10 minutes
- Par quel mode de transport ?
Piéton
- Ce temps de trajet est pour vous :
 - Tout à fait acceptable
 - **Acceptable**
 - Plutôt difficile à vivre
 - Très difficile à vivre

Statut

- Propriétaire / **locataire**
 - Passage de propriétaire à locataire ?
 - type de logement (appartement, maison etc)
 - logé par l'employeur ? Un accompagnement par l'employeur ?

Justification ville de résidence

- Qu'est-ce qui vous fait habiter et rester dans cette ville ?
Études, emploi
- Vous êtes-vous installé dans cette ville uniquement pour votre emploi ?
Études
- Qu'appréciez-vous dans le cadre de vie proposé par cette ville ? Quels sont les éléments constituant la qualité de vie de [VILLE] ?
Environnement

Choix du logement

- Comment avez-vous trouvé votre logement ? (bouche à oreille, agence immobilière...)
Bouche à oreille

Critère du choix de logement :

- Qu'est-ce qui a pesé dans votre choix de logement ? Quels étaient vos critères ?
 - Pouvez-vous hiérarchiser les critères suivants :
 - proximité du lieu de travail
 - accessibilité au transport, (transports en commun, parking, réseau routier)
 - proximité avec la famille,
 - **caractéristiques du logement** (superficie, type de logement, jardin)
 - cadre de vie (nature, parcs, commerces, services etc)
 - **prix du logement**
- Est-ce qu'il y a eu des compromis que vous avez dû faire dans votre choix final ? Si oui, lesquels et pourquoi ? **Non**
- Quels sont / Y-a-t-il des dispositifs au sein de votre entreprise proposant des aides au logement / des informations pour trouver un logement ?

Projet de mobilité résidentielle

- Envisagez-vous de changer de logement dans les prochaines années ?
 - si oui, pour quelles raisons principales ?
Logement trop petit / inadapté / Logement trop cher / **Problèmes de qualité / confort** / Se rapprocher du travail / **Se rapprocher de la famille** / des services / Changement de situation professionnelle / Changement de situation familiale / Envie d'acheter / devenir propriétaire / Autre (préciser)

Mobilité possible mais tout en continuant d'effectuer les trajets

Logement social :

- Avez-vous connaissance des dispositifs permettant d'accéder à un logement social ?
 - Si oui, lesquels ? Via quel biais ?

Non

SALARIÉ 6

Présentation du salarié

- Intitulé du poste / entreprise, secteur de l'entreprise
Conseillère de vente
- Situation professionnelle : CDI / CDD / intérim / indépendant / autre
CDI
- Durée d'ancienneté dans l'entreprise
Début août
- Genre
Femme
- Âge
28 ans
- En couple sans enfant/ en couple avec enfant / seul / famille monoparentale
Célibataire
- Lieu de résidence / quartier / code postal
Villeurbanne
- Éligibilité au logement social ?
Elle ne sait pas
- Tranche de rémunération
SMIC
- Niveau de diplôme, domaine/type d'études
Bac +3

Trajectoire résidentielle/professionnelle

- Lieux d'habitations
Tours
- Lieux de travail

Trajet :

- Temps de trajet moyen domicile-travail ?
15 min

- Par quel mode de transport ?
Transports
- Ce temps de trajet est pour vous :
 - **Tout à fait acceptable**
 - Acceptable
 - Plutôt difficile à vivre
 - Très difficile à vivre

Statut

- Propriétaire / **locataire**
 - Passage de propriétaire à locataire ?
 - type de logement (**appartement**, maison etc)
 - logé par l'employeur ? Un accompagnement par l'employeur ? **Conseils**

Justification ville de résidence

- Qu'est-ce qui vous fait habiter et rester dans cette ville ?
Elle a envie d'être dans une grande ville
- Vous êtes-vous installé dans cette ville uniquement pour votre emploi ?
- Qu'appréciez-vous dans le cadre de vie proposé par cette ville ? Quels sont les éléments constituant la qualité de vie de [VILLE] ?
Culture, feeling

Choix du logement

- Comment avez-vous trouvé votre logement ? (bouche à oreille, agence immobilière...)
Agence et bouche à oreille

Critère du choix de logement :

- Qu'est-ce qui a pesé dans votre choix de logement ? Quels étaient vos critères ?
 - Pouvez-vous hiérarchiser les critères suivants :
 - proximité du lieu de travail
 - accessibilité au transport, (transports en commun, parking, réseau routier)
 - proximité avec la famille,
 - caractéristiques du logement (superficie, type de logement, jardin)
 - cadre de vie (nature, parcs, commerces, services etc)
 - prix du logement

Pas de critères, elle a pris le logement dès qu'elle l'a trouvé.

- Est-ce qu'il y a eu des compromis que vous avez dû faire dans votre choix final ? Si oui, lesquels et pourquoi ?
Pas de compromis

- Quels sont / Y-a-t-il des dispositifs au sein de votre entreprise proposant des aides au logement / des informations pour trouver un logement ?

Projet de mobilité résidentielle

- Envisagez-vous de changer de logement dans les prochaines années ?

Non, pas pour l'instant

- si oui, pour quelles raisons principales ?

Logement trop petit / inadapté / Logement trop cher / Problèmes de qualité / confort / Se rapprocher du travail / Se rapprocher de la famille / des services / Changement de situation professionnelle / Changement de situation familiale / Envie d'acheter / devenir propriétaire / Autre (préciser)

Logement social :

- Avez-vous connaissance des dispositifs permettant d'accéder à un logement social ?
 - Si oui, lesquels ? Via quel biais ?

Non

SALARIÉ 7

Présentation du salarié

- Intitulé du poste / entreprise, secteur de l'entreprise
Directrice magasin
- Situation professionnelle : CDI / CDD / intérim / indépendant / autre
CDI
- Durée d'ancienneté dans l'entreprise
9 ans
- Genre
Femme
- Âge
31 ans
- En couple sans enfant/ en couple avec enfant / seul / famille monoparentale
Mariée
- Lieu de résidence / quartier / code postal
Lyon 3ème
- Éligibilité au logement social ?
Non
- Tranche de rémunération
Entre 2 000 et 3 000 euros mensuel
- Niveau de diplôme, domaine/type d'études
Bac+3

Trajectoire résidentielle/professionnelle

- Lieux d'habitations
Avant Villeurbanne
- Lieux de travail
Vaux-en-Velin, St Priest

Trajet :

- Temps de trajet moyen domicile-travail ?
10 min
- Par quel mode de transport ?
Piéton
- Ce temps de trajet est pour vous :
 - **Tout à fait acceptable**
 - Acceptable
 - Plutôt difficile à vivre
 - Très difficile à vivre

Statut

- Propriétaire / **locataire**
 - Passage de propriétaire à locataire ?
 - type de logement (**appartement**, maison etc)
 - logé par l'employeur ? Un accompagnement par l'employeur ?
Non

Justification ville de résidence

- Qu'est-ce qui vous fait habiter et rester dans cette ville ?
Attaches familiales, grande ville
- Vous êtes-vous installé dans cette ville uniquement pour votre emploi ?
- Qu'appréciez-vous dans le cadre de vie proposé par cette ville ? Quels sont les éléments constituant la qualité de vie de [VILLE] ?
Ville à taille humaine

Choix du logement

- Comment avez-vous trouvé votre logement ? (bouche à oreille, agence immobilière...)
Agence

Critère du choix de logement :

- Qu'est-ce qui a pesé dans votre choix de logement ? Quels étaient vos critères ?
 - Pouvez-vous hiérarchiser les critères suivants :
 - **proximité du lieu de travail (1)**

- accessibilité au transport, (transports en commun, parking, réseau routier)
 - proximité avec la famille,
 - caractéristiques du logement (superficie, type de logement, jardin) (2)
 - cadre de vie (nature, parcs, commerces, services etc)
 - prix du logement (3)
- Est-ce qu'il y a eu des compromis que vous avez dû faire dans votre choix final ? Si oui, lesquels et pourquoi ?
- Non
- Quels sont / Y-a-t-il des dispositifs au sein de votre entreprise proposant des aides au logement / des informations pour trouver un logement ?

Projet de mobilité résidentielle

- Envisagez-vous de changer de logement dans les prochaines années ?
- Non
- si oui, pour quelles raisons principales ?
- Logement trop petit / inadapté / Logement trop cher / Problèmes de qualité / confort / Se rapprocher du travail / Se rapprocher de la famille / des services / Changement de situation professionnelle / Changement de situation familiale / Envie d'acheter / devenir propriétaire / Autre (préciser)

Logement social :

- Avez-vous connaissance des dispositifs permettant d' accéder à un logement social ?
- Si oui, lesquels ? Via quel biais ?

Pas grande connaissance

SALARIÉ 8

Présentation du salarié

- Intitulé du poste / entreprise, secteur de l'entreprise
- Vendeuse
- Situation professionnelle : CDI / CDD / intérim / indépendant / autre
- CDI
- Durée d'ancienneté dans l'entreprise
- 7 mois
- Genre
- Femme
- Âge

24 ans

- En couple sans enfant/ en couple avec enfant / seul / famille monoparentale

Couple

- Lieu de résidence / quartier / code postal

Lyon 3ème

- Éligibilité au logement social ?

Elle ne pense pas

- Tranche de rémunération

SMIC

- Niveau de diplôme, domaine/type d'études

Licence 2

Trajectoire résidentielle/professionnelle

- Lieux d'habitations

Toujours Lyon 3è

- Lieux de travail

Trajet :

- Temps de trajet moyen domicile-travail ?

7 minutes

- Par quel mode de transport ?

piéton

- Ce temps de trajet est pour vous :

- Tout à fait acceptable
- **Acceptable**
- Plutôt difficile à vivre
- Très difficile à vivre

Statut

- Propriétaire / **locataire**
 - Passage de propriétaire à locataire ?
 - type de logement (**appartement**, maison etc)
 - logé par l'employeur ? Un accompagnement par l'employeur ?

Non

Justification ville de résidence

- Qu'est-ce qui vous fait habiter et rester dans cette ville ?
Attache familiale, cadre de vie
- Vous êtes-vous installé dans cette ville uniquement pour votre emploi ?
- Qu'appréciez-vous dans le cadre de vie proposé par cette ville ? Quels sont les éléments constituant la qualité de vie de [VILLE] ?

Choix du logement

- Comment avez-vous trouvé votre logement ? (bouche à oreille, agence immobilière...)

Critère du choix de logement :

- Qu'est-ce qui a pesé dans votre choix de logement ? Quels étaient vos critères ?
 - Pouvez-vous hiérarchiser les critères suivants :
 - proximité du lieu de travail
 - accessibilité au transport, (transports en commun, parking, réseau routier)
 - proximité avec la famille,
 - **caractéristiques du logement (superficie, type de logement, jardin)**
 - cadre de vie (nature, parcs, commerces, services etc)
 - prix du logement
- Est-ce qu'il y a eu des compromis que vous avez dû faire dans votre choix final ? Si oui, lesquels et pourquoi ?
Non
- Quels sont / Y-a-t-il des dispositifs au sein de votre entreprise proposant des aides au logement / des informations pour trouver un logement ?

Projet de mobilité résidentielle

- Envisagez-vous de changer de logement dans les prochaines années ?
 - si oui, pour quelles raisons principales ?
Logement trop petit / inadapté / Logement trop cher / Problèmes de qualité / confort / Se rapprocher du travail / Se rapprocher de la famille / des services / Changement de situation professionnelle / Changement de situation familiale / Envie d'acheter / devenir propriétaire / Autre (préciser)

Décohabitation familiale

Logement social :

- Avez-vous connaissance des dispositifs permettant d'accéder à un logement social ?
 - Si oui, lesquels ? Via quel biais ?

Non

SALARIÉ 9

Présentation du salarié

- Intitulé du poste / entreprise, secteur de l'entreprise

Vendeuse

- Situation professionnelle : CDI / CDD / intérim / indépendant / autre
- Durée d'ancienneté dans l'entreprise
- Genre

Femme

- Âge
- **21 ans**
- En couple sans enfant/ en couple avec enfant / seul / famille monoparentale

célibataire

- Lieu de résidence / quartier / code postal

Villeurbanne

- Éligibilité au logement social ?

Elle ne pense pas

- Tranche de rémunération

SMIC

- Niveau de diplôme, domaine/type d'études

L3**Trajectoire résidentielle/professionnelle**

- Lieux d'habitations
différents quartiers de Villeurbanne
- Lieux de travail

Trajet :

- Temps de trajet moyen domicile-travail ?
15 min
- Par quel mode de transport ?
Bus
- Ce temps de trajet est pour vous :
 - Tout à fait acceptable
 - **Acceptable**
 - Plutôt difficile à vivre
 - Très difficile à vivre

Statut

- Propriétaire / **locataire**
 - Passage de propriétaire à locataire ?
 - type de logement (**appartement**, maison etc)
 - logé par l'employeur ? Un accompagnement par l'employeur ?
Non

Justification ville de résidence

- Qu'est-ce qui vous fait habiter et rester dans cette ville ?
Ville agréable
- Vous êtes-vous installé dans cette ville uniquement pour votre emploi ?
- Qu'appréciez-vous dans le cadre de vie proposé par cette ville ? Quels sont les éléments constituant la qualité de vie de [VILLE] ?
Paysages

Choix du logement

- Comment avez-vous trouvé votre logement ? (bouche à oreille, agence immobilière...)
Agence

Critère du choix de logement :

- Qu'est-ce qui a pesé dans votre choix de logement ? Quels étaient vos critères ?
 - Pouvez-vous hiérarchiser les critères suivants :
 - **proximité du lieu de travail**
 - accessibilité au transport, (transports en commun, parking, réseau routier)
 - proximité avec la famille,
 - caractéristiques du logement (superficie, type de logement, jardin)
 - cadre de vie (nature, parcs, commerces, services etc)
 - prix du logement
- Est-ce qu'il y a eu des compromis que vous avez dû faire dans votre choix final ? Si oui, lesquels et pourquoi ?
Non
- Quels sont / Y-a-t-il des dispositifs au sein de votre entreprise proposant des aides au logement / des informations pour trouver un logement ?

Projet de mobilité résidentielle

- Envisagez-vous de changer de logement dans les prochaines années ?
Non
 - si oui, pour quelles raisons principales ?
Logement trop petit / inadapté / Logement trop cher / Problèmes de qualité / confort / Se rapprocher du travail / Se rapprocher de la famille / des services / Changement de situation professionnelle / Changement de situation familiale / Envie d'acheter / devenir propriétaire / Autre (préciser)

Logement social :

- Avez-vous connaissance des dispositifs permettant d'accéder à un logement social ?
 - Si oui, lesquels ? Via quel biais ?

Non

SALARIÉ 10

Présentation du salarié

- Intitulé du poste / entreprise, secteur de l'entreprise
Conseillère de vente
- Situation professionnelle : CDI / CDD / intérim / indépendant / autre
CDI
- Durée d'ancienneté dans l'entreprise
2,5 ans
- Genre
Femme
- Âge
24 ans
- En couple sans enfant/ en couple avec enfant / seul / famille monoparentale
Couple
- Lieu de résidence / quartier / code postal
Lyon 6ème
- Éligibilité au logement social ?
Non
- Tranche de rémunération
Entre 1350 et 2100€ net
- Niveau de diplôme, domaine/type d'études
Bac+3

Trajectoire résidentielle/professionnelle

- Lieux d'habitations
Ain (chez ses parents)
- Lieux de travail
Emploi dans le commerce

Trajet :

- Temps de trajet moyen domicile-travail ?
10min
- Par quel mode de transport ?
Piéton
- Ce temps de trajet est pour vous :
 - Tout à fait acceptable
 - **Acceptable**
 - Plutôt difficile à vivre

- Très difficile à vivre

Statut

- Propriétaire / locataire
 - Passage de propriétaire à locataire ?
 - type de logement (**appartement**, maison etc)
 - logé par l'employeur ? Un accompagnement par l'employeur ?
Non

Justification ville de résidence

- Qu'est-ce qui vous fait habiter et rester dans cette ville ?
Emplois, amis, proximité familiale
- Vous êtes-vous installé dans cette ville uniquement pour votre emploi ?
- Qu'appréciez-vous dans le cadre de vie proposé par cette ville ? Quels sont les éléments constituant la qualité de vie de [VILLE] ?

Choix du logement

- Comment avez-vous trouvé votre logement ? (bouche à oreille, agence immobilière...)
Agence

Critère du choix de logement :

- Qu'est-ce qui a pesé dans votre choix de logement ? Quels étaient vos critères ?
 - Pouvez-vous hiérarchiser les critères suivants :
 - **proximité du lieu de travail**
 - accessibilité au transport, (transports en commun, parking, réseau routier)
 - proximité avec la famille,
 - caractéristiques du logement (superficie, type de logement, jardin)
 - cadre de vie (nature, parcs, commerces, services etc)
 - prix du logement
- Est-ce qu'il y a eu des compromis que vous avez dû faire dans votre choix final ? Si oui, lesquels et pourquoi ?
- Quels sont / Y-a-t-il des dispositifs au sein de votre entreprise proposant des aides au logement / des informations pour trouver un logement ?

Projet de mobilité résidentielle

- Envisagez-vous de changer de logement dans les prochaines années ?
Non
 - si oui, pour quelles raisons principales ?
Logement trop petit / inadapté / Logement trop cher / Problèmes de qualité / confort / Se

rapprocher du travail / Se rapprocher de la famille / des services / Changement de situation professionnelle / Changement de situation familiale / Envie d'acheter / devenir propriétaire / Autre (préciser)

Logement social :

- Avez-vous connaissance des dispositifs permettant d' accéder à un logement social ?
 - Si oui, lesquels ? Via quel biais ?

Non

SALARIÉ 11

Présentation du salarié

- Intitulé du poste / entreprise, secteur de l'entreprise
Conseillère de vente
- Situation professionnelle : CDI / CDD / intérim / indépendant / autre
CDD
- Durée d'ancienneté dans l'entreprise
2 mois
- Genre
Femme
- Âge
30 ans
- En couple sans enfant/ en couple avec enfant / seul / famille monoparentale
Couple
- Lieu de résidence / quartier / code postal
Ternay
- Éligibilité au logement social ?
- Tranche de rémunération
1400 net
- Niveau de diplôme, domaine/type d'études
Bac +3

Trajectoire résidentielle/professionnelle

- Lieux d'habitations
toujours restée chez ses parents
- Lieux de travail
emplois dans plusieurs régions

Trajet :

- Temps de trajet moyen domicile-travail ?
35 min sans bouchons, 1h avec bouchons
- Par quel mode de transport ?
voiture et métro
- Ce temps de trajet est pour vous :
 - Tout à fait acceptable
 - Acceptable
 - Plutôt difficile à vivre
 - Très difficile à vivre

Statut

- Propriétaire / locataire (chez ses parents)
 - Passage de propriétaire à locataire ?
 - type de logement (appartement, maison etc)
 - logé par l'employeur ? Un accompagnement par l'employeur ?

Justification ville de résidence

- Qu'est-ce qui vous fait habiter et rester dans cette ville ?
Emploi
- Vous êtes-vous installé dans cette ville uniquement pour votre emploi ?
Oui
- Qu'appréciez-vous dans le cadre de vie proposé par cette ville ? Quels sont les éléments constituant la qualité de vie de [VILLE] ?
Elle n'apprécie pas tellement

Choix du logement

- Comment avez-vous trouvé votre logement ? (bouche à oreille, agence immobilière...)

Critère du choix de logement :

- Qu'est-ce qui a pesé dans votre choix de logement ? Quels étaient vos critères ?
 - Pouvez-vous hiérarchiser les critères suivants :
 - proximité du lieu de travail
 - accessibilité au transport, (transports en commun, parking, réseau routier)
 - proximité avec la famille,
 - caractéristiques du logement (superficie, type de logement, jardin)
 - cadre de vie (nature, parcs, commerces, services etc)
 - prix du logement
- Est-ce qu'il y a eu des compromis que vous avez dû faire dans votre choix final ? Si oui, lesquels et pourquoi ?
Le manque d'intimité car elle vit avec ses parents

- Quels sont / Y-a-t-il des dispositifs au sein de votre entreprise proposant des aides au logement / des informations pour trouver un logement ?

Aucun

Projet de mobilité résidentielle

- Envisagez-vous de changer de logement dans les prochaines années ?
 - si oui, pour quelles raisons principales ?
Logement trop petit / inadapté / Logement trop cher / Problèmes de qualité / confort / Se rapprocher du travail / Se rapprocher de la famille / des services / Changement de situation professionnelle / **Changement de situation familiale** / Envie d'acheter / devenir propriétaire / Autre (préciser)

Logement social :

- Avez-vous connaissance des dispositifs permettant d'accéder à un logement social ?
 - Si oui, lesquels ? Via quel biais ?

Demande effectuée il y a longtemps mais compliqué

SALARIÉ 12

Présentation du salarié

- Intitulé du poste / entreprise, secteur de l'entreprise
Vendeur
- Situation professionnelle : CDI / CDD / intérim / indépendant / autre
CDI
- Durée d'ancienneté dans l'entreprise
3 mois
- Genre
Homme
- Âge
22 ans
- En couple sans enfant/ en couple avec enfant / seul / famille monoparentale
Couple
- Lieu de résidence / quartier / code postal
Villeurbanne
- Éligibilité au logement social ?
Il ne pense pas
- Tranche de rémunération
Entre 1500 et 1700€
- Niveau de diplôme, domaine/type d'études
Bac+3

Trajectoire résidentielle/professionnelle

- Lieux d'habitations
Mâcon
- Lieux de travail
Part-Dieu, Confluences

Trajet :

- Temps de trajet moyen domicile-travail ?
20min
- Par quel mode de transport ?
Bus
- Ce temps de trajet est pour vous :
 - Tout à fait acceptable
 - **Acceptable**
 - Plutôt difficile à vivre
 - Très difficile à vivre

Statut

- Propriétaire / **locataire**
 - Passage de propriétaire à locataire ?
 - type de logement (**appartement**, maison etc)
 - logé par l'employeur ? Un accompagnement par l'employeur ?
Non

Justification ville de résidence

- Qu'est-ce qui vous fait habiter et rester dans cette ville ?
Appart, connaissances, amis
- Vous êtes-vous installé dans cette ville uniquement pour votre emploi ?
Études, emploi
- Qu'appréciez-vous dans le cadre de vie proposé par cette ville ? Quels sont les éléments constituant la qualité de vie de [VILLE] ?
Culture

Choix du logement

- Comment avez-vous trouvé votre logement ? (bouche à oreille, agence immobilière...)

Bouche à oreille

Critère du choix de logement :

- Qu'est-ce qui a pesé dans votre choix de logement ? Quels étaient vos critères ?
 - Pouvez-vous hiérarchiser les critères suivants :
 - proximité du lieu de travail

- **accessibilité au transport(2)**, (transports en commun, parking, réseau routier)
 - proximité avec la famille,
 - **caractéristiques du logement (1)** (superficie, type de logement, jardin)
 - cadre de vie (nature, parcs, commerces, services etc)
 - prix du logement
-
- Est-ce qu'il y a eu des compromis que vous avez dû faire dans votre choix final ? Si oui, lesquels et pourquoi ?
Plus loin que le centre
 - Quels sont / Y-a-t-il des dispositifs au sein de votre entreprise proposant des aides au logement / des informations pour trouver un logement ?

Projet de mobilité résidentielle

- Envisagez-vous de changer de logement dans les prochaines années ?
 - si oui, pour quelles raisons principales ?
Logement trop petit / inadapté / Logement trop cher / Problèmes de qualité / confort / Se rapprocher du travail / Se rapprocher de la famille / des services / Changement de situation professionnelle / Changement de situation familiale / Envie d'acheter / devenir propriétaire / Autre (préciser)

Logement social :

- Avez-vous connaissance des dispositifs permettant d'accéder à un logement social ?
 - Si oui, lesquels ? Via quel biais ?

Non

SALARIÉ 13

Présentation du salarié

- Intitulé du poste / entreprise, secteur de l'entreprise
Assistante commerciale
- Situation professionnelle : CDI / CDD / intérim / indépendant / autre
CDD
- Durée d'ancienneté dans l'entreprise
Une semaine
- Genre
Femme
- Âge
24 ans
- En couple sans enfant/ en couple avec enfant / seul / famille monoparentale
Un enfant

- Lieu de résidence / quartier / code postal
Lyon 5ème
- Éligibilité au logement social ?
Elle ne sait pas
- Tranche de rémunération
25 000 - 30 000€ net annuel
- Niveau de diplôme, domaine/type d'études
Bac+3

Trajectoire résidentielle/professionnelle

- Lieux d'habitations
Lyon 9
- Lieux de travail
Emploi en alternance

Trajet :

- Temps de trajet moyen domicile-travail ?
20 min
- Par quel mode de transport ?
Métro+bus
- Ce temps de trajet est pour vous :
 - **Tout à fait acceptable**
 - Acceptable
 - Plutôt difficile à vivre
 - Très difficile à vivre

Statut

- Propriétaire / locataire
 - Passage de propriétaire à locataire ?
 - type de logement (**appartement**, maison etc)
 - logé par l'employeur ? Un accompagnement par l'employeur ?
Non

Justification ville de résidence

- Qu'est-ce qui vous fait habiter et rester dans cette ville ?
Calme, juste milieu entre grande ville et calme
- Vous êtes-vous installé dans cette ville uniquement pour votre emploi ?
Emploi
- Qu'appéciez-vous dans le cadre de vie proposé par cette ville ? Quels sont les éléments constituant la qualité de vie de [VILLE] ?
Bonne desserte de transport, coût raisonnable

Choix du logement

- Comment avez-vous trouvé votre logement ? (bouche à oreille, agence immobilière...)

Agence

Critère du choix de logement :

- Qu'est-ce qui a pesé dans votre choix de logement ? Quels étaient vos critères ?
 - Pouvez-vous hiérarchiser les critères suivants :
 - proximité du lieu de travail
 - **accessibilité au transport (3)**, (transports en commun, parking, réseau routier)
 - proximité avec la famille,
 - **caractéristiques du logement (2)** (superficie, type de logement, jardin)
 - cadre de vie (nature, parcs, commerces, services etc)
 - **prix du logement (1)**
- Est-ce qu'il y a eu des compromis que vous avez dû faire dans votre choix final ? Si oui, lesquels et pourquoi ?

Non
- Quels sont / Y-a-t-il des dispositifs au sein de votre entreprise proposant des aides au logement / des informations pour trouver un logement ?

Projet de mobilité résidentielle

- Envisagez-vous de changer de logement dans les prochaines années ?
 - si oui, pour quelles raisons principales ?

Logement trop petit / inadapté / Logement trop cher / Problèmes de qualité / confort / Se rapprocher du travail / Se rapprocher de la famille / des services / Changement de situation professionnelle / Changement de situation familiale / Envie d'acheter / **devenir propriétaire** / Autre (préciser)

Logement social :

- Avez-vous connaissance des dispositifs permettant d'accéder à un logement social ?
 - Si oui, lesquels ? Via quel biais ?

Non

SALARIÉ 14

Présentation du salarié

- Intitulé du poste / entreprise, secteur de l'entreprise

Conseillère de vente

- Situation professionnelle : CDI / CDD / intérim / indépendant / autre
CDI
- Durée d'ancienneté dans l'entreprise
8 mois
- Genre
Femme
- Âge
27 ans
- En couple sans enfant/ en couple avec enfant / seul / famille monoparentale
Célibataire
- Lieu de résidence / quartier / code postal
Lyon Confluence
- Éligibilité au logement social ?
Elle ne sait pas
- Tranche de rémunération
SMIC
- Niveau de diplôme, domaine/type d'études
Bac +5 Marketing

Trajectoire résidentielle/professionnelle

- Lieux d'habitations
Toujours Confluence
- Lieux de travail
Vaulx-en-Velin

Trajet :

- Temps de trajet moyen domicile-travail ?
5 min
- Par quel mode de transport ?
Piéton
- Ce temps de trajet est pour vous :
 - **Tout à fait acceptable**
 - Acceptable
 - Plutôt difficile à vivre
 - Très difficile à vivre

Statut

- Propriétaire / **locataire**
 - Passage de propriétaire à locataire ? **Oui**
 - type de logement (**appartement**, maison etc)
 - logé par l'employeur ? Un accompagnement par l'employeur ?
Non

Justification ville de résidence

- Qu'est-ce qui vous fait habiter et rester dans cette ville ?
Elle aime son quartier, calme, tout à côté
- Vous êtes-vous installé dans cette ville uniquement pour votre emploi ?
Initialement pour ses études
- Qu'appréciez-vous dans le cadre de vie proposé par cette ville ? Quels sont les éléments constituant la qualité de vie de [VILLE] ?
Culture, proximité avec tout

Choix du logement

- Comment avez-vous trouvé votre logement ? (bouche à oreille, agence immobilière...)
Agence

Critère du choix de logement :

- Qu'est-ce qui a pesé dans votre choix de logement ? Quels étaient vos critères ?
Pas spécialement de critères
 - Pouvez-vous hiérarchiser les critères suivants :
 - proximité du lieu de travail
 - accessibilité au transport, (transports en commun, parking, réseau routier)
 - proximité avec la famille,
 - caractéristiques du logement (superficie, type de logement, jardin)
 - cadre de vie (nature, parcs, commerces, services etc)
 - prix du logement
- Est-ce qu'il y a eu des compromis que vous avez dû faire dans votre choix final ? Si oui, lesquels et pourquoi ?
Logement plus petit
- Quels sont / Y-a-t-il des dispositifs au sein de votre entreprise proposant des aides au logement / des informations pour trouver un logement ?
Non

Projet de mobilité résidentielle

- Envisagez-vous de changer de logement dans les prochaines années ?
 - si oui, pour quelles raisons principales ?
Logement trop petit / inadapté / Logement trop cher / Problèmes de qualité / confort / Se rapprocher du travail / Se rapprocher de la famille / des services / Changement de situation professionnelle / Changement de situation familiale / Envie d'acheter / devenir propriétaire / Autre (préciser)

Logement social :

- Avez-vous connaissance des dispositifs permettant d' accéder à un logement social ?
 - Si oui, lesquels ? Via quel biais ?

Non

SALARIÉ 15

Présentation du salarié

- Intitulé du poste / entreprise, secteur de l'entreprise
Conseillère de vente
- Situation professionnelle : CDI / CDD / intérim / indépendant / autre
CDD
- Durée d'ancienneté dans l'entreprise
3 semaines
- Genre
Femme
- Âge
23 ans
- En couple sans enfant/ en couple avec enfant / seul / famille monoparentale
Célibataire
- Lieu de résidence / quartier / code postal
Bron
- Éligibilité au logement social ?
Elle ne sait pas
- Tranche de rémunération
SMIC
- Niveau de diplôme, domaine/type d'études
Bac+3

Trajectoire résidentielle/professionnelle

- Lieux d'habitations
Italie
- Lieux de travail
Lyon (restauration)

Trajet :

- Temps de trajet moyen domicile-travail ?
50min
- Par quel mode de transport ?
Bus, métro, tram

- Ce temps de trajet est pour vous :
 - Tout à fait acceptable
 - **Acceptable**
 - Plutôt difficile à vivre
 - Très difficile à vivre

Statut

- Propriétaire / **locataire**
 - Passage de propriétaire à locataire ? **Oui**
 - type de logement (**appartement**, maison etc)
 - logé par l'employeur ? Un accompagnement par l'employeur ?
Non

Justification ville de résidence

- Qu'est-ce qui vous fait habiter et rester dans cette ville ?
Grande ville, confort, habitude
- Vous êtes-vous installé dans cette ville uniquement pour votre emploi ?
- Qu'appréciez-vous dans le cadre de vie proposé par cette ville ? Quels sont les éléments constituant la qualité de vie de [VILLE] ?
Cadre de vie, transport, moins cher

Choix du logement

- Comment avez-vous trouvé votre logement ? (bouche à oreille, agence immobilière...)
Agence

Critère du choix de logement :

- Qu'est-ce qui a pesé dans votre choix de logement ? Quels étaient vos critères ?
 - Pouvez-vous hiérarchiser les critères suivants :
 - **proximité du lieu de travail**
 - accessibilité au transport, (transports en commun, parking, réseau routier)
 - proximité avec la famille,
 - **caractéristiques du logement** (superficie, type de logement, jardin)
 - cadre de vie (nature, parcs, commerces, services etc)
 - **prix du logement**
- Est-ce qu'il y a eu des compromis que vous avez dû faire dans votre choix final ? Si oui, lesquels et pourquoi ?
Plus loin, mais moins cher
- Quels sont / Y-a-t-il des dispositifs au sein de votre entreprise proposant des aides au logement / des informations pour trouver un logement ?
Non

Projet de mobilité résidentielle

- Envisagez-vous de changer de logement dans les prochaines années ?
 - si oui, pour quelles raisons principales ?
Logement trop petit / inadapté / Logement trop cher / Problèmes de qualité / confort / Se rapprocher du travail / Se rapprocher de la famille / des services / Changement de situation professionnelle / **Changement de situation familiale** / Envie d'acheter / devenir propriétaire / Autre (préciser)

Logement social :

- Avez-vous connaissance des dispositifs permettant d'accéder à un logement social ?
Non

SALARIÉ 16

Présentation du salarié

- Intitulé du poste / entreprise, secteur de l'entreprise
Vendeur
- Situation professionnelle : CDI / CDD / intérim / indépendant / autre
CDI
- Durée d'ancienneté dans l'entreprise
2 ans
- Genre
Homme
- Âge
30 ans
- En couple sans enfant/ en couple avec enfant / seul / famille monoparentale
Célibataire
- Lieu de résidence / quartier / code postal
Monts d'Or
- Éligibilité au logement social ?
Il ne pense pas
- Tranche de rémunération
1400€ net
- Niveau de diplôme, domaine/type d'études
Pas de diplôme

Trajectoire résidentielle/professionnelle

- Lieux d'habitations
- Lieux de travail
Amiens

Trajet :

- Temps de trajet moyen domicile-travail ?

1h20

- Par quel mode de transport ?
- Ce temps de trajet est pour vous :
 - Tout à fait acceptable
 - **Acceptable**
 - Plutôt difficile à vivre
 - Très difficile à vivre

Statut

- Propriétaire / **locataire**
 - Passage de propriétaire à locataire ? **Oui**
 - type de logement (**appartement**, maison etc)
 - logé par l'employeur ? Un accompagnement par l'employeur ?
Non

Justification ville de résidence

- Qu'est-ce qui vous fait habiter et rester dans cette ville ?
Emploi
- Vous êtes-vous installé dans cette ville uniquement pour votre emploi ?
- Qu'appréciez-vous dans le cadre de vie proposé par cette ville ? Quels sont les éléments constituant la qualité de vie de [VILLE] ?
Beau bâti, belle ville

Choix du logement

- Comment avez-vous trouvé votre logement ? (bouche à oreille, agence immobilière...)
Agence

Critère du choix de logement :

- Qu'est-ce qui a pesé dans votre choix de logement ? Quels étaient vos critères ?
 - Pouvez-vous hiérarchiser les critères suivants :
 - proximité du lieu de travail
 - accessibilité au transport, (transports en commun, parking, réseau routier)
 - proximité avec la famille,
 - caractéristiques du logement (superficie, type de logement, jardin)
 - **cadre de vie** (nature, parcs, commerces, services etc)
 - prix du logement

- Est-ce qu'il y a eu des compromis que vous avez dû faire dans votre choix final ? Si oui, lesquels et pourquoi ? **Le prix**
- Quels sont / Y-a-t-il des dispositifs au sein de votre entreprise proposant des aides au logement / des informations pour trouver un logement ?

Projet de mobilité résidentielle

- Envisagez-vous de changer de logement dans les prochaines années ?
 - si oui, pour quelles raisons principales ?
Logement trop petit / inadapté / Logement trop cher / Problèmes de qualité / confort / Se rapprocher du travail / Se rapprocher de la famille / des services / **Changement de situation professionnelle** / Changement de situation familiale / Envie d'acheter / devenir propriétaire / Autre (préciser)

Logement social :

- Avez-vous connaissance des dispositifs permettant d'accéder à un logement social ?
Pas spécialement

SALARIÉ 17

Présentation du salarié

- Intitulé du poste / entreprise, secteur de l'entreprise
Vendeuse
- Situation professionnelle : CDI / CDD / intérim / indépendant / autre
CDI
- Durée d'ancienneté dans l'entreprise
1 an
- Genre
Femme
- Âge
22 ans
- En couple sans enfant/ en couple avec enfant / seul / famille monoparentale
Célibataire
- Lieu de résidence / quartier / code postal
- Éligibilité au logement social ?
Elle ne sait pas
- Tranche de rémunération
1400-1450€ net
- Niveau de diplôme, domaine/type d'études
Bac commerce et vente

Trajectoire résidentielle/professionnelle

- Lieux d'habitations
- Lieux de travail

Intermarché

Trajet :

- Temps de trajet moyen domicile-travail ?

30min

- Par quel mode de transport ?

Voiture

- Ce temps de trajet est pour vous :

- Tout à fait acceptable
- Acceptable
- Plutôt difficile à vivre
- Très difficile à vivre

Statut

- Propriétaire / locataire
 - Passage de propriétaire à locataire ? Oui
 - type de logement (appartement, maison etc)
 - logé par l'employeur ? Un accompagnement par l'employeur ?

Non

Justification ville de résidence

- Qu'est-ce qui vous fait habiter et rester dans cette ville ?
- Vous êtes-vous installé dans cette ville uniquement pour votre emploi ?
- Qu'appréciez-vous dans le cadre de vie proposé par cette ville ? Quels sont les éléments constituant la qualité de vie de [VILLE] ?

Belle ville

Choix du logement

- Comment avez-vous trouvé votre logement ? (bouche à oreille, agence immobilière...)

Critère du choix de logement :

- Qu'est-ce qui a pesé dans votre choix de logement ? Quels étaient vos critères ?
 - Pouvez-vous hiérarchiser les critères suivants :
 - proximité du lieu de travail
 - accessibilité au transport, (transports en commun, parking, réseau routier)
 - proximité avec la famille,
 - caractéristiques du logement (superficie, type de logement, jardin)
 - cadre de vie (nature, parcs, commerces, services etc)

- prix du logement
- Est-ce qu'il y a eu des compromis que vous avez dû faire dans votre choix final ? Si oui, lesquels et pourquoi ?
- Quels sont / Y-a-t-il des dispositifs au sein de votre entreprise proposant des aides au logement / des informations pour trouver un logement ?

Projet de mobilité résidentielle

- Envisagez-vous de changer de logement dans les prochaines années ?
 - si oui, pour quelles raisons principales ?
Logement trop petit / inadapté / Logement trop cher / Problèmes de qualité / confort / Se rapprocher du travail / Se rapprocher de la famille / des services / Changement de situation professionnelle / Changement de situation familiale / Envie d'acheter / devenir propriétaire / Autre (préciser)

Logement social :

- Avez-vous connaissance des dispositifs permettant d'accéder à un logement social ?
Non

SALARIÉ 18

Présentation du salarié

- Intitulé du poste / entreprise, secteur de l'entreprise
Vendeuse
- Situation professionnelle : CDI / CDD / intérim / indépendant / autre
CDI
- Durée d'ancienneté dans l'entreprise
Moins d'un an
- Genre
Femme
- Âge
26 ans
- En couple sans enfant/ en couple avec enfant / seul / famille monoparentale
Célibataire
- Lieu de résidence / quartier / code postal
Lyon 7ème
- Éligibilité au logement social ?
Elle ne sait pas
- Tranche de rémunération
SMIC

- Niveau de diplôme, domaine/type d'études

Bac+5 en art

Trajectoire résidentielle/professionnelle

- Lieux d'habitations

Toujours Lyon

- Lieux de travail

Emplois sur Lyon

Trajet :

- Temps de trajet moyen domicile-travail ?

20 min

- Par quel mode de transport ?

Tram

- Ce temps de trajet est pour vous :

- Tout à fait acceptable
- Acceptable
- Plutôt difficile à vivre
- Très difficile à vivre

Statut

- Propriétaire / locataire

- Passage de propriétaire à locataire ? Oui
 - type de logement (appartement, maison etc)
 - logé par l'employeur ? Un accompagnement par l'employeur ?
- Non

Justification ville de résidence

- Qu'est-ce qui vous fait habiter et rester dans cette ville ?
- Vous êtes-vous installé dans cette ville uniquement pour votre emploi ?
- Qu'appréciez-vous dans le cadre de vie proposé par cette ville ? Quels sont les éléments constituant la qualité de vie de [VILLE] ?

Elle trouve qu'il y a tout

Choix du logement

- Comment avez-vous trouvé votre logement ? (bouche à oreille, agence immobilière...)

Bouche à oreille

Critère du choix de logement :

- Qu'est-ce qui a pesé dans votre choix de logement ? Quels étaient vos critères ?
 - Pouvez-vous hiérarchiser les critères suivants :

- proximité du lieu de travail
 - accessibilité au transport, (transports en commun, parking, réseau routier)
 - proximité avec la famille,
 - caractéristiques du logement (superficie, type de logement, jardin)
 - **cadre de vie** (nature, parcs, commerces, services etc)
 - prix du logement
- Est-ce qu'il y a eu des compromis que vous avez dû faire dans votre choix final ? Si oui, lesquels et pourquoi ?
Prix élevé
- Quels sont / Y-a-t-il des dispositifs au sein de votre entreprise proposant des aides au logement / des informations pour trouver un logement ?
Connaissance partielle

Projet de mobilité résidentielle

- Envisagez-vous de changer de logement dans les prochaines années ?
Non
- si oui, pour quelles raisons principales ?
Logement trop petit / inadapté / Logement trop cher / Problèmes de qualité / confort / Se rapprocher du travail / Se rapprocher de la famille / des services / Changement de situation professionnelle / Changement de situation familiale / Envie d'acheter / devenir propriétaire / Autre (préciser)

Logement social :

- Avez-vous connaissance des dispositifs permettant d'accéder à un logement social ?
Non

SALARIÉ 19

Présentation du salarié

- Intitulé du poste / entreprise, secteur de l'entreprise
Vendeur
- Situation professionnelle : CDI / CDD / intérim / indépendant / autre
CDD
- Durée d'ancienneté dans l'entreprise
9 mois
- Genre
Homme
- Âge
19 ans

- En couple sans enfant/ en couple avec enfant / seul / famille monoparentale
Célibataire
- Lieu de résidence / quartier / code postal
Lyon 2
- Éligibilité au logement social ?
- Tranche de rémunération
1100
- Niveau de diplôme, domaine/type d'études
Bac

Trajectoire résidentielle/professionnelle

- Lieux d'habitations
St Genis
- Lieux de travail
Leclerc Drive

Trajet :

- Temps de trajet moyen domicile-travail ?
5 min
- Par quel mode de transport ?
piéton
- Ce temps de trajet est pour vous :
 - **Tout à fait acceptable**
 - Acceptable
 - Plutôt difficile à vivre
 - Très difficile à vivre

Statut

- Propriétaire / **locataire**
 - Passage de propriétaire à locataire ? **Oui**
 - type de logement (**appartement**, maison etc)
 - logé par l'employeur ? Un accompagnement par l'employeur ?
Non

Justification ville de résidence

- Qu'est-ce qui vous fait habiter et rester dans cette ville ?
Emploi
- Vous êtes-vous installé dans cette ville uniquement pour votre emploi ?
- Qu'appréciez-vous dans le cadre de vie proposé par cette ville ? Quels sont les éléments constituant la qualité de vie de [VILLE] ?
de nombreuses activités

Choix du logement

- Comment avez-vous trouvé votre logement ? (bouche à oreille, agence immobilière...)

Bouche à oreille

Critère du choix de logement :

- Qu'est-ce qui a pesé dans votre choix de logement ? Quels étaient vos critères ?

peu de choix pour lui.

- Pouvez-vous hiérarchiser les critères suivants :

- proximité du lieu de travail
- accessibilité au transport, (transports en commun, parking, réseau routier)
- proximité avec la famille,
- caractéristiques du logement (superficie, type de logement, jardin)
- cadre de vie (nature, parcs, commerces, services etc)
- prix du logement

- Est-ce qu'il y a eu des compromis que vous avez dû faire dans votre choix final ? Si oui, lesquels et pourquoi ?

Non

- Quels sont / Y-a-t-il des dispositifs au sein de votre entreprise proposant des aides au logement / des informations pour trouver un logement ?

Non

Projet de mobilité résidentielle

- Envisagez-vous de changer de logement dans les prochaines années ?

Oui

- si oui, pour quelles raisons principales ?

Logement trop petit / inadapté / Logement trop cher / Problèmes de qualité / confort / Se rapprocher du travail / Se rapprocher de la famille / des services / Changement de situation professionnelle / Changement de situation familiale / Envie d'acheter / devenir propriétaire / Autre (préciser)

Logement social :

- Avez-vous connaissance des dispositifs permettant d'accéder à un logement social ?

Non

SALARIÉ 20

Présentation du salarié

- Intitulé du poste / entreprise, secteur de l'entreprise

Vendeur

- Situation professionnelle : CDI / CDD / intérim / indépendant / autre

CDI

- Durée d'ancienneté dans l'entreprise

5ans

- Genre

Homme

- Âge

22ans

- En couple sans enfant/ en couple avec enfant / seul / famille monoparentale

Célibataire

- Lieu de résidence / quartier / code postal

Lyon 9

- Éligibilité au logement social ?

- Tranche de rémunération

1800

- Niveau de diplôme, domaine/type d'études

CAP**Trajectoire résidentielle/professionnelle**

- Lieux d'habitations

Toujours le même

- Lieux de travail

Coiffure***Trajet :***

- Temps de trajet moyen domicile-travail ?

35min

- Par quel mode de transport ?

métro, tram

- Ce temps de trajet est pour vous :

- Tout à fait acceptable
- Acceptable
- **Plutôt difficile à vivre**
- Très difficile à vivre

Statut

- Propriétaire / **locataire**

- Passage de propriétaire à locataire ? **non**
- type de logement (**appartement**, maison etc) => **domicile de ses parents**
- logé par l'employeur ? Un accompagnement par l'employeur ?
non

Justification ville de résidence

- Qu'est-ce qui vous fait habiter et rester dans cette ville ?
Famille
- Vous êtes-vous installé dans cette ville uniquement pour votre emploi ?
- Qu'appréciez-vous dans le cadre de vie proposé par cette ville ? Quels sont les éléments constituant la qualité de vie de [VILLE] ?
beaucoup d'activités à faire

Choix du logement*Projet de mobilité résidentielle*

- Envisagez-vous de changer de logement dans les prochaines années ? **oui il pense**
 - si oui, pour quelles raisons principales ?

Logement social :

- Avez-vous connaissance des dispositifs permettant d'accéder à un logement social ?
Non

SALARIÉ 21

Présentation du salarié

- Intitulé du poste / entreprise, secteur de l'entreprise
Vendeuse
- Situation professionnelle : CDI / CDD / intérim / indépendant / autre
CDI
- Durée d'ancienneté dans l'entreprise
Un mois
- Genre
Femme
- Âge
22 ans
- En couple sans enfant/ en couple avec enfant / seul / famille monoparentale
Célibataire
- Lieu de résidence / quartier / code postal
Lyon 7
- Éligibilité au logement social ?
Ne sait pas
- Tranche de rémunération
SMIC

- Niveau de diplôme, domaine/type d'études
Bac+3

Trajectoire résidentielle/professionnelle

- Lieux d'habitations
Lyon 2ème
- Lieux de travail
Emplois sur Lyon

Trajet :

- Temps de trajet moyen domicile-travail ?
10min
- Par quel mode de transport ?
Tramway
- Ce temps de trajet est pour vous :
 - **Tout à fait acceptable**
 - Acceptable
 - Plutôt difficile à vivre
 - Très difficile à vivre

Statut

- Propriétaire / **locataire**
 - Passage de propriétaire à locataire ? **Oui**
 - type de logement (**appartement**, maison etc)
 - logé par l'employeur ? Un accompagnement par l'employeur ?
Non

Justification ville de résidence

- Qu'est-ce qui vous fait habiter et rester dans cette ville ?
Les prix
- Vous êtes-vous installé dans cette ville uniquement pour votre emploi ?
Oui
- Qu'appréciez-vous dans le cadre de vie proposé par cette ville ? Quels sont les éléments constituant la qualité de vie de [VILLE] ?
"quartier vivant".

Choix du logement

- Comment avez-vous trouvé votre logement ? (bouche à oreille, agence immobilière...)
Bouche à oreille

Critère du choix de logement :

- Qu'est-ce qui a pesé dans votre choix de logement ? Quels étaient vos critères ?
 - Pouvez-vous hiérarchiser les critères suivants :
 - **proximité du lieu de travail**
 - accessibilité au transport, (transports en commun, parking, réseau routier)
 - proximité avec la famille,
 - caractéristiques du logement (superficie, type de logement, jardin)
 - cadre de vie (nature, parcs, commerces, services etc)
 - **prix du logement**
- Est-ce qu'il y a eu des compromis que vous avez dû faire dans votre choix final ? Si oui, lesquels et pourquoi ?
Non

Projet de mobilité résidentielle

- Envisagez-vous de changer de logement dans les prochaines années ?
 - si oui, pour quelles raisons principales ?
Logement trop petit / inadapté / Logement trop cher / Problèmes de qualité / confort / Se rapprocher du travail / Se rapprocher de la famille / des services / **Changement de situation professionnelle** / **Changement de situation familiale** / Envie d'acheter / devenir propriétaire / Autre (préciser)

Logement social :

- Avez-vous connaissance des dispositifs permettant d'accéder à un logement social ?
Non

SALARIÉ 22

Présentation du salarié

- Intitulé du poste / entreprise, secteur de l'entreprise
vendeur
- Situation professionnelle : CDI / CDD / intérim / indépendant / autre
CDI
- Durée d'ancienneté dans l'entreprise
10mois
- Genre
Homme
- Âge
22 ans
- En couple sans enfant/ en couple avec enfant / seul / famille monoparentale
en couple
- Lieu de résidence / quartier / code postal

Lyon 5ème

- Éligibilité au logement social ?
ne sait pas
- Tranche de rémunération
SMIC
- Niveau de diplôme, domaine/type d'études
BAC

Trajectoire résidentielle/professionnelle

- Lieux d'habitations
Lyon 7ème et Lyon 8ème
- Lieux de travail
Emplois sur Lyon

Trajet :

- Temps de trajet moyen domicile-travail ?
25min
- Par quel mode de transport ?
bus, métro, tram
- Ce temps de trajet est pour vous :
 - Tout à fait acceptable
 - **Acceptable**
 - Plutôt difficile à vivre
 - Très difficile à vivre

Statut

- Propriétaire / **locataire**
 - Passage de propriétaire à locataire ? **Oui**
 - type de logement (**appartement**, maison etc)
 - logé par l'employeur ? Un accompagnement par l'employeur ?
Non

Justification ville de résidence

- Qu'est-ce qui vous fait habiter et rester dans cette ville ?
agréable
- Vous êtes-vous installé dans cette ville uniquement pour votre emploi ?
Oui
- Qu'appréciez-vous dans le cadre de vie proposé par cette ville ? Quels sont les éléments constituant la qualité de vie de [VILLE] ?
belle ville et activité

Choix du logement

- Comment avez-vous trouvé votre logement ? (bouche à oreille, agence immobilière...)
Agence

Critère du choix de logement :

- Qu'est-ce qui a pesé dans votre choix de logement ? Quels étaient vos critères ?
 - Pouvez-vous hiérarchiser les critères suivants :
 - **proximité du lieu de travail**
 - accessibilité au transport, (transports en commun, parking, réseau routier)
 - proximité avec la famille,
 - **caractéristiques du logement** (superficie, type de logement, jardin)
 - cadre de vie (nature, parcs, commerces, services etc)
 - **prix du logement**
- Est-ce qu'il y a eu des compromis que vous avez dû faire dans votre choix final ? Si oui, lesquels et pourquoi ?
Non
- Quels sont / Y-a-t-il des dispositifs au sein de votre entreprise proposant des aides au logement / des informations pour trouver un logement ?
Non

Projet de mobilité résidentielle

- Envisagez-vous de changer de logement dans les prochaines années ?
 - si oui, pour quelles raisons principales ?
Logement trop petit / inadapté / Logement trop cher / **Problèmes de qualité / confort** / Se rapprocher du travail / Se rapprocher de la famille / des services / Changement de situation professionnelle / Changement de situation familiale / Envie d'acheter / devenir propriétaire / Autre (préciser)

Logement social :

- Avez-vous connaissance des dispositifs permettant d'accéder à un logement social ?
Non

SALARIÉ 23

Présentation du salarié

- Intitulé du poste / entreprise, secteur de l'entreprise
Responsable de magasin
- Situation professionnelle : CDI / CDD / intérim / indépendant / autre
CDI

- Durée d'ancienneté dans l'entreprise
14 ans
- Genre
Femme
- Âge
33ans
- En couple sans enfant/ en couple avec enfant / seul / famille monoparentale
Célibataire
- Lieu de résidence / quartier / code postal
Villefranche-sur-Saône
- Éligibilité au logement social ?
Ne pense pas
- Tranche de rémunération
Entre 1800 et 2600€
- Niveau de diplôme, domaine/type d'études
Bac

Trajectoire résidentielle/professionnelle

- Lieux d'habitations
Lyon
- Lieux de travail
Emplois sur Lyon

Trajet :

- Temps de trajet moyen domicile-travail ?
40min sans bouchons / 2h avec bouchons
- Par quel mode de transport ?
voiture
- Ce temps de trajet est pour vous :
 - Tout à fait acceptable
 - Acceptable
 - **Plutôt difficile à vivre**
 - Très difficile à vivre

Statut

- Propriétaire / **locataire**
 - Passage de propriétaire à locataire ? **Oui**
 - type de logement (appartement, **maison** etc)
 - logé par l'employeur ? Un accompagnement par l'employeur ?
Non

Justification ville de résidence

- Qu'est-ce qui vous fait habiter et rester dans cette ville ?
attachement personnel
- Vous êtes-vous installé dans cette ville uniquement pour votre emploi ?
- Qu'appréciez-vous dans le cadre de vie proposé par cette ville ? Quels sont les éléments constituant la qualité de vie de [VILLE] ?
Elle apprécie le côté lyonnais, les traditions.

Choix du logement

- Comment avez-vous trouvé votre logement ? (bouche à oreille, agence immobilière...)
Bouche à oreille

Critère du choix de logement :

- Qu'est-ce qui a pesé dans votre choix de logement ? Quels étaient vos critères ?
 - Pouvez-vous hiérarchiser les critères suivants :
 - proximité du lieu de travail
 - accessibilité au transport, (transports en commun, parking, réseau routier)
 - proximité avec la famille,
 - caractéristiques du logement (superficie, type de logement, jardin)
 - **cadre de vie (nature, parcs, commerces, services etc)**
 - prix du logement
- Est-ce qu'il y a eu des compromis que vous avez dû faire dans votre choix final ? Si oui, lesquels et pourquoi ?
Plus lointain, et dans un cadre moins urbain mais nécessaire pour sa santé
- Quels sont / Y-a-t-il des dispositifs au sein de votre entreprise proposant des aides au logement / des informations pour trouver un logement ?
Oui

Projet de mobilité résidentielle

- Envisagez-vous de changer de logement dans les prochaines années ?
 - si oui, pour quelles raisons principales ?
Logement trop petit / inadapté / Logement trop cher / Problèmes de qualité / confort / **Se rapprocher du travail** / Se rapprocher de la famille / des services / Changement de situation professionnelle / Changement de situation familiale / Envie d'acheter / devenir propriétaire / Autre (préciser)

Logement social :

- Avez-vous connaissance des dispositifs permettant d'accéder à un logement social ?
Non

SALARIÉ 24

Présentation du salarié

- Intitulé du poste / entreprise, secteur de l'entreprise
Vendeur
- Situation professionnelle : CDI / CDD / intérim / indépendant / autre
CDI
- Durée d'ancienneté dans l'entreprise
1 an et demi
- Genre
Homme
- Âge
21 ans
- En couple sans enfant/ en couple avec enfant / seul / famille monoparentale
Célibataire
- Lieu de résidence / quartier / code postal
Rillieux-la-Pape
- Éligibilité au logement social ?
Non
- Tranche de rémunération
1250-1400€
- Niveau de diplôme, domaine/type d'études
Bac+2

Trajectoire résidentielle/professionnelle

- Lieux d'habitations
Route de Vienne
- Lieux de travail
Emploi sur Montpellier

Trajet :

- Temps de trajet moyen domicile-travail ?
40-45 min
- Par quel mode de transport ?
Voiture
- Ce temps de trajet est pour vous :
 - Tout à fait acceptable
 - Acceptable
 - **Plutôt difficile à vivre**
 - Très difficile à vivre

Statut

- Propriétaire / **locataire**
 - Passage de propriétaire à locataire ? **Oui**
 - type de logement (**appartement**, maison etc)
 - logé par l'employeur ? Un accompagnement par l'employeur ?

Justification ville de résidence

- Qu'est-ce qui vous fait habiter et rester dans cette ville ?
Emploi
- Vous êtes-vous installé dans cette ville uniquement pour votre emploi ?
- Qu'appréciez-vous dans le cadre de vie proposé par cette ville ? Quels sont les éléments constituant la qualité de vie de [VILLE] ?
Bâti patrimonial

Choix du logement

- Comment avez-vous trouvé votre logement ? (bouche à oreille, agence immobilière...)
Agence

Critère du choix de logement :

- Qu'est-ce qui a pesé dans votre choix de logement ? Quels étaient vos critères ?
 - Pouvez-vous hiérarchiser les critères suivants :
 - proximité du lieu de travail
 - accessibilité au transport, (transports en commun, parking, réseau routier)
 - proximité avec la famille,
 - **caractéristiques du logement** (superficie, type de logement, jardin)
 - **cadre de vie** (nature, parcs, commerces, services etc)
 - prix du logement
- Est-ce qu'il y a eu des compromis que vous avez dû faire dans votre choix final ? Si oui, lesquels et pourquoi ?
Non
- Quels sont / Y-a-t-il des dispositifs au sein de votre entreprise proposant des aides au logement / des informations pour trouver un logement ?
Non

Projet de mobilité résidentielle

- Envisagez-vous de changer de logement dans les prochaines années ?
 - si oui, pour quelles raisons principales ?
Logement trop petit / inadapté / Logement trop cher / Problèmes de qualité / confort / Se

rapprocher du travail / Se rapprocher de la famille / des services / Changement de situation professionnelle / Changement de situation familiale / Envie d'acheter / devenir propriétaire / Autre (**projets**)

SALARIÉ 25

Présentation du salarié

- Intitulé du poste / entreprise, secteur de l'entreprise
Responsable adjoint
- Situation professionnelle : CDI / CDD / intérim / indépendant / autre
CDI
- Durée d'ancienneté dans l'entreprise
6 mois
- Genre
Homme
- Âge
25ans
- En couple sans enfant/ en couple avec enfant / seul / famille monoparentale
Couple
- Lieu de résidence / quartier / code postal
Lyon 1er
- Éligibilité au logement social ?
Non
- Tranche de rémunération
1600-1700€
- Niveau de diplôme, domaine/type d'études
Bac+3

Trajectoire résidentielle/professionnelle

- Lieux d'habitations
Villeurbanne
- Lieux de travail
Lyon

Trajet :

- Temps de trajet moyen domicile-travail ?
20min
- Par quel mode de transport ?
- Ce temps de trajet est pour vous :
 - Tout à fait acceptable

- Acceptable
- Plutôt difficile à vivre
- Très difficile à vivre

Statut

- Propriétaire / locataire
 - Passage de propriétaire à locataire ? Oui
 - type de logement (appartement, maison etc)
 - logé par l'employeur ? Un accompagnement par l'employeur ?

Justification ville de résidence

- Qu'est-ce qui vous fait habiter et rester dans cette ville ? Emploi
- Vous êtes-vous installé dans cette ville uniquement pour votre emploi ?
- Qu'appéciez-vous dans le cadre de vie proposé par cette ville ? Quels sont les éléments constituant la qualité de vie de [VILLE] ?

Opportunités

Choix du logement

- Comment avez-vous trouvé votre logement ? (bouche à oreille, agence immobilière...)
Bouche à oreille

Critère du choix de logement :

- Qu'est-ce qui a pesé dans votre choix de logement ? Quels étaient vos critères ?
 - Pouvez-vous hiérarchiser les critères suivants :
 - proximité du lieu de travail
 - accessibilité au transport, (transports en commun, parking, réseau routier)
 - proximité avec la famille,
 - caractéristiques du logement (superficie, type de logement, jardin)
 - cadre de vie (nature, parcs, commerces, services etc)
 - prix du logement
- Est-ce qu'il y a eu des compromis que vous avez dû faire dans votre choix final ? Si oui, lesquels et pourquoi ?
Non
- Quels sont / Y-a-t-il des dispositifs au sein de votre entreprise proposant des aides au logement / des informations pour trouver un logement ?
Assistance sociale

Projet de mobilité résidentielle

- Envisagez-vous de changer de logement dans les prochaines années ?

- si oui, pour quelles raisons principales ?
Logement trop petit / inadapté / Logement trop cher / Problèmes de qualité / confort / Se rapprocher du travail / Se rapprocher de la famille / des services / **Changement de situation professionnelle** / Changement de situation familiale / Envie d'acheter / devenir propriétaire / Autre (préciser)

SALARIÉ 26

Présentation du salarié

- Intitulé du poste / entreprise, secteur de l'entreprise
Adjointe
- Situation professionnelle : CDI / CDD / intérim / indépendant / autre
CDI
- Durée d'ancienneté dans l'entreprise
3ans
- Genre
Femme
- Âge
22ans
- En couple sans enfant/ en couple avec enfant / seul / famille monoparentale
Célibataire
- Lieu de résidence / quartier / code postal
Lyon 2ème
- Éligibilité au logement social ?
ne pense pas
- Tranche de rémunération
1500
- Niveau de diplôme, domaine/type d'études
BTS

Trajectoire résidentielle/professionnelle

- Lieux d'habitations
logement étudiant sur Lyon
- Lieux de travail
pas d'emploi

Trajet :

- Temps de trajet moyen domicile-travail ?
20min
- Par quel mode de transport ?
Tramway

- Ce temps de trajet est pour vous :
 - Tout à fait acceptable
 - **Acceptable**
 - Plutôt difficile à vivre
 - Très difficile à vivre

Statut

- Propriétaire / **locataire**
 - Passage de propriétaire à locataire ? **Oui**
 - type de logement (**appartement**, maison etc)
 - logé par l'employeur ? Un accompagnement par l'employeur ?
Non

Justification ville de résidence

- Qu'est-ce qui vous fait habiter et rester dans cette ville ?
Emplois
- Vous êtes-vous installé dans cette ville uniquement pour votre emploi ?
- Qu'appréciez-vous dans le cadre de vie proposé par cette ville ? Quels sont les éléments constituant la qualité de vie de [VILLE] ?
Elle apprécie le bon-vivre.

Choix du logement

- Comment avez-vous trouvé votre logement ? (bouche à oreille, agence immobilière...)
Chasseur d'appart'

Critère du choix de logement :

- Qu'est-ce qui a pesé dans votre choix de logement ? Quels étaient vos critères ?
 - Pouvez-vous hiérarchiser les critères suivants :
 - proximité du lieu de travail
 - accessibilité au transport, (transports en commun, parking, réseau routier)
 - proximité avec la famille,
 - **caractéristiques du logement (2)** (superficie, type de logement, jardin)
 - cadre de vie (nature, parcs, commerces, services etc)
 - **prix du logement (1)**
- Est-ce qu'il y a eu des compromis que vous avez dû faire dans votre choix final ? Si oui, lesquels et pourquoi ?
Non
- Quels sont / Y-a-t-il des dispositifs au sein de votre entreprise proposant des aides au logement / des informations pour trouver un logement ?
Non

Projet de mobilité résidentielle

- Envisagez-vous de changer de logement dans les prochaines années ?
 - si oui, pour quelles raisons principales ?
Logement trop petit / inadapté / Logement trop cher / **Problèmes de qualité / confort** / Se rapprocher du travail / Se rapprocher de la famille / des services / Changement de situation professionnelle / Changement de situation familiale / Envie d'acheter / devenir propriétaire / Autre (préciser)

Logement social :

- Avez-vous connaissance des dispositifs permettant d'accéder à un logement social ?
Non